

The Project Gutenberg eBook of Mémoires de Joseph Fouché, Duc d'Otrante, Ministre de la Police Générale, by duc d'Otrante Joseph Fouché

This ebook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this ebook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you'll have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: Mémoires de Joseph Fouché, Duc d'Otrante, Ministre de la Police Générale

Author: duc d'Otrante Joseph Fouché

Release date: July 30, 2006 [EBook #18942]

Language: French

Credits: Produced by Mireille Harmelin, Chuck Greif and the Online Distributed Proofreading Team at <http://dp.rastko.net>
(Produced from images of the Bibliothèque nationale de France (BnF/Gallica) at <http://gallica.bnf.fr>)

*** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK MÉMOIRES DE JOSEPH FOUCHÉ, DUC D'OTRANTE, MINISTRE DE LA POLICE GÉNÉRALE ***

[Note du transcripteur: l'orthographe originale de Fouché est conservée]

MÉMOIRES
DE
JOSEPH FOUCHÉ,
DUC D'OTRANTE,
MINISTRE DE LA POLICE GÉNÉRALE.

Réimpression de l'édition 1824

Osnabrück

Biblio-Verlag

1966

Gesamtherstellung Proff&Co. KG, Osnabrück

AVIS DU LIBRAIRE-ÉDITEUR.
AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.
MÉMOIRES

AVIS DU LIBRAIRE-ÉDITEUR.

On verra, par la lecture de l'avertissement de l'auteur, que je pourrais tirer quelque

vanité de ce que ses intentions ont été remplies relativement à la publication de ses Mémoires. Le choix qui a été fait de moi pour éditeur, ne l'a point été dans des vues intéressées; et moi-même j'y ai apporté, j'ose dire, le même désintéressement. Tout autre aurait brigué une telle publication, et n'y aurait vu que la source d'un gain peut-être imaginaire. Pour moi, je n'y ai vu qu'un devoir, et je l'ai rempli, mais non pas sans hésitation. J'avoue même que dans ma détermination j'ai eu besoin d'être éclairé. Le titre du livre et les sujets qu'il traite, me paraissaient peu propres à me tranquilliser. J'ai voulu être sûr de ne blesser ni les lois, ni les convenances, ni le gouvernement de mon pays. N'osant m'en rapporter à moi-même, j'ai consulté un homme exercé, et il m'a rassuré complètement. Si je lui ai demandé quelques notes, c'était plutôt pour constater l'indépendance de mes opinions, que pour offrir un contraste entre le texte et les commentaires. Mais quoique les notes soient clair-semées, elles ont failli me ravir la publication de ces Mémoires posthumes. Enfin l'intermédiaire chargé de remplir les intentions de l'auteur, s'est rendu à mes raisons, et je crois pouvoir annoncer au public que je ne tarderai pas à faire paraître la seconde partie des Mémoires du duc d'Otrante. Quant à leur immense intérêt et à leur authenticité, je me bornerai à dire comme l'auteur: LISEZ.

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

Ce n'est ni par esprit de parti, ni par haine, ni par vengeance, que j'ai écrit ces Mémoires, et encore moins pour offrir un aliment à la malignité et au scandale. Tout ce qui doit être honoré dans l'opinion des hommes, je le respecte. Qu'on me lise, et l'on appréciera mes intentions, mes vues, mes sentimens, et par quelle politique j'ai été guidé dans l'exercice des plus hauts emplois; qu'on me lise, et l'on verra si, dans les conseils de la république et de Napoléon, je n'ai pas été constant dans le parti d'opposition aux mesures outrées du gouvernement; qu'on me lise, et on verra si je n'ai pas montré quelque courage dans mes avertissemens et dans mes remontrances; enfin, en me lisant, on se convaincra que tout ce que j'ai écrit je me le devais à moi-même. Le seul moyen de rendre ces Mémoires utiles à ma réputation et à l'histoire de cette grande époque, c'était de ne les appuyer que sur la vérité pure et simple; j'y étais porté par caractère et par conviction; ma position d'ailleurs m'en faisait une loi. N'était-il pas naturel que je trompasse ainsi l'ennui d'un pouvoir déchu?

Sous toutes ses formes, la révolution m'avait accoutumé d'ailleurs à une extrême activité d'esprit et de mémoire; irritée par la solitude, cette activité avait besoin de s'exhaler encore. Or, c'est avec une sorte d'abandon et de délices que j'ai écrit cette première partie de mes souvenirs; je l'ai retouchée, il est vrai, mais je n'y ai rien changé quant au fond, dans les angoisses même de ma dernière infortune. Quel plus grand malheur en effet que d'errer dans le bannissement hors de son pays! France qui me fus si chère, je ne te verrai plus! Hélas! que je paie cher le pouvoir et les grandeurs! Ceux à qui je tendis la main ne me la tendront pas. Je le vois, on voudrait me condamner même au silence de l'avenir. Vain espoir! je saurai tromper l'attente de ceux qui épient la dépouille de mes souvenirs et de mes révélations; de ceux qui se disposent à tendre des pièges à mes enfans. Si mes enfans sont trop jeunes pour se défier de tous les pièges, je les en préserverai en cherchant, hors de la foule de tant d'ingrats, un ami prudent et fidèle: l'espèce humaine n'est point encore assez dépravée pour que mes recherches soient vaines. Que dis-je? cet autre moi-même je l'ai trouvé; c'est à sa fidélité et à sa discrétion que je confie le dépôt de ces Mémoires; je le laisse seul juge, après ma mort, de l'opportunité de leur publication. Il sait ce que je pense à cet égard, et il ne les remettra, j'en suis sûr, qu'à un éditeur honnête homme, choisi hors des coteries de la capitale, hors des intrigues et des spéculations honteuses. Voilà sans aucun doute la seule et meilleure garantie qu'ils resteront à l'abri des interpolations et des suppressions des ennemis de toute vérité et de toute franchise.

C'est dans le même esprit de sincérité que j'en prépare la seconde partie; je ne me dissimule pas qu'il s'agit de traiter une période plus délicate et plus épateuse, à cause des temps, des personnages, et des calamités qu'elle embrasse. Mais la vérité dite sans passion et sans amertume ne perd aucun de ses droits.

MÉMOIRES

DE JOSEPH FOUCHÉ,

DUC D'OTRANTE

L'homme qui, dans des temps de troubles et de révolutions, n'a été redevable des honneurs et du pouvoir dont il a été investi, de sa haute fortune enfin, qu'à sa prudence et à sa capacité; qui, d'abord élu représentant de la nation, a été, au retour de l'ordre, ambassadeur, trois fois ministre, sénateur, duc et l'un des principaux régulateurs de l'État; cet homme se ravalerait si pour repousser des écrits calomnieux, il descendait à l'apologie ou à des réfutations captieuses: il lui faut d'autres armes.

Eh bien! cet homme, c'est moi. Élevé par la révolution, je ne suis tombé des grandeurs que par une révolution contraire que j'avais pressentie et que j'aurais pu conjurer, mais contre laquelle je me trouvai désarmé au moment de la crise.

La rechute m'a exposé sans défense aux clameurs des méchants et aux outrages des ingrats; moi qui long-temps revêtu d'un pouvoir occulte et terrible, ne m'en servis jamais que pour calmer les passions, dissoudre les partis et prévenir les complots; moi qui m'efforçai sans cesse de modérer, d'adoucir le pouvoir, de concilier ou de fondre ensemble les élémens contraires et les intérêts opposés qui divisaient la France.

Nul n'oserait nier que telle a été ma conduite tant que j'exerçai quelque influence dans l'administration et dans les conseils. Qu'ai-je à opposer, dans ma terre d'exil, à de forcenés antagonistes, à cette tourbe qui me déchire après avoir mendié à mes pieds? Leur opposerai-je de froides déclamations, des phrases académiques et alambiquées? Non, certes. Je veux les confondre par des faits et des preuves, par l'exposé véridique de mes travaux, de mes pensées, comme ministre et comme homme d'état; par le récit fidèle des événemens politiques, des incidens bizarres au milieu desquels j'ai tenu le gouvernail dans des temps de violence et de tempête. Voilà le but que je me propose.

Je ne crois pas que la vérité puisse en rien me nuire; et cela serait encore, que je la dirai, le temps de la produire est venu: je la dirai, coûte qui coûte, alors que la tombe recelant ma dépouille mortelle, mon nom sera légué au jugement de l'histoire. Mais il est juste que je puisse comparaître à son tribunal cet écrit à la main.

Et d'abord qu'on ne me rende personnellement responsable ni de la révolution, ni de ses écarts, ni même de sa dictature. Je n'étais rien; je n'avais aucune autorité quand ses premières secousses, bouleversant la France, firent trembler le sol de l'Europe. Qu'est-ce d'ailleurs que la révolution? Il est de fait qu'avant 1789 les présages de la destruction des Empires inquiétaient la monarchie. Les Empires ne sont point exempts de cette loi commune qui assujettit tout sur la terre aux changemens et à la décomposition. En fut-il jamais dont la durée historique ait dépassé un certain nombre de siècles? En fixant à douze ou treize cents ans l'âge des États, c'est aller à la dernière borne de leur longévité. Nous en concluons qu'une monarchie qui avait vu treize siècles sans avoir reçu aucune atteinte mortelle, ne devait pas être loin d'une catastrophe. Que sera-ce si, renaissant de ses cendres et recomposée à neuf, elle a tenu l'Europe sous le joug et dans la terreur de ses armes? Mais alors si la puissance lui échappe, de nouveau on la verra languir et périr. Ne recherchons pas quelles seraient ses nouvelles destinées de transformation. La configuration géographique de la France lui assigne toujours un rôle dans les siècles à venir. La Gaule conquise par les maîtres du Monde ne fut assujettie que trois cents ans. D'autres envahisseurs aujourd'hui forgent dans le nord les fers de l'Europe. La révolution avait élevé la digue qui les eût arrêtés; on la démolit pièce à pièce; elle sera détruite, mais relevée, car le siècle est bien fort: il entraîne les hommes, les partis et les gouvernemens.

Vous qui vous déchaînez contre les prodiges de la révolution; vous qui l'avez tournée sans oser la regarder en face, vous l'avez subie et peut-être la subirez-vous encore.

Qui la provoqua, et d'où l'avons-nous vue surgir? du salon des grands, du cabinet des ministres: elle a été appelée, provoquée par les parlemens et les gens du roi, par de jeunes colonels, par les petites-maîtresses de la cour, par des gens de lettres pensionnés, dont les duchesses s'érigeaient en protectrices et se faisaient les échos.

J'ai vu la nation rougir de la dépravation des hautes classes, de la licence du clergé, des stupides aberrations des ministres, et de l'image de la dissolution révoltante de la

nouvelle Babylone.

N'est-ce pas ceux qu'on regardait comme l'élite de la France, qui, pendant quarante ans, érigèrent le culte de Voltaire et de Rousseau? N'est-ce pas dans les hautes classes que prit faveur cette manie d'indépendance démocratique, transplantée des États-Unis sur le sol de la France? On rêvait la république, et la corruption était au comble dans la monarchie! L'exemple même d'un monarque rigide dans ses mœurs ne put arrêter le torrent.

Au milieu de cette décomposition des classes supérieures, la nation grandissait et mûrissait. A force de s'entendre dire qu'elle devait s'émanciper, elle finit par le croire. L'histoire est là pour attester que la nation fut étrangère aux manœuvres qui préparèrent le bouleversement. On eût pu la faire cheminer avec le siècle; le roi, les esprits sages le voulaient. Mais la corruption et l'avarice des grands, les fautes de la magistrature et de la cour, les bévues du ministère, creusèrent l'abîme. Il était d'ailleurs si facile aux métreurs de mettre en émoi une nation pétulante, inflammable, et qui sort des bornes à la moindre impulsion! Qui mit le feu à la mine? Étaient-ils du tiers-état l'archevêque de Sens, le genevois Necker, Mirabeau, Lafayette, d'Orléans, Adrien Duport, Chauderlos-Laclos, les Staël, les Larochefoucauld, les Beauveau, les Montmorency ^[1], les Noailles, les Lameth, les La Tour-du-Pin, les Lefranc de Pompignan, et tant d'autres moteurs des triomphes de 1789 sur l'autorité royale? Le club breton eût fait long feu sans les conciliabules du Palais-Royal et de Mont-Rouge. Il n'y aurait pas eu de 14 juillet, si, le 12, les généraux et les troupes du roi eussent fait leur devoir. Besenval était une créature de la reine, et Besenval, au moment décisif, en dépit des ordres formels du roi, battit en retraite, au lieu d'avancer sur les émeutes. Le maréchal de Broglie lui-même fut paralysé par son état-major. Ces faits ne sauraient être contredits.

On sait par quels prestiges fut soulevée la multitude. La souveraineté du peuple fut proclamée par la défection de l'armée et de la cour. Est-il surprenant que les factieux et les meneurs aient pu s'emparer de la révolution? L'entraînement des innovations, l'exaltation des idées firent le reste.

Un prince avait mis tout en feu; il pouvait tout maîtriser par un changement dynastique: sa lâcheté fit errer la révolution sans but. Au milieu de cette tourmente, des cœurs généreux, des âmes ardentes et quelques esprits forts crurent de bonne foi qu'on arriverait à une régénération sociale. Ils y travaillèrent, se fiant aux protestations et aux sermens.

Ce fut dans ces dispositions que nous, hommes obscurs du tiers, hommes de la province, fûmes entraînés et séduits par le rêve de la liberté, par l'enivrante fiction de la restauration; de l'État. Nous poursuivions une chimère avec la fièvre du bien public; nous n'avions alors aucune arrière-pensée, point d'ambition, aucunes vues d'intérêt sordide.

Mais bientôt les résistances allumant les passions, l'esprit de parti fit naître les animosités implacables. Tout fut poussé à l'extrême. Il n'y eut plus d'autre mobile que celui de la multitude. Par la même raison que Louis XIV avait dit: «l'État, c'est moi!», le peuple dit: «le souverain, c'est moi, la nation, c'est l'État!»; et la nation s'avança toute seule.

Et ici, remarquons d'abord un fait qui servira de clef aux événemens qui vont suivre; car ces événemens tiennent du prodige. Les dissidens royalistes, les contre-révolutionnaires, faute d'éléments disponibles de guerre civile, se voyant déboutés d'en avoir les honneurs, eurent recours à l'émigration, ressource des faibles. Ne trouvant aucun appui au dedans, ils coururent le chercher au dehors. A l'exemple de ce qu'avaient fait toutes les nations en pareil cas, la nation voulut que les propriétés des émigrés lui servissent de gage sur le motif qu'ils s'étaient armés contre elle, et voulaient armer l'Europe. Mais comment toucher au droit de propriété, fondement de la monarchie, sans saper ses propres bases? Du sequestre, on en vint à la spoliation: dès lors, tout s'éroula; car la mutation des propriétés est synonyme de la subversion de l'ordre établi. Ce n'est pas moi qui ai dit: «Il faut que les propriétés changent!». Ce mot était plus agraire que tout ce qu'avaient pu dire les Gracques, et il ne se trouva point un Scipion Nasica.

Dès lors, la révolution ne fut plus qu'un bouleversement. Il lui manquait la terrible sanction de la guerre; les cabinets de l'Europe lui ouvrirent eux-mêmes le temple de

Janus. Dès le début de cette grande lutte, la révolution, toute jeune, toute vivace, triompha de la vieille politique, d'une coalition pitoyable, des opérations niaises de ses armées et de leur désaccord.

Autre fait qu'il faut aussi consigner, pour en tirer une conséquence grave. La première coalition fut repoussée, battue, humiliée. Supposons qu'elle eût triomphé de la confédération patriotique de la France; que la pointe des Prussiens en Champagne n'eût rencontré aucun obstacle sérieux jusqu'à la capitale, et que la révolution eût été désorganisée dans son propre foyer; admettons cette hypothèse, et la France sans aucun doute eût subi le sort de la Pologne, par une première mutilation, par l'abaissement de son monarque; car tel était alors le thème politique des cabinets et l'esprit de leur diplomatie copartageante. Le *progrès des lumières* n'avait point encore amené la découverte de la combinaison européenne, de l'occupation militaire avec subsides. En préservant la France, les patriotes de 1792 l'ont arrachée non seulement aux griffes de l'étranger, mais encore ils ont travaillé, quoique sans intention, pour l'avenir de la monarchie. Voilà qui est incontestable.

On se récrie contre les écarts de cette révolution arrosée de sang. Pouvait-elle, entourée d'ennemis, exposée à l'invasion, rester calme et modérée? Beaucoup se sont trompés, il y a peu de coupables. Ne cherchons, la cause du 10 août que dans la marche en avant des Autrichiens et des Prussiens. Qu'ils aient marché trop tard, peu importe. On ne touchait point encore au suicide de la France.

Oui, la révolution fut violente dans sa marche, cruelle même; tout cela est historiquement connu, je ne m'y arrêterai pas. Tel n'est pas d'ailleurs l'objet de cet écrit. C'est de moi que je veux parler, on plutôt des événements auxquels j'ai participé comme ministre. Mais il me fallait entrer en matière et caractériser l'époque. Toutefois, que le vulgaire des lecteurs n'aille pas s'imaginer que je retracerai fastidieusement ma vie d'homme privé, de citoyen obscur. Qu'importent d'ailleurs mes premiers pas dans la carrière! Ces minuties peuvent intéresser de faméliques faiseurs de Biographies contemporaines et les badauds qui les lisent; elles ne font rien à l'histoire; c'est jusqu'à elle que je prétends m'élever.

Peu importe que je sois le fils d'un armateur, et qu'on m'ait d'abord destiné à la navigation: ma famille était honorable; peu importe que j'aie été élevé chez les oratoriens, que j'aie été oratorien moi-même, que je me sois voué à l'enseignement, que la révolution m'ait trouvé préfet du collège de Nantes; il en résulte au moins que je n'étais ni un ignorant ni un sot. Il est d'ailleurs de toute fausseté que j'aie jamais été prêtre ni engagé dans les ordres; j'en fais ici la remarque pour qu'on voie qu'il m'était bien permis d'être un esprit fort, un philosophe, sans renier ma profession première. Ce qu'il y a de certain, c'est que je quittai l'Oratoire avant d'exercer aucune fonction publique, et que, sous l'égide des lois, je me mariaï à Nantes dans l'intention d'exercer la profession d'avocat, plus analogue à mes inclinations et à l'état de la société. J'étais d'ailleurs moralement ce qu'était le siècle, avec l'avantage de n'avoir été tel ni par imitation ni par engouement, mais par méditation et par caractère. Avec de pareils principes, comment ne m'honoreraï-je pas d'avoir été nommé par mes concitoyens, sans captation et sans intrigue, représentant du peuple à la Convention nationale?

C'est dans ce défilé que m'attendent mes transfuges d'antichambre. Pas d'exagérations, pas d'excès, pas de crimes, soit en mission, soit à la tribune, dont ils n'affublent ma responsabilité historique, prenant les paroles pour des actions, les discours obligés pour des principes; ne songeant ni au temps, ni aux lieux, ni aux catastrophes; ne tenant compte ni du délire universel, ni de la fièvre républicaine dont vingt millions de Français éprouvaient le redoublement.

Je m'ensevelis d'abord dans le comité d'instruction publique, où je me liai avec Condorcet, et par lui avec Vergniaud. Ici je dois retracer une circonstance qui se rapporte à l'une des crises les plus sérieuses de ma vie. Par un hasard bizarre, j'avais connu Maximilien Robespierre à l'époque où je professais la philosophie dans la ville d'Arras. Je lui avais même prêté de l'argent pour venir s'établir à Paris lorsqu'il fut nommé député à l'Assemblée nationale. Quand nous nous retrouvâmes à la Convention, nous nous vîmes d'abord assez souvent; mais la diversité de nos opinions, et peut-être plus encore de nos caractères, ne tarda pas à nous diviser.

Un jour, à l'issue d'un dîner qui avait eu lieu chez moi, Robespierre se mit à déclamer avec violence contre les Girondins, apostrophant Vergniaud qui était présent. J'aimais Vergniaud, grand orateur et homme simple. Je m'approchai de lui; et

m'avançant vers Robespierre: «Avec une pareille violence, lui dis-je, vous gagnerez sûrement les passions, mais vous n'aurez jamais ni estime ni confiance.» Robespierre piqué se retira, et l'on verra bientôt jusqu'où cet homme atrabilaire poussa contre moi l'animosité.

Pourtant je ne partageais point le système politique du parti de la Gironde, dont Vergniaud passait pour être le chef. Il me semblait que ce système tendait à disjoindre la France, en l'ameutant par zones et par provinces contre Paris. J'apercevais là un grand danger, ne voyant de salut pour l'État que dans l'unité et l'indivisibilité du corps politique. Voilà ce qui m'entraîna dans un parti dont je détestais au fond les excès, et dont les violences marquèrent les progrès de la révolution. Que d'horreurs dans l'ordre de la morale et de la justice! mais nous ne voguions pas dans des mers calmes.

Nous étions en pleine révolution, sans gouvernail, sans gouvernement, dominés par une assemblée unique, sorte de dictature monstrueuse, enfantée par la subversion, et qui offrait tour-à-tour l'image de l'anarchie d'Athènes et du despotisme ottoman.

C'est donc ici un procès purement politique entre la révolution et la contre-révolution. Voudrait-on le juger selon la jurisprudence qui règle les décisions des tribunaux criminels ou de police correctionnelle? La Convention, malgré ses déchirements, ses excès, ses décrets forcenés, ou peut-être à cause même de ses décrets, a sauvé la patrie au-delà de ses limites intégrales. C'est un fait incontestable, et, sous ce rapport, je ne récuse point ma participation à ses travaux. Chacun de ses membres, accusés devant le tribunal de l'histoire, peut se renfermer dans les limites de la défense de Scipion, et répéter avec ce grand homme: «J'ai sauvé la république, montons au Capitole en rendre grâces aux Dieux!»

Il est pourtant un vote qui reste injustifiable, j'avouerai même, sans honte comme sans faiblesse, qu'il me fait connaître le remords. Mais j'en prends à témoin le Dieu de la vérité, c'était bien moins le monarque au fond que j'entendis frapper (il était bon et juste), que le diadème, alors incompatible avec le nouvel ordre de choses. Et puis, le dirai-je, car les révélations excluent les réticences, il me paraissait alors, comme à tant d'autres, que nous ne pourrions inspirer assez d'énergie à la représentation et à la masse du peuple, pour surmonter la crise, qu'en outrant toutes les mesures, qu'en dépassant toutes les bornes, qu'en compromettant toutes les sommités révolutionnaires. Telle fut la raison d'état qui nous parut exiger cet effrayant sacrifice. En politique, l'atrocité aurait-elle aussi parfois son point de vue salutaire?

L'univers aujourd'hui ne nous en demanderait pas compte, si l'arbre de la liberté, poussant des racines profondes, eût résisté à la hache de ceux mêmes qui l'avaient élevé de leurs mains. Que Brutus ait été plus heureux dans la construction du bel édifice qu'il arrosa du sang de ses fils, comme penseur je le conçois: il lui fut plus facile de faire passer les faisceaux de la monarchie dans les mains d'une aristocratie déjà constituée. Les représentans de 1793, en immolant le représentant de la royauté, le père de la monarchie, pour élever une république, n'eurent pas le choix dans les moyens de reconstruction. Le niveau de l'égalité était déjà si violemment établi dans la nation, qu'il fallut léguer l'autorité à une démocratie flottante: elle ne sut travailler que sur un sable mouvant.

A présent que je me suis condamné comme juge et partie, au moins qu'il me soit permis de faire valoir, dans l'exercice de mes fonctions conventionnelles, quelques circonstances atténuantes. Envoyé en mission dans les départemens, forcé de me rapprocher du langage de l'époque, et de payer un tribut à la fatalité des circonstances, je me vis contraint de mettre à exécution la loi contre les suspects. Elle ordonnait l'emprisonnement en masse des prêtres et des nobles. Voici ce que j'écrivis, voici ce que j'osai publier dans une proclamation émanée de moi le 25 août 1793.

«La loi veut que les hommes suspects soient éloignés du commerce social: cette loi est commandée par l'intérêt de l'État; mais prendre pour base de vos opinions des dénonciations vagues, provoquées par des passions viles, ce serait favoriser un arbitraire qui répugne autant à mon cœur qu'à l'équité. Il ne faut pas que le glaive se promène au hasard. La loi commande de sévères punitions, et non des proscriptions aussi immorales que barbares.»

Il y avait alors quelque courage à mitiger autant qu'il pouvait dépendre de soi la rigueur des décrets conventionnels. Je ne fus pas si heureux dans mes missions en commissariat collectif, par la raison que la décision des affaires ne pouvait plus

appartenir à ma seule volonté. Mais on trouvera bien moins, dans le cours de mes missions, d'actions blâmables à relever, que de ces phrases banales dans le langage du temps, et qui, dans des temps plus calmes, inspirent encore une sorte d'effroi: ce langage d'ailleurs était, pour ainsi dire, officiel et consacré. Qu'on ne s'abuse pas non plus sur ma position à cette époque, j'étais le délégué d'une assemblée frénétique, et j'ai prouvé que j'avais éludé ou adouci plusieurs de ses mesures acerbes. Mais, du reste, ces prétendus proconsulats réduisaient le député missionnaire à n'être que l'homme machine, le commissaire ambulante des Comités de salut public et de sûreté générale. Jamais je n'ai été membre de ces Comités de gouvernement; or, je n'ai point tenu pendant la terreur le timon du pouvoir; au contraire, la terreur a réagi sur moi comme on le verra bientôt. Par là on peut juger combien ma responsabilité se trouve restreinte.

Mais dévidons le fil des événemens, il nous conduira, comme le fil d'Ariane, hors du labyrinthe, et nous pourrons alors atteindre le but de ces Mémoires, dont la sphère va s'agrandir.

Nous touchions au paroxysme de la révolution et de la terreur. On ne gouvernait plus qu'avec le fer qui tranchait les têtes. Le soupçon et la défiance rongeaient tous les cœurs; l'effroi planait sur tous. Ceux mêmes qui tenaient dans leurs mains l'arme de la terreur, en étaient menacés. Un seul homme, dans la Convention, semblait jouir d'une popularité inattaquable: c'était l'artésien Robespierre, plein d'astuce et d'orgueil; être envieux, haineux, vindicatif, ne pouvant se désaltérer du sang de ses collègues; et qui, par son aptitude, sa tenue, la suite de ses idées et l'opiniâtreté de son caractère, s'élevait souvent au niveau des circonstances les plus terribles. Usant de sa prépondérance au Comité de salut public, il aspirait ouvertement, non plus à la tyrannie décemvirale, mais au despotisme de la dictature des Marius et des Sylla. Il n'avait plus qu'un pas à faire pour rester le maître absolu de la révolution qu'il nourrissait l'ambitieuse audace de gouverner à son gré; mais il lui fallait encore trente têtes: il les avait marquées dans la Convention. Il savait que je l'avais deviné; aussi avais-je l'honneur d'être inscrit sur ses tablettes à la colonne des morts. J'étais encore en mission quand il m'accusa d'opprimer les patriotes et de transiger avec l'aristocratie. Rappelé à Paris, j'osai le sommer, du haut de la tribune, de motiver son accusation. Il me fit chasser des Jacobins dont il était le grand-prêtre, ce qui, pour moi, équivalait à un arrêt de proscription^[2].

Je ne m'amusai point à disputer ma tête, ni à délibérer longuement dans des réunions clandestines avec ceux de mes collègues menacés comme moi. Il me suffit de leur dire, entr'autres à Legendre, à Tallien, à Dubois de Crancé, à Daunou, à Chénier: «Vous êtes sur la liste! vous êtes sur la liste ainsi que moi, j'en suis sûr!» Tallien, Barras, Bourdon de l'Oise et Dubois de Crancé montrèrent quelque énergie. Tallien luttait pour deux existences dont l'une lui était alors plus chère que la vie: aussi était-il décidé à frapper de son poignard le futur dictateur au sein même de la Convention. Mais quelle chance hasardeuse! La popularité de Robespierre lui eût survécu, et on nous aurait immolé sur sa tombe. Je détournai Tallien d'une entreprise isolée qui eût fait tomber l'homme et maintenir son système. Convaincu qu'il fallait d'autres ressorts, j'allai droit à ceux qui partageaient le gouvernement de la terreur avec Robespierre, et que je savais être envieux ou craintifs de son immense popularité. Je révélai à Collot-d'Herbois, à Carnot, à Billaud de Varennes les desseins du moderne Appius, et je leur fis séparément un tableau si énergique et si vrai du danger de leur position, je les stimulai avec tant d'adresse et de bonheur, que je fis passer dans leur âme plus que de la défiance, le courage de s'opposer désormais à ce que le tyran décimât davantage la Convention. «Comptez les voix, leur dis-je, dans votre comité, et vous verrez qu'il sera réduit, quand vous le voudrez fortement, à l'impuissante minorité d'un Couthon et d'un St.-Just. Refusez-lui le vote, et réduisez-le à l'isolement par votre force d'inertie.» Mais que de ménagemens, de biais à prendre pour ne pas effaroucher la Société des Jacobins, pour ne pas aigrir les séides, les fanatiques de Robespierre! Sûr d'avoir semé, j'eus le courage de le braver, le 20 prairial (8 juin 1794), jour où, animé de la ridicule prétention de reconnaître solennellement l'existence de l'Être suprême, il osa s'en proclamer à la fois l'arbitre et l'intermédiaire, en présence de tout un peuple assemblé aux Tuileries. Tandis qu'il montait les marches de sa tribune aérienne, d'où il devait lancer son manifeste en faveur de Dieu, je lui prédis tout haut (vingt de mes collègues l'entendirent) que sa chute était prochaine. Cinq jours après, en plein Comité, il demanda ma tête et celle de huit de mes amis, se réservant d'en faire abattre plus tard encore une vingtaine au moins.

Quel fut son étonnement et combien il s'irrita de trouver parmi les membres du Comité une opposition invincible à ses desseins sanguinaires contre la représentation nationale! Elle n'a déjà été que trop mutilée, lui dirent-ils, et il est temps d'arrêter une coupe réglée qui finirait par nous atteindre. Voyant la majorité du vote lui échapper, il se retira plein de dépit et de rage, jurant de ne plus mettre les pieds au Comité tant que sa volonté y serait méconnue. Il rappelle aussitôt à lui Saint-Just, qui était aux armées; il rallie Couthon sous sa bannière sanglante, et maîtrisant le tribunal révolutionnaire, il fait encore trembler la Convention et tous ceux, en grand nombre, qui sacrifient à la peur. Sûr à la fois de la société des Jacobins, du commandant de la garde nationale, Henriot, et de tous les comités révolutionnaires de la capitale, il se flatte qu'avec tant d'adhérens il finira par l'emporter. En se tenant ainsi éloigné de l'ancre du pouvoir, il voulait rejeter sur ses adversaires l'exécration générale, les faire regarder comme les auteurs uniques de tant de meurtres, et les livrer à la vengeance d'un peuple qui commençait à murmurer de voir couler tant de sang. Mais, lâche, défiant et timide, il ne sut pas agir, laissant écouler cinq semaines entre cette dissidence clandestine et la crise qui se préparait en silence.

Je l'observais, et le voyant réduit à une faction, je pressai secrètement ses adversaires qui restaient cramponnés au Comité, d'éloigner au moins les compagnies de canoniers de Paris, toutes dévouées à Robespierre et à la Commune, et de révoquer ou de suspendre Henriot. J'obtins la première mesure, grâce à la fermeté de Carnot, qui allégua la nécessité de renforcer les artilleurs aux armées. Quant à la révocation d'Henriot, ce coup de parti parut trop fort; Henriot resta et faillit tout perdre, ou plutôt, l'avouerais-je, ce fut lui qui compromit, le 9 thermidor (27 juillet), la cause de Robespierre, dont il eut un moment le triomphe dans sa main. Qu'attendre aussi d'un ancien laquais ivre et stupide?

Le reste est trop connu pour que je m'y arrête. On sait comment périt Maximilien I^{er}, que certains écrivains voudraient comparer aux Gracques, dont il n'eut ni l'éloquence ni l'élévation. J'avoue que dans l'ivresse de la victoire, je dis à ceux qui lui prêtaient des desseins de dictature: «Vous lui faites bien de l'honneur; il n'avait ni plan ni vues; loin de disposer de l'avenir, il était entraîné, il obéissait à une impulsion qu'il ne pouvait ni suspendre ni diriger.» Mais j'étais alors trop près de l'événement pour être près de l'histoire.

L'écroulement subit du régime affreux qui tenait toute la nation entre la vie et la mort fut sans doute une grande époque d'affranchissement; mais le bien ici bas ne saurait se faire sans mélange. Qu'avons-nous vu après la chute de Robespierre? ce que nous avons vu depuis après une chute bien plus mémorable. Ceux qui s'étaient le plus avilis devant le décemvir ne trouvaient plus, après sa mort, d'expression assez violente pour peindre leur haine.

On eut bientôt à regretter qu'une si heureuse crise n'ait pu être régularisée au profit de la chose publique, au lieu de servir de prétexte pour assouvir la haine et la vengeance des victimes qu'avait froissé le char de la révolution dans sa course. On passa de la terreur à l'anarchie, de l'anarchie aux réactions et aux vengeances. La révolution fut flétrie dans ses principes et dans son but; les patriotes restèrent exposés long-temps à la rage des sicaires organisés en compagnies du Soleil et de Jésus. J'avais échappé aux proscriptions de Robespierre, je ne pus éviter celles des réacteurs. Ils me poursuivirent jusque dans la Convention, dont ils me firent expulser par un décret inique, à force de récriminations et d'accusations mensongères. Je passai presque une année en butte à toutes sortes d'avanies et de persécutions odieuses. C'est surtout alors que j'appris à méditer sur les hommes et sur le caractère des factions. Il fallut attendre (car tout parmi nous est toujours poussé à l'extrême); il fallut attendre que la mesure fût comblée, que les fureurs de la réaction missent en péril la révolution même et la Convention en masse. Alors et seulement alors elle vit l'abîme entr'ouvert sous ses pas. La crise était grave; il s'agissait d'être ou de ne pas être. La Convention arma; la persécution des patriotes eut un terme, et le canon d'une seule journée (13 vendémiaire), fit rentrer dans l'ordre la tourbe des contre-révolutionnaires qui s'étaient imprudemment soulevés sans chefs et sans aucun centre d'action et de mouvement.

Le canon de vendémiaire, dirigé par Bonaparte, m'ayant en quelque sorte rendu la liberté et l'honneur, j'avoue que je m'intéressai davantage à la destinée de ce jeune général, se frayant la route qui devait le conduire bientôt à la plus étonnante renommée des temps modernes.

J'eus pourtant à me débattre encore contre les rigueurs d'un destin qui ne semblait pas devoir fléchir de sitôt et m'être propice. L'établissement du régime directorial à la suite de cette dernière convulsion, ne fut autre chose que l'essai d'un gouvernement multiple, appelé comme régulateur d'une république démocratique de quarante millions d'individus; car le Rhin et les Alpes formaient déjà notre barrière naturelle. Certes, c'était là un essai d'une grande hardiesse, en présence des armées d'une coalition renaissante des gouvernements ennemis ou perturbateurs. La guerre faisait notre force, il est vrai; mais elle était mêlée de revers, et l'on ne démêlait pas trop encore qui des deux systèmes, de l'ancien ou du nouveau, finirait par l'emporter. On semblait tout attendre plutôt de l'habileté des hommes chargés de la conduite des affaires que de la force des choses et de l'effervescence des passions nouvelles: trop de vices se faisaient apercevoir. Notre intérieur n'était pas d'ailleurs facile à mener. Ce n'était pas sans peine que le gouvernement directorial cherchait à se frayer une route sûre entre deux partis actifs et hostiles, celui des démagogues, qui ne voyait dans nos magistrats temporaires que des oligarques bons à remplacer, et celui des royalistes auxiliaires du dehors, qui, dans l'impuissance de frapper fort et juste, entretenait dans les provinces du midi et de l'ouest des ferments de guerre civile.

Toutefois le Directoire, comme tout gouvernement neuf, qui presque toujours a l'avantage d'être doué d'activité et d'énergie, se créa des ressources et réorganisa la victoire aux armées, en même temps qu'il parvint à étouffer la guerre intestine. Mais il s'inquiétait trop, peut-être, des menées des démagogues, et cela parce qu'ils avaient leur foyer dans Paris, sous ses propres yeux, et qu'ils associaient dans leur haine pour tout pouvoir coordonné tous les patriotes mécontents. Ce double écueil, entre lequel on eût pu naviguer pourtant, fit dévier la politique du Directoire. Il délaissa les hommes de la révolution, du rang desquels il était sorti lui-même, favorisant de préférence ces caméléons sans caractère, instrumens du pouvoir tant qu'il est en force, et ses ennemis dès qu'il chancelle. On vit cinq hommes, investis de l'autorité suprême, et qui dans la Convention s'étaient fait remarquer par l'énergie de leurs votes, repousser leurs anciens collègues, caresser les métais et les royalistes, et adopter un système tout-à-fait opposé à la condition de leur existence.

Ainsi, sous le gouvernement de la république dont j'étais un des fondateurs, je fus, si non proscrit, du moins en disgrâce complète, n'obtenant ni emploi, ni considération, ni crédit, et partageant cette inconcevable défaveur, pendant près de trois ans, avec un grand nombre de mes anciens collègues, d'une capacité et d'un patriotisme éprouvés.

Si je me fis jour enfin, ce fut à l'aide d'une circonstance particulière et d'un changement de système amené par la force des choses. Ceci mérite quelques détails.

De tous les membres du Directoire, Barras était le seul qui fut accessible pour ses anciens collègues délaissés; il avait et il méritait la réputation d'une sorte d'obligeance, de franchise et de loyauté méridionales. Il n'était pas fort en politique, mais il avait de la résolution et un certain tact. Le décri exagéré de ses mœurs et de ses principes moraux était précisément ce qui lui attirait une cour qui fourmillait d'intrigants, d'intrigantes et de vampires. Il était alors en rivalité avec Carnot, et ne se soutenait dans l'opinion publique que par l'idée qu'au besoin on le verrait à cheval, bravant, comme au 13 vendémiaire, toute tentative hostile; il tranchait d'ailleurs du prince de la république, allant à la chasse, ayant des meutes dressées, des courtisans et des maîtresses. Je l'avais connu avant et après la crise de Robespierre, et j'avais remarqué alors que mes réflexions et mes pressentimens l'avaient frappé par leur justesse. Je le vis en secret par l'intermédiaire de Lombard-Taradeau, comme lui méridional, l'un de ses commensaux et de ses confidens. C'était dans les premiers embarras du Directoire, alors aux prises avec la faction Babœuf. Je communiquai à Barras mes idées; il m'invita de lui-même à les consigner dans un Mémoire; je le lui remis. La position du Directoire y était considérée politiquement et ses dangers énumérés avec précision. Je caractérisai la faction Babœuf, qui s'était dévoilée à moi, et je fis voir que tout en rêvant la loi agraire, elle avait pour arrière-pensée de s'emparer d'assaut et par surprise du Directoire et du pouvoir, ce qui nous eût ramené à la démagogie par la terreur et le sang. Mon Mémoire fit impression, et on coupa le mal dans sa racine. Barras m'offrit alors une place secondaire que je refusai, ne voulant arriver aux emplois que par la grande route; il m'assura qu'il n'avait point assez de crédit pour m'élever, ses efforts pour vaincre les préventions de ses collègues contre moi ayant été infructueux. Le refroidissement s'en mêla, et tout fut ajourné.

Dans l'intervalle, une occasion se présenta de songer à me rendre indépendant sous

le rapport de la fortune. J'avais sacrifié à la révolution mon état et mon existence, et, par l'effet des préventions les plus injustes, la carrière des emplois m'était fermée. Mes amis me pressèrent de suivre l'exemple de plusieurs de mes anciens collègues qui, se trouvant dans le même cas que moi, obtenaient, par la protection des Directeurs, des intérêts dans les fournitures.

Une compagnie se présenta, je m'y associai, et j'obtins, par le crédit de Barras, une partie des fournitures^[3]. Je commençai ainsi ma fortune à l'exemple de Voltaire et je contribuai à celle de mes associés, qui se distinguèrent par leur exactitude à remplir les clauses de leur marché avec la république. J'y tenais la main moi-même, et dans cette sphère nouvelle je me trouvai dans le cas de rendre plus d'un service à des patriotes délaissés.

Cependant le mal s'aggravait dans l'intérieur. Le Directoire confondait la masse des hommes de la révolution avec les démagogues et les anarchistes; il ne portait pas de coups à ces derniers sans que les autres n'en ressentissent le contre-coup. On laissait à l'opinion publique la plus fausse direction. Les républicains tenaient les rênes de l'État, et ils avaient contre eux les passions et les préventions d'une nation impétueuse et légère qui s'obstinait à ne voir que des terroristes, des hommes de sang dans tous les zéloteurs de la liberté. Le Directoire lui-même, entraîné par le torrent des préventions, ne pouvait suivre la marche prévoyante qui l'eût préservé et affermi. L'opinion publique était faussée et pervertie chaque jour davantage, par des écrivains serviles, par des folliculaires aux gages de l'émigration et de l'étranger, prêchant ouvertement la ruine des institutions nouvelles: leur tâche consistait surtout à avilir les républicains et les chefs de l'État. En se laissant flétrir et déconsidérer, le Directoire, dont les membres étaient divisés par un esprit de rivalité et d'ambition, perdit tous les avantages qu'offre le gouvernement représentatif à ceux qui ont assez d'habileté pour le maîtriser et le conduire. Qu'arriva-t-il? Au moment même où nos armées triomphaient de toutes parts, où, maîtres du cours du Rhin, nous faisons la conquête de l'Italie au nom de la révolution et de la république, l'esprit républicain périssait dans l'intérieur, et l'opération des élections tournait au profit des contre-révolutionnaires et des royalistes. Un grand déchirement devint inévitable dès que la majorité des deux conseils se fut déclarée contre la majorité du Directoire. Il s'était formé une espèce de *triumvirat* composé de Barras, Rewbel et Reveillère-Lepaux, trois hommes au-dessous de leurs fonctions dans une telle crise. Ils s'aperçurent enfin qu'il ne leur restait plus d'autre appui que celui du canon et des baïonnettes. Au risque de mettre en jeu l'ambition des généraux, il fallut faire intervenir les armées, autre danger grave, mais qui, plus éloigné, fut moins prévu.

Ce fut alors qu'on vit Bonaparte, conquérant de la Lombardie et vainqueur de l'Autriche, former dans chacune des divisions de son armée un club, faire délibérer ses soldats, leur signaler les deux Conseils comme des traîtres vendus aux ennemis de la France, et après avoir fait jurer à son armée sur l'autel de la patrie, d'exterminer les *brigands modérés*, envoyer des adresses menaçantes en profusion dans tous les départemens et dans la capitale. Au nord, l'armée ne se borna point à délibérer et à signer des adresses. Hoche, général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse, dirigea sur Paris des armes, des munitions, et fit marcher ses troupes sur les villes voisines. Par des ressorts secrets, ce mouvement fut tout-à-coup suspendu, soit qu'on ne pût encore s'entendre sur les coups à porter aux deux Conseils, soit, ce que j'ai plus de motifs de croire, qu'on voulût ménager au vainqueur de l'Italie une influence plus exclusive dans les affaires. Il est sûr que les intérêts de Bonaparte étaient représentés alors par Barras dans le triumvirat directorial, et que l'or de l'Italie coulait comme un nouveau Pactole au milieu du Luxembourg. Des femmes s'en mêlèrent; elles conduisaient alors toutes les intrigues.

Le 4 septembre (18 fructidor), un mouvement militaire assujettit la capitale, sous la direction d'Augereau, lieutenant de Bonaparte, envoyé tout exprès. De même que dans tous les déchiremens où interviennent les soldats, la toge fléchit devant les armes. On déporte sans forme judiciaire deux directeurs, cinquante-trois députés; un grand nombre d'auteurs et d'imprimeurs de feuilles périodiques qui avaient perverti l'opinion. Les élections de quarante-neuf départemens sont déclarées nulles; les autorités administratives sont suspendues pour être réorganisées dans le sens de la nouvelle révolution.

C'est ainsi que les royalistes furent vaincus et dispersés sans bataille par le seul effet de l'appareil militaire; que les sociétés populaires purent se recomposer; que la

réaction contre les républicains eut un terme; que le titre de républicain et de patriote ne fut plus un motif d'exclusion pour arriver aux emplois et aux honneurs. Quant au Directoire, où Merlin de Douai et François de Neufchâteau vinrent remplacer Carnot et Barthélémy, tous deux compris dans la mesure de déportation, il acquit d'abord une certaine apparence d'énergie et de force; mais au fond ce n'était qu'une force factice incapable de résister aux orages ni aux revers.

Ainsi ce n'était que par la violence qu'on remédiait au mal, exemple d'autant plus dangereux qu'il compromettait l'avenir.

Pendant les préludes du 18 fructidor, journée qui semblait devoir décider du sort de la révolution, je n'étais pas resté oisif. Mes avertissemens au directeur Barras, mes aperçus, mes conversations prophétiques, n'avaient pas peu contribué à donner au triumvirat directorial l'éveil et le stimulant qu'avaient souvent réclamé ses tâtonnemens et ses incertitudes. N'était-il pas naturel qu'un dénouement si favorable aux intérêts de la révolution tournât aussi à l'avantage des hommes qui l'avaient fondée et soutenue par leurs lumières, leur énergie^[4]? Les patriotes n'avaient marché jusqu'alors que sur des ronces, il était temps que l'arbre de la liberté portât des fruits plus doux pour qui devait les cueillir et les savourer; il était temps que les hauts emplois devinssent le dévolu des hommes forts.

Ne dissimulons rien ici: nous nous étions débarrassés des armes de la coalition, du fléau de la guerre civile, et des manœuvres plus dangereuses encore des caméléons de l'intérieur. Or, par notre énergie et la force des choses, nous étions les maîtres de l'État et de toutes les branches du pouvoir. Il ne s'agissait plus que d'une prise de possession entière dans l'échelle des capacités. Quand on a le pouvoir, toute l'habileté consiste à maintenir le régime conservateur. Toute autre théorie à l'issue d'une révolution n'est que niaiserie ou hypocrisie impudente; cette doctrine, on la trouve dans le fond du cœur de ceux mêmes qui n'osent l'avouer. J'énonçai, en homme capable, ces vérités triviales regardées jusqu'alors comme un secret d'état^[5]. On sentit mes raisons; l'application seule embarrassait. L'intrigue fit beaucoup; le mouvement salutaire fit le reste.

Bientôt une douce rosée de secrétariats-généraux, de porte-feuilles, de commissariats, de légations, d'ambassades, d'agences secrètes, de commandemens divisionnaires, vint, comme la manne céleste, désaltérer l'élite de mes anciens collègues, soit dans le civil, soit dans le militaire. Les patriotes si long-temps délaissés furent pourvus. J'étais l'un des premiers en date, et l'on savait ce que je valais. Pourtant je m'obstinai à refuser les faveurs subalternes qui me furent offertes; j'étais décidé à n'accepter qu'une mission brillante qui me lançât tout-à-coup dans la carrière des grandes affaires politiques. J'eus la patience d'attendre; j'attendis même long-temps, mais je n'attendis pas en vain. Barras pour cette fois triompha des préventions de ses collègues, et je fus nommé, au mois de septembre 1798, non sans beaucoup de démarches et de conférences, ambassadeur de la république française près la république cisalpine. On le sait, nous étions redevables aux armes victorieuses de Bonaparte et à sa politique déliée de cette création nouvelle et sympathique. Il avait fallu faire un pont d'or à l'Autriche et lui sacrifier Venise.

Par le traité de paix de Campo-Formio (hameau du Frioul près d'Udine), l'Autriche avait signé la cession des Pays-Bas à la France; et de Milan, Mantoue, Modène, à la république cisalpine; elle s'était réservé la plus grande partie de l'état de Venise, hors les Iles Ioniennes, que la France retint. On voyait bien que ce n'était pour nous qu'une pierre d'attente, et on parlait déjà de révolutionner toute l'Italie pour ne pas s'arrêter en si beau chemin. En attendant, le traité de Campo-Formio servait à consolider la nouvelle république, dont l'étendue ne laissait pas que d'être respectable. Elle était formée de la Lombardie autrichienne, du Modenois, de Massa et Carrara, du Bolonais, du Ferrarais, de la Romagne, du Bergamasque, du Bressan, du Cremasque, et d'autres contrées de l'État de Venise en terre ferme.

Déjà nubile, elle réclamait son émancipation; c'est-à-dire qu'au lieu de gémir sous la dure tutelle du Directoire français, elle demandait à vivre sous la protection et sous l'influence de la grande nation. En effet, c'était moins des serfs qu'il nous fallait que des alliés forts et sincères. Telle était mon opinion; c'était aussi celle du directeur Barras, et du général Brune, alors commandant en chef l'armée d'Italie: de Berne il venait de porter son quartier-général à Milan. Mais un autre directeur, qui menait la politique et la diplomatie à coups de ruades, à la manière des chevaux rétifs d'Alsace,

prétendait tout subjuguier, amis et ennemis, par la force et la rudesse: c'était Rewbel, de Colmar, homme dur et vain; il y voyait de la dignité. Il partageait la prépondérance des grandes affaires avec son collègue Merlin de Douai, jurisconsulte excellent, mais chétif homme d'état; tous deux menaient le Directoire, car Treilhard et Reveillère-Lepaux n'étaient que des acolytes. Si Barras, qui faisait bande à part, l'emportait parfois, c'était par dextérité et par l'idée qu'on en avait; on le croyait homme de cœur toujours prêt à faire un coup de main.

Mais nous n'étions déjà plus dans l'ivresse de la victoire. Mon initiation dans les affaires d'état tient à une époque si grave qu'il convient d'en marquer les traits saillants; c'est d'ailleurs un préliminaire indispensable pour mieux comprendre tout ce qui va suivre. En moins d'un an la paix de Campo-Formio, qui avait tant abusé de crédules, se trouvait déjà sapée dans sa base. Sans nous arrêter, nous avons horriblement usé du droit de la force en Helvétie, à Rome, en Orient. A défaut de rois, nous avons fait la guerre aux pâtres de la Suisse, et nous avons été relancer les mameloucks. Ce fut particulièrement l'expédition d'Égypte qui rouvrit toutes les plaies. Elle eut une singulière origine qu'il est bon de noter ici. Bonaparte avait horreur du gouvernement multiple, et il méprisait le Directoire qu'il appelait les cinq rois à terme. Enivré de gloire à son retour d'Italie, accueilli par l'ivresse française, il médita de s'emparer du gouvernement suprême; mais sa faction n'avait pas encore jeté d'assez profondes racines. Il s'aperçut, et je me sers de ses expressions, que *la poire n'était pas mûre*. De son côté, le Directoire qui le redoutait, trouvait que son généralat nominal de l'expédition d'Angleterre le tenait trop à portée de Paris; lui-même se souciait peu d'aller se briser sur la côte d'Albion. A vrai dire on ne savait trop qu'en faire. Une disgrâce ouverte eût révolté l'opinion publique et l'eût rendu lui-même plus fort.

On était à la recherche d'un expédient lorsque l'ancien évêque d'Autun, si délié, si insinuant, et que venait d'introduire aux affaires étrangères l'intrigante fille de Necker, imagina le brillant ostracisme en Égypte. Il en insinua d'abord l'idée à Rewbel, puis à Merlin, se chargeant de l'adhésion de Barras. Le fond de son plan n'était qu'une vieillerie trouvée dans la poussière des bureaux. On en fit une affaire d'état. L'expédient parut d'autant plus heureux qu'il éloignait tout d'abord l'âpre et audacieux général, en le livrant à des chances hasardeuses. Le conquérant de l'Italie donna d'abord à plein collier et avec ardeur dans l'idée d'une expédition qui, ne pouvant manquer d'ajouter à sa renommée, lui livrait des possessions lointaines; il se flattait déjà d'y gouverner en sultan ou en prophète. Mais bientôt se refroidissant, soit qu'il vît le piège, soit qu'il convoitât toujours le pouvoir suprême, il tergiversa; il eut beau se débattre, susciter obstacles sur obstacles, tous furent levés; et quand il se vit dans l'alternative d'une disgrâce ou de rester à la tête d'une armée qui pouvait révolutionner l'Orient, il ajourna ses desseins sur Paris, et mit à la voile avec l'élite de nos troupes.

L'expédition débuta par une sorte de prodige, l'enlèvement subit de Malte; puis par une catastrophe, la destruction de notre escadre dans les eaux du Nil. La face des affaires changea aussitôt. L'Angleterre à son tour fut dans le délire du triomphe. Conjointement avec la Russie elle devint l'instigatrice d'une nouvelle guerre générale dont le gouvernement des Deux-Siciles fut le promoteur apparent.

Elle fut attisée à Palerme et à Naples par la haine, à Constantinople par la violation du droit de paix, des nations et des gens. Le Turc seul était dans le bon droit.

Tant d'incidens graves coup sur coup firent dans Paris une impression profonde; il semblait que la terre tremblât de nouveau. On fit ouvertement des préparatifs de guerre, et tout prit un aspect hostile et sombre. On avait déjà frappé les riches d'un emprunt forcé et progressif de quatre-vingt millions; on pourvut à faire des levées. De cette époque date la combinaison et l'établissement de la conscription militaire, levier immense emprunté à l'Autriche, perfectionné, proposé aux Conseils par Jourdan, et adopté aussitôt par la mise en activité de deux cent mille conscrits. On renforça les armées d'Italie et d'Allemagne.

Tous les préludes de la guerre se révélèrent à la fois: insurrection dans l'Escaut et dans les Deux-Nèthes, aux portes de Malines et de Bruxelles; troubles dans le Mantouan et à Voghère; le Piémont à la veille d'une subversion; Gênes et Milan déchirés par la rivalité des partis et agités par la fièvre que leur avait inoculée notre révolution.

Ce fut entouré de ces présages sombres que je me mis en route pour ma légation de Milan. J'arrivai au moment même où le général Brune allait opérer, dans le gouvernement de la Cisalpine, sans en altérer l'essence, un changement de personnes dont j'avais la clef. Il était question de faire passer le pouvoir à des hommes plus énergiques et à des mains plus fermes; il s'agissait de commencer l'émancipation de la république cadette pour qu'elle donnât l'impulsion à toute l'Italie. Nous préméditâmes ce coup de main avec l'espoir de forcer à l'adhésion la majorité du Directoire qui siégeait au Luxembourg^[6].

Je me concertai avec Brune; je stimulai les patriotes lombards les plus chauds, et nous décidâmes que le mouvement sera régularisé, qu'il n'y aura ni proscriptions ni violences. Dans la matinée du 20 octobre se développe un appareil militaire; les portes de Milan sont fermées, les directeurs et les députés sont à leur poste. Là, par la seule impulsion de l'opinion, sous l'égide des forces de la France, et par l'effet des insinuations du général en chef, cinquante-deux représentans cisalpins donnent leur démission et sont remplacés par d'autres. En même temps les trois directeurs Adelasio, Luosi et Soprensi, choisis par l'ex-ambassadeur Trouvé et confirmés par le Directoire de France, sont également invités à se démettre, et nous les remplaçons par trois autres directeurs: Brunetti, Sabatti et Sinancini. Le citoyen Porro, patriote lombard plein de zèle et de lumières, est nommé ministre de la police. Cette répétition de notre 18 fructidor, faite à l'eau rose, est confirmée par les assemblées primaires; nous rendons ainsi hommage à la souveraineté du peuple en faisant sanctionner par lui ce qui était fait pour lui. Soprensi l'ex-directeur entraîna vingt-deux députés qui vinrent déposer leurs protestations dans mes mains; ce que je pus alléguer pour les faire fléchir resta sans effet. Il fallut donner l'ordre de faire sortir Soprensi de force de l'appartement qu'il occupait au palais directorial, et recevoir de lui une nouvelle protestation portant qu'il déniait au général en chef le droit qu'il s'arrogeait sur les autorités cisalpines. Là se borna l'opposition.

Toutes les difficultés nous les surmontâmes sans rumeur et nous évitâmes toute espèce de déchirement. On sent bien que les courriers ne restèrent pas immobiles; les déchus et les mécontents eurent recours au Directoire de Paris, auquel ils en appelèrent.

Je rendis compte, de mon côté, des changemens du 20 octobre, en m'étayant de la volonté réfléchie du général en chef, de la justesse de ses vues, de l'exemple de ce qui s'était passé en France au 18 fructidor, et de celui plus récent encore puisé dans la nécessité où s'était trouvé le Directoire de faire casser les élections de plusieurs départemens, afin d'écarter des députés brouillons, inquiets ou dangereux. Je m'élevai ensuite à des considérations plus hautes, invoquant les termes et l'esprit du traité d'alliance entre la république française et la république cisalpine, traité approuvé par le Conseil des anciens le 7 mars précédent. On y trouvait explicitement reconnue la nouvelle république, comme puissance libre et indépendante, aux seules conditions qu'elle prendrait part à toutes nos guerres; qu'elle mettrait sur pied toutes ses forces à la réquisition du Directoire français; qu'elle entretiendrait vingt-cinq mille hommes de nos troupes, en y employant annuellement dix millions, et enfin que tous ses armemens seraient sous le commandement de nos généraux. Je garantissais la stricte et fidèle exécution du traité, en protestant que le gouvernement et la chose nationale trouveraient un gage plus sûr et un appui plus véritable dans l'énergie et la bonne foi des hommes à qui le pouvoir venait d'être confié; enfin, je fis valoir mes instructions qui m'autorisaient à réformer, sans agitation, sans secousses, les vices du nouveau gouvernement cisalpin, la multiplicité excessive et dispendieuse des membres du corps législatif, des administrations départementales, et qui me recommandaient de veiller à ce que la forme du régime républicain ne fût pas onéreuse au peuple. Je parlais de là pour garantir aussi l'existence d'immenses ressources, le Corps législatif de Milan ayant autorisé le Directoire à vendre trente millions de domaines nationaux, parmi lesquels se trouvaient les biens des évêques. La dépêche du général en chef, Brune, coïncidait parfaitement avec la mienne, mais tout fut inutile. L'orgueil et la vanité s'en mêlèrent, ainsi que les plus basses intrigues, et même les insinuations étrangères. Il s'agissait d'ailleurs de la solution d'une des plus hautes questions de politique immédiate, de l'adoption ou du rejet du système de l'unité de l'Italie divisée en républiques, par le prompt renversement des vieux gouvernemens pourris qui s'écroulaient et ne pouvaient plus tenir, système que nous tenions à honneur de faire triompher^[7]. Cette politique tranchante et décisive ne pouvait convenir au ministre cauteux qui exploitait alors nos affaires étrangères^[8]; il employa des moyens

détournés pour faire échouer notre plan, et il réussit. Rewbel et Merlin, dont la vanité fut mise en jeu, se déchaînèrent contre l'opération de Milan; nous n'eûmes pour nous que le vote isolé de Barras, qui fut bientôt neutralisé. Un arrêté pris *ab irato* le 25 octobre, désavoua formellement les changemens opérés par le général Brune. En même temps le Directoire m'écrivit pour me faire connaître sa désapprobation, en me témoignant qu'il verrait avec plaisir rentrer au Directoire et au sénat tous les citoyens que la dernière révolution en avait fait sortir.

J'aurais pu aisément me désintéresser dans cette affaire, à laquelle j'étais censé n'avoir pris aucune part directe, étant arrivé à mon poste à la naissance des préparatifs dont je pouvais, à la rigueur, ne bien connaître ni la source ni l'objet. Telle eût été la conduite d'un homme qui aurait voulu conserver sa légation aux dépens de ses opinions et de son honneur. Je suivis une marche plus franche et plus ferme. Je réclamai vivement contre la désapprobation du Directoire; je fis sentir le danger de rétrograder, le vœu du peuple s'étant d'ailleurs manifesté dans les assemblées primaires, de manière à ne pouvoir plus revenir sur ce qui était fait sans risquer de tomber dans une légèreté, dans une inconséquence blâmables. Je fis sentir aussi combien il serait impolitique de mécontenter les patriotes cisalpins, et de risquer de mettre leur république en feu au moment même où les hostilités, à la veille de commencer contre Naples, ne pouvaient manquer d'être le prélude d'une guerre générale. J'annonçai que trente mille Autrichiens allaient se rassembler sur l'Adige; mais je prêchai dans le désert. Brune, à la réception de l'arrêté du Directoire qui annulait les destitutions faites le 20 octobre, reçut l'injonction de quitter l'armée d'Italie pour aller commander en Hollande. Heureusement il fut remplacé par le brave, modeste et loyal Joubert, bien propre à tout calmer et à tout réparer.

Milan fermentait, et les deux partis rivaux se retrouvaient en présence; l'un plein d'espoir d'être rétabli, l'autre décidé à tenir ferme, quand un nouvel arrêté me parvint, émané du Directoire, le 7 novembre. Il refusait de reconnaître le vœu du peuple, et m'ordonnait de cesser toute relation avec le Directoire cisalpin jusqu'à ce que cette autorité eût été reconstituée telle qu'elle l'était avant le 20 octobre. Le Directoire ordonnait en outre une nouvelle convocation des assemblées primaires. Je fus révolté du mépris des principes républicains sur lesquels étaient basées nos propres institutions. Le système servile et vexatoire avec lequel on prétendait gouverner une république alliée, me parut le comble de l'ineptie. Au milieu des circonstances graves où allait se trouver la péninsule italique, c'était vouloir ravalier les hommes et les réduire à n'être que de pures machines; c'était tout-à-fait contraire d'ailleurs, aux stipulations et à l'esprit du traité d'alliance. Je m'expliquai; je fis plus, je vengeai en quelque sorte la majesté des deux nations, en adressant au Directoire cisalpin le message dont voici les principaux traits:

«C'est en vain, citoyens Directeurs, qu'on cherche à persuader que votre existence politique n'est que fugitive, parce qu'elle a été accompagnée d'un acte justement improuvé et fortement réprimé par mon gouvernement. (Ici il fallait bien un correctif.) Vos concitoyens, en la sanctionnant dans vos assemblées primaires, vous ont donné une puissance morale dont vous devenez responsables devant le peuple cisalpin.

»Prouvez donc avec fierté son indépendance et la vôtre; maintenez avec fermeté les rênes du gouvernement qui vous sont confiées, sans vous embarrasser des perfides suggestions de la calomnie; faites respecter votre autorité par une police vaste et judicieuse; résistez à la malignité des passions en développant un grand caractère, et comprimez toutes les combinaisons de vos ennemis par une inflexible justice.

...Nous voulons toujours donner la paix à la terre; mais si la vanité et la soif du sang font prendre les armes contre votre indépendance... malheur aux traîtres! Les hommes libres fouleront aux pieds leur poussière.

»Citoyens Directeurs! élevez vos âmes avec les événemens; soyez plus grands qu'eux si vous voulez les dominer; n'ayez point d'inquiétude sur l'avenir; la solidité des républiques est dans la nature des choses; la victoire et la liberté couvriront le Monde.

»Réglez l'activité brûlante de vos concitoyens, afin qu'elle soit féconde.... Qu'ils sachent bien que l'énergie n'est pas le délire, et qu'être libre ce n'est pas être indépendant pour faire le mal.»

Mais les âmes, en Italie, étaient peu à la hauteur de ces préceptes. Je cherchai partout une fermeté tempérée par la constance, et je ne trouvai que des cœurs

incertains ou pusillanimes à peu d'exceptions près.

Furieux qu'on prît un tel langage devant le public cisalpin, nos souverains à terme siégeant au Luxembourg expédièrent en toute hâte à Milan le citoyen Rivaud, en qualité de commissaire extraordinaire; il était porteur d'un arrêté qui m'enjoignait de sortir de l'Italie. Je n'en tins aucun compte, persuadé que le Directoire n'avait pas le droit de m'empêcher de vivre en simple particulier à Milan. Une conformité sympathique d'opinions et d'idées avec Joubert, qui venait d'y prendre le commandement à la place de Brune, me portait à y rester pour attendre les événemens qui se préparaient. A peine fûmes-nous, Joubert et moi, en relations et en conférences, que nous nous entendîmes. C'était, sans contredit, le plus intrépide, le plus habile et le plus estimable des lieutenans de Bonaparte; il avait favorisé, depuis la paix de Campo-Formio, la cause populaire en Hollande; il venait en Italie, résolu, malgré la fausse politique du Directoire, de suivre son inclination et de satisfaire au vœu des peuples qui voulaient la liberté. Je l'engageai fortement à ne pas se compromettre pour ma cause et à louvoyer. Le commissaire Rivaud, n'osant rien entreprendre tant que je resterais à Milan, informa de sa position et de l'état des choses ses commettans du Luxembourg, qui, par le plus prochain courrier, envoyèrent des dépêches fulminantes.

Il fallut que l'autorité militaire agît bon gré mal gré. Dans la nuit du 7 au 8 décembre, la garde du Directoire et du Corps législatif cisalpin fut désarmée et remplacée par des troupes françaises. On interdit au peuple l'entrée du lieu d'assemblée du Directoire et des deux Conseils. Un comité secret fut tenu pendant la nuit, et à son issue on expulsa les nouveaux fonctionnaires et on rétablit les anciens. Les scellés furent apposés sur les portes du Cercle constitutionnel, et le commissaire Rivaud ordonna plusieurs arrestations. Moi-même j'eusse été arrêté, garotté, je crois, et ramené de brigade en brigade à Paris, si Joubert ne m'eût averti à temps. Je m'esquivai dans une campagne près de Monza, où je reçus aussitôt copie de la proclamation adressée par le citoyen Rivaud au peuple cisalpin. Dans ce honteux monument d'une politique absurde, on alléguait l'irrégularité et la violence des procédés du 20 novembre, qu'on anathématisait par la raison qu'ils avaient été favorisés par le pouvoir militaire; allégation dérisoire, puisqu'elle condamnait le 18 fructidor, et la dernière et humiliante scène de Milan, ordonnée de Paris sans connaissance de cause. Le perroquet commissaire nous taxait, Brune et moi, en termes énigmatiques, d'être des novateurs et des réformateurs sans caractère et sans mission; enfin il signalait l'exagération de notre patriotisme, qui, disait-il, faisait calomnier le gouvernement populaire.

Tout cela était pitoyable par sa déraison. Averti que j'avais disparu et me croyant caché dans Milan, le Directoire réexpédia un courrier extraordinaire, porteur de l'ordre itératif de me faire sortir d'Italie. «...Si vous aviez connaissance, écrivit immédiatement au Directoire cisalpin le plat Rivaud, que le citoyen Fouché fût sur votre territoire, je vous prie de m'en informer.» Je m'amusai de sa perplexité et des frayeurs des deux Directoires; puis sortant de ma retraite, je pris tranquillement la route des Alpes que je franchis. J'arrivai à Paris dans les premiers jours de janvier 1799. Déjà le crédit et la prépondérance de Rewbel et de Merlin avaient singulièrement déclinés. Dans les deux Conseils on formait des brigues contre eux, et ils commençaient à baisser de ton. Aussi, au lieu de m'appeler à leur barre et de me faire rendre compte de ma conduite, ils se contentèrent d'annoncer dans leur journal officiel que j'étais de retour de ma mission près la république cisalpine. Je me crus assez fort pour leur demander compte moi-même de leurs procédés sauvages à mon égard, exigeant pour mes déplacemens des indemnités que je reçus, mais avec l'instante prière de ne point faire d'esclandre.

J'ai pensé que ces détails sur mon premier naufrage dans ma navigation des hauts emplois feraient connaître et l'état des esprits à cette époque et le terrain sur lequel j'eus d'abord à opérer. J'avais d'ailleurs écrit déjà cet exposé, à la demande de Bonaparte, à la veille de partir pour Marengo; et j'avoue que j'y ai trouvé, en le relisant, des souvenirs dans lesquels je me suis complu.

Je voyais l'autorité directoriale ébranlée, moins par les préludes des revers publics, que par les menées sourdes des factions mécontentes: sans se montrer encore à visage découvert, elles préparaient leurs attaques dans l'ombre.

On se montrait fatigué généralement de l'esprit étroit et tracassier qui animait nos cinq rois à terme; on s'indignait surtout que leur autorité ne se fit connaître que par

des exactions, des injustices et des inepties. En réveillant les passions assoupies, ils provoquèrent les résistances. Quelques conversations expansives avec des hommes influents ou attentifs, et mon propre coup-d'œil suffirent pour me faire juger sainement de l'état des choses.

Tout annonçait de grands événements et une crise prochaine. Les Russes s'avançaient et allaient entrer en lice. On se lassa d'envoyer notes sur notes à l'Autriche pour essayer de les arrêter; et dès la fin de février on donna le signal des batailles sans qu'on fût prêt à faire la guerre. Le Directoire avait provoqué cette seconde coalition tout en se privant lui-même de ses meilleurs généraux. Non seulement Bonaparte était relégué dans les sables de l'Afrique; non seulement Hoche, échappé à l'expédition d'Irlande, avait fini par le poison, mais Pichegru était déporté à Sinnamary, mais Moreau était en disgrâce, mais Bernadotte, retiré de la diplomatie après l'éclat de sa légation de Vienne, venait de se démettre de son commandement de l'armée d'observation; mais encore la destitution de Championnet était prononcée, pour avoir voulu mettre un frein aux rapines des agents du Directoire. Enfin Joubert lui-même, l'intrepide et vertueux Joubert avait reçu sa démission, pour avoir voulu établir en Italie une liberté sage qui eût cimenté les liens qui unissaient deux nations dont les destinées semblaient devoir être communes.

Cette seconde guerre continentale dont la Suisse, l'Italie et l'Égypte n'avaient vu que les préludes, s'ouvrit le 1^{er} de mars; et dès le 21, Jourdan perdit la bataille de Stockach, ce qui le força de repasser précipitamment le Rhin: douloureux présage qui fut bientôt suivi de la rupture du congrès de Rastadt, comédie politique, dont le dernier acte fut un drame horrible. Nous ne fûmes pas plus heureux en Italie qu'en Allemagne: Schoerer, le général de prédilection de Rewbel, perdit sur l'Adige trois batailles, qui nous ravirent en peu de jours, avec les libertés de l'Italie, des conquêtes qui nous avaient coûté trois campagnes laborieuses.

Nous avions jusqu'alors envahi ou tenu ferme: qu'on juge de l'effet que produisit la nouvelle que partout nous battions en retraite! Tout gouvernement qui, en révolution, ne sait faire que des mécontents et ne sait pas vaincre, perd nécessairement le pouvoir: au premier revers, toutes les ambitions reprennent de droit une attitude hostile.

J'assistai à différentes réunions de députés et de généraux mécontents, et je jugeai que les partis n'avaient pas au fond les mêmes intentions, mais qu'ils se réunissaient dans le but commun de renverser le Directoire, pour édifier ensuite chacun à sa manière. Je rectifiai à ce sujet les idées de Barras et je l'engageai à forcer à tout prix l'expulsion de Rewbel, bien sûr que nous aurions ensuite bon marché de Treillard, de Merlin et de Reveillère. On était aigri surtout contre les deux derniers, comme ayant favorisé le système des scissions électorales, imaginées pour écarter des Conseils législatifs les plus ardents républicains. Je savais que Joseph et Lucien, frères de Bonaparte, chargés de soigner les intérêts de son ambition pendant son exil belliqueux, manœuvraient dans le même but. Lucien montrait un patriotisme exalté; il était à la tête d'un parti de mécontents avec Boulay de la Meurthe. De son côté, Joseph faisait beaucoup de dépense et tenait un grand état de maison. Là se réunissaient les députés les plus influents des Conseils, les plus hauts fonctionnaires, les généraux marquans et les femmes les plus fertiles en intrigues.

La coalition formée, Rewbel déconcerté, abandonné par Merlin à qui on le représenta comme un bouc émissaire qu'il fallait sacrifier, se crut trop heureux de marchander son élimination, couverte par le sort, à la condition principale qu'on respecterait sa retraite dans le Conseil des anciens. Mais qui allait le remplacer au Directoire? Merlin et les députés ventrus, ses acolytes, décidèrent qu'ils élèveraient à sa place Duval, de la Seine-Inférieure, homme médiocre et nul, brave homme d'ailleurs, qui occupait alors le ministère de la police, où sa vue était trop courte pour y rien voir. On les laissa faire, et toutes leurs batteries dressées, on travailla efficacement pour Sieyes, ambassadeur à Berlin, dont on vantait depuis dix ans la capacité occulte. Je lui savais réellement quelques idées fortes et positives en révolution; mais je connaissais aussi son caractère défiant et artificieux; je lui croyais d'ailleurs des arrière-pensées peu compatibles avec les bases de nos libertés et de nos institutions. Je n'étais pas pour lui, mais je tenais à la coterie qui se forma tout-à-coup en sa faveur, sans pouvoir deviner par quelle impulsion. On alléguait qu'il importait de mettre à la tête des affaires, au début d'une coalition menaçante, l'homme qui mieux que tout autre connaissait les moyens de maintenir la Prusse dans sa neutralité si productive pour elle; on assurait aussi qu'il s'était montré fin politique, en donnant les

premiers, éveils sur la coalition flagrante.

On en vint à l'élection: je ris encore du désappointement du subtil Merlin et du bon Duval, sa créature, qui, pendant que les Conseils procédaient, ayant établi une ligne télégraphique d'agens depuis l'hôtel de la police jusqu'à la salle législative, chargés de transmettre au bien-heureux candidat le premier avis de son exaltation directoriale, en apprirent qu'une partie du ventre avait fait défection. Ni Merlin, ni Duval ne pouvaient comprendre comment une majorité *assurée* peut se changer tout-à-coup en minorité. Mais nous, qui savions par quel ressort on opère, nous en fîmes des gorges chaudes dans d'excellens dîners où se tamisait la politique.

Merlin vit dans Sieyes un compétiteur dangereux, et dès ce moment, il se renfrogna. Quant au bon homme Duval, bientôt remplacé par Bourguignon, il en devint misantrope. Ces deux médiocres citoyens n'étaient pas plus faits l'un que l'autre pour manier la police^[9].

L'œuvre n'était encore qu'ébauchée. Pour l'accomplir, il se forma deux coalition législatives. Dans l'une figuraient Boulay de la Meurthe, Chénier, Français de Nantes, Chalmel, Texier-Olivier, Berlier, Baudin des Ardennes, Cabanis, Régnier, les frères Bonaparte; dans l'autre on voyait Bertrand du Calvados, Poulain-Grand-pré, Destrem, Garrau, Arena, Salicetti, et d'autres ardents athlètes. Dans toutes deux, qui avaient en dehors leurs auxiliaires, je ménageai à Barras des créatures, et il manœuvra lui-même assez bien. On n'agit d'abord que par des voies souterraines: le temps d'éclater n'était pas encore venu.

A cet égard, nos revers nous servirent merveilleusement; ils étaient inévitables. Cent soixante et dix mille hommes épuisés, fatigués, dégoûtés par vingt défaites, et commandés par des généraux toujours à la veille d'une disgrâce, pouvaient-ils tenir tête à plus de trois cent mille ennemis, secondés en Italie et en Allemagne par les peuples, et portés, soit par l'ardeur de la victoire, soit par le désir de la vengeance, sur les frontières mêmes de la république?

Bientôt le déchaînement fut général contre la majorité du Directoire. «Son autorité, disait-on, ne s'est fait connaître que par des exactions, des injustices et des inepties; au lieu de signaler sa dictature, il n'a fait, depuis le 18 fructidor, qu'abuser de son immense pouvoir; il a creusé le gouffre de nos finances et l'abîme qui menace aujourd'hui d'engloutir la république.»

Ce n'était que dans les Conseils où le Directoire trouvait encore des défenseurs, parmi ses créatures intéressées et ses apologistes maladroits. L'exaspération fut au comble quand Bailleul écrivit dans une brochure qu'il craignait plus les Russes au Corps législatif que les Russes s'approchant des frontières.

Un message concerté, adressé au Directoire pour avoir des renseignemens sur la situation extérieure et intérieure de la république, devint le signal de la bataille. C'était au moment où Sieyes, nouveau Directeur, vendit de s'installer. La réponse du Luxembourg ne venant pas, les Conseils, dans la journée du 18 juin (28 prairial), se déclarent en permanence. De son côté, le Directoire s'y met aussi par représailles; mais déjà hors d'état de parer les coups qu'on va lui porter.

On lui enlève d'abord le droit de restreindre la liberté de la presse. La manifestation de l'opinion n'étant plus comprimée, il n'est plus possible à des légistes de défendre le terrain. Aussi, à peine a-t-on contesté et révoqué la nomination de Treilhard, que Treilhard se retire sans dire mot.

Toutefois Merlin et Reveillère s'obstinaient et prétendaient tenir bon dans le fauteuil directorial. Boulay de la Meurthe et les députés de sa coterie vont au Luxembourg demander impérieusement la démission des deux Directeurs. En même temps Bertrand du Calvados, au nom d'une commission des onze dont Lucien faisait partie, monte à la tribune et trouve moyen d'effrayer les Directeurs par la préface de leur acte d'accusation.

«Je ne vous parlerai pas, s'écrie-t-il, de vos Rapinat, de vos Rivaud, de vos Trouvé, de vos Faypoult, qui, non contents d'exaspérer nos alliés par des concussions de toute nature, ont violé par vos ordres les droits des peuples, ont proscrit les républicains ou les ont despotiquement destitués pour les remplacer par des traîtres!...» Je n'étais pas étranger à cette sortie, où se trouvait une approbation indirecte de ma conduite, et un blâme tacite de celle qu'avait tenue le Directoire à mon égard.

Enfin, le 30 prairial (18 juin), Merlin et Reveillère, sur l'assurance formelle qu'ils ne seraient pas mis en cause, donnèrent leur démission, et Sieyes devint le maître du champ de bataille. A l'instant même, toute la force de la révolution vint se grouper autour de Sieyes et de Barras.

D'accord avec les meneurs des Conseils, ils firent jouer toutes leurs batteries, afin de n'admettre au Luxembourg, pour collègues, en remplacement des Directeurs expulsés, que des hommes tels que Roger-Ducos, Moulins et Gohier, incapables de leur causer d'ombrage par leur capacité, ou la force de leur caractère. Cette combinaison tendait à les rendre maîtres des affaires, Roger-Ducos s'étant associé de vote et d'intérêt avec Sieyes.

Le premier fruit du triomphe des Conseils sur le Directoire fut la nomination de Joubert au commandement de Paris, nomination que Barras obtint de Sieyes, et à laquelle je ne fus pas non plus étranger. Peu de jours après je fus nommé à l'ambassade de Hollande: c'était une sorte de réparation que me devait le nouveau Directoire. J'allai prendre congé de Sieyes; il me dit que jusque-là on avait gouverné au hasard, sans but comme sans principes, et qu'il n'en, serait plus de même à l'avenir; il témoigna de l'inquiétude sur le nouvel essor de l'esprit anarchique avec lequel, disait-il, on ne pourra jamais gouverner. Je répondis qu'il, était temps que cette démocratie sans but et sans règle fit place à l'aristocratie républicaine, ou gouvernement des sages, le seul qui pût s'établir et se consolider. Oui, sans doute, reprit-il, et si cela était possible vous en seriez; mais que nous sommes encore loin du but! Je lui parlai alors de Joubert comme d'un général pur et désintéressé, que j'avais été à portée de bien connaître en Italie, et auquel on pourrait, au besoin, donner sans danger une influence forte: il n'y avait à craindre ni son ambition, ni son épée, qu'il ne tournerait jamais contre la liberté de sa patrie. Sieyes m'ayant écouté, attentivement jusqu'au bout, ne me répondit que par un: *C'est bien!* Je ne pus lire autre chose dans son regard oblique.

On voit que je ne fus pas heureux dans mon intention de le sonder et de provoquer sa confiance. Je savais pourtant qu'il avait eu depuis peu, avec un ami de M. de Talleyrand, qui est devenu sénateur depuis, une conversation très-significative; qu'il lui avait avoué, que la révolution errait sans but en parcourant un cercle vicieux, et qu'on ne trouverait stabilité et sûreté qu'à la faveur d'une autre organisation sociale qui nous présenterait l'équivalent de la révolution de 1688, en Angleterre; ajoutant qu'on voyait là, depuis plus d'un siècle, la liberté et la couronne coucher ensemble sans satiété et sans divorce. On lui avait fait l'objection qu'il n'y avait plus de Guillaume. «Cela est vrai, avait-il répondu, mais il y a dans le nord de l'Allemagne des princes sages, guerriers, philosophes, et qui gouvernent leur petite principauté aussi paternellement que Léopold a gouverné la Toscane.» Voyant qu'il faisait allusion au duc de Brunswick, on lui avait opposé le manifeste de 1792. «Il n'est pas l'auteur de ce maudit manifeste, avait-il repris vivement, et il serait facile d'établir qu'il a conseillé lui-même la retraite de Champagne, se refusant de mettre la France à feu et à sang, et d'agir pour les émigrés. Du reste, nous ne devons pas songer au fils du lâche Égalité, continua Sieyes; non-seulement il n'y a point assez d'étoffe, mais il est certain qu'il s'est réconcilié avec le prétendant: il n'oserait pas faire un pas de lui-même. Parmi nos généraux je n'en vois pas un qui soit capable ou en mesure de se mettre à la tête d'une coalition d'hommes forts pour nous tirer du gâchis où nous sommes, car il ne faut pas se le dissimuler, notre puissance et notre constitution croulent de toutes parts.» Cette conversation n'avait pas besoin de commentaires; je savais aussi que Sieyes avait tenu, sur notre situation intérieure, à peu près le même langage à Barras. Ces lueurs suffirent pour m'éclairer sur son compte et pour fixer mon opinion sur ses arrière-pensées.

Nul doute qu'il n'eût déjà le projet de nous donner un pacte social de sa façon. L'orgueilleux prêtre était tourmenté depuis long-temps par cette ambition de s'ériger en législateur unique. Je partis avec la persuasion qu'il était parvenu à faire goûter ses vues à quelques hommes influents, tels que Daunou, Cabanis, Chénier, Garat, et à la plupart des membres du Conseil des anciens, qui, entraînés depuis, ont dépassé le but qu'on s'était proposé. Tel fut le germe de la révolution qui se prépara bientôt, et sans laquelle la France eût inévitablement succombé dans les convulsions de l'anarchie ou sous les coups répétés de la coalition européenne.

J'eus à peine le temps d'aller toucher barre à la Haye, où je remplaçai Lombard de Langres, sorte d'auteur maniéré, mais d'ailleurs bon homme. Je trouvai cette autre

république cadette divisée dans ses autorités, en hommes forts et en hommes faibles, en aristocrates et en démagogues, comme partout ailleurs. Je m'assurai que le parti orangiste ou anglais n'aurait aucune influence sur les destinées du pays, tant que nos armées seraient en état de protéger la Hollande. Là je retrouvai Brune, qui maintenait nos troupes très-fermes, tout en fermant les yeux sur les opérations d'un commerce illicite, indispensable pour ne pas consommer la ruine du pays. Je le laissai faire; nous ne pouvions manquer d'être d'accord; comme moi il se trouvait assez vengé par le renversement des gouvernans mal habiles qui nous avaient froissés et dépaysés mal à propos.

Cependant rien ne prenait une assiette fixe à Paris; tout y était mobile, et il était à craindre que le triomphe des Conseils sur le pouvoir exécutif ne finît par l'énervier et amener la désorganisation du gouvernement; il était à craindre surtout que les anarchistes, outrant les conséquences de la dernière révolution, ne voulussent tout bouleverser, afin de se saisir d'un pouvoir qu'ils n'étaient pas en état de gérer. Ils comptaient sur Bernadotte, qu'ils avaient porté au ministère de la guerre, et dont l'ambition et le caractère n'étaient pas sympathiques avec les vues de Sieyes et de son parti.

Heureusement que les intérêts du parti de Bonaparte, dirigé par ses deux frères, ayant pour conseil Roederer, Boulay de la Meurthe et Régnier, se trouvaient d'accord sous le point de vue de la nécessité d'arrêter l'essor du mouvement législatif. Lucien se chargea des discours de tribune. En offrant quelques points d'arrêt pour l'avenir, il groupa autour de son parti les anciens Directeurs et leurs affidés, qui redoutaient d'être mis en cause. Le danger était pressant; le parti exagéré demandait l'acte d'accusation des ex-Directeurs, mesure qui pouvait atteindre ou dévoiler toutes les malversations. Aussi, vit-on naître aussitôt une forte opposition dans une partie des députés mêmes qui avaient concouru à renverser la majorité du Directoire, mais seulement pour changer le système de gouvernement et s'en emparer. Ils alléguèrent en faveur des accusés qu'on pouvait se tromper en politique, adopter de faux systèmes et ne pas obtenir de succès, se laisser même aller à l'ivresse d'un grand pouvoir, et en cela être plus malheureux que coupables; ils invoquaient surtout la promesse ou plutôt l'assurance morale donnée et reçue qu'il ne serait fait contre eux aucune poursuite s'ils en venaient à une démission volontaire; on rappelait enfin que plus d'une fois les Conseils avaient sanctionné par leurs applaudissemens l'expédition d'Égypte et la déclaration de guerre contre les Suisses, objets de tant de déclamations. Ce procès, d'ailleurs, eût entraîné trop de révélations, ce que Barras voulait éviter; d'un autre côté, il aurait eu des conséquences nuisibles au pouvoir en lui-même, ce que Sieyes jugea impolitique. On traîna les discussions en longueur afin de fatiguer l'attention publique jusqu'à ce que d'autres incidens et la marche des événemens fissent diversion^[10].

Mais comment arrêter à la fois les écarts de la presse qui commençait à dégénérer en licence, et la contagion des sociétés populaires dont on avait rouvert partout les foyers malfaisans? Sieyes, à la tête de sa phalange, composée d'une quarantaine de philosophes, de métaphysiciens, de députés sans autre énergie que celle que donne l'appât des intérêts matériels, pouvait-il se flatter de terrasser l'anarchie et de régulariser un ordre social sans bases? Sa coalition avec Barras était précaire; il n'était sûr, au Directoire, que de Roger-Ducos; à l'égard de Moulins et de Gohier, il n'avait d'autre garantie que leur extrême bonne foi et leurs vues bornées en politique. Ces hommes nuls pouvaient en un jour de crise devenir les instrumens d'une faction entreprenante. L'ascendant que Sieyes exerçait au Directoire pouvait s'émousser ou tourner contre lui par la défiance.

Mais quand il vit qu'en effet il y avait moyen de s'appuyer sur Joubert, revêtu du commandement de Paris, circonvenu avec habileté, et dont on allait captiver les penchans par un mariage où il se laisserait doucement entraîner, Sieyes résolut d'en faire le pivot de sa coalition réformatrice. En conséquence, le commandement en chef de l'armée d'Italie lui fut dévolu dans l'espoir qu'il ramènerait la victoire sous nos drapeaux, et acquerrait ainsi le complément de renommée nécessaire pour la magie de son rôle.

Ceci posé, Sieyes s'aperçut que les ressorts d'une police ferme et habile lui manquaient. La police, telle qu'elle était organisée, penchait naturellement pour le parti populaire, qui avait introduit dans son sein quelques-uns de ses coryphées et de ses meneurs. L'honnête Bourguignon, alors ministre, devait son élévation à Gohier; il

était tout-à-fait au-dessous d'un tel ministère, hérissé de difficultés. On le sentit; et au moment même où je venais de rédiger pour Barras un mémoire sur la situation de l'intérieur, et où je traitais en grand la question de la police générale, Barras s'unit à Sieyes pour révoquer Bourguignon; puis à Gohier et à Moulins pour écarter Alquier, candidat de Sieyes, et pour m'appeler au ministère. J'échangeai volontiers mon ambassade pour le ministère de la police, quoique le sol où j'allais camper me parût mouvant. Je me hâtai de me rendre à mon poste, et le 1^{er} août je fus installé.

La couronne n'avait succombé en 1789, que par la nullité de la haute police, ceux qui en étaient dépositaires alors n'ayant pas su pénétrer les complots qui menaçaient la maison royale. Tout gouvernement a besoin pour premier garant de sa sûreté d'une police vigilante, dont les chefs soient fermes et éclairés. La tâche de la haute police est immense, soit qu'elle ait à opérer dans les combinaisons d'un gouvernement représentatif, incompatible avec l'arbitraire, et laissant aux factieux des armes légales pour conspirer, soit qu'elle agisse au profit d'un gouvernement plus concentré, aristocratique, directorial ou despotique. La tâche est alors encore plus difficile, car rien ne transpire au dehors: c'est dans l'obscurité et le mystère qu'il faut aller découvrir des traces qui ne se montrent qu'à des regards investigateurs et pénétrants. Je me trouvai dans le premier cas, avec la double mission d'éclairer et de dissoudre les coalitions et les oppositions légales contre le pouvoir établi, de même que les complots ténébreux des royalistes et des agens de l'étranger. Ici le danger était bien moins immédiat.

Je m'élevai par la pensée au-dessus de mes fonctions, et je ne m'en épouvantai pas. En deux heures, je fus au fait de mes attributions administratives; mais je n'eus garde de me fatiguer à considérer le ministère qui m'était confié sous le point de vue réglementaire. Dans la situation des choses, je sentis que tout le nerf, toute l'habileté d'un ministre, homme d'état, devait s'absorber dans la haute police, le reste pouvant être livré sans inconvénient à des chefs de bureau. Je ne m'étudiai donc qu'à saisir d'une main sûre tous les ressorts de la police secrète et tous les élémens qui la constituent. J'exigeai d'abord que, sous ces rapports essentiels, la police locale de Paris, appelée Bureau central (la préfecture n'existait pas encore), fût entièrement subordonnée à mon ministère. Ressorts, élémens, ressources, je trouvai tout dans un délabrement et une confusion déplorable. La caisse était vide; et sans argent, point de police. J'eus bientôt de l'argent dans ma caisse, en rendant le vice, inhérent à toute grande ville, tributaire de la sûreté de l'État. J'arrêtai d'abord autour de moi la tendance insubordonnée dans laquelle se complaisaient certains chefs de bureau appartenant aux factions actives; mais je jugeai qu'il ne fallait ni brusquer les réformes, ni hâter les améliorations de détail. Je me bornai seulement à concentrer la haute police dans mon cabinet, à l'aide d'un secrétaire intime et fidèle. Je sentis que seul je devais être juge de l'état politique intérieur, et qu'il ne fallait considérer les observateurs et agens secrets que comme des indicateurs et des instrumens souvent douteux; je sentis, en un mot, que ce n'était ni avec des écritures, ni avec des rapports qu'on faisait la haute police; qu'il y avait des moyens plus efficaces; par exemple, que le ministre lui-même devait se mettre en contact avec les hommes marquans ou influens de toutes les opinions, de toutes les doctrines, de toutes les classes supérieures de la société. Ce système m'a toujours réussi, et j'ai mieux connu la France occulte par des communications orales et confidentielles, et par des conversations expansives, que par le fatras d'écriture qui m'est passé sous les yeux. Aussi, rien d'essentiel à la sûreté de l'État ne m'est jamais échappé: on en verra la preuve plus tard.

Ces préliminaires arrêtés, je me rendis compte de l'état politique de l'intérieur, sorte d'examen déjà tout préparé dans mon esprit. J'avais scruté tous les vices et sondé toutes les plaies du pacte social de l'an III qui nous régissait; et, de très-bonne foi, je le regardais comme inexécutable constitutionnellement. Les deux atteintes qui lui avaient été portées au 18 fructidor et au 30 prairial, dans un sens contraire, changeaient l'assertion en fait positif. Du régime purement constitutionnel, on était passé à la dictature de cinq hommes: elle n'avait pas réussi. Maintenant que le pouvoir exécutif venait d'être mutilé et affaibli dans son essence, tout indiquait que du despotisme multiple, nous passerions dans la tourmente populaire, si une forte digue ne s'élevait à propos.

Je savais d'ailleurs que l'homme devenu le plus influent, Sieyes, avait dès l'origine regardé comme absurde cet établissement politique, et qu'il avait même refusé d'en prendre le timon. S'il venait de surmonter sa répugnance, c'est que le temps d'y

substituer une organisation plus raisonnable lui semblait arrivé: il lui avait bien fallu s'approcher du corps de la place pour en démolir les bastions. Je m'en ouvris à Barras, qui, tout autant que moi, se défiait de la marche tortueuse de Sieyes. Mais il avait avec lui des engagements, et d'ailleurs il redoutait pour son compte les exagérations et les empiétemens du parti populaire. Ce parti le ménageait, mais seulement par des vues politiques et dans l'espoir de s'opposer à Sieyes qui se dévoilait. Barras passait, aux yeux des républicains ardents, pour un gouvernant usé et taré avec lequel il était impossible de préserver la chose publique. Il se trouvait pressé, d'un côté, par la société du *Manège*, qui, prenant le ton et l'allure des jacobins, déclamait contre les dilapidateurs et les voleurs; et de l'autre, par Sieyes, qui, usant d'un certain crédit, avait une arrière-pensée qu'il ne confiait pas toute entière à Barras.

Nul doute que Sieyes n'eût déjà une constitution toute prête et de sa façon, pour resserrer et centraliser le pouvoir selon que les événemens se développeraient; sa coalition était toute formée et il se croyait assuré de la coopération de Joubert. Une lettre de ce général me le laissait entrevoir; il nourrissait la noble espérance de revenir fort de l'ascendant de la victoire pour tout concilier. On avait entendu dire à Sieyes: »on ne peut rien fonder avec des brouillons et des bavards: il nous faut deux choses, une tête et une épée.» J'espérais bien que l'épée sur laquelle il comptait ne se mettrait pas tout-à-fait à sa discrétion.

Si sa position était délicate, louvoyant avec Barras, ne pouvant s'appuyer ni sur Gohier ni sur Moullins qui tenaient à l'ordre établi, toutefois il pouvait compter sur ses collègues dans l'adhésion des mesures nécessaires pour s'opposer à de nouveaux empiétemens législatifs et aux tentatives des anarchistes. Sieyes avait dans le Conseil des anciens une phalange organisée. Il fallut s'assurer de la majorité numérique du Conseil des jeunes ou des cinq cents, où le parti ardent et passionné avait son quartier-général. L'union des directoriaux et des politiques suffit pour le tenir en échec. Sûr de la majorité, le Directoire résolut d'essayer ses forces.

Dans cet état de choses, et comme ministre de la police, je n'eus plus qu'à manœuvrer avec dextérité et promptitude sur cette ligue d'opération. Il fallait d'abord rendre impossible toute coalition dangereuse contre la magistrature exécutive. Je pris sur moi d'arrêter la licence et le débordement des journaux, et la marche audacieuse des sociétés politiques qu'on voyait renaître de leurs cendres. Telle fut la première proposition que je fis au Directoire, en plein conseil, à la suite d'un rapport motivé pour lequel Barras s'était concerté avec Sieyes. J'eus carte blanche; je résolus de vaincre d'abord les clubs.

Je préluai par une espèce de proclamation ou de circulaire où je déclarai que je venais de prendre l'engagement de veiller pour tous et sur tous, afin de rétablir la tranquillité intérieure et mettre un terme aux *massacres*. Cette dernière assurance et le mot qui la terminait déplurent aux démagogues qui s'étaient flattés de me trouver complaisant. Ce fut bien pis quand, le 18 thermidor (5 août), quatre jours après mon installation, le Directoire transmit au Conseil des anciens, qui le renvoya au Conseil des cinq cents, mon rapport sur les sociétés politiques. C'était mon travail ostensible. Là, prenant certains ménagemens d'expressions pour ne pas trop effaroucher la susceptibilité républicaine, je commençai par établir la nécessité de protéger les discussions intérieures des clubs, en les contenant au dehors par toute la puissance de la république; puis, ajoutant que les premiers pas de ces sociétés avaient été des atteintes à la constitution, je conclus en sollicitant des mesures qui les fissent rentrer dans la ligne constitutionnelle.

La sensation que fit la communication de ce rapport fut très-marquée dans la salle. Deux députés (que je crois être Delbrel et Clemanceau), considérèrent ce mode de transmission de la part du Conseil des anciens comme une initiative qui blessait la constitution. Le député Grandmaison, après avoir donné à mon rapport les épithètes de faux et de calomnieux, dit que c'était le signal d'une réaction nouvelle contre les soutiens les plus ardents de la république. Il y eut ensuite une discussion très-animée sur la question de savoir si l'on ordonnerait l'impression du rapport, discussion qui amena une vive sortie de la part de Briot et de Garrau, qui demandèrent l'appel nominal: il n'eut pas lieu, et l'impression ne fut point ordonnée. Ainsi, à vrai dire, la victoire ne resta, dans cette première escarmouche, à aucun parti; mais j'éprouvai un désavantage; aucune voix ne s'était élevée en ma faveur, ce qui me fit voir combien, en révolution, il y a peu de fond à faire sur des esprits froids et calculateurs, quel que soit le stimulant dont on se serve pour les amorcer. Ils vous donnent ensuite de bonnes

raisons pour justifier leur silence; mais la seule vraie c'est la peur de se compromettre. Le même jour on m'attaqua avec bien plus de violence encore à la société du *Manège*.

Je ne fus ni déconcerté ni effrayé par ce début peu encourageant. Faiblir, c'eût été me perdre et trahir la fortune dans la carrière qu'elle m'ouvrait. Je résolus de manœuvrer avec adresse au milieu même des passions qui s'allumaient et des intérêts qui se croisaient sans ménagemens. Sieyes voyant qu'on tergiversait au Directoire, que Barras n'allait pas encore assez vite à son gré, fit fermer la salle du *Manège* par la commission des inspecteurs de la salle des anciens, qui siégeaient aux Tuileries. Ce coup d'autorité fit sensation. Je crus Sieyes bien sûr de son fait, et bien fort surtout quand, à la commémoration du 10 août qui eut lieu au Champ-de-Mars avec pompe, il fit dans son discours d'apparat, comme président, les plus violentes sorties contre les jacobins, déclarant que le Directoire connaissait tous les ennemis qui conspiraient contre la république, qu'il les combattait tous sans faiblesse comme sans relâche, non pas en balançant les uns par les autres, mais en les comprimant tous également. Comme si à l'instant même on eût voulu le punir d'avoir lancé ses foudres oratoires, on entendit, ou l'on crut entendre, au moment où les salves terminaient la cérémonie, deux ou trois balles siffler autour de Sieyes et de Barras, et puis quelques vociférations. De retour au Directoire, où je les suivis de près, je les trouvai l'un et l'autre animés et courroucés au dernier point. Je dis que s'il y avait eu réellement complot, l'exécution ne pouvait en avoir été tramée que par des instigateurs militaires; et craignant d'être devenu moi-même suspect à Sieyes, qui n'aurait pas manqué d'exiger que je fusse sacrifié, je lui insinuai, dans un billet au crayon, qu'il fallait écarter le général Marbot, commandant de Paris. Il était notoire que ce général se montrait tout-à-fait dévoué au parti des républicains exaltés et opposés à la politique de Sieyes. Sur la proposition de ce dernier, on prit, dans la soirée même, sans l'avis de Bernadotte, alors ministre de la guerre, et sans lui en faire part, un arrêté portant que Marbot serait employé dans son grade à l'armée active. Le commandement de Paris fut déferé au général Lefèvre, illustre sergent, dont l'ambition se bornait à n'être que l'instrument de la majorité du Directoire.

La diatribe de Sieyes, au Champ-de-Mars, et les *houra* contre les jacobins, furent considérés, par une moitié du Conseil des cinq cents, comme un appel à la contre-révolution; les passions fermentèrent de plus en plus, et le Directoire lui-même se divisa et s'aigrit. Barras ne savait trop s'il devait se rapprocher de Gohier et de Moulins, ce qui eût isolé Sieyes. Ses incertitudes ne pouvaient m'échapper; je sentis qu'il n'était pas temps encore de s'arrêter, et je le lui dis franchement. Trois jours après la harangue de Sieyes, je pris sur moi de faire procéder à la fermeture de la salle des jacobins de la rue du Bac. J'avais mes vues^[11]. Un message du Directoire annonça que la violation des formes constitutionnelles, par cette société réunie, l'avait déterminé à en ordonner la clôture.

Ce coup hardi acheva d'irriter une faction ardente qui n'éprouvait plus que des échecs, soit dans le gouvernement, soit dans les Conseils. Il fallut montrer aussi qu'on savait agir au besoin contre les royalistes, qui dans l'Ouest recommençaient à remuer, et qui venaient de faire une levée de boucliers intempestive dans la Haute-Garonne. Sur mon rapport, le Directoire demanda et obtint, par un message, l'autorisation de faire pendant un mois des visites domiciliaires pour découvrir les émigrés, les embaucheurs, les égorgeurs et les brigands^[12]. Il suffit de quelques mesures militaires pour étouffer, dans la Haute-Garonne, cette insurrection mal conçue et mal menée.

Quant aux brigandages exercés de nouveau par les chouans, en Bretagne et dans la Vendée, comme c'était un mal invétéré provenant d'un vaste plan, le remède n'était pas si facile dans son application. La loi des otages, qui prescrivait des mesures contre les parens d'émigrés et les nobles, au lieu de calmer les troubles à leur naissance, ne faisait que les envenimer. Cette loi, qui ne rappelait que trop le régime de la terreur, me parut odieuse et très-propre à nous susciter encore plus d'ennemis. Je me contentai d'en paralyser l'exécution autant que cela pouvait dépendre de moi, et sans que ma répugnance effarouchât trop le Directoire et les autorités départementales. Je voyais bien que ces troubles tenaient à une des plaies de l'État que le cabinet de Londres s'efforçait d'élargir. J'envoyai dans les départemens de l'Ouest des émissaires intelligens pour me mettre au fait de l'état des choses; puis je m'assurai d'un certain nombre d'agens royalistes qui, tombés en notre pouvoir dans les différens départemens agités, avaient à craindre ou la condamnation à mort, ou la déportation, ou un emprisonnement indéfini. La plupart avaient fait offre de servir le

gouvernement; je leur fis ménager des moyens d'évasion pour qu'ils ne fussent pas suspects à leur propre parti, dont ils allèrent grossir les bandes. Ils rendirent presque tous des services utiles, et je puis dire même que par eux et par les données qu'ils me fournirent, j'arrivai plus tard à en finir avec la guerre civile^[13].

Les plus grands obstacles sortaient de notre sein; ils étaient suscités par la dissidence des hommes de la révolution, qui se divisaient en exploiters du pouvoir et en aspirans aux places. Ceux-ci, impatients, irrités, devenaient de plus en plus exigeants et hostiles. Comment se flatter de gouverner et de réformer l'État avec la licence de la presse? Elle était au comble. «Le Directoire, à la royauté près, disait le *Journal des hommes libres*, a sanctionné ostensiblement le massacre des républicains par le discours de son président sur le 10 août, et par son message sur la clôture des sociétés politiques.»

A mon arrivée au Luxembourg, je trouvai, comme je m'y attendais, Sieyes et ses collègues exaspérés contre les journaux; je provoquai aussitôt un message pour demander aux Conseils des mesures répressives applicables aux journalistes contre-révolutionnaires et aux libellistes. On dressait le message, quand arriva la première nouvelle de la perte de la bataille de Novi et de la mort de Joubert. Le Directoire en fut altéré et découragé. Navré moi-même, je fis sentir pourtant qu'il ne fallait pas laisser flotter les rênes, mais il n'y eut pas moyen de rien décider ce jour-là. Dans les circonstances où nous nous trouvions, la perte de la bataille était un désastre, la mort de Joubert une calamité. Il était parti avec l'ordre formel de livrer bataille aux Russes. Malheureusement, le retard d'un mois, occasionné par son mariage avec M^{lle} de Montholon, avait donné à l'ennemi le temps de se renforcer et d'opposer à notre armée des masses plus formidables. La mort de Joubert, renversé par les premiers coups de fusil, et qui avec raison a été appelée suspecte, n'a jamais été clairement expliquée. J'ai questionné des témoins oculaires de l'événement, qui semblaient persuadés que la balle meurtrière était partie d'une mince *cassine* (maisonnette de campagne), par quelqu'un d'aposté, la mousqueterie de l'ennemi n'étant point à portée du groupe d'état-major au milieu duquel était Joubert, quand il vint encourager l'avant-garde qui pliait. On a été jusqu'à dire que le coup était parti d'un chasseur corse de nos troupes légères. Mais n'essayons pas de percer un mystère affreux, par des conjectures ou par des faits trop peu éclaircis. *Je vous laisse Joubert!* avait dit, en partant pour l'Égypte, Bonaparte. Ajoutons que sa valeur était relevée par la simplicité de ses mœurs, par son désintéressement, et qu'on trouvait chez lui la justesse du coup-d'œil unie à la rapidité de l'exécution, une tête froide avec une âme ardente» Et ce guerrier venait de nous être enlevé peut-être par la combinaison d'un crime profond, au moment où il aurait pu relever et sauver la patrie!...

La marche de la politique du gouvernement en fut suspendue pendant près de quinze jours; il fallait pourtant ne pas périr. Je stimulai Barras; et bien sûr que Sieyes méditait un coup d'état, dont il fallait s'emparer, sur mes excitations, tous deux, réunis à Roger-Ducos, ils résolurent de reprendre leurs plans en sous-œuvre: enfin, je pus agir. Décidé à refréner la licence de la presse, j'en vins à un acte décisif; je supprimai d'un seul coup onze journaux des plus accrédités parmi les jacobins et les royalistes; je fis saisir leurs presses et arrêter même les auteurs, que j'accusai de semer la division parmi les citoyens, de l'établir à force de la supposer, de déchirer toutes les réputations, de calomnier toutes les intentions, de ranimer toutes les factions, de réchauffer toutes les haines....^[14]

Par son message, le Directoire se bornait à prévenir les Conseils que la licence de plusieurs journalistes l'avait déterminé à les faire traduire devant les tribunaux et à mettre les scellés sur leurs presses. A la lecture de mon rapport, des murmures se firent entendre; l'agitation régna dans la salle. Le député Briot déclara qu'il se préparait un *coup d'état*; et après m'avoir personnellement attaqué, il demanda la suppression du ministère de la police. Le lendemain, le Directoire fit insérer dans le *Rédacteur* et dans le *Moniteur* l'éloge de mon administration.

Nous avons repris nos plans: on s'était assuré de Moreau, républicain au fond de l'âme, mais détestant l'anarchie. A la vérité, il était faible en politique, et nous ne trouvions pas un grand fonds de sécurité dans sa coopération. Insouciant et facile à effaroucher, il fallait d'ailleurs le stimuler sans cesse. Mais le choix n'était plus à notre disposition; car, parmi les généraux alors en crédit, il n'y en avait pas un seul sur qui l'on pût compter.

Chaque jour l'horizon politique devenait plus sombre. Nous venions de perdre l'Italie, et nous étions menacés de perdre la Hollande et la Belgique: une expédition anglo-russe avait débarqué le 27 août dans la Nord-Hollande. C'est dans les revers que le parti exagéré puisait de nouvelles forces. Ses conciliabules devinrent plus fréquents et plus actifs; il se donna pour chefs Jourdain et Augereau, qui siégeaient aux Cinq-cents, et dans le conseil, Bernadotte, qui tenait le porte-feuille de la guerre. Près de deux cents députés étaient recrutés dans le même parti; c'était la minorité, mais une minorité effrayante; elle avait d'ailleurs pour racines au Directoire les Directeurs Moulins et Gohier, au moment où Barras, affectant de tenir une sorte de balance, se croyait, par là même, l'arbitre des affaires. S'il ne se détachait pas de Sieyes, c'était uniquement dans la crainte qu'un mouvement trop violent ne l'entraînât hors du pouvoir. J'avais soin de l'entretenir dans ces dispositions, bien moins pour me maintenir, que par amour pour mon pays^[15]: un déchirement en faveur du parti populaire nous eût perdus alors.

La proposition de déclarer la patrie en danger, émanée de Jourdan, fut le signal d'un grand effort de la part de nos adversaires. J'en avais été averti la veille. Aussi toute notre majorité, recrutée, non sans peine, à la suite d'une réunion chez le député Frégeville, vint à son poste, décidée à tenir ferme. On déroula d'abord le tableau des dangers dont nous étions environnés, «L'Italie sous le joug, les barbares du Nord aux portes de la France, la Hollande envahie, les flottes livrées par trahison, l'Helvétie ravagée, des bandes de royalistes se livrant à tous les excès dans un grand nombre de départemens, les républicains proscrits sous le nom de *terroristes* et de *jacobins*.» Tels furent les principaux traits du tableau rembruni que fit Jourdan de notre situation politique. «Encore un revers sur nos frontières, s'écria-t-il, et le toscin de la royauté sonnera sur toute la surface du sol français, comme celui de la liberté sonna le 14 juillet!...»

Après avoir conjuré le Directoire, du haut de la tribune législative, d'éloigner les amis tièdes de la république, dans une crise où l'énergie seule pouvait sauver la France, il termina par un projet tendant à déclarer la patrie en danger. L'adoption de cette proposition eût précipité le mouvement que nous voulions arrêter ou du moins régulariser. Elle excita les plus violents débats. Le parti avait le projet de l'enlever de haute lutte; mais, soit pudeur, soit faiblesse, il consentit à renvoyer la discussion au lendemain; ce qui nous donna de la marge.

J'étais informé que les patriotes les plus chauds sollicitaient vivement Bernadotte de monter à cheval et de se déclarer pour eux à la faveur d'un tumulte à la fois civil et militaire. Déjà, malgré les entraves et les empêchemens de la police, l'appel était fait aux anciens et aux nouveaux jacobins, aux anciens et aux nouveaux terroristes. Barras et moi nous nous chargeâmes de détourner Bernadotte d'un coup de main qui l'eût amené à être le Marius de la France; ce rôle n'était ni dans son caractère ni dans ses mœurs. Sans doute l'ambition le dévorait; mais c'était une ambition utile et noble; et il aimait réellement la liberté. Nous touchâmes séparément ses cordes sensibles, et nous l'amollîmes. Mais il n'ignorait pas les projets formés sous l'égide de Joubert, et depuis, les propositions fuites à Moreau pour changer la nature du gouvernement. Nous l'assurâmes que c'étaient des idées sans consistance, des projets éventuels mis en avant par les faiseurs de plans dont les gouvernemens sont toujours assaillis dans les temps de crise; qu'il n'y avait à cet égard rien d'arrêté; qu'on respecterait la constitution tant que nos adversaires ne voudraient pas la démolir eux-mêmes. Barras lui insinua qu'il serait convenable qu'il optât pour le commandement en chef d'une armée, attendu qu'avec son porte-feuille de la guerre, il devenait la pierre d'attente d'un parti actif opposé au gouvernement. Il évita de s'expliquer sur cette insinuation, et nous quitta.

Sieyes et Roger-Ducos redoutaient un égarement, d'autant plus que j'avais la certitude qu'il y aurait des groupes et des rassemblemens autour de la salle législative, et que le parti se flattait de l'emporter par un coup de main, à l'aide des trois généraux ses coryphées. Sieyes, en sa qualité de président, ayant mandé Bernadotte, le cajola et l'amena très-adroitement à dire qu'il regarderait le commandement en chef d'une armée comme une récompense honorable de ses travaux comme ministre. Là-dessus, Sieyes se proposa d'agir à l'instant même. Déjà le général Lefèvre avait reçu l'ordre de se concerter avec moi, de prendre les mesures militaires convenables; et au besoin, de disperser les rassemblemens par la force, après toutefois s'être assuré de l'esprit des soldats. Je le vis plein de sécurité, et je crus pouvoir répondre de son inflexibilité soldatesque. Mes informations secrètes

coïncidant avec d'autres communications confidentielles, Sieyes et Barras, réunis à Roger-Ducos, révoquèrent Bernadotte, sans en rien dire à Moulins ni à Gohier. Pour les calmer, il fallut leur donner l'assurance qu'ils seraient consultés sur le choix d'un nouveau ministre, choix que Gohier, soutenu par Barras, fit porter quelques jours après sur Dubois de Crancié.

La discussion s'ouvrit d'une manière assez imposante sur la proposition de Jourdan. Deux opinions se manifestèrent: les uns voulaient que le gouvernement conservât le caractère ministériel et secret; d'autres qu'il reçût un caractère national et public. C'étaient autant de masques pour cacher le véritable secret des partis. La motion de Jourdan fut combattue avec beaucoup de talent et d'adresse par Chénier, par Lucien Bonaparte, et moins bien par Boulay de la Meurthe. Lucien déclara que l'unique moyen de surmonter la crise était dans une grande latitude de pouvoir laissée à l'autorité exécutive. Il crut devoir cependant combattre l'idée d'une dictature. «Est-il aucun de nous, s'écria-t-il, (et ceci est remarquable) qui ne s'armât du poignard de Brutus et qui ne punit le lâche et l'ambitieux ennemi de leur patrie!...» C'était faire à l'avance le procès au 18 brumaire, journée dont Lucien assura lui-même le triomphe deux mois après. On voit qu'il songeait moins alors à se préserver d'une contradiction qu'à écarter toute espèce de dictature; elle eût renversé l'espoir que nourrissait son frère en Égypte, auquel on avait expédié avis sur avis pour presser son retour. Il importait à Lucien qu'il trouvât le champ libre, bien sûr qu'on ne verrait en lui ni hésitation ni tâtonnements; en cela supérieur à nos généraux timorés qui, redoutant la responsabilité d'un pouvoir précaire, ne voyaient aucun autre mode de réforme que dans une nouvelle organisation consentie par des hommes qui n'en voulaient aucune.

La discussion fut très-orageuse au Conseil des des cinq cents. Le bruit de la révocation de Bernadotte l'envenima. Jourdan y vit l'indice certain d'un coup d'état, et il demanda la permanence des Conseils. Toutes ses propositions furent rejetées par 245 voix contre 171. Cent deux députés, les plus ardents, protestèrent. Les rassemblements et les groupes autour de la salle furent hideux et les vociférations menaçantes. La masse de la population parisienne s'en montrait effrayée. Mais, soit impuissance ou lassitude, soit efficacité dans les mesures militaires et dans les manœuvres de mes agens, tous les élémens de troubles et d'agitation se dissipèrent et le calme parut renaître.

La victoire remportée par la magistrature exécutive fut complète: le Conseil des anciens rejeta la résolution qui ôtait au Directoire la faculté d'introduire des troupes dans le rayon constitutionnel.

Mais ce n'était là que des moyens évasifs. La patrie était réellement en danger; des factions aigries déchiraient l'État. La destitution de Bernadotte, déguisée sous l'apparence d'une démission sollicitée de sa part, fut un acte de rigueur sans doute, mais qu'on pouvait interpréter défavorablement pour le Directoire. Dans une lettre rendue publique, Bernadotte répondit en ces termes à l'annonce officielle de sa retraite: «Je n'ai pas donné ma démission *que l'on accepte*, et je rétablis ce fait pour l'honneur de la vérité qui appartient aux contemporains et à l'histoire....» Puis, annonçant qu'il avait besoin de repos, il sollicita son traitement de réforme «que je crois avoir mérité, ajouta-t-il, par vingt années de services non interrompus.»

Ainsi nous nous replongions dans le chaos par l'effet de cette grande division d'opinion qui régnait et dans le Corps législatif et au Directoire. «Le vaisseau de l'État, me disais-je souvent, flottera sans direction jusqu'à ce qu'il se présente un pilote qui le fasse surgir au port.»^[16]

Deux événemens subits amenèrent notre salut. D'abord la bataille de Zurich, gagnée par Masséna, le 25 septembre, qui, en refoulant les Russes et en préservant notre frontière, nous permit de nous traîner sans crise intérieure jusqu'au 16 octobre, jour où Bonaparte, débarqué à Fréjus le 9, fit sa rentrée dans Paris, après avoir violé les lois de la quarantaine, préservatrices de la santé publique.

Ici arrêtons-nous un moment. Le cours des événemens humains, sans nul doute, est soumis à une impulsion qui dérive de certaines causes dont les effets sont inévitables. Inaperçues par le vulgaire, ces causes frappent plus ou moins l'homme d'état; il les découvre soit dans certains indices, soit dans des incidens fortuits dont les inspirations l'éclairent et le guident. Voici ce qui m'était arrivé cinq ou six semaines avant le débarquement de Bonaparte. On vint me rapporter que deux employés de mes bureaux avaient dit, en discutant l'état des affaires, qu'on reverrait bientôt Bonaparte

en France. Je fis remonter à la source, et je sus que cette espèce de prophétie n'avait d'autre fondement qu'un de ces éclairs de l'esprit qui rentrent dans la prévision involontaire. Cette idée me frappa.

Je sus bientôt par les alentours de Lucien et de Joseph, ce qu'ils en pensaient. Ils étaient persuadés que si leurs lettres et leurs paquets parvenaient en Égypte, en dépit des croisières anglaises, Bonaparte ferait tout pour revenir; mais les chances leur paraissaient si incertaines et si hasardeuses, qu'ils n'osaient s'y confier. Réal, l'un des correspondans secrets de Bonaparte, alla plus loin; il m'avoua ses espérances. J'en fis part à Barras, et je le trouvai, sans avoir là-dessus aucune idée fixe. Tout en dissimulant ce que j'avais pénétré, je fis, de mon côté, quelques démarches, soit auprès des deux frères, soit auprès de Joséphine, dans la vue de me rendre les deux familles favorables: elles étaient divisées. Je trouvai Joséphine bien plus accessible. On sait par quelle profusion irréfléchie elle perpétuait le désordre et la détresse de sa maison: jamais elle n'avait un écu. Les 40,000 fr. de revenu que lui avait assurés Bonaparte avant son départ ne lui suffisaient pas; et pourtant deux envois extraordinaires d'argent, qu'on élevait à pareille somme, lui avaient été faits d'Égypte, en moins d'une année. De plus. Barras me l'ayant recommandée, je l'avais comprise dans les distributions clandestines provenant du produit des jeux. Je lui remis, de la main à la main, mille louis, galanterie ministérielle qui acheva de me la rendre favorable^[17]. Je savais par elle beaucoup de choses, car elle voyait tout Paris, mais Barras avec réserve; fréquentant plutôt Gohier, alors président du Directoire, et recevant chez elle sa femme; se plaignant beaucoup de ses beaux-frères, Joseph et Lucien, avec qui elle était fort mal. Ce que j'apprenais de différens côtés finit par me persuader que Bonaparte nous tomberait des nues. Aussi étais-je comme préparé à cet événement, au moment même où tout le monde en fut frappé de surprise.

Il n'y aurait pas eu grand mérite à venir s'emparer d'un pouvoir immense, offert au plus entreprenant, et à recueillir les fruits d'une entreprise où il ne fallait que montrer de l'audace pour réussir: mais abandonner son armée victorieuse, traverser les flottes ennemies, survenir tout-à-coup en temps opportun, tenir tous les partis en suspens, se décider pour le plus sûr, tout peser, tout balancer, tout maîtriser au milieu de tant d'intérêts et de passions contraires, et tout cela en vingt-cinq jours, suppose une grande habileté, un caractère tenace, une décision prompte. Ce court intervalle qui sépara l'arrivée de Bonaparte de la journée du 18 brumaire, il faudrait un volume pour en décrire les particularités, ou plutôt il faudrait la plume de Tacite.

Par un adroit calcul, Bonaparte s'était fait précéder du bulletin de sa victoire d'Aboukir. Il ne m'avait pas échappé que dans certaines coteries on le propageait avec complaisance et qu'on y ajoutait l'enflure et l'hyperbole. Depuis les dernières dépêches venues d'Égypte, on remarquait chez Joséphine et chez ses beaux-frères plus de mouvement et d'hilarité. «Ah! s'il allait nous arriver! me dit Joséphine; cela ne serait pas impossible; s'il avait reçu à temps la nouvelle de nos revers, il brûlerait de venir tout réparer, tout sauver!» Il n'y avait pas quinze jours que j'avais entendu ces paroles, et tout-à-coup Bonaparte débarque. Il excite le plus vif enthousiasme à son passage à Aix, Avignon, Valence, Vienne, et à Lyon surtout: on aurait dit que partout on sentait qu'il nous manquait un chef, et que ce chef arrivait sous les auspices de la fortune. Annoncée à Paris sur tous les théâtres, cette nouvelle produisit une sensation extraordinaire, une ivresse générale. Il y eut bien quelque chose de factice, une impulsion occulte; mais toute l'opinion ne se commande pas, et certes elle fut très-favorable à ce retour inopiné d'un grand homme. Dès-lors, il parut se regarder comme un souverain qui était reçu dans ses états. D'abord le Directoire en éprouva un secret dépit, et les républicains par instinct, beaucoup d'alarmes. Transfuge de l'armée d'Orient et violateur des lois sanitaires, Bonaparte eût été brisé devant un gouvernement fort. Mais le Directoire, témoin de l'ivresse générale, n'osa pas sévir; il était d'ailleurs divisé. Comment eût-il pu s'entendre sur une affaire aussi grave, sans unanimité d'intention et de vues? Dès le lendemain, Bonaparte vint au Luxembourg rendre compte, en séance particulière, de l'état dans lequel il avait laissé l'Égypte. Là, s'efforçant de justifier son retour subit par le dessein de partager et de conjurer les dangers de la patrie, il jura au Directoire, en mettant la main sur le pommeau de son épée, qu'elle ne serait jamais tirée que pour la défense de la république et celle de son gouvernement. Le Directoire en parut convaincu; tant il était disposé à s'abuser.

Se voyant accueilli et recherché par les gouvernans eux-mêmes, Bonaparte, bien résolu de s'emparer de l'autorité, se crut sûr de son fait. Tout allait dépendre de l'habileté de ses manœuvres. Il considéra d'abord l'état des partis. Le parti populaire,

ou celui du *Manège*, dont Jourdan était un des chefs, roulait, comme nous l'avons vu, dans le vague d'une révolution interminable. Venaient le parti des spéculateurs de révolution, que Bonaparte appelait les *pourris*, et qui avaient Barras à leur tête; puis les modérés ou les politiques conduits par Sieyes, s'efforçant de fixer les destinées de la révolution, pour en être les régulateurs et les arbitres. Bonaparte pouvait-il s'allier aux jacobins, quand même ils lui eussent déféré la dictature? Mais après avoir vaincu avec eux, il aurait fallu presque aussitôt vaincre sans eux. Que pouvait lui offrir réellement Barras, autre chose qu'une planche *pourrie*, selon l'expression même de Bonaparte? Restait le parti de Sieyes, qu'il fallait aussi abuser, l'illustre transfuge ne voulant se servir que comme instrument de celui qui prétendait rester maître des affaires. Ainsi, au fond, Bonaparte n'avait pour lui aucun parti qui eût l'intention de fonder sa fortune sur une usurpation manifeste; et pourtant il a réussi, mais en abusant tout le monde, en abusant les Directeurs Barras et Sieyes, surtout Moulins et Gohier, qui étaient les seuls de bonne foi.

Il se forma d'abord une espèce de conseil privé composé de ses frères, de Berthier, Regnault de Saint-Jean d'Angely, Roederer, Réal, Bruix, et d'un autre personnage qui bientôt l'emporta sur les autres par sa dextérité; je veux parler de M. de Talleyrand, qui, harcelé par le parti du manège, et forcé d'abandonner le ministère, s'en faisait alors un titre dans les nouvelles intrigues. D'abord il craignit de ne pas être accueilli de Bonaparte à cause de l'expédition d'Égypte, ou plutôt pour l'avoir conseillée. Toutefois il sonde adroitement le terrain, se présente et emploie toutes les ressources de son esprit insinuant et souple pour captiver l'homme qui, d'un coup-d'œil, voit tout le parti qu'il peut en tirer. C'est lui qui lui montre à nu les plaies du gouvernement, qui le met au fait de l'état des partis et de la portée de chaque caractère. Il sait par lui que Sieyes, traînant à sa suite Rogers-Ducos, médite un coup d'état; qu'il n'est occupé que du projet de substituer à ce qui existe un gouvernement de sa façon; que si d'un côté il a contre lui les républicains les plus énergiques, qui se repentent de l'avoir élu, de l'autre il a un parti tout formé dont le foyer est au Conseil des anciens, avantage que n'offre aucun autre directeur, pas même Barras, qui flotte entre Sieyes d'une part, Moulins et Gohier de l'autre; que ces deux derniers, attachés aveuglément à l'ordre actuel des choses, penchent pour les républicains ardents et même pour les jacobins, et qu'avec plus de talent et de caractère ils disposeraient à leur gré du Conseil des cinq cents, et même d'une bonne partie de l'autre Conseil. Tout ce que lui apprend Talleyrand, ses autres conseillers le lui confirment. Quant à lui, rien ne perce encore de ses véritables desseins. Il montre en apparence un grand éloignement pour Sieyes, peu de confiance en Barras, beaucoup d'épanchement et d'intimité pour Gohier et Moulins; il va jusqu'à leur proposer de se défaire de Sieyes, à la condition d'être élu à sa place. Mais n'ayant pas l'âge voulu pour entrer au Directoire, et les deux Directeurs redoutant peut-être son ambition, restent inflexibles sur l'âge. C'est alors sans doute que ses entremetteurs le rapprochent de Sieyes. Talleyrand y emploie Chénier, et Chénier y emploie Daunou. Dans une première conférence entre lui, Daunou, Sieyes et Chénier, il leur donne l'assurance de leur laisser la direction du gouvernement, promettant de se contenter d'être le premier officier de l'autorité exécutive: je tiens ceci de Chénier lui-même.

Ce fut immédiatement après cette conférence que se formèrent les premiers conciliabules de députés, tantôt chez Lemercier, tantôt chez Frégeville. Qui le croirait? Bonaparte eut d'abord contre lui son propre frère Lucien. «Vous ne le connaissez pas; disait-il à ceux qui voulaient lui confier toute la direction du mouvement qui se préparait; vous ne le connaissez pas; une fois là, il se croira dans son camp; il commandera tout, voudra être tout.»

Mais huit jours plus tard la coopération de Lucien fut ardente, énergique. Comme chez tant d'autres la défiance républicaine fut assoupie par l'appât des honneurs et des richesses.

On a prétendu que je n'avais été pour rien dans ces trames salutaires; que j'avais louvoyé, mais que j'en avais recueilli les fruits avec une grande souplesse. Certes, le moment où j'écris n'est pas favorable pour revendiquer l'honneur d'avoir contribué à élever Bonaparte; mais j'ai promis la vérité, et j'éprouve à la dire une satisfaction qui l'emporte sur les calculs de l'amour-propre et sur tous les désappointemens de l'espoir trompé.

La révolution de Saint-Cloud aurait échoué si je lui avais été contraire; je pouvais égarer Sieyes, donner l'éveil à Barras, éclairer Gohier et Moulins; je n'avais qu'à

secondar Dubois de Crancé, le seul ministre opposant, et tout croulait. Mais il y aurait eu stupidité de ma part à ne pas préférer un avenir à rien du tout. Mes idées étaient fixées. J'avais jugé Bonaparte seul capable d'effectuer les réformes politiques impérieusement commandées par nos mœurs, nos vices, nos écarts, nos excès, nos revers et nos funestes divisions.

Certes, Bonaparte était trop rusé pour me dévoiler tous ses moyens d'exécution et se mettre à la merci d'un seul homme. Mais il m'en dit assez, pour amorcer ma confiance, pour me persuader, et je l'étais déjà que les destinées de la France étaient dans ses mains.

Dans deux conférences chez Réal, je ne lui dissimulai pas les obstacles qu'il avait à vaincre. Ce qui le préoccupait, je le savais: c'était d'avoir à combattre l'exaltation républicaine à laquelle il ne pouvait opposer que des modérés ou des baïonnettes. Lui-même me parut alors, politiquement parlant, au-dessous de Cromwell; il avait d'ailleurs à craindre le sort de César, sans en avoir ni le brillant ni le génie.

Mais, d'un autre côté, quelle différence entre lui, Lafayette et Dumouriez! Tout ce qui avait manqué à ces deux hommes d'épée de la révolution, il le possédait pour la maîtriser ou s'en emparer.

Déjà tous les partis semblaient immobiles et dans l'attente devant lui. Son retour, sa présence, sa renommée, la foule de ses adhérens, son immense crédit dans l'opinion publique, inspiraient des inquiétudes aux amans ombrageux de la liberté et de la république. Les deux Directeurs, Gohier et Moulins, devenus leur espoir, s'efforçaient de le captiver à force d'égards et de témoignages de confiance. Ils proposèrent à leurs collègues de lui déférer le commandement de l'armée d'Italie. Sieyes s'y opposa; Barras dit qu'il y avait assez bien fait ses affaires pour n'avoir pas besoin d'y retourner. Ce propos, qui lui fut rendu, lui donna sujet de venir au Directoire provoquer une explication. Là, son ton ferme et élevé fit voir qu'il était au-dessus de la crainte. Gohier, président du Directoire, lui laissant le choix d'une armée, il répondit froidement à ses instances. Je vis bien qu'il balançait s'il ferait sa révolution avec Barras ou avec Sieyes.

Ce fut alors que je lui fis sentir la nécessité d'agir au plus vite, en le portant à se défier de Sieyes et à se rapprocher de Barras, tant j'aurais voulu qu'il l'associât à sa politique. «Ayez Barras, lui dis-je; soignez le parti militaire, paralysez Bernadotte, Jourdan, Augereau, et entraînez Sieyes.» Je crus un moment que mes insinuations et celles de Réal triompheraient de son éloignement pour Barras; il fut même jusqu'à nous promettre de lui faire des ouvertures ou d'en recevoir. Nous avertîmes Barras, qui lui envoya une invitation à dîner pour le lendemain: c'était le 8 brumaire. Le soir, Réal et moi nous allâmes attendre Bonaparte chez lui, pour savoir le résultat de sa conférence avec Barras. Nous y trouvâmes Talleyrand et Roederer. Sa voiture ne tarde pas à se faire entendre: il paraît. «Eh bien! nous dit-il, savez-vous ce que veut votre Barras? Il avoue bien qu'il est impossible de marcher dans le chaos actuel: il veut bien un président de la république; mais c'est lui qui veut l'être. Quelle ridicule prétention! Et il masque son désir hypocrite en proposant d'investir de la magistrature suprême, devinez qui? Hédouville, vraie mâchoire. Cette seule indication ne vous prouve-t-elle pas que c'est sur lui-même qu'il veut appeler l'attention? Quelle folie! Il n'y a rien à faire avec un tel homme.»

Je convins qu'il n'y avait là rien de faisable; mais je dis que je ne désespérais pourtant pas de faire sentir à Barras qu'il y aurait moyen de s'entendre pour sauver la chose publique; que nous irions, Réal et moi, lui reprocher sa dissimulation et son peu de confiance; que nous l'amènerions vraisemblablement à des dispositions plus raisonnables, en lui démontrant qu'ici la ruse était hors de saison, et qu'il ne pourrait rien faire de mieux que d'associer ses destinées à celles d'un grand homme. «Nous nous faisons fort, ajoutâmes-nous, de l'amener à notre suite.» Eh bien! faites, dit-il. En effet; nous courûmes chez Barras. Il nous dit d'abord qu'il était tout simple qu'il cherchât et voulût des garanties que Bonaparte éludait sans cesse; nous l'effrayâmes, en lui faisant le tableau véridique de l'état des choses et de l'ascendant qu'exerçait déjà le général sur tout le gouvernement. Il en convint et nous promit d'aller dès le lendemain, de bonne heure, se mettre à sa disposition. Il tint parole, et parut persuadé, à son retour, qu'on ne pourrait rien entreprendre sans lui.

Mais déjà Bonaparte s'était décidé pour Sieyes; il avait pris avec lui des engagements; d'ailleurs, nouant des fils de tous côtés, il était le maître de choisir

l'intrigue la plus utile à sa politique et à son ambition. D'un côté, il circonvenait Gohier et Moulins; de l'autre, il tenait Barras en suspens, Sieyes et Roger-Ducos enchaînés. Moi-même, je ne fus plus guères instruit de ses intentions et de ses opérations que par Réal, qui servait, pour ainsi dire, entre Bonaparte et moi, de garantie mutuelle.

A compter du 9 brumaire, la conjuration se développa rapidement: chacun fit des recrues. Talleyrand donna Sémonville, et, parmi les généraux marquant, Beurnonville et Macdonald. Parmi les banquiers, on eut Collot; il prêta deux millions, ce qui fit voguer l'entreprise. On commença sourdement à pratiquer la garnison de Paris, entre autres deux régimens de cavalerie qui avaient servi en Italie, sous Bonaparte. Lannes, Murat et Leclerc furent employés à gagner les chefs des corps, à séduire les principaux officiers. Indépendamment de ces trois généraux, de Berthier et de Marmont, on put compter bientôt sur Serrurier et sur Lefèvre; on s'assura de Moreau et de Moncey. Moreau, avec une abnégation dont il eut ensuite à se repentir, avoua que Bonaparte était l'homme qu'il fallait pour réformer l'État; il le désigna, de son propre mouvement, pour jouer le premier rôle qu'on lui avait destiné, et pour lequel il n'avait lui-même ni vocation ni assez d'énergie politique.

De son côté, le plus actif et le plus adroit des conjurés, Lucien, secondé par Boulay de la Meurthe et par Régnier, se concertait avec les députés les plus influens dévoués à Sieyes. Dans ces conciliabules figuraient Chazal, Frégeville, Daunou, Lemercier, Cabanis, Lebrun, Courtois, Cornet, Fargues, Baraillon, Villetard, Goupil-Préfeln, Vimar, Bouteville, Cornudet, Herwyn, Delcloy, Rousseau, Le Jarry.

Les conjurés des deux Conseils délibéraient sur le mode le plus convenable et le plus sûr d'exécution, quand Dubois de Crancé alla dénoncer la conjuration aux Directeurs Gohier et Moulins, demandant qu'on fit arrêter sur-le-champ Bonaparte, et se chargeant de présider lui-même à l'accomplissement de tout ordre du Directoire à cet effet. Mais les deux Directeurs se croyaient tellement sûrs de Bonaparte, qu'ils se refusèrent d'ajouter foi aux informations du ministre de la guerre. Ils exigèrent de lui des preuves, avant de s'ouvrir à Barras et de prendre aucune mesure. Ils voulaient des preuves, et l'on conspirait tout haut, ainsi que cela se pratique en France. On conspirait chez Sieyes, chez Bonaparte, chez Murat, chez Lannes, chez Berthier; on conspirait dans les salons des inspecteurs du Conseil des anciens, et chez les principaux membres des commissions. Ne pouvant persuader ni Gohier, ni Moulins, Dubois de Crancé leur dépêcha au Luxembourg un agent de police au fait de la trame, et qui la leur révéla toute entière. Gohier et Moulins, après l'avoir entendu, le mettent en charte privée, pour conférer sur ses révélations. Cet homme, inquiet d'un procédé dont il ne conçoit pas le motif, troublé, assiégé de terreur, s'évade par une fenêtre et vient me tout divulguer. Son évasion et mes contre-mines effacent bientôt auprès des deux Directeurs l'impression qu'avait faite la démarche de Dubois de Crancé, dont j'avertis Bonaparte.

Aussitôt l'impulsion est donnée. Lucien réunit Boulay, Chazal, Cabanis, Émile Gaudin, et assigne à chacun son rôle. C'est dans la maison de campagne de M^{me} Récamier, près Bagatelle, que Lucien va combiner les mesures législatives qui doivent coïncider avec l'explosion militaire. La présidence du Conseil des cinq cents, dont il est investi, est un des principaux leviers sur lesquels s'appuie la conjuration. Deux fortes passions agitaient alors Lucien: l'ambition et l'amour. Eperdûment épris de M^{me} Récamier, femme pleine de douceur et de charmes, il se croyait d'autant plus malheureux, qu'ayant touché son cœur, il ne pouvait soupçonner la cause de ses rigueurs désolantes. Dans le tumulte de ses sens et dans son délire, il ne perdit rien de son activité et de son énergie politique. Celle qui possédait son cœur put y tout lire et fut discrète.

On avait aussi arrêté que pour mieux couvrir et masquer la trame, on donnerait à Bonaparte, par souscription, un banquet solennel où seraient appelés l'élite des autorités premières et des députés pris dans les deux partis. Le banquet eut lieu; mais dépourvu de gaieté et sans enthousiasme; il y régna un froid morne, un air de contrainte; les partis s'observaient. Bonaparte, embarrassé de son rôle, s'éclipsa de bonne heure, laissant les convives en proie à leurs réflexions. D'accord avec Lucien, Bonaparte eut, dès le 15 brumaire, avec Sieyes, une entrevue dans laquelle furent discutées les dispositions pour la journée du 18. Il s'agissait de faire disparaître le Directoire et de disperser le Corps législatif, mais sans violences, par des voies en apparence légales; bien entendu, avec l'emploi de toutes les ressources de la supercherie et de l'audace. On arrêta d'ouvrir le drame par un décret du Conseil des

anciens, ordonnant la translation du Corps législatif à Saint-Cloud. Le choix de Saint-Cloud pour la réunion des deux Conseils avait surtout pour objet d'écartier toute possibilité de mouvement populaire, et de donner la faculté de pouvoir faire agir les troupes d'une manière plus sûre, hors du contact de Paris. En conséquence de ce qui fut arrêté entre Sieyes et Bonaparte, le conseil intime des principaux conjurés, tenu à l'hôtel de Breteuil, donna, le 16, au président du Conseil des anciens, Lemer cier, ses dernières instructions. Elles avaient pour objet d'ordonner une convocation extraordinaire dans la salle des Anciens, aux Tuileries, pour le 18, à dix heures du matin. Le signal fut donné aussitôt à la commission des inspecteurs du même Conseil, présidée par le député Cornet.

L'article 3 de la constitution donnait le pouvoir au Conseil des anciens de transférer les deux Conseils hors de Paris. C'était un coup d'état déjà proposé à Sieyes par Baudin des Ardennes avant même l'arrivée de Bonaparte. Baudin était alors président de la commission des inspecteurs des Anciens et membre influent du Conseil; il avait eu, en 1795, une grande part à la rédaction de la constitution; mais, dégoûté de son ouvrage, il entra dans les vues de Sieyes. Il s'était aperçu toutefois qu'il fallait un bras pour agir, c'est-à-dire un général capable de diriger la partie militaire d'un événement qui pouvait prendre un caractère grave. On en avait ajourné l'exécution. A la nouvelle du débarquement du Bonaparte, Baudin, frappé de l'idée que la Providence envoyait l'homme que lui et son parti cherchaient en vain, mourut dans la nuit même abîmé dans la joie. Le député Cornet venait de lui succéder dans la présidence de la commission des inspecteurs des Anciens devenue le principal foyer de la conjuration: il n'avait ni le talent ni l'influence de Baudin des Ardennes; mais il y suppléa par un grand zèle et beaucoup d'activité.

Ce qu'il importait, c'était de neutraliser Gohier, président du Directoire. Or, pour le mieux abuser, Bonaparte l'engage à dîner chez lui le 18, avec sa femme et ses frères. D'un autre côté, il fait inviter à déjeuner, pour le même jour, à huit heures du matin, les généraux et les chefs des corps; annonçant aussi qu'il recevra la visite et les hommages des officiers de la garnison et des adjudans de la garde nationale qui sollicitaient en vain d'être admis en sa présence depuis son retour.

Un seul obstacle inquiétait, c'était l'intégrité du président Gohier, qui, désabusé à temps, pouvait réunir autour de lui tout le parti populaire et les généraux opposés à la conjuration. A la vérité, j'avais les yeux ouverts. Toutefois, pour plus de sûreté, on imagina d'attirer le président du Directoire dans un piège. A minuit, M^{me} Bonaparte lui fait remettre par son fils, Eugène Beauharnais, l'invitation amicale de venir déjeuner chez elle avec sa femme, à huit heures du matin. «Elle a, lui écrit-elle, des choses» essentielles à lui communiquer. «Mais l'heure paraît suspecte à Gohier, et, après le départ d'Eugène, il décide que sa femme se rendra seule à l'invitation.

Déjà Cornet, qui préside à la commission des Anciens, fait procéder mystérieusement dans ses bureaux à la convocation clandestine, pour cinq heures du matin, des membres qui sont dans le secret de la conjuration, ou sur lesquels, on peut compter. Les deux commissions de l'un et de l'autre Conseil étaient en permanence. La convocation ostensible des députés des Anciens fut faite pour dix heures du matin, et la convocation des députés des Cinq cents pour midi. Ce dernier Conseil allait se trouver dans l'obligation de lever la séance après la simple lecture du décret de translation dont le vote était assuré aux Anciens. J'avais tout disposé pour être averti à temps de ce qui se passerait, soit aux commissions, soit chez Bonaparte, soit au Directoire. A huit heures du matin, j'apprends que le président de la commission des Anciens, après avoir formé, par sa convocation extraordinaire, une majorité factice, vient, à la suite d'une harangue boursoufflée où il a représenté la république dans le plus grand péril, de faire la motion de transférer à Saint-Cloud le Corps législatif, et de déférer à Bonaparte le commandement en chef des troupes. On m'annonce en même temps que le décret va passer. Je monte aussitôt dans ma voiture; je vais d'abord aux Tuileries; là j'apprends que le décret est rendu, et vers les neuf heures j'arrive à l'hôtel du général Bonaparte, dont la cour était déjà occupée militairement. Toutes les avenues étaient remplies d'officiers et de généraux, et l'hôtel n'était point assez vaste pour contenir la foule des amis et des adhérens. Tous les corps de la garnison de Paris et de la division avaient envoyé des officiers prendre ses ordres. J'entrai dans le cabinet ovale où se tenait Bonaparte; il attendait impatientement avec Berthier et le général Lefèvre, la résolution du Conseil des anciens. Je lui annonçai que le décret de translation qui lui déférait le commandement en chef venait d'être rendu et qu'il allait lui être apporté à l'instant même. Je lui réitérai mes protestations de dévouement et de

zèle, en le prévenant que je venais de faire fermer les barrières, d'arrêter le départ des courriers et des diligences. «Tout cela est inutile, me dit-il, en présence de plusieurs généraux qui entraînent; vous le voyez, l'affluence des citoyens et des braves accourant autour de moi vous dit assez que c'est avec et pour la nation que j'agis; je saurai faire respecter le décret du Conseil et maintenir la tranquillité publique.» A l'instant même, Joséphine survient et lui annonce d'un air contrarié que le président Gohier envoie sa femme, mais qu'il ne viendra pas lui-même. «Qu'on lui fasse écrire, par M^{me} Gohier, de venir au plus vite,» s'écrie Bonaparte. Peu de minutes après, arrive le député Cornet, tout fier de remplir auprès du général les fonctions de messenger d'état. Il lui apportait le décret qui remettait dans ses mains le sort de la république.

Bonaparte, sortant aussitôt de son cabinet, fait connaître à ses adhérens le décret qui l'investit du commandement en chef; puis, se mettant à la tête des généraux, des officiers supérieurs et de 1,500 chevaux de la garnison de Paris, que vient de lui amener Murat, il se met en marche vers les Champs-Élysées, après m'avoir recommandé d'aller savoir le parti que prendrait le Directoire, en recevant le décret de translation.

J'allai d'abord à mon hôtel, où je donnai l'ordre de placarder une proclamation, signée de moi, dans le sens de la révolution qui venait de commencer; puis je me dirigeai vers le Luxembourg.

Il était un peu plus de neuf heures, et je trouvai Barras, Moulins et Gohier, formant la majorité du Directoire, dans une ignorance complète de ce qui se passait dans Paris. M^{me} Tallien, forçant la consigne du palais, entra chez Barras, qu'elle surprit dans le bain, lui apprit la première que Bonaparte venait d'agir sans lui. «Que voulez-vous, s'écria l'indolent épicurien, cet homme-là (désignant Bonaparte par une épithète grossière) nous a tous mis dedans.» Toutefois, dans l'espoir de négocier, il lui envoie son secrétaire intime, Botot, pour lui demander modestement ce qu'il peut attendre de lui. Botot trouve Bonaparte à la tête des troupes, et, s'acquittant de sa mission, en reçoit cette réponse dure: «Dites à cet homme que je ne veux plus le voir!» On venait de lui détacher Talleyrand et Bruix, pour lui arracher sa démission.

Entré dans les appartemens du Luxembourg, j'annonçai au président le décret qui transférait les séances du Corps législatif au château de Saint-Cloud. «—Je suis fort étonné, me dit» Gohier avec humeur, qu'un ministre du Directoire se transforme ainsi en un messenger du Conseil des anciens.—J'ai pensé, répondis-je, qu'il était de mon devoir de vous donner connaissance d'une résolution si importante, et en même temps j'ai cru convenable de venir prendre les ordres du Directoire.—Il était bien plus de votre devoir, reprit Gohier d'une voix émue, de ne pas nous laisser ignorer les intrigues criminelles qui ont amené une semblable résolution: elle n'est sans doute que le prélude de tout ce qu'on s'est proposé d'attenter contre le gouvernement dans des conciliabules qu'en votre qualité de ministre de la police vous auriez dû pénétrer et nous faire connaître.—Mais les rapports n'ont pas manqué au Directoire, lui dis-je; je me suis même servi de voies détournées, voyant que je n'avais pas toute sa confiance; le Directoire n'a jamais voulu croire aux avertissemens; d'ailleurs n'est-ce pas de son sein même qu'est parti le coup? Les Directeurs Sieyes et Roger-Ducos sont déjà réunis à la commission des inspecteurs des Anciens.—La majorité est au Luxembourg, reprit vivement Gohier; et si le Directoire a des ordres à donner, il en confiera l'exécution à des hommes dignes de de sa confiance.» Je me retirai alors, et Gohier s'empessa de convoquer ses deux collègues Barras et Moulins. J'étais à peine dans ma voiture, que je vis arriver le messenger des Anciens apportant au président la communication du décret de translation à Saint-Cloud. Gohier monte aussitôt chez Barras, et lui fait promettre de se joindre à lui et à Moulins dans la salle des délibérations, pour aviser à un parti quelconque.

Mais telle était la perplexité de Barras, qu'il était incapable d'adopter une résolution énergique. En effet, il ne tarda pas de mettre en oubli sa promesse à Gohier quand il vit entrer chez lui les deux envoyés de Bonaparte, Bruix et Talleyrand, chargés de négocier sa retraite du Directoire. Ils lui déclarent d'abord que Bonaparte est déterminé à employer contre lui tous les moyens de force qui sont en son pouvoir, s'il essaie de faire la moindre résistance pour entraver ses projets. Après l'avoir ainsi effrayé, les deux habiles négociateurs lui font les plus belles promesses s'il consent à donner sa démission. Barras se récrie, mais il cède enfin aux argumens de deux hommes adroits et souples; ils lui réitérent l'assurance que rien ne lui manquera pour

mener une vie joyeuse et tranquille, hors des embarras d'un pouvoir qu'il ne saurait retenir. Talleyrand avait une lettre toute rédigée, que Barras était censé adresser à la législature pour lui notifier sa résolution de descendre à la vie privée. Placé ainsi entre la crainte et l'espérance, il finit par signer tout ce qu'on voulut; et s'étant mis ainsi à la discrétion de Bonaparte, il quitta le Luxembourg, et partit pour sa terre de Gros-bois, escorté et surveillé par un détachement de dragons.

Ainsi, à neuf heures du matin, il n'y avait déjà plus de majorité au Directoire. Arrive Dubois de Crancé, qui, persistant dans son opposition, sollicite de Gohier et de Moulins l'ordre de faire arrêter avec Bonaparte, Talleyrand, Barras et les principaux conjurés, se chargeant, comme ministre de la guerre, d'arrêter Bonaparte et Murat sur la route même de Saint-Cloud. Peut-être Moulins et Gohier, désabusés enfin, eussent-ils cédé aux vives instances de Dubois de Crancé, si Lagarde, secrétaire général du Directoire, qui était gagné, n'eût déclaré qu'il se refuserait à contresigner tout arrêté qui ne réunirait pas la majorité du Directoire. «Au surplus, dit Gohier refroidi par cette observation, comment voulez-vous qu'il y ait une révolution à Saint-Cloud? je tiens ici, en ma qualité de président, les sceaux de la république.» Moulins ajouta que Bonaparte devait dîner avec lui chez Gohier et qu'il verrait bien ce qu'il avait dans le cœur.

J'avais jugé depuis long-temps la portée de ces hommes si peu faits pour gouverner l'État; rien n'était comparable à leur aveuglement et à leur ineptie; on put dire qu'ils se sont trahis eux-mêmes.

Déjà les événemens se développaient. Bonaparte à cheval, suivi d'un nombreux état-major, s'était dirigé d'abord aux Champs-Élysées, où plusieurs corps étaient en bataille. Après s'être fait reconnaître pour leur général, il s'était porté au Tuileries. Le temps était magnifique, et l'on put déployer tout l'appareil militaire soit aux Champs-Élysées, soit sur les quais, soit dans le jardin national, qui en un instant fut transformé en parc d'artillerie, et où l'affluence devint excessive. Bonaparte fut salué aux Tuileries par les acclamations des citoyens et des soldats. S'étant présenté avec une suite militaire à la barre du Conseil des anciens, il éluda de prêter le serment constitutionnel; puis, descendant du château, il vint haranguer les troupes disposées à lui obéir. Là, il apprend que le Directoire est désorganisé; que Sieyes et Roger-Ducos sont venus déposer leur démission à la commission des inspecteurs des Anciens, et que Barras, circonvenu et rompant la majorité, est à la veille de souscrire aux conditions de sa retraite. Passant aux commissions des inspecteurs réunies, le général y trouve Sieyes, Roger-Ducos et plusieurs députés de leur parti. Survient Gohier, président du Directoire, avec son collègue Moulins, et qui tous deux refusent leur adhésion à ce qui se passe. Une explication s'engage entre Gohier et Bonaparte. «Mes projets, lui dit ce dernier, ne sont point hostiles; la république est en péril... il faut la sauver... *je le veux!*...» Au même instant, on vint dire que le faubourg Saint-Antoine remuait excité par Santerre. C'était le parent de Moulins; Bonaparte se tournant vers lui, et l'interpellant sur ce fait, lui dit: «qu'il enverrait tuer Santerre par un détachement de cavalerie, s'il osait bouger.» Moulins rassura Bonaparte, en déclarant que Santerre ne pourrait plus rassembler autour de lui quatre hommes. En effet, ce n'était plus là le chef d'insurrection de 1792. Je répétais moi-même qu'il n'y aurait pas l'ombre d'un mouvement populaire et que je répondais de la tranquillité de Paris. Gohier et Moulins, voyant que l'impulsion est donnée, que le mouvement est irrésistible, rentrent au Luxembourg pour être témoins de la défection de leurs gardes. Tous deux y sont bientôt assiégés par Moreau, car déjà Bonaparte a prescrit des dispositions militaires qui mettent en son pouvoir toutes les autorités et tous les établissemens publics. Il a fait marcher Moreau avec une colonne pour investir le Luxembourg; il a donné au général Lannes le commandement des troupes chargées de la garde du Corps législatif; il a envoyé Murat en toute hâte pour occuper Saint-Cloud, tandis que Serrurier reste en réserve au Point-du-Jour. Tout chemine sans obstacles, ou du moins aucune opposition n'éclate dans la capitale où la révolution semble avoir l'assentiment universel.

Le soir on tint conseil à la commission des inspecteurs, soit afin de préparer les esprits aux événemens qui le lendemain devaient éclore, soit pour régler ce qui devait se passer à Saint-Cloud. J'étais présent, et là je vis pour la première fois à découvert et en présence les deux partis unis dans le même but, mais dont l'un semblait déjà s'effrayer de l'ascendant du parti militaire. On discuta beaucoup d'abord sans trop s'entendre et sans rien conclure. Tout ce que proposait Bonaparte ou tout ce qu'il faisait proposer par ses frères sentait la dictature du sabre. Les hommes de la

législature qui s'étaient jetés dans son parti, venaient me prendre à part et m'en faire la remarque. «Mais, c'est fait, leur dis-je, le pouvoir militaire est dans les mains du général Bonaparte, c'est vous-mêmes qui le lui avez déféré, et vous ne pourriez faire un pas sans sa dictature.» Je vis bientôt que la plupart aurait voulu rétrograder, mais il n'y avait plus moyen. Les plus timorés se mirent à l'écart, et quand on fut débarrassé des incertains et des peureux, on convint de l'établissement de trois consuls provisoires, savoir: Bonaparte, Sieyes et Roger-Ducos. Sieyes fit ensuite la proposition de faire arrêter une quarantaine de meneurs opposans ou supposés tels. Je fis dire à Bonaparte par Réal de n'y point consentir, et, dans ses premiers pas dans la carrière du pouvoir suprême, de ne pas se rendre l'instrument des fureurs d'un prêtre haineux. Il me comprit, et alléqua que l'expédient était trop prématuré; qu'il n'y aurait ni opposition, ni résistance. «Vous verrez demain à Saint-Cloud, lui dit Sieyes, d'un air piqué.»

J'avoue que je n'étais pas moi-même très-rassuré sur l'issue de la journée du lendemain. Tout ce que je venais d'entendre et toutes les informations qui me parvenaient s'accordaient sur ce point que les moteurs du mouvement ne pouvaient plus compter sur la majorité parmi les membres des deux Conseils, presque tous étant frappés de l'idée qu'on voulait détruire la constitution pour établir le pouvoir militaire. Même une grande partie des affiliés repoussaient la dictature et se flattaient de la conjurer. Mais déjà Bonaparte exerçait une influence immense hors et dans la sphère de ces autorités chancelantes; Versailles, Paris, Saint-Cloud et Saint-Germain adhéraient à sa révolution, et son nom parmi les soldats était un vrai talisman.

Son conseil privé donna pour meneurs aux députés des Anciens, Regnier, Cornudet, Lemer cier et Fargues; et pour guides aux députés du Conseil des cinq cents, dévoués au parti, Lucien Bonaparte, Boulay de la Meurthe, Émile Gaudin, Chazal et Cabanis. De leur côté, les membres opposans des deux Conseils, réunis aux coryphées du *Manège*, passèrent la nuit en conciliabules.

Le lendemain de bonne heure, la route de Paris à Saint-Cloud fut couverte de troupes, d'officiers à cheval, de curieux, de voitures remplies de députés, de fonctionnaires et de journalistes. Les salles pour les deux Conseils venaient d'être préparées à la hâte. On s'aperçut bientôt que le parti militaire dans les deux Conseils était réduit à un petit nombre de députés plus ou moins ardents pour le nouvel ordre de choses.

J'étais resté à Paris, siégeant dans mon cabinet, avec toute ma police en permanence, ayant l'œil à tout, recevant et examinant moi-même les rapports. J'avais détaché à Saint-Cloud un certain nombre d'émissaires adroits et intelligens pour se mettre en contact avec les personnages qui leur étaient désignés, et d'autres agens qui, se relevant de demi-heure en demi-heure, venaient m'informer de l'état des choses. Je fus tenu ainsi au courant du moindre incident, de la plus petite circonstance qui pouvait influer sur le dénouement prévu; j'étais fixé dans l'idée que l'épée seule trancherait le nœud.

La séance s'ouvrit aux Cinq cents que présidait Lucien Bonaparte, par un discours insidieux d'Émile Gaudin, tendant à faire nommer une commission chargée de présenter de suite un rapport sur la situation de la république. Émile Gaudin, dans sa motion concertée, demandait en outre qu'on ne prît aucune détermination quelconque avant d'avoir entendu le rapport de la commission proposée. Boulay de la Meurthe tenait déjà le rapport tout prêt.

Mais à peine Émile Gaudin eut-il fait entendre sa proposition, qu'une effroyable tempête agita toute la salle. Les cris de *vive la constitution!... point de dictature!... à bas le dictateur!* se firent entendre de tous côtés. Sur la motion de Delbrel, appuyée et développée par Grandmaison, l'assemblée se levant toute entière aux cris de *vive la république!* décida qu'elle renouvellerait individuellement le serment de fidélité à la constitution. Ceux mêmes qui étaient venus avec le projet formé de la détruire, prêtèrent le serment.

La salle des Anciens était presque aussi agitée; mais là le parti Sieyes et Bonaparte, qui voulait se hâter d'ériger un gouvernement provisoire, établit en fait par une fausse déclaration du sieur Lagarde, secrétaire général du Directoire, que tous les Directeurs avaient donné leur démission. Aussitôt les opposans demandent qu'on s'occupe du remplacement des démissionnaires dans les formes prescrites.

Bonaparte, averti de ce double orage, juge qu'il est temps de se mettre en scène. Il traverse le salon de Mars, et entre au Conseil des anciens. Là, dans une harangue verbeuse et entrecoupée, il déclare qu'il n'y a plus de gouvernement, et que la constitution ne peut plus sauver la république. Conjurant le Conseil de se presser d'adopter un nouvel ordre de choses, il proteste qu'il ne veut être, à l'égard de la magistrature qu'on va nommer, que le bras chargé de la soutenir et de faire exécuter les ordres du Conseil.

Cette harangue, dont je ne rapporte que la substance, fut débitée sans ordre et sans suite; elle attestait le trouble qui agitait le général, qui tantôt s'adressait aux députés, tantôt se tournait vers les militaires restés à l'entrée de la salle. Des cris de *vive Bonaparte!* et l'assentiment de la majorité des Anciens l'ayant rassuré, il sortit dans l'espoir de faire la même impression sur l'autre Conseil. Il n'était pas sans appréhension, sachant ce qui s'y était passé et avec quel enthousiasme on y avait juré fidélité à la constitution républicaine. Un message au Directoire venait d'y être décrété. On faisait la motion de demander aux Anciens la communication des motifs de la translation à Saint-Cloud, lorsqu'on reçut la démission du directeur Barras transmise par l'autre Conseil. Cette démission, ignorée jusqu'alors, causa un grand étonnement dans l'assemblée. On la regarda comme le résultat d'une profonde intrigue. Au moment même où l'on agitait la question de savoir si la démission était légale et formelle, arrive Bonaparte suivi d'un peloton de grenadiers. Avec quatre d'entre eux, il s'avance et laisse le reste à l'entrée de la salle. Enhardi par la réception des Anciens, il se flattait d'assoupir la fièvre républicaine qui agitait les Cinq cents. Mais à peine a-t-il pénétré dans la salle, que le plus grand trouble s'empare de l'assemblée. Tous les membres debout, font éclater par des cris la profonde impression que leur cause l'apparition des baïonnettes et du général qui vient militairement dans le temple de la législation: «Vous violez le sanctuaire des lois, retirez-vous!... lui disent plusieurs députés.»—«Que faites-vous, téméraire? lui crie Bigonnet.—«C'est donc pour cela que tu as vaincu? lui dit Destrem.» En vain Bonaparte arrivé à la tribune, veut balbutier quelques phrases. De toutes parts il entend répéter les cris de «*vive la constitution!... vive la république!* De tous côtés on l'apostrophe. *A bas le Cromwell! à bas le dictateur! à bas le tyran! hors la loi le dictateur!*» s'écrient les députés les plus furieux; quelques-uns s'élancent sur lui et le repoussent. «Tu feras donc la guerre à ta patrie! lui crie Arena, en lui montrant la pointe de son poignard.» Les grenadiers, voyant pâlir et chanceler leur général, traversent la salle pour lui faire un rempart; Bonaparte se jette dans leurs bras et on l'emporte. Ainsi dégagé, la tête perdue, il remonte à cheval, prend le galop, et se dirigeant vers le pont de Saint-Cloud, crie à ses soldats: «Ils m'ont voulu tuer! ils m'ont voulu mettre hors la loi! ils ne savent donc pas que je suis invulnérable, que je suis le dieu de la foudre!»

Murat l'ayant joint sur le pont: «Il n'est pas raisonnable, lui dit-il, que celui qui a triomphé de tant d'ennemis puissans redoute des bavards.... Allons, général, du courage et la victoire est à nous!» Bonaparte alors tourne bride, et se présente de nouveau à ses soldats, cherchant à exciter les généraux à en finir par un coup de main. Mais Lannes, Serrurier, Murat lui-même, se montrent peu disposés d'abord à diriger les baïonnettes contre la législation.

Cependant le plus effroyable tumulte régnait dans la salle. Ferme au fauteuil de la présidence, Lucien faisait de vains efforts pour rétablir le calme, demandant avec instance à ses collègues que son frère fût rappelé, entendu; et n'obtenant d'autre réponse que des cris: *hors la loi! aux voix la mise hors la loi contre le général Bonaparte!* On alla jusqu'à le sommer de mettre aux voix la mise hors la loi contre son frère. Lucien indigné quitte le fauteuil, abdique la présidence et en dépose les marques. Il descendait à peine de la tribune, que des grenadiers arrivent, l'enlèvent et l'emmènent au dehors. Lucien interdit apprend que c'est par ordre de son frère, qui l'appelle à son secours, décidé à employer la force pour dissoudre la législation. Tel était l'avis de Sieyes; relégué dans une chaise attelée de six chevaux de poste, il attendait l'issue de l'événement à la grille de Saint-Cloud. Il n'y avait plus à balancer. Pâles et tremblans, les plus zélés partisans de Bonaparte étaient pétrifiés, tandis que les plus timides se déclaraient déjà contre son entreprise. On remarquait Jourdan et Augereau se tenant à l'écart, épiant l'instant favorable d'entraîner les grenadiers dans le parti populaire. Mais Sieyes, Bonaparte et Talleyrand, venus à Saint-Cloud avec Roederer, avaient jugé, ainsi que moi que, le parti n'avait *ni bras ni tête*. Lucien, inspirant à Bonaparte toute son énergie, monte à cheval, et, en sa qualité de

président, requiert le concours de la force pour dissoudre l'assemblée. Il entraîne les grenadiers, qui se portent en colonnes serrées, conduits par Murat, dans la salle des Cinq cents, tandis que le colonel Moulins fait battre la charge. La salle envahie au bruit des tambours et aux cris des soldats, les députés sautent par les fenêtres, jettent leur toge et se dispersent.

Tel fut le dénouement de la journée de Saint-Cloud (19 brumaire, 10 novembre). Bonaparte en fut particulièrement redevable à l'énergie de son frère Lucien, à la décision de Murat, et peut-être à la faiblesse des généraux qui, lui étant opposés, n'osèrent se montrer à visage découvert.

Mais il fallait rendre nationale une journée anti-populaire, où la force avait triomphé d'une cohue de représentation qui n'avait montré ni véritable orateur ni chef. Il fallait sanctionner ce que l'histoire appellera le triomphe de l'usurpation militaire.

Sieyes, Talleyrand, Bonaparte, Roederer, Lucien et Boulay de la Meurthe, qui étaient l'âme de l'entreprise, décident qu'il faut se hâter de rassembler les députés de leur parti errans dans les appartemens et dans les corridors de Saint-Cloud. Boulay et Lucien se mettent à leur recherche, en rassemblent vingt-cinq ou trente et les constituent en Conseil des cinq cents. De ce conciliabule, sort bientôt un décret d'urgence portant que le général Bonaparte, les officiers généraux et les troupes qui l'ont secondé ont bien mérité de la patrie. Les meneurs arrêtent ensuite qu'on établira en faits, dans les journaux du lendemain, que plusieurs députés ont voulu assassiner Bonaparte et que la majorité du Conseil a été dominée par une minorité d'assassins.

Vint ensuite la promulgation de l'acte du 19 brumaire, concerté aussi entre les meneurs pour servir de fondement légal à la révolution nouvelle. Cet acte abolissait le Directoire; instituait une commission consulaire exécutive composée de Sieyes, de Roger-Ducos et de Bonaparte; ajournait les deux Conseils et en excluait soixante-deux membres du parti populaire, parmi lesquels figurait le général Jourdan; il établissait en outre une commission législative de cinquante membres pris également dans l'un et l'autre Conseil, à l'effet de préparer un nouveau travail sur la constitution de l'État. Apporté du conciliabule des Cinq cents au Conseil des anciens, pour être transformé en loi, cet acte n'y fut voté que par la minorité, la majorité étant restée morne et silencieuse. Ainsi l'établissement intermédiaire du nouvel ordre de choses fut converti en loi par une soixantaine de membres de la législature, qui d'eux-mêmes se déclarèrent aptes aux emplois de ministres, d'agens diplomatiques et de délégués de la commission consulaire.

Bonaparte, avec ses deux collègues, vint prêter serment dans le sein du Conseil des anciens, et le 11 novembre, vers les cinq heures du matin, le nouveau gouvernement quittant Saint-Cloud, alla s'installer au palais du Luxembourg.

J'avais pressenti que toute l'autorité de ce triumvirat exécutif tomberait dans les mains de celui qui était déjà investi du pouvoir militaire. Il n'y eut plus aucun doute, après la première séance que tinrent dans la nuit même, les trois consuls. Là, Bonaparte se saisit en maître du fauteuil du président que Roger-Ducos ni Sieyes n'osèrent lui disputer. Roger, déjà gagné, déclara que Bonaparte seul pouvait sauver la chose publique, et qu'il serait désormais de son avis en toute chose. Sieyes se tut en se mordant les lèvres. Bonaparte le sachant avide, lui abandonna le trésor privé du Directoire: il contenait 800,000 francs dont Sieyes se saisit; et faisant le partage du lion, il ne laissa qu'une centaine de mille francs à son collègue Roger-Ducos. Cette petite douceur calma un peu son ambition, car il s'attendait que Bonaparte s'occuperait de la guerre et lui abandonnerait les affaires civiles. Mais voyant, dès la première séance, Bonaparte dissenter sur les finances, sur l'administration, sur les lois, sur l'armée, sur la politique, et dissenter en homme capable, il dit en rentrant chez lui, en présence de Talleyrand, de Boulay, de Cabanis, de Roederer et de Chazal: «Messieurs vous avez un maître!»

Il était facile de voir qu'un prêtre défiant, avide, gorgé d'or, n'oserait pas lutter longtemps avec un général actif, jeune, d'une renommée immense et déjà maître du pouvoir par le fait. Sieyes n'avait d'ailleurs aucune des qualités qui auraient pu lui assurer une haute influence sur une nation fière et belliqueuse. Son seul titre de prêtre eût éloigné de lui l'armée; ici la ruse ne pouvait plus balancer la force. En voulant en faire l'essai à mon égard, Sieyes échoua.

On mit en délibération, dès la seconde séance que tinrent les consuls, le changement

de ministère. On nomma d'abord le secrétaire général de la commission exécutive, et le choix tomba sur Maret. Berthier fut le premier appelé comme ministre de la guerre; il remplaça Dubois de Crancé à qui Bonaparte ne pardonna jamais son opposition contre lui; Robert Lindet céda les finances à Gaudin, ancien premier commis dévoué à Bonaparte; Cambacérès fut laissé à la justice. Au ministère de la marine on remplaça Bourdon par Forfait; et à l'intérieur Quinette par le géomètre Laplace; on réserva *in petto* les affaires étrangères à Talleyrand; et par *interim* le westphalien Reinhard lui servit de manteau. Quand on en vint à la police, Sieyes, alléguant des motifs insidieux, proposa de me remplacer par Alquier: c'était son homme. Bonaparte objecta que je m'étais bien conduit au 18 brumaire, et que j'avais donné assez de gages. En effet, non-seulement j'avais favorisé le développement de ses dispositions préliminaires, mais encore, au moment de la crise, j'étais parvenu à paralyser l'action de plusieurs députés et de quelques généraux qui auraient pu nuire au succès de la journée. A peine m'avait-il été connu, que j'avais fais placarder, la nuit même dans tout Paris, une affiche d'entière adhésion et d'obéissance pour le sauveur de la chose publique. Je fus maintenu au ministère le plus important sans doute, malgré Sieyes, et en dépit des intrigues qu'on avait fait jouer contre moi.

Bonaparte jugea mieux l'état des choses; il sentit qu'il lui fallait encore surmonter beaucoup d'obstacles; qu'il ne suffisait pas de vaincre, mais qu'il fallait dompter; que ce n'était pas trop que d'avoir sous la main un ministre aguerri contre les anarchistes. Il sentit également que son intérêt lui commandait de s'appuyer sur l'homme qu'il croyait le plus capable de le tenir en garde contre un fourbe devenu son collègue. Le rapport confidentiel que je lui avais remis dans la soirée même de son installation au Luxembourg l'avait convaincu que la police voyait bien et voyait juste.

Cependant Sieyes, qui voulait des proscriptions, ne cessait de se déchaîner contre ce qu'il appelait les opposans et les anarchistes: il disait à Bonaparte que l'opinion, empoisonnée par les jacobins, devenait détestable; que les bulletins de police en faisaient foi et qu'il fallait sévir. «Voyez, disait-il, sous quelle couleur on s'efforce de représenter la salutaire journée de Saint-Cloud! A les en croire elle n'a eu pour ressorts et pour levier que la supercherie, le mensonge et l'audace. La commission consulaire n'est qu'un triumvirat investi d'une effrayante dictature, et qui corrompt pour asservir; l'acte du 19 brumaire est l'œuvre de quelques transfuges abandonnés de leurs collègues, et qui, dépourvus de majorité, n'en consacrent pas moins l'usurpation. Il faut les entendre s'expliquer sur vous, sur moi! Il ne faut pas qu'on nous traîne ainsi dans la boue, car si nous étions avilis nous serions perdus. Dans le faubourg Saint-Germain les uns disent que c'est le parti militaire qui vient d'arracher aux avocats les rênes du gouvernement; d'autres assurent que le général Bonaparte va jouer le rôle de Monck. Ainsi les uns nous placent entre les Bourbons, les autres entre les fureurs des adeptes de Robespierre. Il faut sévir pour que l'opinion publique ne soit pas laissée à la merci des royalistes et des anarchistes. Les derniers sont évidemment les plus dangereux, les plus acharnés contre le gouvernement. C'est eux qu'il faut frapper d'abord. C'est surtout dans le début qu'un nouveau pouvoir doit montrer de la force.» A la suite de ce discours artificieux, Sieyes insinua qu'il fallait exiger du chef de la police une grande mesure de salut public et de sûreté générale; il entraîna Bonaparte. On avait déclaré, le 19 brumaire, qu'il n'y aurait plus d'actes oppressifs, plus de listes de proscription, et le 26 on exigea de moi des nomenclatures pour former une liste de proscrits. Ce même jour les consuls prirent un arrêté qui condamnait cinquante-neuf des principaux opposans à la déportation sans jugement préalable, trente-sept à la Guiane française et vingt-deux à l'île d'Oléron. Sur ces listes se trouvaient accolés à des noms décriés et odieux, des noms de citoyens estimés et recommandables. Ce que j'avais annoncé aux consuls arriva; l'opinion publique désapprouva hautement, et de la manière la plus forte, cette proscription impolitique et inutile.

Il fallut céder; on commença par des exceptions. Je sollicitai et j'obtins la liberté de plusieurs députés proscrits. Je fis sentir combien la France et l'armée seraient choquées de voir persécuter, à cause de ses opinions, Jourdan, par exemple, qui avait gagné la bataille de Fleurus et dont la probité était intacte. Le proscripateur Sieyes voyant Bonaparte ébranlé, n'osa plus poursuivre l'exécution d'une mesure odieuse qu'il avait eu soin de m'imputer. Elle fut rapportée, et l'on se borna, sur ma proposition, à placer les opposans sous la surveillance de la haute police.

Les trois consuls sentirent alors combien il leur était nécessaire de ménager et de captiver l'opinion; plusieurs de leurs actes furent de nature à leur mériter la confiance

publique. Ils s'empressèrent de révoquer la loi des otages et l'emprunt forcé si criant.

Peu de jours suffirent pour ne plus laisser aucun doute que la journée du 18 brumaire obtenait l'assentiment de la nation. C'est maintenant une vérité historique; ce fut alors un fait qui décida le procès entre le gouvernement de plusieurs et le gouvernement d'un seul.

Les républicains rigides, les amans ombrageux de la liberté virent seuls avec chagrin l'avènement de Bonaparte à la magistrature suprême. Ils en tirèrent tout d'abord les conséquences et les présages les plus sinistres; ils ont fini par avoir raison: nous verrons pourquoi et nous en assignerons les causes.

Je m'étais déclaré contre les proscriptions et contre toute mesure générale; j'avais dit aux consuls toute la vérité. Sûr désormais de mon crédit, et me voyant affermi dans le ministère, je m'attachais à donner à la police générale un caractère de dignité, de justice et de modération, qu'il n'a pas dépendu de moi de rendre plus durable. Sous le Directoire, les filles publiques étaient employées au vil métier de l'espionnage; je défendis de se servir de ces honteux instrumens, ne voulant donner à l'œil scrutateur de la police que la direction de l'observation et non celle de la délation.

Je fis respecter aussi le malheur en obtenant l'adoucissement du sort des émigrés naufragés sur nos côtes du nord, parmi lesquels figuraient des noms appartenant à la fleur de l'ancienne noblesse. Je ne me contentai pas de ce premier essai d'un retour à l'humanité nationale; je fis aux consuls un rapport où je sollicitai la libération de tous les émigrés que la tempête avaient jetés sur le sol de la patrie. J'arrachai ce grand acte de clémence, qui dès-lors me valut la confiance des royalistes disposés à se soumettre au gouvernement.

Mes deux instructions aux évêques et aux préfets publiées à cette époque, firent aussi quelque sensation dans le public. On les remarqua d'autant plus, que j'y parlais un langage tombé en dessuétude: celui de la raison et de la tolérance que j'ai toujours cru très-compatible avec la politique d'un gouvernement assez fort pour être juste. Toutefois ces deux instructions furent diversement interprétées. Selon les uns, elles portaient le cachet de la prévoyance et de cet art profond de remuer le cœur humain qui est le propre de l'homme d'état; selon d'autres, elles tendaient à substituer la morale à la religion, et la police à la justice. Mais ceux qui soutenaient cette dernière opinion ne réfléchissaient pas à l'époque où nous nous trouvions. Mes deux circulaires existent; elles sont imprimées; qu'on les relise, et on verra qu'il fallait quelque courage et des idées positives pour faire passer alors soit les sentimens, soit les doctrines qui y sont exprimées.

Ainsi de salutaires modifications et une tranquillité moins incertaine furent les premiers gages qu'offrit le nouveau gouvernement à l'attente des Français. Ils applaudirent à la soudaine élévation de l'illustre général qui, dans l'administration de l'état, montrait autant de vigueur que de prudence. Abstraction faite des démagogues, chaque parti se persuada que cette nouvelle révolution tournerait à son avantage. Tel fut surtout le rêve des royalistes; ils virent dans Bonaparte le Monck de la république expirante, et ce rêve favorisa singulièrement les vues du jeune consul. Fatigué, dégoûté de révolution, le parti modéré lui-même, confondant ses vœux avec ceux des contre-révolutionnaires, souhaita ouvertement la modification du régime républicain et sa fusion avec une monarchie mixte. Mais le temps n'était pas encore venu de transformer la démocratie en monarchie républicaine; on ne pouvait y parvenir que par la fusion de tous les partis, et l'on en était loin encore. La nouvelle administration favorisait au contraire une sorte de réaction morale contre la révolution et la dureté de ses lois. Les écrits en vogue avaient une tendance au royalisme; on y marchait à grands pas selon les clameurs des républicains. Ces clameurs étaient accréditées par des royalistes imprudens, par des ouvrages qui rappelaient le souvenir et les malheurs des Bourbons: *Irma*, par exemple, qui faisait alors fureur dans Paris, parce qu'on croyait y trouver le récit des touchantes infortunes de Madame royale^[18].

Dans tout autre tems, la police aurait fait saisir une semblable production; mais il me fallut sacrifier l'opinion publique à la raison d'état, et la raison d'état voulait qu'on amorçât le royalisme. Toutefois les maximes et les intérêts de la révolution étaient encore trop vivaces pour qu'on pût les heurter sans compensation. Je crus de mon devoir de refroidir les espérances des contre-révolutionnaires, et de relever le courage des républicains. Je fis observer au consul qu'il y avait encore bien des ménagemens à garder; qu'ayant manœuvré avec des hommes sincèrement attachés aux formes

républicaines, aux libertés publiques, et l'armée elle-même en étant imbuë, il ne pouvait s'isoler sans danger ni de son propre parti ni de l'armée; qu'il lui fallait d'ailleurs sortir du provisoire et se créer un établissement fixe.

A cette époque l'attention du gouvernement vint s'absorber dans les travaux préparatoires des deux commissions législatives intermédiaires. Celle des Cinq cents était conduite par Lucien, Boulay, Jacqueminot et Daunou; celle des Anciens l'était par Lemercier, Lebrun et Régnier. L'homme le plus fort était sans contredit Lebrun; ses avis, Bonaparte les réclamait et les recevait avec déférence. Il s'agissait de discuter en grande conférence le nouveau projet d'organisation sociale que Sieyes désirait présenter pour remplacer la constitution de l'an III, dont il ambitionnait de faire les funérailles. Sieyes, dont l'arrière-pensée était connue de Bonaparte, affectait un grand mystère; il disait qu'il n'avait rien de prêt; qu'il n'avait pas le temps de mettre ses papiers en ordre. Il jouait le silence, en cela semblable à ces auteurs à la mode, qui, dévorés du désir de lire leurs écrits, se font d'abord prier par coquetterie et par ton, avant de céder aux instances d'un public curieux et souvent moqueur. Je fus chargé de pénétrer ses mystères. J'employai Réal, qui, usant de beaucoup d'adresse avec une apparence de bonhomie, découvrit les bases du projet de Sieyes en faisant jaser Chénier, l'un de ses confidens, au sortir d'un dîner où les vins et d'autres enivrants n'avaient pas été épargnés.

Sur ces données, il y eut un conseil secret où je fus appelé. Bonaparte, Cambacérès, Lebrun, Lucien, Joseph, Berthier, Réal, Regnault et Roederer étaient présents. Là nous discutâmes un contre-projet et la conduite que devait tenir Bonaparte dans les conférences générales qu'on attendait avec impatience.

Enfin, vers la mi-décembre, les trois consuls et les deux commissions législatives se réunirent dans l'appartement de Bonaparte. Les conférences s'ouvraient à neuf heures du soir et se prolongeaient jusque bien avant dans la nuit. Daunou était chargé de la rédaction. Sieyes à la première séance ne dit mot; pressé et à force d'instances, il donna ensuite pièces à pièces ses théories renfermées dans des cahiers différens. Avec un ton d'oracle, il déroula successivement les bases de sa constitution chérie. Elle créait un Tribunal composé de cent membres appelés à discuter les lois; un Corps législatif plus nombreux appelé à les admettre ou à les rejeter par le vote sans discussion orale; et enfin un Sénat composé de membres élus à vie, avec la mission plus importante de veiller à la conservation des lois et des constitutions de l'État. Toutes ces bases, contre lesquelles Bonaparte ne fit aucune objection sérieuse, furent successivement adoptées. Quant au gouvernement, Sieyes lui donnait l'initiative des lois, et créait, à cet effet, un Conseil d'état chargé de mûrir, de rédiger les projets et les réglemens de l'administration publique. On savait que le gouvernement de Sieyes devait se terminer en pointe, en une espèce de sommité monarchique plantée sur des bases républicaines, idée dont il était entiché depuis long-temps; on attendait avec une curiosité attentive et même impatiente qu'il découvrit enfin le chapiteau de son édifice constitutionnel. Que proposa Sieyes? un *grand électeur* à vie choisi par le Sénat conservateur, siégeant à Versailles, représentant la majorité de la nation, avec six millions de revenus, trois mille hommes pour sa garde, et n'ayant d'autres fonctions que de nommer deux consuls, celui de *la paix* et celui de *la guerre*, tous deux indépendans l'un de l'autre dans l'exercice de leurs fonctions.

Et ce *grand électeur*, en cas de mauvais choix, pouvait être *absorbé* par le Sénat qui était investi du droit d'appeler dans son sein, sans en donner les motifs, tout dépositaire de l'autorité publique, les deux consuls et le grand électeur lui-même; devenu membre du Sénat, ce dernier n'aurait plus eu aucune part directe à l'action du gouvernement.

Ici Bonaparte ne put y tenir; se levant et poussant un éclat de rire, il prit le cahier des mains de Sieyes et sabra d'un trait de plume ce qu'il appela tout haut des niaiseries métaphysiques. Sieyes, qui d'ordinaire boudait au lieu de résister aux objections, défendit pourtant son grand électeur, et dit qu'après tout un roi ne devait pas être autre chose. Bonaparte répliqua avec vivacité qu'il prenait l'ombre pour le corps, l'abus pour le principe; qu'il ne pouvait y avoir dans le gouvernement aucun pouvoir d'action sans une indépendance puisée et définie dans la prérogative; il fit encore plusieurs objections concertées et préparées, auxquelles Sieyes répondit mal; et s'échauffant de plus en plus, il finit par cette apostrophe: «Comment avez-vous pu croire, citoyen Sieyes, qu'un homme d'honneur, qu'un homme de talent et de quelque capacité dans les affaires voulût jamais consentir à n'être qu'un cochon à l'engrais de

quelques millions dans le château royal de Versailles?» Égayés par cette sortie, les membres de la conférence s'étant pris à rire, Sieyes, qui avait déjà montré de l'indécision, resta confondu et son *grand électeur* fut coulé à fond.

Il est certain que Sieyes cachait des vues profondes dans cette forme ridicule de gouvernement, et que s'il l'eût fait adopter il en serait resté l'arbitre. C'est lui vraisemblablement que le Sénat eût nommé *grand électeur*, et c'est lui qui eût nommé Bonaparte, consul de la guerre, sauf à l'*absorber* en temps opportun. Par là tout serait resté dans ses mains, et il lui eût été facile, en se faisant absorber lui-même, de faire appeler tel autre personnage à la tête du gouvernement, et de transformer, par une transition adroitement préparée, un pouvoir exécutif électif en royauté héréditaire, pour telle dynastie qu'il lui eût convenu d'établir dans l'intérêt d'une révolution dont il était le hyérophante.

Mais sa marche tortueuse et suspecte amena la vive résistance du consul, à laquelle il aurait dû s'attendre; et de là le renversement de ses projets. Toutefois il n'avait pas négligé de se ménager, comme on le verra bientôt, une retraite sûre à l'abri des coups de la fortune.

Il ne suffisait pas d'écarter le projet de Sieyes; il fallait encore que les adhérens, les conseillers intimes du général-consul fissent passer un mode quelconque de gouvernement pour rester les maîtres du pouvoir. Tout était prêt. Néanmoins, malgré la retraite personnelle de Sieyes, on vit revenir à la charge le parti qui, attaché à ses conceptions en désespoir de cause, proposa l'adoption des formes purement républicaines. On mit alors en avant et on leur opposa la création d'un président à l'instar des États-Unis, pour dix ans, libre dans le choix de ses ministres, de son Conseil d'état et de tous les agens de l'administration. D'autres, aussi appostés, furent d'avis de déguiser la magistrature unique de président; et, à cet effet, ils offrirent de concilier les opinions diverses, en composant un gouvernement de trois consuls, dont deux, ne seraient que des conseillers nécessaires.

Mais quand on voulut faire décider qu'il y aurait un premier consul investi du pouvoir suprême, ayant le droit de nomination et de révocation à tous les emplois, et que les deux autres consuls auraient voix consultative seulement, les objections s'élevèrent. Chazal, Daunou, Courtois, Chénier, et d'autres encore y invoquèrent des limites constitutionnelles; ils représentèrent que si le général Bonaparte s'emparait de la dignité de magistrat suprême sans élection préalable, il dénoterait l'ambition d'un usurpateur, et justifierait l'opinion de ceux qui prétendaient qu'il n'avait fait la journée du 18 brumaire qu'à son profit. Faisant pour l'écarter un dernier effort, ils lui offrirent la dignité de généralissime avec le pouvoir de faire la guerre ou la paix, et de traiter avec les puissances étrangères. «Je veux rester à Paris, reprit Bonaparte avec vivacité et en se rongant les ongles; je veux rester à Paris, je suis consul.» Alors Chénier rompant le silence, parla de liberté, de république, de la nécessité de mettre un frein au pouvoir, insistant avec force et courage pour l'adoption de la mesure de l'*absorption* au Sénat. «Cela ne sera pas! s'écria Bonaparte en colère et frappant du pied; il y aura plutôt du sang jusqu'aux genoux!...» A ces mots qui changeaient en drame une délibération jusqu'alors mesurée, chacun resta interdit, et la majorité enlevée remit le pouvoir, non à trois consuls, le deuxième et troisième n'ayant que voix consultative, mais à un seul nommé pour dix ans, rééligible, promulguant les lois, nommant et révoquant à volonté tous les agens de la puissance exécutive, faisant la paix ou la guerre, et enfin, se nommant lui-même. En effet, Bonaparte, évitant de faire du Sénat une institution préalable, ne voulut pas même être premier consul par le fait des sénateurs.

Soit dépit, soit orgueil, Sieyes refusa d'être l'un des consuls accessoires; on s'y attendait, et le choix qui déjà était fait, *in petto*, par Bonaparte, tomba sur Cambacérès et sur Lebrun, de nuance politique différente. L'un conventionnel, ayant voté la mort, avait embrassé la révolution dans ses principes ainsi que dans ses conséquences, mais en froid égoïste; l'autre, nourri dans les maximes du despotisme ministériel, sous le chancelier Maupeou dont il fut le secrétaire intime, tenant peu aux théories, ne s'attachait guères qu'à l'action du pouvoir; l'un, impuissant défenseur des principes de la révolution et de ses intérêts, penchait pour le retour des distinctions, des honneurs et des abus; l'autre était un avocat plus chaud, plus intègre, de l'ordre social, des mœurs et de la foi publique. Tous deux étaient éclairés, et probes quoique avides.

Quant à Sieyes, nommé sénateur, il concourut avec Cambacérès et Lebrun à

organiser le Sénat, dont il fut le premier président. En récompense de sa docilité à laisser tomber le timon des affaires dans les mains du général-consul, on lui décerna la terre de Crosne, don magnifique d'un million, outre vingt-cinq mille livres de rentes comme sénateur, et indépendamment de son pot-de-vin directorial de six cent mille francs, qu'il appelait *sa poire pour la soif*. Déconsidéré dès-lors et anéanti dans de mystérieuses sensualités, il fut annullé politiquement.

Un décret du 20 novembre portait que les deux précédens Conseils législatifs se rassembleraient de plein droit en février 1820. Pour mieux éluder ce décret dont l'exécution eût compromis le consulat, on soumit la nouvelle constitution à l'acceptation du peuple français. Il ne s'agissait plus de le réunir en assemblées primaires, en consacrant de nouveau le principe de la démocratie, mais d'ouvrir dans toutes les administrations et chez les officiers publics des registres sur lesquels les citoyens devaient inscrire leurs votes. Ces votes s'élevèrent à trois millions et plus, et je puis affirmer qu'il n'y eut dans le recensement aucune fraude, tant la révolution de brumaire était reçue favorablement par la grande majorité des Français.

Neuf fois en moins de sept ans, depuis la chute de l'autorité royale, la nation avait vu le gouvernail changer de main et le vaisseau de l'État se jeter sur de nouveaux écueils. Cette fois le pilote inspira généralement plus de confiance. On le jugeait ferme et habile, et son gouvernement se rapprochait d'ailleurs des formes de la stabilité.

Du jour où Bonaparte se déclara premier consul et fut reconnu comme tel, il jugea que son règne datait réellement de cette époque et il ne le dissimula point dans l'action intérieure de son gouvernement. On vit le républicanisme perdre chaque jour de sa sombre austérité, et les conversions se multiplier en faveur de l'unité du pouvoir.

Le consul nous persuadait et nous nous persuadions volontiers que cette unité nécessaire dans le gouvernement ne porterait aucune atteinte à l'œuvre républicaine; et, en effet, jusqu'à la bataille de Marengo les formes de la république subsistèrent; on n'osa pas s'écarter du langage et de l'esprit de ce gouvernement. Bonaparte, premier consul, s'astreignit à ne paraître en effet que le magistrat du peuple et le chef des soldats.

Il prit les rênes du gouvernement le 25 décembre, et son nom fut désormais à la tête des actes publics, innovation inconnue depuis la naissance de la république. Jusqu'alors les chefs de l'État avaient habité le palais du Luxembourg; nul n'avait encore osé envahir le domicile des rois. Bonaparte, plus hardi, quitte le Luxembourg et vient avec pompe et en grand appareil militaire occuper le château des Tuileries, désormais le séjour du premier consul. Le Sénat siège au Luxembourg et le Tribunal au Palais-Royal.

Cette magnificence plut à la nation, qui s'applaudit d'être représentée d'une manière plus digne d'elle. La splendeur et l'étiquette reprirent une partie de leur empire. Paris vit renaître les cercles, les bals, les fêtes somptueuses. Observateur des convenances, rigide même en fait de décence publique, Bonaparte, rompant les anciennes liaisons de Joséphine et les siennes mêmes, bannit de son palais les femmes de mœurs décriées, ou même suspectes, qui avaient figuré dans les cercles les plus brillans et dans les intrigues du Luxembourg, sous le règne du Directoire.

Les commencemens d'un nouveau règne sont presque toujours heureux; il en fut de même du consulat, signalé par la réforme d'un grand nombre d'abus, par des actes de sagesse et d'humanité, par le système de justice et de modération qu'adoptèrent les consuls. Le rappel d'une partie des députés frappés par les décrets du 19 fructidor, fut un grand acte de sagesse, de fermeté et d'équité. Il en fut de même de la clôture de la liste des émigrés. Les consuls accordèrent la radiation d'un grand nombre de membres distingués de l'Assemblée constituante. J'eus la satisfaction de faire rentrer et rayer de la liste fatale, le célèbre Cazalès, de même que son ancien collègue Malouet, homme d'un vrai talent et d'une probité intacte. Ainsi que moi, l'ex-constituant Malouet avait professé jadis à l'Oratoire, et je lui portais une affection extrême. On verra qu'il me paya d'un retour constant et sincère.

La réorganisation de l'ordre judiciaire et l'institution des préfetures marquèrent également les commencemens heureux du consulat, dont se ressentit la composition des nouvelles autorités. Mais, il faut le dire, ce tableau consolant fut bientôt rembruni. «Je ne veux pas gouverner en chef débonnaire, me dit un soir Bonaparte; la pacification de l'Ouest ne va pas; il y a trop de licence et de jactance dans les écrits!»

Le réveil fut terrible.

L'exécution du jeune Toustain, celle du comte de Frotté et de ses compagnons d'armes, la suppression d'une partie des journaux, le style menaçant des dernières proclamations, en glaçant d'effroi les républicains et les royalistes, firent évanouir, dans presque toute la France, les espérances si douces d'un gouvernement équitable et humain. Je fis sentir au premier consul la nécessité de dissiper ces nuages. Il s'adoucit, gagna les émigrés par des faveurs et des emplois; il rendit les églises au culte catholique; tint les républicains en minorité ou à l'écart, mais sans les persécuter; il se déclara le fléau des traitans.

Toutes les sources du crédit étaient ou taries ou anéanties à l'avènement du consul, par l'effet du désordre, des dilapidations et du gaspillage qui s'étaient glissés dans toutes les branches de l'administration et des revenus publics. Il fallut créer des ressources pour faire face à la guerre et à toutes les parties du service. On emprunta douze millions au commerce de Paris; on s'assura vingt-quatre millions de la vente des domaines de la maison d'Orange, et enfin on mit en circulation cent cinquante millions de bons de rescriptions de rachat de rentes. En décrétant ces opérations, le premier consul vit combien il lui serait difficile de sortir de la tutelle ruineuse des traitans: il les avait en horreur. La note suivante dont il me remit une copie plus tard, le prévint et l'aigrit singulièrement contre nos principaux banquiers et fournisseurs. Voici cette note:

«Les individus ci-après dénommés sont maîtres de la fortune publique: ils donnent l'impulsion au cours des effets publics, et possèdent à eux tous cent millions de capitaux environ; ils disposent en outre de quatre-vingt millions de crédit, savoir: Armand Séguin, Vanderberg, Launoy, Collot, Hinguerlot, Ouvrard, les frères Michel, Bastide, Marion et Récamier. Les partisans du suisse Haller ont triomphé, parce que ce Suisse, dont le premier consul ne veut pas adopter les plans de finances, a prédit la baisse qui a lieu dans ce moment.»

Bonaparte ne pouvait soutenir l'idée de ces fortunes subites et si colossales; on eût dit qu'il craignait d'y rester asservi. Il les regardait généralement comme les fruits honteux des dilapidations et de l'usure publique. Il n'avait accompli le 18 brumaire qu'avec l'argent que lui avait prêté Collot, et il en était humilié. Joseph Bonaparte lui-même ne fit l'acquisition de Morfontaine qu'avec les deux millions que lui prêta Collot. «Oui, disait-il à son frère, vous voulez faire le seigneur avec les écus d'autrui; mais c'est sur moi que tombera tout le poids de l'usure.»

J'eus beaucoup de peine, ainsi que le consul Lebrun, à calmer ses emportemens contre les banquiers et les fournisseurs, et à détourner les mesures acerbes dont il aurait voulu dès-lors les frapper. Il comprenait peu la théorie du crédit public, et l'on voyait qu'il avait un secret penchant à traiter parmi nous la partie des finances dans le système d'avaries adopté en Égypte, en Turquie et dans tout l'Orient. Il lui fallut pourtant recourir à Vanderberg pour ouvrir la campagne; il lui confia les fournitures. Ses ombrages s'étendaient sur toutes les parties occultes du gouvernement. C'était toujours moi qu'il chargeait de vérifier ou de contrôler les notes secrètes que les intrigans et les postulans de places ne manquaient pas de lui faire parvenir. Par là on voit combien mes fonctions étaient délicates; j'étais le seul qui pût corriger ses préventions ou en triompher, en mettant chaque jour sous ses yeux, par mes bulletins de police, l'expression de toutes les opinions, de toutes les pensées, et le relevé des circonstances secrètes dont la connaissance intéressait la sûreté ou la tranquillité de l'État. J'eus soin, pour ne pas l'effaroucher, de rédiger à part tout ce qui aurait pu le choquer dans ses conférences ou ses communications avec les deux autres consuls. Mes rapports avec lui étaient trop fréquens pour ne pas être scabreux. Mais je soutins le ton de la vérité et de la franchise tempéré par le dévouement, et ce dévouement était sincère. Je trouvai dans cet homme unique, précisément ce qu'il fallait pour régler et maintenir cette *unité* de pouvoir dans la puissance exécutive, sans laquelle tout serait retombé dans le désordre et le chaos. Mais je le trouvai avec des passions violentes, et une disposition naturelle au despotisme qui prenait sa source dans son caractère et dans l'habitude des camps. Je me flattais de lui opposer avec succès la digue de la prudence et de la raison, et assez souvent je réussis au-delà de mes espérances.

A cette époque, Bonaparte n'avait plus à redouter dans l'intérieur aucune opposition matérielle, que celle de quelques bandes royalistes qui, dans les départemens de l'Ouest et principalement dans le Morbihan, avaient encore les armes à la main. En

Europe, son pouvoir n'était ni aussi affermi ni aussi incontesté. Il sentit parfaitement et à l'avance qu'il ne pourrait jeter de profondes racines que par de nouvelles victoires. Il en était avide.

Mais la France sortait d'une crise; ses finances étaient épuisées; si l'anarchie était vaincue, le royalisme ne l'était point encore, et l'esprit républicain fermentait sourdement en dehors de la sphère du pouvoir. Quant aux armées françaises, malgré leurs avantages récents en Hollande et en Suisse, elles étaient encore hors d'état de reprendre l'offensive. L'Italie était perdue toute entière; les Apennins n'arrêtaient même plus les soldats de l'Autriche.

Que fit Bonaparte? Bien conseillé par son ministre des affaires étrangères, il mit à profit avec sagacité les passions de l'empereur Paul I^{er} pour le détacher tout-à-fait de la coalition; puis il apparut dans la politique ostensible de l'Europe, en mettant au jour sa fameuse lettre au roi d'Angleterre; elle contenait des ouvertures dans une forme insolite. Le premier consul y vit le double avantage de faire croire à des vues pacifiques de sa part, et de persuader à la France, après un refus auquel il s'attendait, qu'il fallait pour conquérir la paix, objet de tous ses vœux, de l'argent, du fer et des soldats.

Quand un jour, au sortir de son conseil privé, il me dit d'un ton d'inspiré qu'il était sûr de reconquérir l'Italie avant trois mois, je vis d'abord un peu de jactance dans ce propos, et pourtant je fus persuadé. Carnot, appelé depuis peu au ministère de la guerre, s'aperçut comme moi qu'il était une chose que Bonaparte savait par-dessus tout, et cette chose, c'était la science pratique de la guerre. Mais quand Bonaparte m'eut dit positivement qu'il entendait qu'avant son départ pour l'armée, tous les départemens de l'Ouest fussent tranquilles, et qu'il en eut indiqué les moyens qui coïncidaient avec mes propres vues, je vis que ce n'était pas seulement un guerrier, mais un rusé politique. Je le secondai avec un bonheur dont il me sut gré.

Toutefois nous ne pûmes amener la dissolution de la ligue royaliste qu'à la faveur d'un grand mobile: la séduction. A cet égard, le curé Bernier et deux vicomtes nous servirent à souhait en accréditant l'opinion que Bonaparte travaillait pour replacer les Bourbons sur le trône. L'amorce fut telle, que le roi lui-même, alors à Mittau, abusé par ses correspondans de Paris, croyant l'instant favorable de réclamer sa couronne, fit remettre au consul Lebrun, par l'abbé de Montesquiou, son agent secret, une lettre adressée à Bonaparte, où, dans les termes les plus nobles, il s'efforçait de lui persuader combien il s'honorerait en le remplaçant sur le trône de ses aïeux. «Je ne puis rien sur la France sans vous, disait ce prince, et vous-même vous ne pouvez faire le bonheur de la France sans moi; hâtez-vous donc....

En même temps M^{gr}. le comte d'Artois envoyait de Londres la duchesse de Guiche, femme pétrie de grâces et d'esprit, pour ouvrir de son côté une négociation parallèle par la voie de Joséphine, réputée l'ange tutélaire des royalistes et des émigrés. Elle obtint des entrevues, et j'en fus instruit par Joséphine elle-même, qui, d'après nos conventions, cimentées par mille francs par jour, me tenait au courant de ce qui se passait dans l'intérieur du château.

J'avoue que je fus piqué de n'avoir reçu de Bonaparte aucune direction sur des circonstances aussi essentielles. Je me mis en œuvre, j'employai les grands moyens, et je sus d'une manière positive la démarche que l'abbé de Montesquiou avait faite auprès du consul Lebrun. J'en fis l'objet d'un rapport que j'adressai au premier consul, et où je parlai également de la mission et des démarches de la duchesse de Guiche; je lui représentai qu'en tolérant de pareilles négociations, il faisait soupçonner qu'il cherchait à se ménager, dans les revers, un moyen brillant de fortune et de sécurité; mais qu'il se méprenait par de faux calculs, si toutefois un cœur aussi magnanime que le sien pouvait s'arrêter à une politique si erronée; qu'il était essentiellement l'homme de la révolution, et ne pouvait être que cela, et que, dans aucune chance les Bourbons ne pourraient remonter sur le trône qu'en marchant sur son propre cadavre.

Ce rapport, que j'eus soin de rédiger et d'écrire moi-même, lui prouva que rien sur les secrets et la sûreté de l'État ne pouvait m'échapper; il fit l'effet que j'en attendais, c'est-à-dire, une vive impression sur l'esprit de Bonaparte. La duchesse de Guiche fut congédiée avec ordre de repartir sans délai pour Londres, et le consul Lebrun fut tancé pour s'être chargé, par une voie détournée, d'une lettre du roi. Mon crédit prit dès-lors l'assiette qui convenait à la hauteur et à l'importance de mes fonctions.

D'autres scènes allaient s'ouvrir, mais des scènes de sang et de carnage, sur de nouveaux champs de bataille. Moreau, qui avait passé le Rhin le 25 avril, avait déjà défait les Autrichiens dans trois rencontres avant le 10 mai, quand Bonaparte, du 16 au 20, dans une entreprise digne d'Annibal, passa le grand Saint-Bernard à la tête du gros de l'armée de réserve. Surprenant l'ennemi inattentif ou abusé, qui s'obstinait, sur le Var et vers Gênes à envahir la frontière de France, il se dirige sur Milan par le val d'Aoste et le Piémont, et vient couper les communications à l'armée autrichienne commandée par Melas. L'autrichien déconcerté se concentre pourtant sous le canon d'Alexandrie, au confluent du Tanaro et de la Bormida, et marche, à la suite de quelques défaites partielles, courageusement au-devant du premier consul, qui, de son côté, arrivait sur lui dans la même direction.

L'événement décisif se préparait et laissait tous les esprits en suspens. Les sentimens et les opinions fermentaient dans Paris, particulièrement dans les deux partis extrêmes, le populaire et le royaliste. Les républicains modérés n'étaient pas moins émus; ils voyaient, avec une sorte de défiance à la tête du gouvernement, un général, plus enclin à se servir du canon et du sabre, que du bonnet de la liberté et de la balance de la justice. Les mécontents nourrissaient l'espoir que celui qu'ils appelaient déjà le Cromwell de la France serait arrêté dans sa course, et qu'élevé par la guerre il périrait par la guerre.

On était dans ces dispositions, quand, dans la soirée du 20 juin, arrivent deux courriers du commerce avec des nouvelles de l'armée annonçant que le 14, à cinq heures du soir, la bataille livrée près d'Alexandrie avait tourné au désavantage de l'armée consulaire qui était en retraite; mais qu'on se battait encore. Cette nouvelle, répandue avec la rapidité de l'éclair dans toutes les classes intéressées, produisit sur les esprits l'effet de l'étincelle électrique sur le corps humain. On se cherche, on se rassemble; on va chez Chénier, chez Courtois, à la coterie Staël; on va chez Sieyès; on va chez Carnot. Chacun prétend qu'il faut tirer de la griffe du corse la république qu'il met en péril; qu'il faut la reconquérir plus libre et plus sage; qu'il faut un premier magistrat, mais qui ne soit ni dictateur arrogant, ni empereur des soldats. Tous les regards, toutes les pensées se tournent vers Carnot, ministre de la guerre. J'apprends à la fois la nouvelle et la fermentation qu'elle occasionne; je cours à l'instant chez les deux consuls et je les trouve consternés. Je m'attache à remonter leur moral; mais en rentrant chez moi, je l'avoue, ma tête eut besoin de toute sa force. Mon salon était plein; je n'eus garde de me montrer; on vint assiéger mon cabinet. En vain je ne veux voir que des intimes; les chefs de file percent jusqu'à moi. Je me tue de dire à tout le monde qu'il y a de l'exagération dans les nouvelles; que c'est peut-être même une combinaison d'agiotage; que sur le champ de bataille d'ailleurs Bonaparte a toujours fait des miracles.»Attendez surtout, point de légèreté, point d'imprudences, ajoutai-je, point de propos envenimés, et rien d'ostensible ni d'hostile.»

Le lendemain, le courrier du premier consul arrive chargé des lauriers de la victoire; le désenchantement des uns ne peut étouffer l'ivresse générale. La bataille de Marengo, telle que la bataille d'Actium, faisait triompher notre jeune triumvir, et l'élevait au faite du pouvoir, aussi heureux, mais moins sage que l'Octave de Rome. Il était parti le premier magistrat d'un peuple encore libre, et il allait reparaître en conquérant. On eût dit, en effet, qu'à Marengo il avait moins conquis l'Italie que la France. De cette époque date le premier essor de cette flatterie dégoûtante et servile dont tous les magistrats, toutes les autorités l'enivrèrent pendant les quinze années de sa puissance. On vit un de ses Conseillers d'état, nommé Roederer, faisant déjà de son nouveau maître une divinité, lui appliquer dans un journal le vers si connu de Virgile:

Deus nobis hæec otia fecit.

Je prévis les suites fatales qu'auraient pour la France et pour son chef cette tendance adulatrice indigne d'un grand peuple. Mais l'ivresse était au comble et le triomphe complet. Dans la nuit du 2 au 3 juillet arrive le vainqueur.

Je remarquai dès l'abord sur ses traits quelque chose de contraint et de morose. Dans la soirée même, à l'heure du travail, entrant dans son cabinet, il jette sur moi un regard sombre et se répand en éclats. «Eh bien! on m'a cru perdu et on voulait essayer encore du Comité de salut public!... Je sais tout... et c'étaient des hommes que j'ai sauvés, que j'ai épargnés! Me croient-ils un Louis XVI? qu'ils osent, et ils verront! Qu'on ne s'y trompe plus. Une bataille perdue est pour moi une bataille gagnée.... Je ne crains rien; je ferai rentrer tous ces ingrats, tous ces traîtres dans la poussière.... Je

saurai bien sauver la France en dépit des factieux et des brouillons....» Je lui représentai qu'il n'y avait eu qu'un accès de fièvre républicaine excitée par un bruit sinistre, bruit que j'avais démenti et dont j'avais atténué les effets; que mon rapport aux deux consuls, dont je lui avais transmis la copie, le mettait à même d'apprécier à sa juste valeur ce petit mouvement de fermentation et d'égarement; qu'enfin le dénouement était si magnifique et la satisfaction si générale qu'on pouvait bien supporter quelques ombres qui faisaient encore mieux ressortir l'éclat du tableau. —«Mais vous ne me dites pas tout, reprend-il. Ne voulait-on pas mettre Carnot à la tête du gouvernement? Carnot qui s'est laissé mystifier au 18 fructidor, incapable de garder deux mois l'autorité, et qu'on ne manquerait pas d'envoyer périr à Sinnamary!...» J'affirmai que la conduite de Carnot avait été irréprochable, et j'observai qu'il serait bien dur de le rendre responsable de projets extravagants enfantés par des têtes malades, et dont lui, Carnot, n'avait eu aucune idée.

Il se tut; mais l'impression était profonde. Il ne pardonna point à Carnot, qui, à quelque temps de là, se vit dans la nécessité de résigner le porte-feuille de la guerre. Vraisemblablement j'aurai partagé sa disgrâce anticipée, si Cambacérès et Lebrun n'avaient pas été témoins de la circonspection de ma conduite et de la sincérité de mon dévouement.

Plus ombrageux en devenant plus fort, le premier consul s'arma de précaution et s'entoura d'un appareil plus militaire. Ses préventions et ses défiances se portaient plus particulièrement sur ceux qu'il appelait des *obstinés*, soit qu'ils voulussent rester attachés au parti populaire, soit qu'ils ne s'exhalassent qu'en plaintes à la vue de la liberté mourante. Je proposai des moyens doux pour ramener au giron du gouvernement, des hommes aigris; je demandai la faculté de gagner les chefs de file par des pensions, des largesses ou des places; j'eus carte blanche pour l'emploi des moyens pécuniaires; mais mon crédit n'alla pas jusqu'à la distribution des emplois et des faveurs publiques. Je vis clairement que le premier consul persistait dans le système de n'admettre qu'en minorité les républicains dans les hauts emplois et dans ses conseils, et qu'il voulait y maintenir en force les partisans de la monarchie et du pouvoir absolu. A peine si j'avais eu le crédit de faire nommer une demi-douzaine de préfets. Bonaparte n'aimait pas le Tribunat, parce qu'il y avait là un noyau de républicains tenaces. On savait qu'il redoutait surtout les écervelés et les enragés désignés sous le nom d'anarchistes, hommes toujours prêts à servir d'instruments aux complots et aux révolutions. Ses défiances et ses allarmes étaient excitées par les hommes qui l'entouraient et qui le poussaient à la monarchie; tels que Portalis, Lebrun, Cambacérès, Clarke, Champagny, Fleurieu, Duchâtel, Jollivet, Benezech, Emmery, Roederer, Cretet, Regnier, Chaptal, Dufresne et tant d'autres. Qu'on y ajoute les rapports secrets et les correspondances clandestines que lui adressaient, dans le même sens, des hommes qui en avaient reçu la mission, et qui suivaient la tendance ou le torrent de l'opinion du jour. Je n'y étais pas épargné; j'y étais en butte aux insinuations les plus malveillantes; mon système de police y était souvent décrié et dénoncé. J'avais contre moi Lucien, alors ministre de l'intérieur, qui avait aussi sa police particulière. Essuyant parfois des reproches du premier consul sur des faits qu'il croyait ensevelis dans l'ombre, il me soupçonnait de le faire épier pour le compromettre dans mes rapports. J'avais l'ordre formel de ne rien céler, tant sur les bruits populaires, que sur les bruits de salon. Il en résultait que Lucien, abusant de son crédit et de sa position, tranchant du *roué*, enlevant des femmes à leurs maris, trafiquant des licences d'exportation de grains, était souvent l'objet de ces bruits et de ces rumeurs. Comme chef de la police, je ne devais pas dissimuler combien il importait que les membres de la famille du premier consul fussent irréprochables, et ne s'attirassent pas le décri public.

On sent dans quel conflit je dus me trouver engagé; j'avais heureusement dans mes intérêts Joséphine; je n'avais pas Duroc contre moi, et le secrétaire intime m'était dévoué. Cet homme plein d'habileté et de talents, mais dont l'âpreté pécuniaire causa bientôt la disgrâce, s'est toujours montré si cupide qu'il n'est pas besoin de le nommer pour le désigner. Dépositaire des papiers et des secrets de son maître, il découvrit que je dépensais cent mille francs par mois, pour veiller incessamment sur les jours du premier consul. L'idée lui vint de me faire payer les avis qu'il me donnerait pour me mettre à même de remplir le but que je me proposais. Il vint me trouver et m'offrit de m'informer exactement de toutes les démarches de Bonaparte moyennant 25,000 francs par mois; il me présenta cette offre comme une économie de 900,000 fr. par année. Je n'eus garde de laisser échapper l'occasion de prendre à mes gages le

secrétaire intime du chef de l'État, qu'il m'importait tant de suivre à la piste pour connaître ce qu'il avait fait, comme ce qu'il devait faire. La proposition du secrétaire fut acceptée, et chaque mois très-exactement il recevait en blanc son mandat de 25,000 francs, pour faire retirer à la caisse la somme promise. J'eus de mon côté à me louer de sa dextérité et de son exactitude. Mais je me gardai bien d'économiser sur les fonds que j'employais à garantir la personne de Bonaparte de toute attaque imprévue. Le château seul m'absorbait plus de la moitié de mes cent mille francs disponibles chaque mois. A la vérité, par là je fus très-exactement informé de ce qu'il m'importait de savoir, et je pus contrôler mutuellement les informations du secrétaire par celles de Joséphine, et celles-ci par les rapports du secrétaire. Je fus plus fort que tous mes ennemis réunis ensemble. Que fit-on alors pour me perdre? on m'accusa formellement, auprès du premier consul, de protéger les républicains et les démagogues; on alla jusqu'à désigner le général Parain, qui m'était personnellement attaché, comme l'intermédiaire dont je me servais pour endoctriner les anarchistes et leur distribuer de l'argent. Le fait est que j'usai de toute mon influence ministérielle pour déjouer les projets des écervelés, pour calmer leurs ressentimens, pour les détourner de former aucun complot contre le chef de l'État, et que plusieurs m'étaient redevables de secours et des avertissemens les plus salutaires. Je n'usai en cela que de la latitude qui m'était donnée dans mes attributions de haute police; je pensais, et je pense encore qu'il vaut mieux prévenir les attentats que d'avoir à les punir. Mais, à force de me rendre suspect, on finit par exciter la défiance du premier consul. Bientôt, imaginant des prétextes, il mutila mes attributions, pour que le préfet de police fût chargé spécialement de la surveillance des enragés. Ce préfet, ancien avocat, homme avide, aveuglément dévoué au pouvoir; homme de justice avant la révolution, qui s'étant insinué avec adresse au bureau central, s'était fait nommer préfet de police après le 18 brumaire, c'était Dubois. Pour se créer un petit ministère à part, il me suscitait des tracasseries sur les fonds secrets, et il fallut que je lui fisse, sur la curée des jeux, sa grosse part, sous prétexte que l'argent était le nerf de toute police politique. Mais plus tard je parvins à le confondre dans l'emploi des fonds de son budget prélevés sur les vices bas et honteux qui déshonorent la capitale.

Cependant la maxime machiavélique *divide et impera* ayant prévalu, il y eut bientôt quatre polices distinctes: la police militaire du château faite par les aides-de-camp et par Duroc; la police des inspecteurs de la gendarmerie; la police de la préfecture faite par Dubois; et la mienne. Quant à la police du ministère de l'intérieur, je ne tardais pas à l'anéantir comme on le verra bientôt. Ainsi tous les jours le premier consul recevait quatre bulletins de police séparés, provenant de sources différentes et qu'il pouvait comparer entre eux, sans compter les rapports de ses correspondans affidés. C'était ce qu'il appelait tâter le pouls à la république. On la regardait comme bien malade dans ses mains. Tout ce que j'aurais pu faire pour la soutenir aurait tourné contre elle. Mes adversaires travaillaient à me réduire à une simple police administrative et de théorie; mais je n'étais pas homme à le souffrir. Le premier consul lui-même, je dois lui rendre cette justice, sut résister avec fermeté à toutes les tentatives de ce genre. Il dit qu'en voulant ainsi le priver de mes services, on l'exposerait à rester désarmé en présence des contre-révolutionnaires; que personne mieux que moi ne faisait la police des agens de l'Angleterre et des chouans, et que mon système lui convenait. Je sentis pourtant que je n'étais plus qu'un contre-poids dans la machine du gouvernement.

D'ailleurs sa marche était subordonnée plus ou moins au cours des événemens publics et aux chances de la politique.

Tout alors semblait présager une paix prochaine. La journée de Marengo avait fait tomber au pouvoir du consul, par l'effet d'une convention militaire plus étonnante que l'issue de la bataille elle-même, le Piémont, la Lombardie, Gênes, les plus fortes places de la haute Italie. Ce n'était qu'après avoir rétabli la république cisalpine qu'il était parti de Milan.

De son côté, Moreau, s'approchant de Vienne après s'être emparé de Munich, les Autrichiens de ce côté sollicitèrent aussi un armistice, celui d'Italie ne s'étendant point jusqu'en Allemagne. Moreau y consentit, et le 15 de juillet des préliminaires de paix furent signés à Paris, entre l'Autriche et la France.

Des succès si décisifs, loin de désarmer les républicains mecontents, les irritaient de plus en plus. Par ses formes absolues et militaires, Bonaparte s'en faisait des ennemis acharnés. Dans les rangs même de l'armée on comptait alors un grand nombre

d'opposans, que l'esprit républicain portait à former des associations secrètes. Des officiers généraux, des colonels en tenaient les fils mystérieux. Ils se flattaient d'avoir dans leur parti Bernadotte, Augereau, Jourdan, Brune, et Moreau lui-même qui, déjà se repentait d'avoir aidé à l'élévation de celui qui s'érigéait en maître. A la vérité, aucun signe visible, aucune donnée positive n'éclairait le gouvernement sur ces trames; mais quelques indices et des révélations décousues le portèrent à déplacer fréquemment, d'un lieu à un autre, les corps et les officiers qui étaient l'objet de ses soupçons.

Dans Paris les choses étaient dans un état plus grave, et l'action des mécontents plus sensible. On tenait les plus ardents éloignés des emplois et on les surveillait. J'étais instruit que, depuis l'établissement du gouvernement consulaire, ils avaient des assemblées secrètes et formaient des complots. C'était à les faire avorter que j'apportais tous mes soins; par là j'espérais ralentir la tendance naturelle du gouvernement à réagir sur les hommes de la révolution. J'avais même obtenu, de la part du premier consul, quelques démonstrations extérieures favorables aux idées républicaines. Par exemple, à l'anniversaire du 14 juillet, qui venait d'être célébré sous les auspices de la Concorde, le premier consul avait porté, au milieu d'un banquet solennel ce toast remarquable: *Au peuple français notre souverain!* J'avais distribué beaucoup de secours aux patriotes indigent et malheureux; d'un autre côté; par la vigilance de mes agens et par des avertissemens utiles, je retenais dans l'inaction et dans le silence les plus ardents de ces boute-feux qui, avant le départ de Bonaparte pour l'Italie, s'étaient réunis et avaient formé le projet de le faire périr sur la route, aux environs de la capitale. Depuis son retour et depuis ses triomphes, les passions devenaient aveugles et implacables. Il y eut des conciliabules, et l'un des plus furieux, affublé d'un habit de gendarme, jura d'assassiner Bonaparte à la Comédie française. Mes dispositions, combinées avec celles du général Lannes, chef de la contre-police, firent évanouir ce complot. Mais une conspiration manquée était aussitôt suivie d'une autre. Comment se flatter de contenir long-temps des hommes d'un caractère turbulent et d'un fanatisme indomptable, vivant d'ailleurs dans un état de détresse si propre à les irriter? C'est avec de pareils instrumens qu'on forme et qu'on entretient les conjurations.

Je reçus bientôt l'avis que Juvenot, ancien aide-camp d'Henriot, avec une vingtaine d'enragés, complottait d'attaquer et de tuer le premier consul à la Malmaison. J'y mis obstacle et je fis arrêter Juvenot. Mais il était impossible d'obtenir aucun aveu; on ne pouvait pénétrer le secret de ces trames ni en atteindre les véritables auteurs. Fion, Dufour et Rossignol passaient pour les principaux agens de la conspiration; Talot et Laignelot pour ses directeurs invisibles. Ils avaient un pamphlétaire à eux: c'était Metge, homme résolu, actif, introuvable.

Vers la mi-septembre on eut indice d'un complot qui avait pour objet d'assassiner le premier consul à l'Opéra. Je fis arrêter et conduire à la prison du Temple Rossignol et quelques hommes obscurs qui étaient soupçonnés. Les interrogatoires ne donnant aucune lumière, je les fis mettre en liberté avec ordre de les suivre. Quinze jours après, le même complot fut repris, du moins le nommé Harel, l'un des complices, dans l'espoir de grandes récompenses, fit, de concert avec le commissaire des guerres Lefebvre, des révélations à Bourienne, secrétaire du premier consul. Harel, appelé lui-même, corrobora ses premières informations et désigna tous les conjurés. C'étaient, selon lui, Cerrachi et Diana, réfugiés romains; Arena, frère du député corse qui s'était déclaré contre le premier consul; le peintre Topino-Lebrun, patriote fanatique, et Demerville, ancien commis du Comité de salut public, intimement lié avec Barrère. Cette affaire me valut au château une assez vive sortie mêlée de reproches et d'aigreur. Heureusement je n'étais pas pris au dépourvu. «Général consul, répondis-je avec calme, si le dévouement indiscret du dénonciateur eût été moins intéressé, il serait venu à moi qui tiens et dois tenir tous les fils de la haute police, et qui garantis la sûreté de son chef contre toute conspiration organisée, car il n'y a aucun moyen de répondre de la fureur isolée d'un scélérat fanatique. Ici, nul doute, il y a complot ou du moins un projet réel d'attentat. J'en avais moi-même connaissance et je faisais observer les moteurs insensés qui semblaient s'abuser sur la possibilité de l'exécution. Je puis produire la preuve de ce que j'avance en faisant comparaître sur-le-champ l'homme de qui je tenais mes informations.» C'était Barrère, chargé alors de la partie politique des journaux écrits sous l'influence ministérielle. «Eh bien! qu'on le fasse venir, répondit Bonaparte d'un ton animé, et qu'il aille faire sa déclaration au général Lannes, déjà saisi de cette affaire, avec qui vous vous concerterez.»

Je vis bientôt que la politique du premier consul le portait à donner un corps à une ombre, et qu'il voulait feindre d'avoir couru un grand danger. On arrêta (et ceci me fut étranger) qu'on ferait tomber les conjurés dans un piège qu'Harel serait chargé de dresser, en leur procurant, comme il le leur avait promis, quatre hommes armés, disposés à l'assassinat du premier consul, dans la soirée du 10 octobre, à la représentation de l'opéra des Horaces.

Ceci arrêté, le consul, dans un conseil privé où ne fut point appelé le ministre de la guerre, parla des dangers dont il était environné, des complots des anarchistes et des démagogues, et de la mauvaise direction que donnaient à l'esprit public des hommes d'un républicanisme irritable et farouche; il cita Carnot, en lui reprochant ses liaisons avec les hommes de la révolution et son humeur sauvage. Lucien parla dans le même sens et d'une manière plus artificieuse; et il s'en référa (la scène était concertée) à la prudence et à la sagesse des consuls Cambacérès et Lebrun, qui, alléguant la raison d'état, dirent qu'il fallait retirer à Carnot le porte feuille de la guerre. Le fait est que Carnot s'était permis, plusieurs fois de défendre les libertés publiques, et de faire des remontrances au premier consul sur les faveurs accordées aux royalistes, sur la pompe royale de sa cour et sur le penchant qu'avait Joséphine à jouer le rôle d'une reine, en réunissant autour d'elle des femmes, dont le nom et le rang flattaient son amour-propre. Le lendemain Carnot, sur l'avis que j'avais été autorisé à lui donner, envoya sa démission.

Le jour suivant eut lieu, à la représentation des Horaces, le simulacre d'attentat contre la personne du premier consul. Là, des hommes apostés par la contre-police, et sur le compte desquels les conjurés avaient été abusés, arrêtaient eux-mêmes Diana, Cerrachi et leurs complices.

Cette affaire fit grand bruit; c'est ce qu'on voulait. Toutes les autorités premières vinrent féliciter le premier consul d'avoir échappé au danger. Dans sa réponse au Tribunat, il dit qu'il n'en avait pas réellement couru; qu'indépendamment de l'assistance de tous les citoyens qui ce jour là se trouvaient à la représentation à laquelle il assistait, il avait avec lui un piquet de sa brave garde.... «Les misérables! ajouta-t-il, n'auraient pu supporter ses regards!...»

Je proposai immédiatement des mesures de surveillance et de précaution pour l'avenir, entre autres de désarmer tous les villages sur la route de Paris à la Malmaison, et de faire explorer les maisons isolées sur la même route. Des instructions particulières furent rédigées pour que les agens de police redoublassent de surveillance. La contre-police du château arrêta aussi des mesures extraordinaires; on n'approcha plus aussi facilement du chef de l'État; tous les abords par lesquels il arrivait aux salles de spectacle furent garantis d'un attentat individuel.

Tout gouvernement qui commence, saisit d'ordinaire l'occasion d'un danger qu'il a conjuré, soit pour s'affermir, soit pour étendre son pouvoir; il lui suffit d'échapper à une conspiration pour acquérir plus de force et de puissance. Par instinct, le premier consul était porté à suivre cette politique adoptée par tous ses devanciers. Dans cette dernière circonstance, il y fut plus, particulièrement excité par son frère Lucien, tout aussi ambitieux que lui, quoique dans d'autres formes et dans un autre genre. Il n'avait pas échappé à Lucien qu'il gênait et offusquait son frère, soit en se prévalant avec trop d'orgueil et de complaisance des succès de la journée du 18 brumaire, soit en voulant exercer une trop grande prépondérance dans l'action du gouvernement. Il avait eu d'abord l'arrière-pensée de porter Bonaparte à établir une sorte de *dumvirat* consulaire, au moyen duquel il eût retenu dans ses mains toute la puissance civile, et partagé, ainsi le pouvoir avec un frère qui n'entendait à aucun partage. Ce plan ayant échoué, il chercha tous les moyens, de remonter son crédit qui déclinait à cause de ses exigences et de cette barrière de fer qu'il trouvait devant lui, après avoir tant contribué lui-même à l'élever. Profitant de l'impression produite par cette espèce de conjuration républicaine qu'on venait d'étouffer, exagérant à son frère l'inconvénient de la mobilité de son pouvoir et les dangers que lui susciterait l'esprit républicain, il espéra le porter dès-lors à établir une sorte de monarchie constitutionnelle, dont il eût été lui-même le ministre dirigeant et le support. J'étais ouvertement opposé à ce plan alors impraticable, et je savais que le premier consul lui-même, quoique dévoré de la passion de rendre son autorité inamovible, fondait le succès de ses empiétements sur d'autres combinaisons.

Toutefois Lucien persista dans ses projets, et voulant parachever l'œuvre qui selon lui n'était encore qu'ébauchée, se croyant sûr au moins de l'assentiment tacite de son

frère, il fit composer et imprimer secrètement un écrit ayant pour titre: *Parallèle de Cromwell, Monck et Bonaparte*, où la cause et les principes de la monarchie étaient ouvertement prêches et préconisés. Cette brochure ayant été tirée à profusion, Lucien en fit faire dans son bureau particulier autant de paquets sous bande, qu'il y avait de préfetures, et chaque paquet contenant des exemplaires en nombre égal à celui, des fonctionnaires de chaque département. Aucun avis officiel n'accompagnait, il est vrai, cet envoi fait à chaque préfet par la voie de la diligence; mais le caractère de l'envoi, les adresses portant tous les signes d'une missive ministérielle et d'autres indices, faisaient assez connaître la source et l'intention politique d'une pareille publication. J'en eus le même jour un exemplaire à l'insu de Lucien; et courant à la Malmaison, je le mis sous les yeux du premier consul, avec un rapport où j'exposai les inconvénients graves d'une initiative aussi mal déguisée; je la qualifiai d'intempestive et d'imprudente, et je puisai la force de mes argumens dans l'état de sourde irritation où se trouvaient les esprits dans l'armée, principalement parmi les généraux et officiers supérieurs qui, peu attachés personnellement à Bonaparte, et n'étant redevables de leur fortune militaire qu'à la révolution, tenaient encore plus qu'on ne pensait aux principes et aux formes républicaines; je dis qu'on ne pouvait sans danger y faire succéder brusquement un établissement monarchique, suspect à tous ceux qui à l'avance criaient à l'usurpation; je finis enfin par faire sentir combien de pareilles tentatives étaient prématurées, et j'obtins de suite l'ordre d'arrêter avec éclat la propagation d'un pareil écrit.

J'ordonnai de suite qu'on en arrêtât la circulation, et, pour mieux écarter le soupçon qu'il eût l'attache du gouvernement, je le qualifiai dans ma lettre ministérielle, d'*œuvre d'une méprisable et coupable intrigue*. Lucien, furieux et jugeant que je ne me serais pas servi de pareilles expressions sans y être autorisé, courut à son tour à la Malmaison provoquer une explication qui fut orageuse. A compter de cette époque l'opposition entre, les deux frères prit un caractère d'animosité qui finit par dégénérer en scènes violentes. Il est positif qu'un jour Lucien, à la suite d'une altercation très-vive, jeta sur le bureau de son frère, avec humeur, son porte-feuille de ministre, en s'écriant qu'il se dépouillait d'autant plus volontiers de tout caractère public, qu'il n'y avait trouvé que supplice avec un pareil despote, et que de son côté, le frère outragé appela ses aides-de-camp de service pour faire sortir de son cabinet *ce citoyen* qui manquait au premier consul.

Les convenances et la raison d'état réunies réclamaient la séparation des deux frères, sans plus d'éclat ni de déchiremens. Nous y travaillâmes M. de Talleyrand et moi; tout fut politiquement concilié; bientôt Lucien se mit en route pour Madrid, avec le titre d'ambassadeur et avec la mission expresse de faire changer les dispositions du roi d'Espagne et de le porter à la guerre contre le Portugal, royaume que le premier consul voyait avec dépit rester sous la dépendance de l'Angleterre.

Les causes et les circonstances du départ de Lucien ne pouvaient guère rester secrètes. On ne manqua pas à cette occasion, dans les correspondances privées et dans les salons de Paris, de me mettre en scène; de me représenter comme l'ayant emporté dans une lutte de faveur sur le frère même du premier consul; on prétendit que par là j'avais fait prévaloir le parti de Joséphine et des Beauharnais sur le parti des frères Bonaparte. Il est vrai que, dans l'intérêt de la marche et de l'unité du pouvoir, j'étais intimement persuadé que l'influence douce et bénigne des Beauharnais était préférable aux empiétemens excessifs et impérieux d'un Lucien, qui à lui seul aurait voulu régenter l'État et ne laisser à son frère que la conduite de l'armée.

A des querelles domestiques du palais, succédèrent au-dehors de nouvelles trames ourdies par les partis extrêmes. Dès la fin d'octobre, les enragés avaient renoué leurs projets sinistres; je m'aperçus qu'ils étaient organisés avec un secret et avec une habileté qui déconcertaient toutes les polices. Il se forma vers cette époque, par des démagogues et par des royalistes, deux complots parallèles et presque identiques contre la vie du premier consul. Comme le dernier, qui fut le plus dangereux parce qu'il fut tramé tout-à-fait dans l'ombre, m'a paru depuis se rattacher à la situation politique où se trouvait alors le chef du gouvernement, je ferai de cette situation le résumé en peu de mots.

L'empereur d'Autriche avait reçu la nouvelle des préliminaires de paix signés en son nom, à Paris, par le comte de Saint-Julien, au moment même où ce monarque signait avec l'Angleterre un traité de subsides. Placé ainsi entre la paix et l'or des Anglais, le cabinet de Vienne se décida courageusement à courir de nouveau le hasard des

batailles. M. de Saint-Julien fut jeté dans une forteresse pour avoir excédé ses pouvoirs, et l'armistice devant expirer sous peu, on fit de part et d'autre des préparatifs pour renouveler les hostilités. L'armistice fut pourtant prorogé jusqu'en décembre. Ainsi, des deux côtés, on flottait entre la paix et la guerre. Le premier-consul et son gouvernement désiraient alors la paix, qui allait dépendre uniquement des opérations de Moreau en Allemagne, de Moreau, dont Bonaparte enviait déjà la gloire importune.

Il était le seul dont la renommée pût balancer la sienne sous le point de vue stratégique. Cette espèce de rivalité militaire, et la position de Moreau eu égard à l'état de l'opinion, mettait Bonaparte, pour ainsi dire, à la merci de ses succès, tandis, que dans l'intérieur il était en butte aux complots des démagogues et des royalistes hostiles. Pour eux, c'était l'ennemi commun. La vigilance de la police, loin de porter le découragement dans l'esprit des anarchistes, semblait leur inspirer encore plus de nerf et d'audace. Leurs coryphées s'assemblaient tantôt chez le limonadier Chrétien, tantôt à Versailles, tantôt au jardin des Capucines, organisant l'insurrection et désignant déjà un gouvernement provisoire. Voulant en finir, ils en vinrent aux résolutions désespérées. L'un d'eux, nommé Chevalier, d'un républicanisme délirant et d'un génie atroce, occupé, dans le grand atelier d'artillerie de Meudon, sous le Comité de salut public, à imaginer des moyens de destruction calculés sur les effets extraordinaires de la poudre, conçut la première idée de faire périr Bonaparte à l'aide d'une machine infernale, qu'on placerait sur son passage. Excité par les encouragemens de ses complices, et plus encore par son propre penchant, Chevalier, secondé par le nommé Veycer, construisit une espèce de baril cerclé en fer et garni de clous, chargé à poudre et à mitrilles, auquel il adapta une batterie solidement fixée et armée, susceptible de partir à volonté à l'aide d'une ficelle, ce qui devait mettre l'artilleur à couvert de l'explosion. L'ouvrage avança; tous les conjurés se montraient impatients de faire sauter, au moyen de la *machine infernale*, le *petit caporal*, nom qu'ils donnaient à Bonaparte. Ceci n'est pas tout: les plus hardis, Chevalier à leur tête, osent faire entre eux l'essai de la machine infernale. La nuit du 17 au 18 octobre est choisie; les chefs du complot vont derrière le couvent de la Salpêtrière, s'y croyant à couvert par l'isolement. Là, l'explosion est telle que les enrégés eux-mêmes, remplis de terreur, se dispersent. Revenus de leur premier effroi, ils délibèrent sur les effets de cette horrible invention; les uns la croient propre à couronner leurs trames; d'autres pensent, et Chevalier se range de cet avis, qu'il ne s'agit pas de faire périr plusieurs personnes, mais de s'assurer de la mort d'une seule, et que, sous ce rapport, l'effet de la *machine infernale* dépend de trop de chances hasardeuses. Après de profondes méditations, Chevalier s'arrête à l'idée de construire une espèce de bombe incendiaire, qui, lancée dans la voiture du premier consul, soit à son arrivée, soit à sa sortie du spectacle, le ferait sauter par une explosion inévitable et subite. Chevalier met de nouveau la main à l'œuvre.

Mais déjà l'explosion nocturne avait provoqué mon attention, et les jactances des conjurés transpirant de proche en proche, ne tardèrent pas de mettre toute la police à leurs trousses. La plupart des rapports secrets faisaient mention d'une *machine infernale* destinée à faire sauter le *petit caporal*. Je consultai mes notes, et je vis que Chevalier devait être le principal artisan de cette machination perverse. Le 8 novembre, on le trouva caché, et il fut arrêté, ainsi que Veycer, dans la rue des Blancs-Manteaux; tous ceux qu'on soupçonnait leurs complices le furent également. On trouva de la poudre et des balles, les débris de la première machine et l'ébauche de la bombe incendiaire, enfin tous les élémens du corps de délit. Mais il n'y eut aucun aveu, ni par menaces ni par séduction.

On pouvait croire, d'après cette découverte, la vie de Bonaparte en sûreté contre des moyens si atroces et des attentats si pervers. Mais déjà l'autre parti hostile, marchant au même but par les mêmes trames; imaginait de dérober aux démagogues l'invention de la machine infernale. Rien n'est plus extraordinaire et n'est plus vrai pourtant que ce changement subit d'acteurs sur la même scène pour y jouer le même drame. Ceci paraîtrait incroyable, si je n'en retraçais pas moi-même les causes secrètes qui sont venues successivement se classer dans mon esprit.

A l'ouverture de la campagne, Georges Cadoudal, le plus décidé et le plus opiniâtre des chefs insoumis de la Basse-Bretagne, débarqua dans le Morbihan, venant de Londres, avec la mission de préparer une nouvelle prise d'armes. Il était investi du commandement en chef de toute la Bretagne, dont il délégua provisoirement l'action militaire à ses principaux lieutenans, Mercier la Vendée, de Bar, de Sol de Grisolles et

Guillemot. Ces intrigues se rattachèrent à d'autres, tant dans les départemens de l'Ouest que dans Paris, parmi les correspondans et les affidés. J'eus, à cet égard, plus que des indices; j'eus connaissance du plan d'insurrection qui, à cette époque, (le passage du Saint-Bernard par le premier consul) fut un grand sujet d'alarme pour les deux autres consuls Cambacérès et Lebrun. Je fis adopter de fortes mesures. Mes agens et toute la gendarmerie se mirent en campagne; je fis surveiller et arrêter d'anciens chefs suspects, entre autres des capitaines de paroisses très-dangereux. Mais l'action de la police était plus ou moins subordonnée aux chances de la guerre extérieure.

Dans un rapport destiné au premier consul et qu'il reçut à Milan, je ne lui dissimulai pas les symptômes de la crise qui se manifestaient dans l'intérieur, et je lui dis qu'il fallait absolument revenir victorieux, et sans délai, pour dissiper ces nouveaux élémens de troubles et d'orages.

En effet, comme on l'a vu, la fortune dans les champs de Marengo le combla de toutes ses faveurs au moment où ses ennemis le croyaient perdu à jamais. Ce triomphe subit déconcerta tous les plans de l'Angleterre et renversa les espérances de Georges Cadoudal, sans toutefois dompter son caractère de fer. Il persiste à rester dans le Morbihan qu'il regarde comme son domaine, et dont l'organisation royaliste est maintenue par ses soins. Instruit par ses correspondans de Paris, de l'irritation et des complots renaissans du parti populaire, il y envoie, vers la fin d'octobre, ses officiers de confiance les plus décidés, tels que Limolau, Saint-Régent, Joyaux et la Haie-Saint-Hilaire. Il est vraisemblable même qu'il avait déjà conçu ou adopté l'idée de dérober aux jacobins l'invention de la *machine infernale*, dont ses explorateurs l'avaient tenu au courant. Dans la disposition où se trouvaient les esprits et même le gouvernement, ce crime, effectué par des royalistes, ne pouvait manquer d'être imputé aux jacobins; or, les royalistes se trouveraient en mesure d'en recueillir le fruit. Une si audacieuse combinaison parut éminemment politique. Telle fut l'origine de l'attentat du 3 nivôse (24 décembre), mis à exécution par les agens ou plutôt par les commissaires de Georges. Cette double trame resta d'abord couverte d'un voile épais, tant les regards, l'attention et les soupçons se portaient uniquement sur les anarchistes. Une circonstance se présenta, qui parut favorable pour consommer l'attentat avec une grande probabilité de succès. On devait donner, le 24 décembre, à l'Opéra, l'oratorio de la Création du monde, par Haydn; tout Paris savait que le premier consul y serait avec sa cour. La profonde perversité de la conjuration fut telle que les agens de Georges délibérèrent s'il ne serait pas plus sûr de pratiquer la *machine infernale* sous les fondemens même de la salle de l'Opéra, de manière à faire sauter, d'un seul coup, Bonaparte et l'élite de son gouvernement. Est-ce l'idée d'une si horrible catastrophe qui fit reculer le crime ou l'incertitude d'atteindre, au milieu d'une si épouvantable conflagration, l'homme qu'on s'acharnait à vouloir faire périr? Je frémis de prononcer. Toutefois on arrêta que l'ancien officier de marine Saint-Régent, aidé du subalterne Carbon, dit le *petit François*, placerait la fatale machine dans la rue Saint-Nicaise où devait passer Bonaparte, et qu'il y mettrait le feu à temps pour le faire sauter dans son carrosse.

Le brûlement de la mèche, l'effet de la poudre et de l'explosion, tout fut calculé sur le temps que mettait d'ordinaire le cocher du premier consul pour venir de la cour des Tuileries dans la rue Saint-Nicaise, à la hauteur de la borne où allait être placée la machine infernale.

Le préfet de police et moi nous fûmes informés la veille qu'on chuchottait dans certaines coteries un grand coup pour le lendemain. Cet avis était bien vague; chaque jour d'ailleurs il nous en parvenait d'aussi alarmans. Toutefois le premier consul en eut immédiatement connaissance par nos bulletins journaliers. Il parut d'abord hésiter le lendemain; mais, sur le rapport de sa contre-police du château, que la salle de l'Opéra venait d'être visitée et toutes les mesures de précautions prises, il demanda son carrosse et partit accompagné de ses aides-de-camp. Cette fois, comme tant d'autres, c'était César accompagné de sa fortune. On sait que l'événement ne trompa l'espoir des conjurés que par l'effet d'un léger incident. Le cocher du premier consul, à moitié ivre ce jour-là, ayant poussé les chevaux avec plus de précipitation que de coutume, l'explosion calculée avec une précision rigoureuse, fut retardée de deux secondes, et il suffit de cette fraction imperceptible, soustraite au temps préfixe, pour sauver le consul et pour affermir son pouvoir^[19].

Sans s'étonner de l'événement, il s'était écrié au bruit de l'effroyable détonation:

«C'est la «machine infernale!» et ne voulant ni rétrograder ni fuir, il parut à l'Opéra. Mais aussi avec quel visage courroucé, avec quel air terrible! Que de pensées vinrent assiéger son esprit soupçonneux! Le bruit de cet attentat circulant bientôt de loges en loges, l'indignation fut vive, la sensation profonde, parmi les ministres, les courtisans, les proches du consul; parmi tous les hommes attachés au char de sa fortune. Devançant la fin du spectacle, tous suivirent son carrosse, et de retour au château des Tuileries, là s'ouvrit une scène ou plutôt une orgie de passions aveugles et furieuses. En y arrivant, car je m'empressai d'accourir, je jugeai par l'irritation des esprits, par l'accueil glacé des adhérens et des conseillers, qu'il se formait contre moi un orage et que les plus injustes soupçons planaient sur la police. Je m'y attendais et j'étais résolu de ne me laisser intimider ni par les clameurs des courtisans, ni par les apostrophes du consul. «Eh bien! me dit-il en s'avançant vers moi le visage enflammé de colère; eh bien! direz-vous encore que ce sont les royalistes?»—«Sans doute, je le dirai, répondis-je comme par inspiration et avec sang-froid; et, qui plus est, je le prouverai.» Ma réponse causa d'abord un étonnement général; mais, le premier consul répétant avec plus d'aigreur encore et avec une incrédulité opiniâtre, que l'horrible attentat qui venait d'être dirigé contre lui était l'œuvre d'un parti trop protégé, point assez contenu par la police, des jacobins, en un mot; «Non, m'écriai-je, c'est l'œuvre des royalistes, des chouans, et je ne demande que huit jours pour en apporter la preuve!» Alors, obtenant quelque attention, résumant les indices et les faits récents, je justifiai la police en général, arguant toutefois de sa subdivision en différens centres, pour récuser toute responsabilité personnelle. J'allai plus loin, je récriminai contre cette tendance des esprits, qui, dans l'atmosphère du gouvernement, les portait à tout imputer aux jacobins ou aux hommes de la révolution. J'attribuai à cette direction fautive, d'avoir concentré la vigilance de la contre-police sur des hommes, dangereux sans doute, mais qui se trouvaient paralysés et désarmés; tandis que les émigrés, les chouans, les agens de l'Angleterre, si l'on eût écouté mes avertissemens, n'auraient pas frappé la capitale d'épouvante et rempli nos cœurs d'indignation. Je rangeai à mon avis le général Lannes, Réal, Regnault, Joséphine; et, fort d'un répit de huit jours, je ne doutai nullement que les preuves ne vinssent incessamment à l'appui de mes conjectures.

J'eus bientôt, en effet, par la seule amorce d'une récompense de deux mille louis, tous les secrets des agens de Georges, et je fus mis sur leurs traces; je sus que le jour et le lendemain de l'explosion, plus de quatre-vingts chefs de chouans étaient arrivés clandestinement à Paris par des routes détournées et de différens côtés; que si tous n'étaient pas dans le secret du crime, tous s'attendaient à un grand événement, et avaient reçu le mot d'ordre; enfin le véritable auteur et l'instrument de l'attentat me furent révélés, et en peu de jours les preuves s'accumulant, je finis par triompher de l'envie, de l'incrédulité et des préventions.

Je n'avais pas tardé à m'apercevoir que cette dernière entreprise tentée contre la vie du premier consul, avait irrité son âme sombre et altière, et que, résolu de comprimer ses ennemis, il voulait des pouvoirs qui le rendissent le maître. On ne le seconda que trop dans toutes les hiérarchies de son gouvernement.

Son premier essai de dictature militaire fut un acte de déportation au-delà des mers, contre des individus pris parmi les démagogues et les anarchistes les plus décriés de la capitale, et dont il me fallut encore dresser moi-même la liste. Le Sénat, excité par le déchaînement public, et faisant toutes les concessions qui lui furent demandées, n'hésita point à donner sa sanction à cet acte extrajudiciaire. Je parvins, non sans peine, à sauver une quarantaine de proscrits que je fis rayer, avant la rédaction du sénatus-consulte de déportation en Afrique. Je fis réduire ainsi à une simple mesure d'exil et de surveillance hors de Paris, cette cruelle déportation d'abord prononcée contre Charles de Hesse, Félix Lepelletier, Choudieu, Talot, Destrem, et d'autres soupçonnés d'être les chefs des complots qui donnaient tant d'inquiétude à Bonaparte. Les mesures ne se bornèrent pas au bannissement des plus furieux d'entre les jacobins. Le premier consul trouvait les formes des tribunaux constitutionnels trop lentes; il réclamait une justice active, inexorable; il voulait distraire les prévenus de leurs juges naturels. On délibéra dans le Conseil d'état, qu'on solliciterait du Corps législatif, comme loi d'exception, l'établissement des tribunaux spéciaux sans jury, sans appel, sans révision.

Je fis sentir qu'il fallait au moins préciser l'objet pour ne distraire de la juridiction des tribunaux que les prévenus de conspirations, et les hommes qui, sur les grandes routes, attaquaient et pillaient les diligences. Je représentai que les routes étaient

infestées de brigands; aussitôt un arrêté pris par les consuls le 7 janvier, ordonna qu'aucune diligence ne partirait de Paris, qu'elle n'eût sur l'impériale quatre soldats commandés par un sergent ou un caporal, et qu'elle ne fût escortée de nuit. Les diligences furent encore attaquées: tel était le système de petite guerre adopté par les chouans. A la même époque, des scélérats connus sous le nom de *Chauffeurs*, désolaient les campagnes. Il fallait des mesures fortes, car le gouvernement ressentait plus d'alarmes qu'il n'en faisait paraître. Les prévenus de conspirations furent frappés sans pitié.

On érigea deux commissions militaire, l'une prononça la peine de mort, et fit exécuter Chevalier et Veycer, accusés d'avoir fabriqué la première machine infernale; l'autre prononça la même peine contre Metge, Humbert et Chapelle, prévenus d'avoir conspiré contre le gouvernement. De même que Chevalier et Veycer, ils furent passés par les armes dans la plaine de Grenelle. En même temps, Arena, Cerrachi, Demerville et Topino-Lebrun, comparurent devant le tribunal criminel, où ils jouirent du bienfait de la procédure par jurés; mais l'époque était sinistre, et la prépotence décisive. Ils furent condamnés à mort, et leurs quatre complices absous. Avant l'attentat contre la vie du premier consul, aucun tribunal ne les eût condamnés sur la seule déposition d'Harel, accusateur à gages.

Le procès relatif à l'explosion du 3 nivôse commença plus tard. Je tenais à en compléter l'instruction, ainsi que je l'avais annoncé; toutes les preuves furent acquises. Plus de doute de quel côté venait le crime. Il fut prouvé que Carbon avait acheté le cheval et la charrette sur laquelle avait posé la machine infernale; il le fut également que Saint-Régent et lui avaient remis cette même charrette, fait préparer des tonneaux, apporté des paniers et des caisses remplies de mitraille, et enfin que Saint-Régent ayant mis le feu à la machine, avait été blessé par l'effet de l'explosion. Tous deux furent condamnés et exécutés.

L'analogie qu'on remarqua dans ces divers attentats, fit présumer qu'il avait existé des relations entre leurs auteurs, quoiqu'ils fussent de partis différens. Il n'y eut d'analogie que celle d'une haine commune qui les portait à conspirer contre le même obstacle, ni d'autres rapports, que ceux d'une exploration clandestine, qui fit connaître aux royalistes le terrible instrument dont voulaient se servir les jacobins pour faire périr Bonaparte.

Sans doute assez de sang venait d'être versé pour porter la terreur dans l'âme de ses ennemis, et désormais on pouvait le regarder comme affermi dans sa puissance. Il avait pour lui tous ceux qui l'entouraient. La fortune d'ailleurs, tout en veillant sur lui, acheva de le combler de ses faveurs dans les jeux de la guerre. Ses armées d'Allemagne, commandées par Moreau, avaient repris les armes à l'expiration de l'armistice, et Moreau poursuivant ses succès, venait de gagner la bataille d'Hohenlinden. Là, sur le théâtre de sa gloire, il s'était écrié en s'adressant à ses généraux: «Mes amis, nous avons conquis la paix!» Eu effet, en moins de vingt jours, il s'empare de quatre-vingts lieues de terrain fortement disputé; franchit les lignes formidables de l'Inn, de la Salza, de la Traun, de l'Ens, pousse ses avant-postes à vingt lieues de Vienne, disperse les seules troupes qui pouvaient en défendre les approches; et, arrêté par la politique ou par l'envie, conclut à Steyer un nouvel armistice. Convaincu de la nécessité des circonstances, le cabinet de Londres consentit à ce que l'Autriche, se désistant des conditions de l'alliance, ouvrit des négociations pour une paix séparée; ce qui fit dire que Bonaparte avait triomphé pour lui seul, et Moreau pour la paix. Tels furent les premiers germes de rivalité, semés entre ces deux grands capitaines. La différence de caractère et les restes de l'esprit républicain, devaient les amener tôt ou tard à une opposition ouverte.

Cet esprit se décela dans la capitale et y causa une sorte de fermentation au sujet du projet de loi portant établissement d'un tribunal criminel spécial partout où cette institution serait jugée nécessaire. A vrai dire, il s'agissait d'une commission, indéfinie, mi-partie de juges et de militaires. Ce projet, présenté au Tribunat, effaroucha tous les tribuns qui aimaient la liberté; dans leur idée, ils assimilèrent cette mesure à la justice prévôtale de l'ancien régime.

Les orateurs du gouvernement alléguaient que l'ordre social était attaqué dans ses fondemens par une organisation du crime, plus puissante, plus étendue que les lois; les lois, disaient-ils, ne sont plus en rapport avec cette fange de la société qui ne veut aucune justice et qui combat à outrance le système social. La discussion fut savante et animée; elle remplit sept séances: Isnard, Benjamin Constant, Daunou, Chénier,

Ginguené, Bailleul, s'y montrèrent comme l'arrière-garde de la république, combattant avec force, mais avec mesure et décence, la proposition du gouvernement. Elle ne passa qu'à la majorité d'un petit nombre de voix, et à l'aide de l'influence du cabinet. Le projet était terminé par la faculté laissée aux consuls d'éloigner de la ville où siégeaient les autorités premières, et même de toute autre ville, les personnes dont la présence pouvait devenir suspecte. Ceci forma la dictature de la police, et l'on ne manqua pas de dire que j'allais devenir le Séjan du nouveau Tibère. Tout ce que demanda le premier consul lui fut accordé.

Revêtu d'une dictature légale, armé du pouvoir de frapper de mort ou d'exil ses ennemis, le premier consul faisait appréhender que son gouvernement n'eût bientôt plus d'autre mobile que la force. Mais il donna la paix au Monde, talisman qui dissipa bien des nuages en offrant un port tranquille après les tempêtes.

Le congrès de Lunéville amena, au bout de quarante jours, le traité de paix définitif, signé le 9 février 1801, entre la France et l'Autriche. La possession de toute la rive gauche du Rhin, depuis le point où il quitte le territoire helvétique jusqu'à celui où il entre dans le territoire batave, fut confirmée à la France. L'Autriche resta en Italie avec l'ancien territoire vénitien; l'Adige lui servit de limites. L'indépendance des républiques batave, helvétique, cisalpine et ligurienne fut mutuellement garantie.

Le premier consul avait pris tellement d'ombrage de l'opposition qui s'était déclarée dans le Tribunat contre la marche de son gouvernement, qu'il l'en punit en ne faisant à l'orateur du Tribunat aucune réponse à l'occasion de la paix de Lunéville.

Il restait d'autres points à régler en Italie, d'où Masséna avait été rappelé pour suspicion de républicanisme. Depuis le mois d'août précédent, il était remplacé par Brune, d'abord suspect lui-même au camp du dépôt de Dijon, et que j'étais parvenu à faire rentrer en grâce, en atténuant de certaines révélations, car chaque état-major était épié.

Quoi qu'il en soit, Brune s'était emparé de la Toscane, avait confisqué Livourne et toutes les propriétés anglaises.

Sur les instances de l'empereur Paul, et par déférence pour sa médiation, Bonaparte, qui méditait dès-lors la conquête des Deux-Siciles, arrêta la marche de Murat sur Naples, et ménagea le Saint-Siège. Survint bientôt un traité de paix avec Naples, en vertu duquel, jusqu'à la paix définitive entre la France, la Grande-Bretagne et la Porte-Ottomane, quatre mille Français occupèrent l'Abruzze septentrionale et douze mille la péninsule d'Otrante. C'était moi qui en avais donné la première idée dans un conseil privé. Ces stipulations restèrent secrètes. Par cette occupation de l'Abruzze, de Tarente et des forts, la France faisait entretenir, aux frais du royaume de Naples, un corps d'armée qui, selon l'occasion, pouvait passer en Égypte, dans la Dalmatie ou en Grèce.

Le traité de Lunéville avait stipulé pour l'Autriche et pour l'empire germanique; il fut ratifié par la diète, et c'est ainsi que la paix fut rétablie sur le continent européen. Dans toute cette affaire, le premier consul parut charmé de la dextérité de son ministre des affaires étrangères, Talleyrand-Périgord. Mais au fond il commençait à être fatigué de ce que les gazetiers de Londres le représentaient lui-même comme étant sous la tutelle diplomatique de M. de Talleyrand; et, en fait de gouvernement, sous la mienne, ne pouvant faire un pas sans nous, dont on exagérait à dessein l'habileté, afin, de nous rendre odieux ou suspects. Je le fatiguai moi-même en ne cessant de lui dire que lorsque les gouvernements ne sont pas justes, leur prospérité n'est que passagère; que, dans, la sphère élevée où l'avait placé la fortune, il lui fallait noyer dans les torrens de sa gloire les passions haineuses qu'une longue révolution avait mises en fermentation, et ramener ainsi la nation à des dispositions généreuses et bienveillantes, vraie source de prospérité et de bonheur public.

Mais comment se flatter, au sortir d'une longue tourmente, d'avoir à la tête d'une immense république, transformée en dictature militaire, un chef à la fois juste, fort et modéré? Le cœur de Bonaparte n'était pas étranger à la vengeance et à la haine, ni son esprit à la prévention, et l'on apercevait aisément, à travers les voiles dont il se couvrait, un penchant décidé à la tyrannie. C'était précisément cette disposition que je m'efforçai d'adoucir ou de combattre, et je n'y employai jamais que l'ascendant de la vérité ou de la raison. J'étais sincèrement attaché à cet homme, persuadé que nul dans la carrière des armes ni dans l'ordre civil, n'avait un caractère si ferme, si

persévérant, tel enfin qu'il le fallait pour régir l'État et comprimer les factions. J'osai même alors, me flatter de mitiger ce grand caractère, en ce qu'il avait de trop violent et de trop dur. D'autres avaient compté sur l'amour des femmes, car Bonaparte n'était point insensible à leurs charmes; d'ailleurs on pouvait être sûr que les femmes ne prendraient jamais sur lui un ascendant nuisible aux affaires. Le premier essai dans ce genre ne fut pas heureux. Frappé, à son dernier passage à Milan, de la beauté théâtrale de la cantatrice G..., et plus encore des sublimes accents de sa voix, il lui fit de riches présens et voulut se l'attacher. Il chargea Berthier de conclure avec elle un traité sur de larges bases, et de la lui amener à Paris; elle fit le voyage dans la voiture même de Berthier. Assez richement dotée, à quinze mille francs par mois, on la vit briller au théâtre et aux concerts des Tuileries, où sa voix fit merveille. Mais alors le chef de l'État évitait tout scandale, et ne voulant donner à Joséphine, jalouse à l'excès, aucun sujet d'ombrage, il ne faisait à la belle cantatrice que des visites brusques et furtives. Des amours sans soins et sans charmes ne pouvaient satisfaire une femme altière et passionnée, qui avait dans l'esprit quelque chose de viril. La G... eut recours à l'antidote infallible; elle s'emflamma vivement pour le célèbre violon Rode. Épris lui-même, il ne sut pas garder de mesure; bravant la surveillance de Junot et de Berthier. Un jour que, dans ces entrefaites, Bonaparte me dit qu'il s'étonnait qu'avec mon habileté reconnue, je ne fisse pas mieux la police, et qu'il y avait des choses que j'ignorais.—«Oui, répondis-je, il y a des choses que j'ignorais, mais que je sais maintenant, par exemple: un homme d'une petite taille, couvert d'une redingotte grise, sort assez souvent par une porte secrète des Tuileries, à la nuit noire, et accompagné d'un seul domestique, il monte dans une voilure borgne, et va furetant la signora G...; ce petit homme, c'est vous, à qui la bizarre cantatrice fait des infidélités en faveur de Rode, le violon.» A ces mots, le consul tournant le dos et gardant le silence, sonna et je me retirai. Un aide-de-camp fut chargé de faire l'eunuque *noir* auprès de l'infidèle qui, indignée, refusa de se soumettre au régime du sérail. On la priva d'abord de son traitement et de ses pensions, croyant la réduire ainsi par famine; mais, éprise de Rode, elle resta inflexible, et rejeta les offres les plus brillantes de *Pylade* Berthier. On la força de sortir de Paris; elle se réfugia d'abord à la campagne avec son amant, puis tout deux s'évadèrent, et allèrent retrouver la fortune en Russie.

Comme on prétendait que la guerre était l'unique élément du premier consul, je le poussais à montrer au Monde, qu'il saurait au besoin gouverner un Empire dans le calme et au milieu de toutes les jouissances des arts de la paix. Mais il ne lui suffisait pas de pacifier le continent, il lui fallait désarmer l'Angleterre. Ancienne rivale de la France, elle était notre ennemie acharnée depuis que l'élan de la révolution nous avait donné des formes colossales. Vu l'état de l'Europe, la puissance, la prospérité des deux pays rapprochés par les liens de la paix, semblaient deux choses incompatibles. La politique du premier consul et de son conseil privé rechercha d'abord la solution de cette question grave: faut-il forcer l'Angleterre à la paix, avant d'établir au dedans et au dehors, un système pacifique? L'affirmative fut décidée par la nécessité et par la raison. Sans la paix générale, toute autre paix devait être regardée comme une suspension d'armes.

On en vint comme après Campo-Formio à menacer le Royaume-Uni d'une invasion, ce qui préoccupa nos imaginations mobiles et variables. Des camps furent formés, et occupés par de nombreuses troupes d'élite, sur nos côtes opposées à l'Angleterre. Une flotte combinée fut réunie à Brest, sous pavillon français et espagnol; on s'efforça de rétablir notre marine, et le port de Boulogne devint le principal rendez-vous de la flotille destinée à effectuer la descente. Telle fut notre chimère.

De son côté, l'Angleterre fit les plus grands préparatifs, surveillant tous nos mouvemens, bloquant nos ports, nos rades et hérissant ses côtes. Elle avait alors un sujet d'alarme. Je veux parler de la ligue du Nord formée contre sa prépotence maritime, et dont l'empereur Paul s'était déclaré le chef. Son objet direct, hautement annoncé, était d'annuler le code naval soutenu par l'Angleterre et en vertu duquel cette puissance s'arrogeait l'empire des mers.

On sent combien le premier consul dut se complaire à imprimer à sa politique toute son activité et son jeu, pour tâcher de donner de la vie à cette ligue maritime dont Paul I^{er} était l'âme; tous les mobiles du cabinet furent mis en mouvement, soit pour captiver Paul, soit pour engager la Prusse, soit pour exaspérer le Danemarck et amener la Suède sur le champ de bataille.

La Prusse mise en mouvement ferma les embouchures de l'Elbe, du Weser et de

l'Éms; elle prit possession du territoire hanovrien. L'Angleterre comprit que l'objet de la querelle ne pouvait plus se décider que par les armes. Tout à-coup les amiraux Hyde-Parker et Nelson, partent pour la Baltique avec une armée navale formidable. En vain le Danemarck et la Suède font des préparatifs pour garder le passage du Sund et défendre les approches de Copenhague. Le 2 avril se livre la terrible bataille de Copenhague, où l'Angleterre triomphe de tous les obstacles maritimes qu'on lui oppose.

Onze jours auparavant, le palais impérial de Saint-Pétersbourg avait été le théâtre d'une catastrophe, qui, à elle seule, eût changé la face des affaires dans le Nord. Le 22 mars, l'empereur Paul, monarque capricieux et violent, parfois d'un despotisme poussé jusqu'à la démence, fut précipité du trône par le seul mode de déposition praticable dans une monarchie despotique.

Je reçus par estafette, d'un banquier étranger, la première nouvelle de ce tragique événement; je courus aux Tuileries et je trouvai le premier consul, dont le courrier du Nord venait aussi d'arriver, tenant et tordant sa dépêche en se promenant par soubresauts d'un air hagard. «Quoi! s'écria-t-il, un empereur n'est pas même en sûreté au milieu de ses gardes!» Pour tâcher de le calmer, quelques-uns de mes collègues, moi et le consul Cambacérès lui dîmes que si tel était le mode de déposition adopté en Russie, heureusement le midi de l'Europe était étranger à des habitudes et à des attentats si perfides. Mais aucun de nos raisonnemens ne parut le toucher; sa perspicacité en aperçut le vide, eu égard à sa position et au danger qu'il avait couru en décembre. Il s'exhalait en cris; en trépignemens, en courts accès de fureur. Jamais je ne vis scène plus frappante. Au chagrin que lui avait causé l'issue de la bataille de Copenhague, se joignait la douleur poignante que lui faisait ressentir le meurtre inopiné du puissant potentat dont il s'était fait un allié et un ami. Ainsi le désappointement politique ajoutait encore à ses angoisses. C'en était fait de la ligue du Nord contre l'Angleterre.

La mort tragique de Paul I^{er} inspira des idées sombres à Bonaparte; et accrut ses dispositions soupçonneuses et défiantes. Il ne rêva que complots dans l'armée, destitua et fit arrêter plusieurs officiers généraux, entre autres Humbert, que j'eus quelque peine à soustraire à des rigueurs inflexibles. Dans le même tems, un délateur rendit suspectes les intentions de Bernadotte et le compromit gravement. Depuis près d'un an Bernadotte commandait l'armée de l'Ouest et tenait son quartier-général à Rennes. Il n'y avait eu rien à dire sur ses opérations toujours sages et mesurées. L'année précédente, pendant la campagne de Marengo, il avait empêché un débarquement à Quiberon, et les départemens de l'Ouest continuaient à montrer la soumission la plus complète. A plusieurs reprises, on avait pris occasion de quelques propos républicains échappés dans son état-major, pour exciter contre lui la défiance du premier consul. Tout-à-coup il fut inopinément rappelé, et tomba dans la disgrâce. Tout ce qu'on put démêler, car la dénonciation arriva directement au cabinet du premier consul, c'est que le délateur signala le colonel Simon, comme ayant divulgué par imprudence un plan d'insurrection militaire contre le chef du gouvernement; plan chimérique, puisqu'il s'agissait de marcher sur Paris pour renverser le premier consul. On supposa qu'il y avait quelque chose de vrai dans ce prétendu complot, et qu'il n'était pas isolé, qu'il tenait à une conjuration républicaine à la tête de laquelle on plaçait naturellement Bernadotte, et qui étendait ses ramifications dans toute l'armée. Il y eut plusieurs arrestations, et tout l'état-major de Bernadotte fut désorganisé, mais sans trop d'éclat; par dessus tout Bonaparte voulait éviter la publicité: «l'Europe, me dit-il, doit savoir qu'on ne conspire plus contre moi.» Je mis une grande réserve dans tout ce qui me fut renvoyé au sujet de cette affaire, plus militaire que civile, et ne tenant à mes attributions que par de faibles points de contact. Mais je fis donner à Bernadotte, que je m'abstins de voir, des directions utiles et dont il me sut gré. Peu de tems après, Joseph Bonaparte, son beau frère, ménagea sa réconciliation avec le premier consul (c'était la seconde depuis le 18 brumaire). D'après mes conseils, Bonaparte s'efforça de se l'attacher par des faveurs et des récompenses bien méritées de la part d'un homme d'État si distingué, et d'un général si habile.

Le tourbillon des affaires et la marche de la politique extérieure firent heureusement diversion à toutes ces tracasseries de l'intérieur. Le nouvel empereur de Russie, se déclarant pour un autre système, fit d'abord mettre en liberté tous les marins anglais prisonniers; et une convention signée à Saint-Pétersbourg entre lord Saint-Helens et les ministres russes, ajusta bientôt tous les différens.

En même temps le czar donna au comte de Marckof des pleins pouvoirs pour négocier la paix avec le premier consul et ses alliés. On voyait clairement que les cabinets inclinaient à un système pacifique.

Déjà l'Angleterre, qui, vers la fin de 1800 et au commencement de 1801, s'était vue engagée dans une nouvelle querelle pour le maintien de ses droits maritimes, tout en ayant à combattre à elle seule la puissance de la France, semblait abjurer son système de guerre perpétuelle contre notre révolution. Cette transition politique s'était en quelque sorte opérée par la retraite du célèbre Pitt, et par la dissolution de son ministère belligérant. Dès-lors on considéra comme possible la paix entre le cabinet de Saint-James et celui des Tuileries. Elle fut accélérée par les résultats de deux expéditions rivales en Portugal et en Égypte.

La mission de Lucien à Madrid avait eu aussi un but politique: la déclaration de guerre au Portugal par l'Espagne, à l'instigation du premier consul qui regardait avec raison le Portugal comme une colonie anglaise. L'ascendant de son frère sur l'esprit de Charles IV et de la reine d'Espagne fut sans bornes. Tout marcha dans les intérêts de notre politique. Au moment où une armée espagnole s'emparait de l'Alentejo, une armée française sous les ordres de Leclerc, beau-frère de Napoléon, entra en Portugal par Salamanque. Dans sa détresse, la cour de Lisbonne crut trouver son salut en prodiguant ses trésors aux envahisseurs. Elle ouvrit des négociations directes avec Lucien, et le 6 juin les préliminaires de paix furent signés à Badajoz, moyennant un subside secret de 30 millions qui furent partagés entre le frère du premier consul et le prince de la Paix. Telle fut la source de l'immense fortune de Lucien. Le premier consul, qui voulait occuper Lisbonne, fut d'abord outré, menaçant de rappeler son frère et de ne pas reconnaître la stipulation de Badajoz. Talleyrand et moi nous lui fîmes sentir les inconvénients qui résulteraient d'un pareil éclat. Talleyrand puisa ses motifs en faveur des bases du traité dans l'intérêt de notre alliance avec l'Espagne, dans la position heureuse où nous nous placions pour en venir à un rapprochement avec l'Angleterre, qui, exclue des ports du Portugal, serait empressée d'y rentrer; il proposa très-adroitement des modifications au traité. Enfin le sacrifice des diamans de la princesse du Brésil et l'envoi fait au premier consul, de dix millions pour sa caisse particulière, fléchirent sa rigidité, au point qu'il laissa conclure à Madrid le traité définitif.

De leur côté, les Anglais venaient d'opérer un débarquement en Égypte pour nous arracher cette possession, et, dès le 20 mars, le général Menou avait perdu la bataille d'Alexandrie. Le Caire et les principales villes d'Égypte étaient tombées successivement au pouvoir des anglo-turcs. Enfin Menou lui-même capitula le 7 août et se vit forcé d'évacuer Alexandrie. Ainsi s'évanouit le magnifique projet du Directoire de faire de l'Égypte une colonie française, et le projet encore plus romanesque de Bonaparte de recommencer par là un empire d'Orient.

La guerre entre l'Angleterre et la France étant dès-lors sans objet qui valut la peine de prolonger la lutte, et chacun des deux pays étant assez fort dans ses bases pour que l'un eût à lui seul la puissance d'effectuer aucun changement essentiel dans la condition de l'autre, des préliminaires de paix furent signés à Londres, le 1^{er} octobre, entre M. Otto et lord Hawkesbury. La nouvelle en fut reçue avec des signes extraordinaires de joie par chacune des deux nations.

Il n'existait plus aussi de mésintelligence entre la France et la Russie, le premier consul n'ayant rien négligé pour captiver le fils et le successeur de Paul I^{er}. Le plénipotentiaire russe, M. de Marckof, usant de ses pleins pouvoirs, immédiatement après les préliminaires de Londres, signa la paix définitive entre le czar et le consul, en attendant la conclusion d'un nouveau traité de commerce.

Ce rapprochement opéré entre la France et la Russie, fut un coup de parti pour le premier consul. A dater de cette époque heureuse, commença au-dedans et au-dehors, cette extension de puissance dont il n'abusa que trop depuis. Ce ne fut pas néanmoins sans éprouver, au sujet de son traité avec la Russie, quelques contrariétés dans l'intérieur.

Communiqué au Tribunal où siégeaient les républicains les plus prononcés, ce traité fut renvoyé à une commission chargée de l'examiner et d'en rendre compte. Dans son rapport elle déclara que le mot *sujet* qu'on y employait, avait excité la surprise, en ce qu'il ne s'accordait pas avec l'idée qu'on avait conçue de la dignité de citoyens français. Il fallut débattre le traité dans des conférences particulières, et les tribuns

n'en persistèrent pas moins à trouver le mot *sujet* inconvenant, sans prétendre toutefois que ce fût un motif suffisant pour rejeter le traité.

Dans le conseil privé qui eut lieu le soir même, nous eûmes beaucoup de peine à calmer le premier consul, qui, dans cette difficulté suscitée par le Tribunat, vit l'intention de le dépopulariser et de porter atteinte à son pouvoir. Je lui représentai avec quelque énergie, après avoir résumé l'état de l'opinion dans la capitale, qu'il importait de ménager encore les restes de l'esprit républicain par une déférence apparente. Il finit par se rendre à mes raisons.

Le conseiller d'état Fleurieu alla donner au Tribunat des explications par une note sortie du cabinet même du premier consul, dans laquelle il déclarait que dès longtemps le gouvernement français avait abjuré le principe de dicter aucun traité, et que la Russie ayant paru désirer la garantie réciproque des deux gouvernemens contre les troubles extérieurs et intérieurs, il avait été convenu que ni l'un ni l'autre n'accorderait aucune espèce de protection aux ennemis de l'autre État; et que c'était pour arriver à ce but qu'avaient été rédigés les articles où le mot *sujet* était employé. Tout parut aplani et le traité fut approuvé par le Corps législatif.

Il donna lieu, dans le cabinet, à un incident plus grave, qui excita au plus haut degré le courroux du premier consul. Dans les articles secrets du traité, les deux puissances contractantes se faisaient réciproquement la promesse d'*arranger d'un commun accord les affaires d'Allemagne et d'Italie*.

On sent combien il importait à l'Angleterre d'avoir promptement à sa connaissance la preuve certaine de l'existence de ce premier chaînon de la diplomatie continentale, qui rapprochait, à son détriment, les intérêts politiques des deux plus puissans empires de l'Europe, qui par là en devenaient tous deux les arbitres à son exclusion. Aussi les articles secrets lui furent-ils vendus au poids de l'or, et son cabinet, très-généreux pour ces sortes de confidences, paya aux infidèles révéléurs la somme de 60,000 livres sterling. Instruit bientôt de ce brigandage diplomatique, le premier consul me manda aux Tuileries, et commence par accuser à la fois la police et son ministère des relations extérieures: la police comme incapable d'empêcher ou de découvrir les communications criminelles avec l'étranger; le ministère de M. de Talleyrand comme trafiquant des secrets de l'État. Je m'appuyai dans ma défense sur les intrigues de tous les temps, qu'aucun pouvoir au monde ne pouvait se flatter d'empêcher; et quand je vis que les soupçons du premier consul se portaient trop haut, je n'hésitai pas de lui dire que j'avais lieu de croire, d'après mes informations, que le secret de l'État avait été éventé par M. R.... L...., homme de confiance de M. de Talleyrand, et ensuite livré et envoyé, soit directement en Angleterre, soit à M. le comte d'Antraigues, agent de Louis XVIII, par M. B... l'aîné, l'un des propriétaires du Journal des débats, ami particulier de M. R.... L.... J'ajoutai que j'avais de fortes raisons de croire que cet individu servait d'intermédiaire à la correspondance de l'étranger; mais que dans tous les temps il était difficile à la police d'échanger des données ou de simples indices en preuves matérielles; qu'elle ne pouvait que mettre sur la voie. Le premier mouvement du consul fut d'ordonner la traduction des deux prévenus devant une commission militaire; je fis des représentations; de son côté, M. de Talleyrand alléguait qu'on pouvait tout aussi bien soupçonner de cette infidélité le secrétaire de M. de Marckof, ou, peut-être même, quelque commis de la chancellerie russe; mais il n'y avait pas un assez long intervalle depuis la signature jusqu'à la divulgation, pour qu'on pût supposer que le document eût passé à Saint-Pétersbourg, avant d'arriver à Londres. Quoi qu'il en soit M. R... L... reçut un ordre de bannissement et fut à Hambourg; M. B... l'aîné fut plus maltraité en apparence; des gendarmes le déportèrent de brigade en brigade à l'île d'Elbe. Là, son exil fut singulièrement adouci.

Je ne manquai pas, dans le cours de cette affaire, de rappeler au premier consul qu'autrefois dans la haute diplomatie, il était passé en maxime qu'après quarante jours il n'y avait plus aucun secret en Europe, pour des cabinets dirigés par des hommes d'État. Ce fut sur cette base que depuis il voulut monter sa chancellerie diplomatique.

Dans l'intervalle, le marquis de Cornwallis vint en France comme ambassadeur plénipotentiaire pour négocier la paix définitive. Il se rendit à Amiens, lieu fixé pour y tenir les conférences; mais le traité éprouva des lenteurs inattendues, ce qui n'empêcha pas le premier consul de suivre assiduellement deux projets d'une haute importance, l'un sur l'Italie, l'autre sur Saint-Domingue. J'aurai occasion de parler du premier; quant au second, dont Bonaparte regardait l'exécution comme la plus

urgente, il avait pour objet de reconquérir la colonie de Saint-Domingue que les nègres armés occupaient en maîtres.

Je ne partageais pas à cet égard les vues du conseil privé ni du Conseil d'état, où vint siéger mon ancien collègue et ami M. Malouet, homme d'un caractère honorable; mais il voyait cette grande affaire de Saint-Domingue avec des préventions qui nuisaient à la rectitude de son jugement. Ses plans principalement dirigés contre la liberté et la puissance des nègres, prévalurent en partie, et encore furent-ils gâtés par la maladresse et l'impéritie de nos états-majors. Je recevais de Santhonax, jadis si fameux à Saint-Domingue, sur les moyens d'y reprendre notre influence, des Mémoires très-bien faits et appuyés sur des raisonnemens solides; mais Santhonax était lui-même dans une telle défaveur qu'il n'y eut pas moyen de faire goûter ses idées au premier consul; il me donna même l'ordre formel de l'exiler de Paris. Fleurieu, Malouet et tout le parti des colons l'emportèrent. On décida qu'après la conquête on *maintiendrait l'esclavage*, conformément aux lois et réglemens antérieurs à 1789; et que la traite des noirs et leur importation auraient lieu suivant les lois existantes à cette époque. On sait ce qui en est résulté: la perte de notre armement et l'humiliation de nos armes. Mais c'était au fond du cœur du premier consul qu'il fallait aller chercher la véritable cause de cette expédition désastreuse; à cet égard, Berthier et Duroc en savaient plus que le ministre de la police. Mais pouvais-je un instant me méprendre? Le premier consul saisit avec ardeur l'*heureuse* occasion d'éloigner un grand nombre de régimens et d'officiers généraux formés à l'école de Moreau dont la réputation le blessait et dont l'influence dans l'armée était pour lui, sinon un sujet d'alarme, au moins de gêne et d'inquiétude. Il y comprit également les officiers généraux qu'il jugeait ne pas être assez dévoués à sa personne et à ses intérêts, ou qu'il supposait encore attachés aux institutions républicaines. Les mécontents, qui ont toujours plus ou moins d'accès dans l'opinion publique, ne gardèrent plus aucunes mesures dans leurs propos à ce sujet, et telles furent les rumeurs que mes bulletins de police en devinrent effrayans de vérité. «Eh bien! me dit un jour Bonaparte, vos jacobins prétendent méchamment que ce sont les soldats et les amis de Moreau que j'envoie périr à Saint-Domingue; ce sont des fous hargneux! Laissons-les jabotter. On ne gouvernerait pas si l'on se laissait entraver par les diffamations et par les calomnies. Tâchez seulement de me faire un meilleur esprit public.—Ce miracle, répondis-je, vous est réservé, et ce ne serait pas votre coup d'essai dans ce genre...»

Quand tout fut prêt, l'expédition, forte de ving-trois vaisseaux de ligne et portant vingt-deux mille hommes de débarquement, mit à la voile de Brest pour aller réduire la colonie. On s'était assuré de l'assentiment de l'Angleterre, car la paix n'était pas encore conclue.

Avant la signature du traité définitif, Bonaparte mit à exécution le second projet qui le préoccupait; il était relatif à la république cisalpine. Une consulte de *Cisalpins* à Lyon ayant été convoquée, il s'y rend lui-même en janvier 1802, est reçu avec beaucoup de pompe, tient la consulte et se fait élire président, non de la république cisalpine, mais de la république *italienne*; dévoilant ainsi ses vues ultérieures sur toute l'Italie. D'un autre côté, cette même république dont les traités avaient stipulé l'indépendance, voit les troupes françaises s'établir sur son territoire au lieu de l'évacuer; elle devient ainsi une annexe de la France, ou plutôt de la puissance de Bonaparte.

En s'arrogeant la présidence de l'Italie, il avait autorisé la rupture des négociations; mais il était à cet égard sans aucune crainte, sachant bien que le ministère anglais n'était pas en mesure, et s'appuyant d'ailleurs sur les stipulations secrètes consenties par la Russie. On était si généralement persuadé de la nécessité de la paix en Angleterre et de l'impossibilité d'obtenir de meilleures conditions par une lutte prolongée, que le 25 mars, lord Cornwallis prit sur lui de signer le traité définitif, connu sous le nom de paix d'Amiens, qui termina une guerre de neuf années aussi sanglante que destructive.

Il paraissait évident pour tout homme d'État, que la situation dans laquelle on laissait Malte, était la partie faible du traité. Je m'en étais expliqué sans détour dans le conseil; mais les esprits y étaient dans une telle ivresse depuis la signature des préliminaires, qu'on trouvait ma prévoyance intempestive et ombrageuse. Je vis pourtant, dans les débats du Parlement de la Grande-Bretagne, que l'un des hommes de cabinet les plus forts de ce pays, envisageait sous le même point de vue que moi les stipulations relatives à la possession de Malte. En général, la nouvelle opposition des

anciens ministres et de leurs amis, regardait la paix comme une trêve armée dont la durée était incompatible avec l'honneur et la prospérité de la Grande-Bretagne. En effet, de toutes ses conquêtes elle ne gardait que la Trinité et Ceylan, tandis que la France gardait toutes les siennes. De notre côté d'ailleurs, la paix faisait triompher les principes de notre révolution qui se trouvait affermie par l'éclat et l'attrait des succès. Or, c'était véritablement un coup de fortune pour Bonaparte.

Mais pouvait-on se flatter qu'il n'en userait que pour le bonheur de la France? J'en voyais et j'en savais assez, pour croire qu'il ne s'en servirait que pour perpétuer et fortifier son autorité. Il était clair aussi pour moi, qu'en Angleterre la classe éclairée de la nation, et en France les amis de la liberté, ne voyaient qu'avec peine un événement qui semblait consolider à jamais le pouvoir du sabre.

Je partis de cette ère nouvelle pour communiquer à Bonaparte un Mémoire que j'avais eu soin de me faire demander par lui, au sujet de l'établissement de paix dans l'intérieur. Après y avoir marqué les nuances, les vicissitudes de l'opinion et les dernières agitations des différens partis, je représentai qu'en peu d'années la France pouvait obtenir, sur l'Europe pacifiée, cette même prépondérance que ses victoires lui avaient donnée sur l'Europe en armes; que les vœux et la soumission de la France s'adressaient moins encore au guerrier qu'au restaurateur de l'ordre social; qu'appelé à présider aux destinées de trente millions de Français, il devait s'attacher à en devenir le bienfaiteur et le père, plutôt que de se considérer comme un dictateur et un chef d'armée; que, décidé à protéger désormais la religion, les bonnes mœurs, les arts, les sciences, tout ce qui perfectionne la société, il était sûr de porter par son exemple tous les Français à l'observation des lois, des convenances et des vertus domestiques; qu'enfin, à l'égard des rapports extérieurs de la France, il y avait toute sécurité, la France n'ayant jamais été ni aussi grande, ni aussi forte depuis Charlemagne; qu'elle venait de fonder un ordre durable en Allemagne et en Italie; qu'elle disposait de l'Espagne; qu'elle retrouvait enfin chez les Turcs cet ancien penchant qui les entraînait vers les Français; qu'en outre, les États auxiliaires formés au-delà du Rhin et des Alpes, pour nous servir de barrière, n'attendaient plus que des modifications de sa main et des réformes salutaires; qu'en un mot, sa gloire et l'intérêt du Monde réclamaient l'affermissement d'un état de paix, nécessaire au bonheur de la république.

Je savais que nous touchions au développement de ses vues secrètes. Depuis près d'un an, il était excité, par les avis des consuls Lebrun et Cambacérès, et du Conseiller d'état Portalis, qui lui inspiraient le dessein de relever la religion, et de rappeler tous les émigrés dans le giron de la patrie. Plusieurs projets à ce sujet avaient été lus dans le conseil. Consulté personnellement sur ces deux grandes mesures, je convins d'abord que la chose religieuse n'était pas à négliger pour le gouvernement du premier consul, et que, rétablie de sa main, elle pouvait lui prêter le plus solide appui. Mais je ne partageais pas l'avis d'en venir à un concordat avec la cour de Rome, ainsi qu'on en manifestait le projet. Je représentai que c'était une grande erreur politique d'introduire au sein d'un État où les principes de la révolution avaient prévalu, un pouvoir étranger, susceptible d'y causer du trouble; que l'intervention du chef de l'église romaine était au moins superflue; qu'elle finirait par causer de l'embarras, et même des contestations; que d'ailleurs c'était ramener dans l'État ce mélange, à la fois bizarre et funeste, du spirituel et du temporel; qu'il suffisait de proclamer le libre exercice des cultes, en affectant des revenus ou des salaires à celui que professait la pluralité des Français.

Je m'aperçus bientôt que ce projet n'était qu'un acheminement à un autre projet d'une bien plus haute importance, et dont le poète Fontanes avait donné l'idée. Il avait fait remettre au premier consul, par sa sœur Élisabeth dont il était l'amant, un Mémoire fort travaillé, et qui avait pour objet de le porter à suivre Charlemagne pour modèle, en s'étayant des grands et des prêtres pour le rétablissement de son Empire; et à cet effet de s'aider de la cour de Rome, ainsi que Pépin et Charlemagne en avaient donné l'exemple.

Le rétablissement de l'empire de Charlemagne entraînait aussi dans mes idées, avec la différence que le poète Fontanes et son parti voulaient se servir, pour cette résurrection, des élémens de l'ancien régime, tandis que je soutenais qu'il fallait s'étayer des hommes et des principes de la révolution. Je ne prétendais pas exclure de la participation au gouvernement les anciens royalistes, mais dans une proportion telle qu'ils y fussent toujours en minorité. Ce plan d'ailleurs, et c'était celui qui souriait le

plus à Bonaparte, me paraissait prématuré quant à son exécution; il demandait à être mûri, préparé et amené avec de grands ménagemens. Je le fis ajourner.

Mais, quant au reste, mon système de prudence et de lenteur s'accordait peu avec cette impatience et cette décision de volonté qui caractérisaient le premier consul. Dès le mois de juin de l'année précédente (1801), le cardinal Gonsalvi, secrétaire d'état de la cour de Rome, s'était rendu à Paris sur son invitation, et y avait posé les bases d'une convention dont le premier consul fit part à son Conseil d'état le 10 août suivant.

Le parti philosophique dont je passais pour être le protecteur et l'appui, s'était regimbé, et dans le Conseil même avait représenté qu'il convenait, quelque puissant que fût déjà le premier consul, de prendre certaines précautions pour opérer le rétablissement du culte catholique, attendu qu'on avait à redouter l'opposition, non seulement des anciens partisans des idées philosophiques et républicaines qui étaient en grand nombre dans les autorités, mais celle encore des principaux militaires de l'armée qui se montraient eux-mêmes très-contraires aux idées religieuses. Cédant au besoin de ne pas perdre une partie de sa popularité en choquant d'une manière trop brusque des préventions qui avaient leur source dans l'état de la société, le premier consul, d'accord avec son conseil, consentit à différer et à faire précéder, par la publication de la paix maritime, le rétablissement de la paix de l'Église.

Cette même opportunité, je l'obtins plus facilement encore au sujet de la mesure relative aux émigrés. Ici mes attributions me mettaient à portée d'exercer une plus grande influence; aussi, mes vues consignées dans deux Mémoires, prévalurent-elles à quelques légères modifications près.

La liste des émigrés, qui formait neuf volumes, présentait une nomenclature d'environ cent cinquante mille individus, sur lesquels il n'y avait plus à régler le sort que de quatre-vingt mille au plus. Le reste était successivement rentré ou avait péri. J'obtins que les émigrés ne seraient rayés en masse définitivement que par un *acte d'amnistie*, et qu'ils resteraient pendant dix ans sous la surveillance de la haute police, me réservant aussi la disposition facultative de les éloigner du lieu de leur résidence habituelle. Plusieurs catégories d'émigrés attachés aux princes français et restés ennemis du gouvernement, furent maintenues définitivement sur la liste au nombre de mille personnes, dont cinq cents devaient être désignées dans l'année courante. A la restitution des biens non vendus des émigrés rayés, il y eut une exception importante, celle des bois et forêts d'une contenance de quatre cents arpens; mais cette exception était presque illusoire pour les anciennes familles; le premier consul de son propre mouvement autorisait de fréquentes restitutions de bois pour se faire des créatures parmi les émigrés rentrés.

On avait également arrêté que la promulgation de cette loi d'amnistie serait différée jusqu'à la paix générale, de même que le projet de loi portant établissement d'une légion d'honneur. Nous touchions enfin à l'époque si impatiemment attendue pour faire éclore ces grandes mesures. Dès le 6 avril (1802), le concordat sur les affaires ecclésiastiques, signé le 15 juillet précédent, fut envoyé à l'approbation du Corps législatif extraordinairement assemblé. Il reçut le vœu du Tribunat, par l'organe de Lucien Bonaparte, qui, revenu de Madrid, avait pris place parmi les tribuns. A cette occasion, il prononça avec emphase un discours éloquent retouché par le poète Fontanes, dont la plume s'était vouée au torrent du nouveau pouvoir qui allait devenir pour lui le Pactole.

Le jour de Pâques fut choisi pour la promulgation solennelle du concordat, qui, faite d'abord aux Tuileries par le premier consul en personne, fut répétée dans tout Paris par les douze maires de la capitale. Une cérémonie religieuse était préparée à Notre-Dame pour rendre grâce au ciel, tant de la conclusion du traité d'Amiens que de celle du concordat. J'avais informé les consuls qu'ils n'auraient à leur suite que les généraux et officiers de service, une espèce de ligue s'étant formée parmi les officiers supérieurs qui se trouvaient à Paris pour ne point assister à la solennité. On imagina aussitôt un expédient, car on n'osait pas encore employer la contrainte. Berthier, comme ministre de la guerre, invite tous les généraux et officiers supérieurs à un déjeuner militaire splendide, à la suite duquel il se met à leur tête et les engage à se rendre aux Tuileries, pour faire la cour au premier consul. Là, Bonaparte, dont le cortège était prêt, leur dit de les suivre à la métropole, et aucun d'eux n'ose refuser. Dans toute sa marche il fut salué par des acclamations publiques.

Le rétablissement du catholicisme fut suivi de près du sénatus-consulte accordant amnistie pour fait d'émigration. Cet acte, qui fut prôné, alarma singulièrement les acquéreurs de biens nationaux. Il fallut toute la fermeté de l'administration et toute la vigilance de mon ministère pour obvier aux graves inconvénients qui auraient pu résulter des conflits entre les anciens et les nouveaux propriétaires. Je fus secondé par mes collègues de l'intérieur et des finances, et par le Conseil d'état, qui régla la jurisprudence de la matière en faveur des intérêts de la révolution.

On voit que la révolution était sur la défensive et la république sans garantie ni sécurité. Tous les projets du premier consul tendaient à transformer le gouvernement en monarchie. L'institution de la légion d'honneur fut aussi, à cette époque, un sujet d'inquiétude et d'alarme pour les anciens amis de la liberté; elle fut regardée généralement comme un hochet monarchique qui blessait les principes d'égalité qui s'étaient si aisément emparés de tous les cœurs. Cette disposition de l'opinion, que je ne laissai point ignorer, ne fit aucune impression ni sur l'esprit du premier consul ni sur celui de son frère Lucien, grand promoteur du projet. On poussa la dérision jusqu'à le faire présenter au nom du gouvernement, par Roederer, orateur privé, comme une institution auxiliaire de toutes les lois républicaines. On trouva une opposition forte et raisonnée au Tribunat; la loi y fut signalée comme attaquant les fondemens de la liberté publique. Mais le gouvernement avait déjà dans ses mains tant d'éléments de puissance qu'il était sûr de réduire toute opposition à une minorité impuissante.

Je m'apercevais chaque jour combien il était plus facile de s'emparer des sources de l'opinion dans la hiérarchie civile que dans l'ordre militaire, où l'opposition, pour être plus sourde, n'en était souvent que plus grave. La contre-police du château était très-active et très-vigilante à cet égard; les officiers qu'on appelait mauvaises têtes étaient écartés, exilés ou emprisonnés. Mais le mécontentement dégénéra bientôt en irritation parmi les généraux et les colonels, qui, imbus d'idées républicaines, voyaient clairement que Bonaparte ne foulait aux pieds nos institutions que pour marcher plus librement vers l'autorité absolue.

Depuis long-temps il était public qu'il concertait avec ses affidés les moyens d'envahir, avec une apparence légale, la perpétuité du pouvoir. J'avais beau représenter dans le conseil que le temps n'était pas encore venu, que les idées n'étaient pas assez mûres pour apprécier tous les avantages de la stabilité monarchique; qu'il y aurait même du danger à choquer à la fois l'élite de l'armée et les hommes de qui le premier consul tenait son pouvoir temporaire; que, s'il l'avait exercée jusqu'ici à la satisfaction générale, parce qu'il s'était montré à la fois gouvernant modéré et général habile, il fallait prendre garde de lui faire perdre les avantages d'une si magnifique position, en le plaçant, ou sur un défilé trop escarpé, ou sur une pente trop rapide. Mais je fis peu d'impression; je ne fus même pas long-temps à m'apercevoir qu'on mettait avec moi une sorte de réserve, et qu'outre les délibérations du conseil privé, il se tenait chez le consul Cambacérès des conférences mystérieuses.

J'en pénétrai le secret, et voulant agir dans l'intérêt du premier consul comme dans celui de l'État, je donnai avec beaucoup de prudence, à mes amis qui siégeaient au Sénat, une impulsion particulière. J'avais en vue de contre-carrer ou de faire évanouir les plans concertés chez Cambacérès, et dont j'augurai mal.

Nos amis se répandirent le même jour chez les sénateurs les plus influents ou les plus accrédités. Là, exaltant Bonaparte qui, après avoir donné la paix générale, venait de relever les autels et d'essayer de fermer les dernières plaies de nos discordes civiles, les sages organes ajoutèrent que le premier consul tenait d'une main ferme les rênes du gouvernement; que son administration était exempte de reproches, et qu'il appartenait au Sénat de remplir le vœu public, en prorogeant le pouvoir du magistrat suprême au-delà des dix années de sa magistrature; que cet acte de gratitude nationale aurait le double avantage de donner plus de poids au Sénat et plus de stabilité au gouvernement. Nos amis eurent soin de paraître insinuer qu'ils étaient les organes des désirs du premier consul; aussi le succès dépassa d'abord nos espérances.

Le 8 mai, le Sénat-conservateur s'assemble, et voulant, au nom du peuple français, témoigner sa reconnaissance aux consuls de la république, il donne un sénatus-consulte qui réélit le citoyen Bonaparte premier consul pour dix ans au-delà des dix années fixées par l'article 34 de l'acte constitutionnel du 13 décembre 1799. Un message communique aussitôt ce décret au premier consul, au Corps législatif et au

Tribunat.

Il faudrait avoir vu comme moi tous les signes de dépit et de contrainte du premier consul, pour s'en faire une idée; ses familiers étaient dans la consternation. La réponse au message fut en termes ambigus; on y insinua au Sénat qu'il distribuait d'une main trop avare la récompense nationale; un ton de sensibilité hypocrite y régnait, et on y remarqua cette phrase prophétique.... «La fortune a souri à la république, mais la fortune est inconstante; et combien d'hommes qu'elle avait comblés de ses faveurs, ont vécu trop de quelques années!...

C'était à peu près le même langage qu'avait tenu Auguste dans une circonstance pareille.... Mais les dix années de surcroît de pouvoir ajoutées par le Sénat au pouvoir actuel, ne pouvaient satisfaire l'impatient ambition du premier consul; il ne vit dans cet acte de prorogation qu'un premier degré pour s'élever plus rapidement au faite de la puissance. Décidé à l'emporter avec la même ardeur que dans l'événement d'une bataille, il pousse deux jours après (le 10 mai) les deux autres consuls, que la constitution n'investissait d'aucune autorité à prendre un arrêté portant que le peuple français serait consulté sur cette question: «Napoléon Bonaparte sera-t-il consul à vie?...» On faisait, au conseil privé, lecture de ce décret et de la lettre du premier consul au Sénat, quand j'y vins prendre place. J'avoue qu'à mon tour il me fallut recueillir toutes les forces de mon âme, pour renfermer en moi les sentimens qui m'agitèrent pendant cette lecture. Je vis que c'en était fait, mais qu'il fallait encore tenir ferme pour modérer, s'il était possible, la rapide invasion d'un pouvoir désormais sans contre-poids.

Cet acte d'intrusion frauduleuse fit d'abord, dans les autorités premières, une impression peu favorable. Mais déjà les ressorts étaient préparés. En peu de temps, le Sénat, le Corps législatif et le Tribunat furent travaillés avec un succès vénal. Il fut démontré au Sénat qu'il était resté fort en arrière de ce qu'on attendait de lui; au Corps législatif et au Tribunat, que le premier consul, en désirant que le peuple français fût consulté, ne faisait que rendre hommage à la souveraineté du peuple français, à ce grand principe que la révolution avait si solennellement reconnu et qui survivait à tous les orages politiques. Les raisonnemens captieux mis en avant par les affidés et les pensionnés entraînèrent l'adhésion de la majorité. Aux récalcitrans on se contentait de dire: attendons, c'est la nation qui en définitive décidera.

Tandis que les registres destinés à recevoir les suffrages étaient dérisoirement ouverts aux secrétariats de toutes les administrations, aux greffes de tous les tribunaux, chez tous les maires, chez tous les officiers publics, il survint un incident grave qui transpira malgré les soins qui furent apportés à en étouffer les circonstances. Dans un dîner où se réunirent, avec une vingtaine d'officiers mécontents, d'anciens republicains et patriotes chauds, on mit sur le tapis sans ménagemens les projets ambitieux du premier consul. Une fois les esprits échauffés, dans les fumées du vin, on alla jusqu'à dire qu'il fallait faire partager au nouveau. César les destinées de l'ancien, non au Sénat où il n'y avait plus que des âmes subjuguées, asservies, mais au milieu même des soldats, dans une grande parade aux Tuileries. L'exaltation fut telle que le colonel du 12^e régiment de hussards, Fournier Sarlovèse, fameux alors pour son habileté à tirer le pistolet, affirma qu'il se faisait fort, à cinquante pas, de ne pas manquer Bonaparte. Tel fut du moins le propos imprudent que le soir même, L...., autre convive, soutint avoir entendu, et alla dénoncer au général Menou, son ami, dans la vue d'arriver par son intermédiaire jusqu'au premier consul; car Menou était, depuis son retour d'Égypte, en très-grande faveur. En effet, il conduisit lui-même le délateur aux Tuileries et y arriva au moment où Bonaparte allait monter en voiture pour se rendre à l'Opéra. Le premier consul reçoit la dénonciation, donne des ordres à sa police militaire, et court ensuite au spectacle dans sa loge. Là, on lui apprend que le colonel Fournier est dans la salle même. L'ordre est donné à l'instant à l'aide-de-camp Junot de l'arrêter et de le conduire devant moi comme prévenu de conspiration contre la sûreté extérieure et intérieure de l'État.

Averti à l'avance de l'imprudente et blâmable intempérance de langue de cinq à six mauvaises têtes échauffées par le vin, par les souvenirs de la liberté, par l'approbation ouverte ou tacite d'une vingtaine de convives, j'interroge, je réprimande le colonel; je reçois l'expression de son repentir, en ne lui dissimulant pas que son affaire peut devenir extrêmement grave par suite de l'examen de ses papiers. Il m'assure qu'il ne redoute rien à cet égard. Je songe alors à tout assoupir en faisant réduire la rigueur du premier consul en une simple correction militaire. Mais voilà qu'un incident vient tout

aggraver. Le colonel passe la nuit à la préfecture, et le lendemain des agens de police le conduisent chez lui pour assister à l'enlèvement de ses papiers. Quoiqu'il ne s'y trouvât aucun indice d'attentat médité, l'idée qu'on y verrait des vers, des couplets dirigés contre Bonaparte, lui monte la tête. Que fait-il? Sans rien laisser pénétrer de son dessein, il enferme ses gardiens dans sa chambre et s'évade. Qu'on juge de la colère du premier consul! Heureusement qu'elle eut d'abord à s'exhaler contre la niaiserie des agens de la préfecture, et qu'en mesure, de mon côté, je lui avais adressé à lui-même, dès la veille, la preuve irréfragable que l'incartade du repas militaire était parvenue à ma connaissance. Rien n'aurait pu m'excuser si d'aussi coupables propos, tenus devant un grand nombre de personnes réunies, eussent été révélés au chef de l'État sans que le chef de la police n'en eût aucun indice. Je lui portai les papiers du colonel dont je pris l'engagement de retrouver la trace; et je le conjurai, après l'examen, de ne point donner à cette affaire l'importance d'une conjuration, ce qui serait doublement impolitique et à l'égard de l'armée et à l'égard de la position du premier consul, vis-à-vis de la nation appelée à donner son suffrage sur son consulat à vie. Comme je l'avais annoncé, le colonel fut découvert et arrêté, mais avec un appareil militaire que je trouvai ridicule. Impliqué dans la même affaire, le chef d'escadron Donnadieu, devenu depuis général, et le même qu'on dit célèbre aujourd'hui, fut également arrêté et envoyé comme le colonel Fournier, au Temple, dans un cachot. Grâce à mes représentations, le dénouement ne fut point tragique; il ne fut marqué que par des destitutions, des exils, des disgrâces et par des récompenses au délateur.

Le premier consul n'en poursuivit que plus vivement l'objet de son ambition. Toute la sollicitude ministérielle se tourna, pendant six semaines, à recueillir et à dépouiller les registres où étaient portés les suffrages pour le consulat à vie. Dressé par une commission spéciale, le procès-verbal offrit 3,568,185 votes affirmatifs et seulement 9,074 votes négatifs. Le 2 août un sénatus-consulte dit organique conféra au premier consul Bonaparte le pouvoir perpétuel. On s'inquiéta peu en général de la manière dont on venait de procéder. La plupart des citoyens qui avaient voté pour lui déférer à vie la magistrature suprême, crurent ramener en France le système monarchique, et avec lui le repos et la stabilité. Le Sénat crut ou feignit de croire que Napoléon obéissait à la volonté du peuple, et qu'on trouvait des garanties suffisantes dans sa réponse au message du premier corps de l'État. «...La liberté, avait dit le premier consul, l'égalité, la prospérité de la France seront assurées.... Content, ajoutait-il avec un ton d'inspiré, d'avoir été appelé par l'ordre de celui de qui tout émane, à ramener sur la terre l'ordre, la justice et l'égalité...»

Rien que par ces dernières paroles, le vulgaire pouvait le croire né réellement pour commander à l'univers, tant sa fortune était arrivée, par des voies singulières, au plus haut point d'élévation, et tant il se montrait capable de gouverner les hommes avec un grand éclat. Peut-être, plus heureux qu'Alexandre et que César, eût-il atteint et embrassé la grande chimère du pouvoir universel, si ses passions n'avaient obscurci ses vues, et si la soif d'une domination tyrannique n'avait fini par choquer les peuples.

Tout n'était pas consommé dans l'escamotage du consulat à vie; et le 6 août l'on vit paraître un long sénatus-consulte organique de la constitution de l'an XIII, sorti de l'atelier des deux consuls satellites, élaboré par les familiers du cabinet, et proposé *au nom du gouvernement*.

Puisque les Français adoptaient d'enthousiasme le gouvernement renfermé désormais dans la personne du premier consul, il n'avait garde lui, de leur laisser le temps de se refroidir; il était d'ailleurs persuadé que son autorité ne serait pas entièrement affermie tant qu'il resterait dans l'État un pouvoir qui n'émanerait pas directement de lui-même.

Tel fut l'esprit du sénatus-consulte du 6 août imposé au Sénat. Où peut le considérer comme une cinquième constitution, par laquelle Bonaparte devint maître de la pluralité des suffrages dans le Sénat, tant pour les élections, que pour les délibérations, réservant aux Sénateurs, désormais dans sa main, le droit d'échanger les institutions au moyen de *sénatus-consultes organiques*; réduisant le Tribunat à la nullité, en diminuant de moitié ses membres par l'élimination, enlevant au Corps législatif le droit de sanctionner les traités; et enfin ramenant à sa volonté unique toute l'action du gouvernement. En outre, on reconnut le Conseil d'état comme autorité constituée; finalement le consul à vie se fit déférer la plus belle prérogative de souverain: le droit de faire grâce. Il récompensa les services et la docilité des deux

consuls, ses acolytes, en faisant aussi déclarer à vie leurs fonctions consulaires. Telle fut la cinquième constitution jetée sur un peuple aussi léger qu'irréfléchi, n'ayant que très-peu d'idées justes sur l'organisation politique et sociale, et qui passait, sans s'en douter, de la république à l'empire. Un pas restait encore à faire; mais qui aurait pu l'empêcher?

Au fond du cœur, je ne vis là qu'un informe et dangereux ouvrage; et je m'en expliquai sans déguisement. Je dis au premier consul lui-même qu'il venait de se déclarer le chef d'une monarchie viagère qui, selon moi, n'avait d'autres bases que son épée et ses victoires.

Le 15 août, jour anniversaire de sa naissance, on rendit à Dieu de solennelles actions de grâce, d'avoir, dans son ineffable bonté, donné à la France un homme qui avait bien voulu consentir à exercer toute sa vie le pouvoir suprême.

Le sénatus-consulte du 6 août conférait aussi au premier consul la faculté de présider le Sénat; pressé d'en user et plus encore de faire l'essai de la disposition de l'opinion publique à son égard, Bonaparte se rendit en grande pompe, le 21, au Luxembourg, accompagné de ses deux collègues, de ses ministres, du Conseil d'état et du plus brillant cortège. Les troupes, sous les armes et en belle tenue, bordaient la haie depuis les Tuileries jusqu'au palais du Luxembourg. Ayant pris place, le premier consul reçut le serment de tous les sénateurs, puis M. de Talleyrand lut un rapport sur les indemnités accordées à différens princes d'Allemagne, et, en outre, présenta plusieurs projets de sénatus-consulte, ent'autres celui qui réunissait à la France l'île d'Elbe, depuis si fameuse comme premier lieu d'exil de celui même qui alors était réputé l'homme du Destin. Quel souvenir! quel rapprochement!

Le cortège, allant et venant, ne fut salué ni par des acclamations ni par aucun signe d'approbation de la part du peuple, malgré les démonstrations et les salutations du premier consul, et particulièrement de ses frères devant la foule assemblée derrière le cordon des soldats bordant la haie. Ce morne silence, et l'espèce d'affectation que mirent la plupart des citoyens à ne pas même vouloir se découvrir au passage de leur magistrat suprême, blessèrent vivement le premier consul. Peut-être se rappela-t-il, à cette occasion, la maxime si connue: «Le silence des peuples est la leçon des rois!» maxime qui fut placardée le soir même, et lue le lendemain aux Tuileries et dans quelques carrefours.

Comme il ne manqua pas d'imputer cet accueil glacé à la maladresse de l'administration et au peu d'élan de ses amis, je lui rappelai qu'il m'avait prescrit de ne rien préparer de factice, et j'ajoutai: «Malgré la fusion des Gaulois et des Francs? nous sommes toujours le même peuple; nous sommes toujours ces anciens Gaulois qu'on représentait comme ne pouvant supporter ni la liberté ni l'oppression!...—Que voulez-vous dire? répliqua-t-il vivement.—Que les Parisiens ont cru voir, dans les dernières dispositions du gouvernement, la perte totale de la liberté et une tendance trop visible au pouvoir absolu.—Je ne gouvernerais pas six semaines dans ce vide de la paix, reprit-il, si, au lieu d'être le maître, je n'étais qu'un simulacre d'autorité.—Mais soyez à la fois paternel, affable, fort et juste, et vous reconquerrez aisément ce que vous semblez avoir perdu.—Il y a de la bizarrerie et du caprice dans ce qu'on appelle l'opinion publique; je saurai la rendre meilleure, dit-il en me tournant le dos.»

J'avais un secret pressentiment que je ne tarderais pas à être éloigné des affaires; je n'en doutai plus après ce dernier entretien. D'ailleurs la connaissance des manœuvres de mes ennemis y n'avaient pu m'échapper; j'en avais de puissans qui épiaient l'occasion de me renverser. Mon opposition aux dernières mesures leur servit de prétexte. Non seulement j'avais contre moi Lucien et Joseph, mais encore leur sœur Élisabeth, femme hautaine, nerveuse, passionnée, dissolue, dévorée par le double hoquet de l'amour et de l'ambition. Elle était menée, comme on l'a vu, par le poète Fontanes dont elle s'était engouée, et à qui elle ouvrait alors toutes les portes de la faveur et de la fortune. Timide et avisé en politique, Fontanes n'agissait lui-même que sous l'influence d'une coterie soi-disant religieuse et monarchique, coterie qui, remaniant une partie des journaux, avait aussi à elle son auteur romantique, faisant du christianisme un poème, et de notre langue un jargon. Fier de ses succès, de sa faveur et de sa petite cour littéraire, Fontanes était tout glorieux d'amener aux pieds de son illustre émule de Charlemagne, les écrivains novices dont il dirigeait les essais, et qui se croyaient, ainsi que lui, appelés à reconstituer la société avec des vieilleries monarchiques.

Ce céladon de la littérature, auteur élégant et pur, n'osait pas trop m'attaquer en face; mais, dans des Mémoires clandestins qu'il faisait remettre au premier consul, il dénigrait toutes les doctrines, toutes les institutions libérales, cherchant à rendre suspect les hommes marquans de la révolution, qu'il représentait comme des ennemis invétérés de l'unité du pouvoir. Son thème, sa conclusion obligée était de faire recommencer Charlemagne par Napoléon, afin que la révolution pût se reposer et se perdre dans un grand et puissant empire. C'était la chimère du jour, ou plutôt on savait que telle était la marotte du premier consul et de ses intimes. Aussi tous les aspirans aux places, aux faveurs, à la fortune, ne manquaient pas de donner leurs plans, leurs vues, dans ce sens, avec plus ou moins d'exagération et d'extravagance. Vers cette époque aussi apparut, dans la fabrication des écritures occultes, le pamphlétaire F..., d'abord agent des agens de Louis XVIII, puis agent de Lucien à Londres, lors des préliminaires, d'où il avait écrit d'un ton tranchant et suffisant, force pauvretés sur les ressorts et le jeu d'un gouvernement qu'il était hors d'état de comprendre. Mis à la gratification pour quelques rapports qui, du cabinet, me parvinrent anonymes, il s'enhardit, et, profitant de la faveur de Lavalette, qui régissait les postes, il fit arriver au chef de l'État les premiers essais d'une correspondance devenue ensuite plus régulière. Épiait l'air du bureau, il dissertait à tort et à travers sur Charlemagne, sur Louis XIV, sur l'ordre social, parlant de reconstruction, d'unité de pouvoir, de monarchie, toutes choses incompatibles, bien entendu, avec les jacobins, même avec ce qu'il appelait, d'un air capable, les hommes forts de la révolution. Tout en recueillant les bruits de salons et de cafés, le correspondant officieux forgeait mille historiettes contre moi et contre la police générale, dont il faisait un épouvantail: c'était le mot d'ordre.

Enfin tous les ressorts étant prêts, et le moment opportun (on avait sondé adroitement Duroc et Savary), on arrêta, dans une réunion à Morfontaine, chez Joseph, que dans un prochain conseil de famille, où assisteraient Cambacérès et Lebrun, on ferait lecture d'un Mémoire où, sans m'attaquer personnellement, on s'efforcerait d'établir que, depuis l'établissement du consulat à vie et de la paix générale, le ministère de la police était un pouvoir inutile et dangereux: inutile contre les royalistes, qui, désarmés et soumis, ne demandaient qu'à se rallier au gouvernement; dangereux comme étant d'institution républicaine et le paratonnerre des anarchistes incurables qui y trouvaient protection et salaire. On en concluait qu'il serait impolitique de laisser un si grand pouvoir dans les mains d'un seul homme; que c'était mettre à sa merci toute la machine du gouvernement. Venait ensuite un plan rédigé par Roederer, le faiseur de Joseph, qui avait pour objet à réunir la police au ministère de la justice, dans les mains de Regnier, sous le nom de grand-juge.

Quand j'appris ce tripotage, et avant même que l'arrêté des consuls ne fût signé, je ne pus m'empêcher de dire à mes amis, que j'étais remplacé par une *grosse bête*, et c'était vrai. On ne désigna plus depuis l'épais et lourd Regnier que sous le nom de *gros juge*.

Je ne fis rien pour parer le coup, tant j'y étais préparé. Aussi mon assurance et mon calme étonnèrent le premier consul, quand, au dernier travail, il me dit: «M. Fouché, vous avez très-bien servi le gouvernement, qui ne se bornera point aux récompenses qu'il vient de vous décerner, car dès aujourd'hui vous faites partie du premier corps de l'État. C'est avec regret que je me sépare d'un homme de votre mérite; mais il a bien fallu prouver à l'Europe que je m'enfonçais franchement dans le système pacifique, et que je me reposais sur l'amour des Français. Dans les nouveaux arrangemens que je viens d'arrêter, la police n'est plus qu'une branche du ministère de la justice, et vous ne pouvez y figurer convenablement. Mais soyez sûr que je ne renonce ni à vos conseils ni à vos services; il ne s'agit pas du tout ici d'une disgrâce, et n'allez pas prêter l'oreille aux bavardages des salons du faubourg Saint-Germain, ni à ceux des tabagies où se rassemblent les vieux orateurs de clubs dont vous vous êtes si souvent moqué avec moi.»

Après l'avoir remercié des témoignages de satisfaction qu'il daignait me donner, je ne lui dissimulai pas que les changemens qu'il avait jugé à propos de déterminer ne m'avaient nullement pris au dépourvu.—«Quoi! vous vous en doutiez? s'écria-t-il.— Sans en être sûr précisément, répondis-je, je m'y étais préparé d'après quelques indices et certains chuchotemens parvenus jusqu'à moi.»

Je le suppliai de croire qu'il n'entraît dans mes regrets aucune vue personnelle; que j'étais mu seulement par l'extrême sollicitude que m'inspireraient toujours la sûreté de

sa personne et de son gouvernement; que ces sentimens me portaient à le prier de me permettre de lui présenter par écrit mes dernières réflexions sur la situation présente. —«Communiquez-moi tout ce que vous vous voudrez, citoyen sénateur, me dit-il; tout ce qui me viendra de vous attirera toujours mon attention.»

Je demandai et j'obtins pour le lendemain une audience dans laquelle je me proposai de lui rendre un compte détaillé de l'emploi des fonds secrets de mon ministère.

J'allai rédiger mon rapport de clôture pour lequel j'avais déjà pris des notes; il était court et nerveux. Je représentai d'abord au premier consul que rien n'était moins assuré à mes yeux que l'état de paix, ce que je rendis sensible en indiquant les germes de plus d'une guerre à venir; j'ajoutai que dans un tel état de choses, et l'opinion publique étant peu favorable aux empiétemens du pouvoir, il serait impolitique de dépouiller la magistrature suprême des garanties d'une police vigilante; que loin de s'endormir dans le système d'une imprudente sécurité, au moment où l'on venait de fonder brusquement la permanence de l'autorité exécutive, il fallait qu'elle se conciliât l'opinion publique et rattachât tous les partis au nouvel ordre de choses; qu'on n'y parviendrait qu'en abjurant toute espèce de préventions et de répugnance pour tels ou tels hommes; que tout en désapprouvant le système qui avait prévalu dans le Conseil, je m'étais toujours expliqué dans l'intérêt du premier consul, comme auraient pu le faire ceux de ses serviteurs les plus dévoués et les plus intimes; que nos intentions étaient les mêmes à tous, mais nos vues et nos moyens différens; que si l'on persistait dans des vues erronées on marcherait, sans le vouloir, à une oppression intolérable ou à la contre-révolution; qu'il fallait surtout éviter de mettre la chose publique à la merci de mains imprudentes ou d'une coterie d'eunuques politiques qui, au premier ébranlement, livreraient l'État aux royalistes et à l'étranger; que c'était dans les opinions fortes et dans les intérêts nouveaux qu'on devait chercher un appui solide; que celui de l'armée ne suffirait pas à un pouvoir trop colossal pour ne pas exciter les plus vives alarmes en Europe; qu'on ne saurait trop s'étudier à ne pas commettre les destinées de la France aux chances de nouvelles guerres qui découleraient nécessairement de la trêve armée dans laquelle se reposaient les forces respectives; qu'avant de rentrer dans l'arène il fallait s'assurer de l'affection de l'intérieur et grouper autour du gouvernement, non des brouillons, des anarchistes ou des contre-révolutionnaires, mais des hommes droits et à caractère, qui ne verraient pour eux de sécurité ni de bien-être que dans son maintien; qu'on les trouverait parmi les hommes de 1789, et de tous les amis sages de la liberté, qui, détestant les excès de la révolution, tenaient à l'établissement d'un gouvernement fort et modéré; et enfin que, dans la situation précaire où se trouvaient la France et l'Europe, le chef de l'État ne devait tenir l'épée dans le fourreau et s'abandonner à une douce sécurité qu'entouré de ses amis et préservé par eux. Venait ensuite l'application de mes vues et de mon système aux différens partis qui divisaient l'État, partis dont les passions et les couleurs s'affaiblissaient, il est vrai, de plus en plus; mais qu'un choc, une imprudence, des fautes répétées, et une nouvelle guerre, pouvaient réveiller et mettre aux prises.

Le lendemain je lui remis ce Mémoire qui était, en quelque sorte, mon testament politique; il le prit de mes mains avec une affabilité affectée. Je mis ensuite sous ses yeux le compte détaillé de ma gestion secrète; et voyant avec surprise que j'avais une énorme réserve de près de deux millions quatre cent mille francs: «Citoyen sénateur, me dit-il, je serai plus généreux et plus équitable que ne le fut Sieyes, à l'égard de ce pauvre Roger-Ducos, en se partageant le gras de caisse du Directoire expirant; gardez la moitié de la somme que vous me remettez; ce n'est pas trop comme marque de ma satisfaction personnelle et privée; l'autre moitié entrera dans la caisse de ma police particulière, qui, d'après vos sages avis, prendra un nouvel essor, et sur laquelle je vous prierai de me donner souvent vos idées.»

Touché de ce procédé, je remerciai le premier consul de m'élever ainsi au niveau des hommes les plus récompensés de son gouvernement (il venait aussi de me conférer la sénatorerie d'Aix), et je lui protestai d'être à jamais dévoué aux intérêts de sa gloire.

J'étais de bonne foi, persuadé alors comme je le suis encore aujourd'hui, qu'en supprimant la police générale il n'avait eu en vue que de se défaire d'une institution qui, n'ayant pu sauver ce qu'il avait renversé lui-même, lui parut plus redoutable qu'utile; c'était l'instrument qu'il redoutait alors plus que les mains qui en avaient la direction. Il n'en avait pas moins cédé à une intrigue, en s'abusant sur les motifs qu'avaient allégués mes adversaires. En un mot, Bonaparte, rassuré par la paix générale contre les tentatives des royalistes, s'imagina qu'il n'avait plus d'autres

ennemis que dans les hommes de la révolution; et comme on ne cessait de lui dire que ces hommes s'attachaient à un ministère qui, né de la révolution, protégeait ses intérêts et défendait ses doctrines, il le brisa, croyant par là rester l'arbitre du mode avec lequel il lui plairait d'exercer le pouvoir.

Je rentrai dans la vie privée avec une sorte de contentement et de bonheur domestique, dont je m'étais accoutumé à goûter la douceur au milieu même des plus grandes affaires. D'un autre côté, je me retrouvai avec un tel surcroît de fortune et de considération que je ne me sentis ni frappé ni déchu. Mes ennemis en furent déconcertés. J'acquis même dans le Sénat, sur ceux de mes collègues les plus honorables, une influence marquée: mais je ne fus rien moins que tenté d'en abuser; je m'abstins même d'en tirer aucun avantage, car je savais qu'on avait les yeux sur moi. Je passais des jours heureux et tranquilles dans ma terre de Pont-Carré, ne venant à Paris que rarement, dans l'automne de 1802, quand il plut au premier consul de me donner un témoignage public de faveur et de confiance. Je fus appelé à faire partie d'une commission chargée de conférer avec les députés des différens cantons de la Suisse, pays trop voisin de la France pour qu'elle n'y exerçât pas une intervention puissante. Par sa position géographique, la Suisse semblait destinée à être le boulevard de cette partie de la France la plus accessible, qui n'a, pour ainsi dire, d'autres frontières militaires que ses gorges, ni d'autres sentinelles que ses pâtés. Sous ce point de vue, la situation politique de la Suisse devait d'autant plus intéresser le premier consul, qu'il n'avait pas peu contribué, après la paix de Campo-Formio, à porter le Directoire à l'envahir et à l'occuper militairement. Son expérience et la hauteur de ses vues lui firent comprendre que cette fois il fallait éviter les mêmes fautes et les mêmes excès. Sa marche fut bien plus adroite et plus habile.

L'indépendance de la Suisse venait d'être reconnue par le traité de Lunéville; ce traité lui assurait le droit de se donner le gouvernement qui lui conviendrait. Elle se crut redevable de son indépendance au premier consul, qui s'attendait bien que les Suisses abuseraient de leur émancipation. En effet, ils étaient déchirés par deux factions opposées, savoir: le parti unitaire ou démocratique qui voulait la république une et indivisible, et le parti fédéraliste ou des hommes de la vieille aristocratie qui réclamaient les anciennes institutions. Le parti unitaire était né de la révolution française; l'autre était celui de l'ancien régime, et il penchait secrètement pour l'Autriche; entre ces deux factions flottait le parti modéré ou neutre. Abandonnés à eux-mêmes pendant toute l'année 1802, les unitaires et les fédéralistes en vinrent aux déchiremens et à la guerre civile, tour-à-tour secrètement encouragés par notre ministre Verninac, d'après l'impulsion du cabinet des Tuileries, dont la politique visait à un dénouement calculé avec art et par cela même inévitable. Le parti fédéraliste ayant pris le dessus, les unitaires se jetèrent dans les bras de la France. C'est ce qu'attendait le premier consul. Tout-à-coup il fait apparaître son aide-de-camp Rapp, porteur d'une proclamation où il parlait en maître plutôt qu'en médiateur, ordonnant à tous les partis de poser les armes, faisant occuper militairement la Suisse par un corps d'armée sous les ordres du général Ney. En cédant à la force, la dernière diète fédérative ne céda rien de ses droits. Aussi les cantons confédérés furent-ils traités en pays conquis; et l'on vit Bonaparte procéder à sa médiation comme à une conquête qui eût été le prix de la valeur. Ainsi s'évanouirent les derniers efforts des Suisses pour recouvrer leurs anciennes lois et leur ancien gouvernement.

Les délégués des deux parus eurent rendez-vous à Paris, pour venir y implorer la puissante protection du médiateur. Trente-six députés des unitaires y accoururent. Les fédéralistes furent plus lents, tant ils répugnaient à une démarche qu'ils regardaient comme une humiliation; leurs délégués vinrent pourtant, au nombre de quinze, et tous se trouvèrent réunis à Paris au mois de décembre. Ce fut alors que le premier consul nomma la commission chargée de conférer avec eux et de préparer l'acte de médiation qui devait mettre un terme aux troubles de la Suisse. Cette commission, présidée par le sénateur Barthélémy, se composait de deux sénateurs, le président et moi compris, et des deux Conseillers d'état, Roederer et Demeunier. Le choix du président ne pouvait être plus heureux. De même que le sénateur Barthélémy, je fus assailli par ces bons Suisses qui avaient recours à nous comme à un aréopage. J'avais beau leur dire que toute décision ultérieure dépendrait de la volonté du premier consul, dont nous n'étions que les rapporteurs, ils s'obstinaient à me croire en particulier une grande influence: mon cabinet et mon salon ne désemplissaient pas.

Les conférences s'ouvrirent, et dans une première séance, tenue le 10 décembre, notre président donna lecture aux délégués d'une lettre par laquelle le premier consul

leur manifestait ses intentions. «La nature, leur disait-il, a fait votre état fédératif; vouloir le vaincre ne peut être d'un homme sage.» Cet oracle fut un coup de foudre pour le parti unitaire; il en fut terrassé. Toutefois, pour modérer le triomphe des fédéralistes qui s'imaginaient déjà voir renaître l'ancien ordre de choses, la lettre consulaire ajoutait: «La renonciation à tous les privilèges est votre premier besoin et votre premier droit.» Ainsi plus d'ancienne aristocratie. La lettre contenait à la fin la déclaration expresse que la France et la république italienne ne permettraient jamais qu'il s'établît en Suisse un système de nature à favoriser les intérêts des ennemis de l'Italie et de la France.

Je proposai aussitôt que la consulte nommât une commission de cinq membres avec lesquels la commission consulaire et le premier consul lui-même pussent conférer. Dès le surlendemain, 12 décembre, Bonaparte eut, avec la commission de la consulte, nous présents, une conférence où ses intentions furent plus clairement exprimées. Un tiers parti se forma presque aussitôt, qui finit par supplanter les unitaires et les fédéralistes que nous avions résolus de neutraliser. Une assez forte opposition de vues et d'intérêts donna lieu à des discussions très-animées qui, interrompues et reprises, se prolongèrent jusqu'au 24 janvier 1803. Ce jour-là le premier consul y mit un terme en faisant requérir la consulte de nommer des commissaires qui recevraient de sa main l'acte de médiation qu'il venait de faire dresser (sur nos rapports et nos vues), acte sur lequel il leur serait permis de communiquer leurs observations. Appelés à une nouvelle conférence qui dura près de huit heures, les commissaires suisses obtinrent différentes modifications au projet de constitution; et le 19 février ils reçurent de la main du premier consul, dans une séance solennelle, l'*acte de médiation* qui devait régir leur pays. Cet acte imposait à la Suisse un nouveau pacte fédératif, et déterminait en outre la constitution particulière de chaque canton. Le surlendemain la consulte ayant été congédiée, la commission consulaire dont je faisais partie, fit la clôture de ses séances et de ses procès-verbaux.

Ainsi se termina l'intervention du gouvernement français dans les affaires intérieures de la Suisse. Il eût été difficile, je crois, d'imaginer un régime transitoire plus conforme aux vrais besoins de ses habitants. Jamais d'ailleurs Bonaparte n'abusa moins de son énorme prépondérance; et la Suisse est, sans contredit, de tous les États voisins ou éloignés sur lesquels il a influé, celui qu'il a le plus ménagé pendant les quinze années de son ascendant et de sa gloire. Pour rendre hommage à la vérité, j'ajouterai que l'acte de médiation de la Suisse fut imprégné, autant que possible, de l'esprit conciliant et modérateur par essence de mon collègue Barthélémy; et j'ose dire que, de mon côté, je l'ai secondé de toutes mes forces et de tous mes moyens. J'eus, à ce sujet, plusieurs conférences particulières avec le premier consul.

Mais que sa conduite à l'égard du reste de l'Europe ressembla peu à sa politique modérée envers nos voisins les Suisses!

Tout avait été préparé aussi, afin de porter des coups sensibles à la confédération germanique dont on voulait commencer la démolition. On avait renvoyé à une députation extraordinaire de l'Empire, l'affaire des indemnités à donner à ceux des membres du corps germanique qui, en tout ou en partie, avaient été dépouillés de leur état et possession, tant par les diverses cessions que par la réunion de la rive gauche du Rhin à la France. La commission extraordinaire s'était constituée à Ratisbonne dans l'été de 1801, sous la médiation de la France et de la Russie. Ses opérations mirent en éveil tous nos intrigans en diplomatie; ils en firent une mine qu'ils exploitèrent avec une impudeur qui d'abord révolta le chef de l'État, mais qu'il ne put réprimer tant il y eut de personnages élevés qui s'en mêlèrent. Il était d'ailleurs naturellement indulgent pour toutes les exactions qui pesaient sur les étrangers. Dans cette grande affaire, notre influence domina l'influence russe. La commission extraordinaire ne donna son recez, après sa quarante-sixième séance, que le 23 février 1803, à l'époque même où se terminait l'affaire de la médiation de la Suisse. Qu'on juge de l'activité des intrigues; et que de marchés honteux eurent lieu dans ce long intervalle, surtout à mesure qu'on approchait du dénouement! Quand les plaintes arrivaient, que de grandes friponneries étaient dévoilées, on rejetait tout sur les manèges des bureaux, où il n'y avait que des entremetteurs, tandis que tout partait de certains cabinets, de certains boudoirs, où l'on vendait les indemnités et les principautés. Quoique n'étant plus dans les affaires, c'était toujours à moi que s'adressaient les plaintes et les révélations dans les dénis de justice; on s'obstinait à me croire influent et à portée de l'oreille du maître.

Mais ce ne fut pas du côté de l'Allemagne, déjà dans une décadence visible, que se forma la tempête qui devait nous ramener les fléaux de la guerre et des révolutions; ce fut au-delà du Pas-de-Calais. Ce que j'avais prévu se réalisa par une suite de causes irrésistibles. L'enthousiasme que la paix d'Amiens avait excité en Angleterre n'avait pas été de longue durée. Le cabinet anglais, sur ses gardes et croyant peu à la sincérité du premier consul, différait sous certains prétextes de se dessaisir du Cap de Bonne-Espérance, de Malte et d'Alexandrie en Égypte. Mais ceci ne touchait que les relations politiques; Bonaparte y était moins sensible qu'au maintien de son autorité personnelle qui, dans les papiers anglais, continuait d'être attaquée avec une virulence à laquelle il ne pouvait s'accoutumer. Sa police était alors si débile, qu'on le vit bientôt se débattre lui-même sans dignité et sans succès contre la presse et les intrigues anglaises. A chaque note contre les invectives des journalistes de Londres, les ministres de la Grande-Bretagne répondaient que c'était une conséquence de la liberté de la presse, qu'ils y étaient eux-mêmes exposés et qu'il n'y avait, contre un tel abus, d'autre recours que celui des lois. Aveuglé par sa colère, le premier consul, mal conseillé, donna dans le piège; il se commit avec le pamphlétaire Peltier^[20], qui ne fut condamné à une amende que pour mieux triompher de la puissance de son adversaire. Une riche souscription, bientôt remplie par l'élite de l'Angleterre, le mit en état de faire à Bonaparte une guerre de plume, devant laquelle pâlirent le *Moniteur* et l'*Argus*.

De là le ressentiment que Bonaparte éprouva contre l'Angleterre. «Chaque vent qui en souffle, disait-il, n'apporte rien qu'inimitié et que haine contre ma personne.» Il jugea dès-lors que la paix ne pouvait lui convenir; qu'elle ne lui laisserait pas assez de facilité pour agrandir sa domination au dehors et générerait l'extension de sa puissance intérieure; que d'ailleurs nos relations journalières avec l'Angleterre modifiaient nos idées politiques et réveillaient nos idées de liberté. Dès lors il résolut de nous priver de tout rapport avec un peuple libre. Les plus grossières invectives contre le gouvernement et les institutions des Anglais salirent nos journaux qui prirent un ton rogue et furibond. N'ayant plus ni haute police ni esprit public, le premier consul eut recours aux artifices de son ministre des relations extérieures pour fausser les idées des Français. D'épais nuages obscurcirent une paix devenue problématique, mais à laquelle Bonaparte tenait encore malgré lui par une sorte d'effroi intérieur qui lui faisait présager des catastrophes.

Au-delà de la Manche tout devenait hostile, et les griefs contre le premier consul étaient clairement articulés. On lui reprochait d'avoir incorporé le Piémont et l'île d'Elbe; d'avoir disposé de la Toscane et gardé Parme; d'imposer de nouvelles lois aux républiques ligurienne et helvétique; de réunir dans sa main le gouvernement de la république italienne; de traiter la Hollande comme une province française; de rassembler des forces considérables sur les côtes de Bretagne, sous prétexte d'une nouvelle expédition contre Saint-Domingue, de faire stationner à l'embouchure de la Meuse un autre corps dont l'importance était hors de proportion avec son objet avoué, celui de prendre possession de la Louisiane; enfin d'envoyer des officiers d'artillerie et du génie comme agens commerciaux, explorer les ports et les rades de la Grande-Bretagne, pour se disposer ainsi au sein de la paix à une invasion furtive sur les côtes d'Angleterre.

Le seul grief que le premier consul pût élever contre les Anglais, se renfermait dans leur refus de rendre Malte. Mais ils répondaient que les changemens politiques survenus depuis le traité d'Amiens, rendaient cette restitution impossible sans quelques arrangemens préalables.

Il est certain qu'on ne mit pas assez de circonspection dans les opérations politiques dirigées contre l'Angleterre. Si Bonaparte eût voulu le maintien de la paix, il aurait soigneusement évité de donner à cette puissance de l'ombrage et des inquiétudes sur ses possessions de l'Inde, et il se fut abstenu d'applaudir aux fanfaronnades de la mission de Sébastiani en Syrie et en Turquie. Son entretien imprudent avec lord Whitworth accéléra la rupture; ce fut là l'instant critique de la vie politique de Bonaparte. Je jugeai dès-lors qu'il passerait bientôt d'une certaine modération, comme chef de gouvernement, à des actes d'exagération, d'emportement et même de fureur.

Tel fut son décret du 22 mai 1803, ordonnant d'arrêter tous les Anglais qui commerciaient ou voyageaient en France. Il n'y avait point encore eu d'exemple d'une pareille atteinte au droit des gens. Comment M. de Talleyrand put-il se prêter à devenir le principal instrument d'un acte si sauvage, lui qui avait donné l'assurance expresse aux Anglais résidant à Paris qu'ils jouiraient, après le départ de leur

ambassadeur, de la protection du gouvernement *avec autant d'étendue que durant son séjour*? S'il avait eu le courage de se retirer, que serait devenu Napoléon, sans haute police et sans ministre capable de balancer la politique de l'Europe? Que nous aurions d'autres griefs à articuler; d'autres accusations à porter au sujet de coopérations plus monstrueuses! Je me crus heureux alors de n'être plus pour rien dans les affaires. Qui sait? j'aurais peut-être fléchi tout comme un autre; mais au moins aurais-je constaté ma résistance et pris acte de ma désapprobation.

Sans plus de délai Bonaparte se mit en possession de l'électorat d'Hanovre, et ordonna le blocus de l'Elbe et du Weser. Toutes ses pensées se dirigèrent vers l'exécution du grand projet de descente sur la côte ennemie. On couvrit de camps les falaises d'Ostende, de Dunkerque et de Boulogne; on fit armer des escadres à Toulon, à Rochefort et à Brest; on fit couvrir nos chantiers de péniches, de prames, de chaloupes et de bateaux canonnières. De son côté, l'Angleterre prit toutes ses mesures de défense; sa marine fut portée à quatre cent soixante-neuf vaisseaux de guerre, et une flotille de huit cents bâtimens garda ses côtes; toute sa population nationale courut aux armes; des camps s'élevèrent sur les dunes de Douvres, des comtés de Sussex et de Kent; les deux armées n'étaient plus séparées que par le détroit, et les flotilles ennemies venaient insulter les nôtres que protégeait une côte hérissée de canons.

Ainsi des préparatifs formidables marquèrent des deux côtés le renouvellement de la guerre maritime, prélude plus ou moins prochain d'une guerre générale. De la part de l'Angleterre un motif politique plus grave avait accéléré la rupture. Le cabinet de Londres avait eu de bonne heure avis que Bonaparte préparait, dans le silence du cabinet, tous les ressorts nécessaires pour être proclamé empereur et faire revivre l'Empire de Charlemagne. Depuis mon éloignement des affaires, il était persuadé que l'opposition qu'il éprouverait à mettre la couronne sur sa tête, ne serait que très-faible, les idées républicaines ayant cessé d'être en crédit. Tous les rapports qui venaient de Paris s'accordaient sur ce point qu'il ceindrait bientôt le bandeau des rois. Ce qui donna surtout l'éveil au cabinet de Londres, ce fut la proposition qu'on fit aux princes de la maison de Bourbon de transférer au premier consul leurs droits à la couronne de France. N'osant en faire directement la proposition lui-même, il se servit, pour cette négociation délicate, du cabinet prussien dont il disposait à son gré. Le ministre Haugwitz employa M. de Meyer, président de la régence de Varsovie, qui offrit à Louis XVIII des indemnités en Italie et une existence magnifique. Mais, noblement inspiré, le roi fit cette belle réponse connue: «J'ignore quels sont les desseins de Dieu sur ma race et sur moi; mais je connais les obligations qu'il lui a imposées par le rang où il lui a plu de me faire naître. Chrétien, je remplirai ces obligations jusqu'au dernier soupir; fils de Saint-Louis, je saurai, à son exemple, me respecter jusque dans les fers; successeur de François I^{er}, je veux du moins pouvoir dire comme lui: nous avons tout perdu, hors l'honneur.» Tous les princes français adhérèrent à cette noble déclaration. Je me suis étendu sur ce fait parce qu'il sert à expliquer ce que j'ai à dire sur la conspiration de Georges et de Moreau, et sur le meurtre du duc d'Enghien. Le mauvais succès de la démarche faite auprès des princes ayant retardé le développement du plan de Bonaparte, le reste de l'année 1803 se passa dans l'attente. On n'eut l'air de s'occuper que des préparatifs de l'invasion. Mais un double danger parut imminent à Londres, et alors s'ourdit la conspiration de Georges Cadoudal, sur le seul fondement du mécontentement de Moreau, qu'on savait être opposé à Bonaparte. Il n'était question de rien moins que de rapprocher et de coaliser les deux partis extrêmes, les royalistes armés d'une part et les patriotes indépendans de l'autre. Cimenter une telle réunion était au-dessus des moyens des agens qui s'y entremêlèrent. Des intrigans ne pouvaient qu'arriver à un faux résultat. La découverte d'une branche isolée de la conspiration la fit avorter. Quand Réal eut reçu les premières révélations de Querelle, condamné à mort, et qu'il en eut rendu compte, le premier consul refusa d'abord d'y croire. Je fus consulté, et je vis un complot qu'il fallait pénétrer et suivre. J'aurais pu faire rétablir dès ce moment le ministère de la police et en reprendre les rênes; mais je n'eus garde et j'éludai; je ne voyais encore rien de clair dans l'horizon. J'avouai sans peine que le *gros juge* était incapable de démêler et de conduire une affaire si importante; mais je vantai Desmarets, chef de la division secrète, et Réal, Conseiller d'état, comme deux excellens limiers et parfaits explorateurs; je dis que Réal ayant eu le bonheur de la découverte, il fallait lui donner la mission de confiance d'achever son ouvrage. Il fut mis à la tête d'une commission extraordinaire avec carte blanche, et il put s'appuyer sur le pouvoir militaire, Murat ayant été nommé gouverneur de Paris. De découverte en découverte, on se saisit de

Pichegru, de Moreau et de Georges. Bonaparte vit au fond de cette conspiration et dans la complicité de Moreau un coup de fortune qui lui assurait l'Empire; il crut qu'il suffirait de qualifier Moreau de brigand pour le dénationaliser. Ce mécompte et l'assassinat du duc d'Enghien faillirent tout perdre.

J'eus un des premiers connaissance de la mission de Caulaincourt et d'Ordener sur les bords du Rhin; mais quand je sus que le télégraphe venait d'annoncer l'arrestation du prince, et que l'ordre de le transférer de Strasbourg à Paris était donné, je pressentis la catastrophe et je frémis pour la noble victime. Je courus à la Malmaison, où était alors le premier consul; c'était le 29 ventôse (20 mars 1804). J'y arrivai à neuf heures du matin, et je le trouvai agité, se promenant seul dans le parc. Je lui demandai la permission de l'entretenir du grand événement du jour. «Je vois, dit-il, ce qui vous amène; je frappe aujourd'hui un grand coup qui est nécessaire.» Je lui représentai alors qu'il soulèverait la France et l'Europe, s'il n'administrerait pas la preuve irrécusable que le duc conspirait contre sa personne à Etteinheim. «Qu'est-il besoin de preuves? s'écria-t-il; n'est-ce pas un Bourbon, et de tous le plus dangereux?» J'insistai en exposant des raisons politiques propres à faire taire la raison d'état; ce fut en vain; il finit par me dire avec humeur: «Vous et les vôtres n'avez-vous pas dit cent fois que je finirais par être le Monck de la France, et par rétablir les Bourbons? eh bien! il n'y aura plus moyen de reculer. Quelle plus forte garantie puis-je donner à la révolution que vous avez cimentée du sang d'un roi? Il faut d'ailleurs en finir: je suis environné de complots; il faut imprimer la terreur ou périr.» En proférant ces dernières paroles qui ne laissaient plus d'espoir, il s'était rapproché du château; j'y vis arriver M. de Talleyrand, et un instant après, les deux consuls Cambacérès et Lebrun. Je regagnai ma voiture, et rentrai chez moi consterné.

Je sus le lendemain qu'après mon départ on avait tenu conseil, et que, dans la nuit, Savary avait procédé à l'exécution du malheureux prince; on citait des circonstances atroces. Savary s'était dédommagé, disait-on, d'avoir manqué sa proie en Normandie, où il s'était flatté d'attirer dans le piège, au moyen des fils de la conspiration de Georges, le duc de Berri et le comte d'Artois, qu'il eût sacrifiés plus volontiers que le duc d'Enghien^[21]. Réal m'assura qu'il s'était si peu attendu à l'exécution nocturne, qu'il était parti le matin pour aller chercher le prince à Vincennes, croyant le conduire à la Malmaison, et s'imaginant que le premier consul finirait cette grande affaire d'une manière magnanime. Mais, dit-il, un coup d'état lui parut indispensable pour frapper l'Europe de terreur et pour détruire tous les germes de conspiration contre sa personne.

L'indignation que j'avais prévue éclata de la manière la plus sanglante. Je ne fus pas celui qui osa s'exprimer avec le moins de ménagement sur cet attentat contre le droit des nations et de l'humanité. «C'est plus qu'un crime, dis-je, c'est une faute!» paroles que je rapporte, parce qu'elles ont été répétées et attribuées à d'autres.

Le procès de Moreau fit un moment diversion; mais en faisant naître un danger plus réel, par suite de l'irritation et de l'indignation publiques. Moreau paraissait à tous les yeux une victime de la jalousie et de l'ambition de Bonaparte. La disposition générale des esprits faisait craindre que sa condamnation n'entraînât un soulèvement et la défection des troupes. Sa cause devenait celle de la plupart des généraux. Lecourbe, Dessoles, Macdonald, Masséna et beaucoup d'autres se prononçaient avec une loyauté et une énergie menaçantes. Moncey déclara ne pouvoir pas même répondre de la gendarmerie. On touchait à une crise, et Bonaparte se tenait renfermé dans son château de Saint-Cloud, comme dans une forteresse. Je m'y présentai deux jours après lui avoir écrit, afin de lui montrer l'abîme entrouvert sous ses pas. Il affecta une fermeté qu'il n'avait pas au fond de l'âme.

«Je ne suis pas d'avis, lui dis-je, de sacrifier Moreau, et ici je n'approuve pas du tout les moyens extrêmes; il faut temporiser, car la violence approche trop de la faiblesse, et un acte de clémence de votre part en imposera plus que les échafauds.»

M'ayant écouté attentivement dans l'exposé du danger de sa position, il me promit de faire grâce à Moreau, en commuant la peine de mort en un simple exil. Était-il lui-même sincère? Je savais qu'on poussait Moreau à se soustraire à la justice, en faisant un appel aux soldats, dont on lui exagérait les dispositions. Mais de meilleurs conseils et son propre instinct prévalurent en le retenant dans de justes bornes. Tous les efforts de Bonaparte et de ses affidés pour le faire condamner à mort échouèrent. L'issue du procès ayant déconcerté le premier consul, il me fit appeler à Saint-Cloud, et là je fus chargé directement par lui de m'entremettre dans cette affaire délicate et

d'amener un dénouement paisible. Je vis d'abord la femme de Moreau, et je m'efforçai de calmer des passions bien profondes et bien vives. Je vis ensuite Moreau, et il me fut aisé de le faire consentir à son ostracisme, en lui montrant la perspective du danger d'une détention de deux ans qui le mettrait, pour ainsi dire, à la merci de son ennemi. A vrai dire, il y avait autant de danger pour l'un que pour l'autre: Moreau pouvait être assassiné ou délivré. Il suivit mes conseils, et prit la route de Cadix, pour de là passer aux États-Unis. Le lendemain, je fus accueilli et remercié à Saint-Cloud dans des termes qui me firent présager le retour prochain d'une éclatante faveur.

J'avais aussi donné à Bonaparte le conseil de se rendre maître de la crise et de se faire proclamer empereur, afin de mettre fin à nos incertitudes, en fondant sa dynastie. Je savais que son parti était pris. N'eût-il pas été absurde de la part des hommes de la révolution, de tout compromettre pour défendre des principes, tandis que nous n'avions plus qu'à jouir de la réalité? Bonaparte était alors le seul homme en position de nous maintenir dans nos biens, dans nos dignités, dans nos emplois. Il profita de tous ses avantages, et avant même le dénouement de l'affaire de Moreau, un tribun aposté^[22] fit la motion de conférer le titre d'empereur et le pouvoir impérial héréditaire à Napoléon Bonaparte, et d'apporter dans l'organisation des autorités constituées les modifications que pourraient exiger l'établissement de l'Empire, sauf à conserver dans leur intégrité l'égalité, la liberté et les droits du peuple.

Les membres du Corps législatif se réunirent, M. de Fontanes à leur tête, pour adhérer au vœu du Tribunat. Le 16 mai, trois orateurs du Conseil d'état ayant porté au Sénat un projet de sénatus-consulte, le rapport fut renvoyé à une commission et adopté le même jour. Ainsi ce fut Napoléon lui-même qui, en vertu de l'initiative qu'on lui avait déférée, proposa au Sénat sa promotion à la dignité impériale. Le Sénat, dont je faisais partie, se rendit en corps à Saint-Cloud, et le sénatus-consulte fut proclamé à l'instant même par Napoléon en personne. Il s'engageait, dans les deux années qui suivraient son avènement, de prêter, en présence des grands de l'Empire et de ses ministres, serment de respecter et de faire respecter l'égalité des droits, la liberté politique et civile, l'irrévocabilité des biens nationaux; de ne lever aucun impôt et de n'établir aucune taxe qu'en vertu de la loi. De qui la faute, si, dès l'origine, l'Empire ne fut pas une véritable monarchie constitutionnelle? Je ne prétends pas m'élever ici contre le corps dont je faisais partie à cette époque; mais j'y trouvai alors bien peu de dispositions à une opposition nationale.

Le titre d'empereur et le pouvoir impérial fut héréditaire dans la famille de Bonaparte, de mâle en mâle, et par ordre de primogéniture. N'ayant point d'enfant mâle, Napoléon pouvait adopter les enfans ou petits-enfans de ses frères, et, dans ce cas, ses fils adoptifs entraient dans la ligne de sa descendance directe.

Cette disposition avait un but qui ne pouvait échapper à quiconque était au fait de la situation domestique de Napoléon. Elle était singulière, et il faudrait la plume d'un Suétone pour la décrire. Je ne l'essaierai pas; mais il me faudra pourtant l'indiquer, pour la vérité et l'utilité de l'histoire.

Depuis long-temps Napoléon avait la certitude, malgré les artifices de Joséphine, qu'elle ne lui donnerait jamais de progéniture. Cette situation tôt ou tard devait lasser le fondateur d'un grand Empire, dans toute la force de l'âge. Joséphine se trouvait entre deux écueils: l'infidélité et le divorce. Aussi ses inquiétudes et ses alarmes s'étaient-elles accrues depuis l'avènement au consulat, qu'elle savait n'être qu'un acheminement à l'Empire. Dans l'intervalle, désolée de sa stérilité, elle imagina de substituer sa fille Hortense dans l'affection de son époux, qui déjà, sous le rapport des sens, lui échappait, et qui, dans l'espoir de se voir renaître, pouvait rompre le nœud qui l'unissait à elle: ce n'eût pas été sans peine. D'une part, l'habitude, de l'autre, l'amabilité de Joséphine et une sorte de superstition semblaient lui assurer à jamais l'attachement ou du moins les procédés de Napoléon; mais de grands sujets de trances et d'inquiétudes n'en existaient pas moins. Le préservatif se présenta naturellement à l'esprit de Joséphine; elle fut même peu contrariée dans l'exécution de son plan. Toute jeune, Hortense avait éprouvé un grand éloignement pour le mari de sa mère: elle le détestait; mais insensiblement le temps, l'âge, l'auréole de gloire qui environnait Napoléon, et ses procédés pour Joséphine firent passer Hortense d'une sorte d'antipathie à l'adoration. Sans être jolie, elle était spirituelle, sémillante, pleine de grâces et de talens. Elle plut, et les penchans devinrent si vifs de part et d'autre, qu'il suffit à Joséphine d'avoir l'air de s'y complaire maternellement et ensuite de fermer les yeux, pour assurer son triomphe domestique. La mère et la fille régnèrent à la fois

dans le cœur de cet homme altier. Quand, d'après le conseil de la mère, l'arbre porta son fruit, il fallut songer à masquer, par un mariage subit, une intrigue qui déjà se décelait aux yeux des courtisans. Hortense eût donné volontiers sa main à Duroc; mais Napoléon, songeant à l'avenir et calculant dès lors la possibilité d'une adoption, voulut concentrer dans sa propre famille, par un double inceste, l'intrigue à laquelle il allait devoir tous les charmes de la paternité. De là l'union de son frère Louis et d'Hortense, union malheureuse, et qui acheva de déchirer tous les voiles.

Pourtant tous les vœux, à l'exception de ceux du nouvel époux, furent d'abord exaucés. Hortense donna le jour à un fils qui prit le nom de Napoléon, et à qui Napoléon prodigua des marques de tendresse dont on ne le croyait pas susceptible. Cet enfant se développait d'une manière charmante, et par ses traits même intéressait doublement Napoléon, à l'époque de son avènement à l'Empire. Nul doute que dès lors il ne l'ait désigné dans son cœur comme son enfant adoptif.

Mais sa proclamation à la dignité impériale reçut partout l'accueil le plus glacial; il y eut des fêtes publiques sans élans et sans gaîté.

Napoléon n'avait pas attendu que la formalité de la sanction du peuple fût remplie, pour s'entendre saluer du nom d'empereur et pour recevoir le serment du Sénat, qui n'était déjà plus que l'instrument passif de sa volonté. C'était dans l'armée seule qu'il semblait vouloir jeter les racines de son gouvernement: aussi le vit-on se hâter de conférer la dignité de maréchal de l'Empire soit à ceux des généraux qui lui étaient le plus dévoués, soit à ceux qui lui avaient été opposés, mais qu'il lui eût été impolitique d'exclure. A côté des noms de Berthier, Murat, Lannes, Bessières, Davoust, Soult, Lefèvre, sur lesquels il pouvait le plus compter, on voyait les noms de Jourdan, Masséna, Bernadotte, Ney, Brune et Augereau, plus républicains que monarchiques. Quant à Pérignon, Serrurier, Kellermann et Mortier, ils n'étaient là que pour faire nombre et pour compléter les dix-huit colonnes de l'Empire, dont l'opinion ratifia le choix.

Il y eut plus de difficultés pour monter une cour, rétablir les levers et les couchers, les présentations spéciales; pour former une maison d'honneur de personnes que la révolution avait élevées, et d'autres prises dans les familles anciennes qu'elle avait dépouillées. On n'eut pas tort d'y employer des nobles et des émigrés; la domesticité du palais leur fut dévolue. Le ridicule s'attacha d'abord à ces travestissemens; mais on s'y accoutuma bientôt.

On voyait pourtant que tout était contraint et forcé, et qu'on était plus habile à organiser le gouvernement militaire; le gouvernement civil n'était encore qu'ébauché. L'élévation de Cambacérès et de Lebrun, le premier comme archichancelier, le second comme architresorier, n'ajoutait rien au contre-poids des conseils. L'institution du Conseil d'état, comme partie intégrante et autorité supérieure de l'État, parut aussi plutôt un moyen de centralisation que d'élaboration de discussion et de lumières. Parmi les ministres, M. de Talleyrand seul se montrait en état d'exercer l'influence de la perspicacité, mais seulement au dehors. Au dedans, un grand ressort manquait, celui de la police générale, qui pouvait rallier le passé au présent, et garantir la sécurité de l'Empire. Napoléon sentit lui-même le vide, et, par décret impérial du 10 juillet, il me rétablit à la tête de la police, en m'investissant d'attributions plus fortes que celles que j'avais eues avant l'absurde réunion de la police à la justice.

Ici je sens qu'il me faut presser ma marche et mes récits; car il me reste encore à parcourir un laps de six années fertiles en événemens mémorables; ce cadre est immense. Raison de plus pour laisser de côté tout ce qui est indigne de l'histoire; pour n'indiquer ou ne révéler que ce qui mérite d'occuper son burin: mais rien d'essentiel ne sera omis.

Deux jours avant le décret qui me rappelait, j'avais été mandé à Saint-Cloud, en conférence particulière dans le cabinet de Napoléon. Là, j'avais établi, pour ainsi dire, mes conditions, en faisant revêtir de l'approbation impériale les bases qui complétaient l'organisation nouvelle de mon ministère.

Réal y avait aspiré, en récompense de son zèle dans la poursuite de la conspiration de Georges; mais, habile explorateur et bon chef de division, il n'était ni de force ni de taille à faire mouvoir une pareille machine. S'il n'eut pas le ministère, il fut largement récompensé en espèces sonnantes, auxquelles il n'était pas insensible; et de plus, il fut un des quatre Conseillers d'état qui me furent adjoints dans la partie administrative,

pour correspondre avec les préfets des départemens. Les trois autres Conseillers furent Pelet de la Lozère, créature de Cambacérès; Miot, créature de Joseph Bonaparte, et Dubois, préfet de police. Ces quatre Conseillers s'assemblaient une fois par semaine dans mon cabinet, pour me rendre compte de toutes les affaires de leurs ressorts et prendre ma décision. Je me débarrassai par là d'une foule de détails fastidieux, me réservant de planer seul sur la haute police, dont la division secrète était restée sous la direction de Desmarests, homme souple et rusé, mais à vues courtes. C'était dans mon cabinet que venaient aboutir les hautes affaires dont je tenais moi-même les fils. Nul doute que je n'eusse des observateurs soudoyés dans tous les rangs et dans tous les ordres; j'en avais dans les deux sexes, rétribués à mille et à deux mille francs par mois, selon leur importance et leurs services. Je recevais directement leurs rapports par écrit, avec une signature de convention. Tous les trois mois, je communiquai ma liste à l'empereur, pour qu'il n'y eût aucun double emploi, et aussi pour que la nature des services tantôt permanens, souvent temporaires, pût être récompensée soit par des places, soit par des gratifications.

Quant à la police dans l'étranger, elle avait deux objets essentiels, savoir: de surveiller les puissances amies et de travailler les gouvernemens ennemis. Dans l'un et l'autre cas, elle se composait d'individus achetés ou pensionnés près de chaque gouvernement et dans chaque ville importante, indépendamment de nombreux agens secrets envoyés dans tous les pays, soit par le ministre des relations extérieures, soit par l'empereur lui-même.

J'avais aussi mes observateurs au dehors. C'était, en outre, dans mon cabinet que venaient s'amasser les gazettes étrangères interdites aux regards de la France, et dont on me faisait le dépouillement. Par là je tenais les fils les plus importans de la politique extérieure, et je faisais, avec le chef du gouvernement, un travail qui pouvait contrôler ou balancer celui du ministre chargé des relations extérieures.

Ainsi j'étais loin de me borner à l'espionnage pour attributions. Toutes les prisons d'état étaient à mes ordres, de même que la gendarmerie. La délivrance et le visa des passe-ports m'appartenait; j'étais chargé de la surveillance des étrangers, des amnistiés, des émigrés. Dans les principales villes du royaume, j'établis des commissariats généraux qui étendirent sur toute la France, et principalement sur nos frontières, le réseau de la police.

La mienne acquit un tel crédit que, dans le monde, on alla jusqu'à prétendre que j'avais parmi mes agens secrets trois seigneurs de l'ancien régime, titrés de princes^[23], et qui, chaque jour, venaient me donner le résultat de leurs observations.

J'avoue qu'un pareil établissement était dispendieux; il engloutissait plusieurs millions, dont les fonds étaient faits secrètement par des taxes levées sur les jeux, les lieux de prostitution et la délivrance des passe-ports. Tout a été dit contre les jeux; mais, d'un autre côté, les esprits sages et positifs sont forcés de convenir que, dans l'état actuel de la société, l'exploitation légale du vice est une amère nécessité. La preuve qu'on ne doit point en attribuer tout l'odieux aux gouvernemens de la révolution, c'est qu'aujourd'hui encore les jeux font partie du budget de l'ancien gouvernement rétabli.

Puisque c'était un mal inévitable, il fallut bien le régulariser, afin de maîtriser au moins le désordre. Sous l'Empire, dont l'établissement coûta près de quatre cent millions, puisqu'il y eut trente maisons à équiper en majestés et en altesses, il fallut organiser les jeux sur une plus grande échelle, car leurs produits n'étaient pas seulement destinés à rétribuer mes phalanges mobiles d'observateurs. Je nommai administrateur général des jeux de France, Perrein l'aîné, qui en avait déjà la ferme, et qui, après le sacre, étendit son privilège sur toutes les grandes villes de l'Empire, moyennant une rétribution de quatorze millions, et de trois mille francs par jour au ministre de la police. Mais tout ne restait pas dans les mains du ministre.

Tous ces élémens d'un immense pouvoir ne vinrent point expirer inutilement dans mon cabinet. Comme j'étais instruit de tout, je devais réunir en moi la plainte publique pour signaler au chef du gouvernement le malaise et les souffrances de l'État.

Aussi je ne dissimulerai pas que je pouvais agir sur la crainte ou la terreur qui assiégeait plus ou moins constamment l'arbitre d'un pouvoir sans bornes. Grand explorateur de l'État, je pouvais réclamer, censurer, déclamer pour toute la France. Sous ce point de vue, que de maux n'ai-je pas empêché? S'il m'a été impossible de

réduire, comme je l'aurais voulu, la police générale à un simple épouvantail, à une magistrature de bienveillance, j'ai au moins la satisfaction de pouvoir affirmer que j'ai fait plus de bien que de mal, c'est-à-dire que j'ai évité plus de mal qu'il ne m'a été permis de bien faire, ayant presque toujours eu à lutter contre les préventions, les passions et les emportemens du chef de l'État.

Dans mon second ministère, j'administrerai bien plus par l'empire des représentations et de l'appréhension que par la compression et l'emploi des moyens coercitifs; j'avais fait revivre l'ancienne maxime de la police, savoir: que trois hommes ne pouvaient se réunir et parler indiscretement des affaires publiques, sans que le lendemain le ministre de la police n'en fût informé. Il est certain que j'eus l'adresse de répandre et de faire croire que partout où quatre personnes se réunissaient, il s'y trouvait, à ma solde, des yeux pour voir et des oreilles pour entendre. Sans doute une telle croyance tenait aussi à la corruption et à l'avilissement général; mais, d'un autre côté, que de maux, de regrets et de larmes n'a-t-elle pas épargnés!

Ainsi la voilà connue cette grande et effrayante machine appelée police générale de l'Empire. On s'imagine bien que, sans en négliger les détails, je m'occupai bien plus de son ensemble et de ses résultats.

L'Empire venait d'être improvisé sous de si affreux auspices, et l'esprit public était si mal disposé, si récalcitrant, que je crus devoir conseiller à l'empereur de faire diversion, de voyager, de rompre enfin ces dispositions malveillantes et dénigrantes contre sa personne, sa famille et sa nouvelle cour, plus que jamais en butte aux brocards des Parisiens. Il adopta mes idées et se rendit d'abord à Boulogne, où il se fit élever, pour ainsi dire, sur le pavois par les troupes campées aux environs. De Boulogne il se dirigea sur Aix-la-Chapelle, et là il reçut les ambassadeurs de plusieurs puissances, qui toutes, à l'exception de l'Angleterre, de la Russie et de la Suède, s'empressaient de le reconnaître.

Parcourant ensuite les départemens réunis, et arrivant à Mayence, il y fut visité par un grand nombre de princes d'Allemagne; il revint à Saint-Cloud à la fin de l'automne.

L'état politique de l'Europe exigeait plus de ménagemens que de roideur. Un acte d'emportement et de colère, de la part de l'empereur, faillit tout compromettre. Il fit enlever à Hambourg, par un détachement de soldats, sir Georges Rumboldt, ministre d'Angleterre; on prit ses papiers et on le conduisit à Paris, au Temple. Cette nouvelle violation du droit des gens souleva toute l'Europe. M. de Talleyrand et moi nous tremblions que le sort du duc d'Enghien ne fût réservé à sir Georges; nous mîmes tout en œuvre pour le soustraire à une condamnation prévôtale. Les papiers de sir Georges m'étant tombés dans les mains, j'eus soin de pallier tout ce qui aurait pu le charger d'une manière grave. L'intervention de la Prusse, que nous excitâmes secrètement, acheva ce que nous avions si bien commencé. Le ministre Rumboldt fut mis en liberté, sous la condition de ne plus mettre les pieds à Hambourg, et de se tenir désormais à cinquante lieues du territoire français, conditions que je proposai moi-même.

Je ne pouvais rien contre les résolutions brusques et inopinées, et il ne me restait alors aucun moyen d'éluder ou de conjurer les actes ténébreux qui, foulant aux pieds les formes de la justice, étaient exercés par un ordre direct émané du cabinet, et commis à des subalternes hors de mes attributions spéciales. J'étais moi-même plus ou moins en butte à la malveillance du préfet de police. A l'époque de la première affaire du général Mallet, il me dénonça directement à l'empereur comme protégeant Mallet sous main, et de plus, comme ayant averti Masséna de certaines charges qui pesaient sur lui, et fait disparaître certains papiers qui le compromettaient. Il s'agissait, disait-on, d'intrigues qui avaient des ramifications dans l'armée et dans la haute police. Je démontrai à l'empereur que tout ceci se bornait à avoir prémuni Masséna contre les menées de certains brouillons et intrigans dangereux.

A Saint-Cloud eurent lieu plusieurs conseils privés importants. Il s'agissait à la fois d'attirer le pape au couronnement de l'empereur, et de détourner la Russie de s'allier à l'Angleterre, ce qui eût pu former le noyau d'une troisième coalition dont nous apercevions les germes dans l'horizon de la diplomatie.

Le pape mordit un des premiers à l'ameçon, tant l'intérêt de la religion lui parut puissant, et tant lui parut frappante la conformité du temps présent avec les temps des Léon, des Etienne, de Pépin et de Charlemagne. On savait que le roi de Suède, depuis le meurtre du duc d'Enghien, parcourait l'Allemagne pour nous susciter des ennemis;

on sema sur ses pas toutes sortes d'embûches, et il faillit être enlevé à Munich. Ramener la Russie me parut présenter de plus grands obstacles.

La Russie avait offert vainement sa médiation pour le maintien de la paix entre la France et la Grande-Bretagne. A son refroidissement, le meurtre du duc d'Enghien fit succéder une vive indignation. Dès le 7 mai le ministre russe avait remis à la diète de Ratisbonne une note par laquelle l'Empire était invité à réclamer des réparations convenables pour la violation de son territoire. Le cabinet de Saint-Pétersbourg venait de reconnaître la fausseté des assertions, d'après lesquelles l'empereur d'Allemagne et le roi de Prusse auraient suffisamment autorisé le gouvernement français à faire saisir, en Allemagne, les rebelles qui se seraient mis eux-mêmes hors du droit des gens. En un mot, le czar se montrait mal disposé, inclinant pour la guerre, ce qui pouvait renverser toutes les combinaisons de l'empereur contre la Grande-Bretagne. On proposa, pour ramener la Russie, des intrigues de courtisans et de femmes galantes; ce choix de moyens me parut ridicule, et je dis, dans le conseil, que le succès en était impossible.

«Quoi! me dit l'empereur, c'est un vétéran de la révolution qui emprunte une expression si pusillanime! Ah monsieur! est-ce à vous d'avancer qu'il est quelque chose d'impossible! à vous qui, depuis quinze ans, avez vu se réaliser des événemens qui, avec raison, pouvaient être jugés impossibles? L'homme qui a vu Louis XVI baisser sa tête sous le fer d'un bourreau; qui a vu l'archiduchesse d'Autriche, reine de France, raccommoder ses bas et ses souliers en attendant l'échafaud; celui enfin qui se voit ministre quand je suis empereur des Français, un tel homme devrait n'avoir jamais le mot impossible à la bouche.» Je vis bien que je devais cette brusque sortie à ma censure du meurtre du duc d'Enghien, dont on n'avait pas manqué d'instruire l'empereur, et je lui répondis, sans me déconcerter: «En effet, j'aurais dû me rappeler que Votre Majesté nous a appris que le mot *impossible* n'est pas français.»

Il nous le prouvait alors d'une manière frappante en arrachant de sa résidence, dans la saison la plus rigoureuse, pour en recevoir l'onction sacrée, le souverain pontife des chrétiens. Pie VII arriva le 25 novembre à Fontainebleau; et huit jours après, veille du couronnement, le Sénat vint présenter à l'empereur 3,500,000 votes en faveur de son élévation à l'Empire. Dans son discours, le vice-président, François de Neufchâteau, parla encore de république, ce qui parut une amère dérision.

A la cérémonie du couronnement (Napoléon se posa lui-même la couronne), les acclamations, d'abord d'une extrême rareté, furent renforcées enfin par cette multitude de fonctionnaires appelés de toutes les parties de la France pour être présents à l'onction et au serment.

Mais au retour dans son palais, Napoléon trouva des spectateurs muets et froids, comme lorsqu'il s'était rendu à la métropole. Soit dans mes bulletins, soit dans mes conférences particulières, je lui fis sentir combien il avait encore besoin d'amis dans la capitale et d'y faire oublier les actions qu'on lui imputait.

Bientôt nous nous aperçûmes qu'il méditait une grande diversion. Quand il mit sur le tapis au conseil d'aller se faire couronner roi d'Italie, nous lui dîmes qu'il provoquerait une nouvelle guerre sur le continent. «Il me faut des batailles et des triomphes, répliqua-t-il.» Et cependant rien n'était ralenti dans les préparatifs de descente. Un jour que je lui objectai qu'il ne pourrait guerroyer à la fois et contre l'Angleterre et contre toute l'Europe, il me répondit: «La mer peut me manquer, mais pas la terre; d'ailleurs je serai en mesure sur la côte avant que les vieilles machines à coalition soient prêtes. Les têtes à perruque n'y entendent rien, et les rois n'ont ni activité ni caractère. Je ne crains pas la vieille Europe.»

Son couronnement à Milan fut la répétition de son couronnement en France. Pour se montrer à ses nouveaux sujets, il parcourut son royaume d'Italie. A la vue de Gênes la superbe et de ses environs pittoresques, il s'écria: «Cela vaut bien une guerre.» Il se conduisit bien partout, ménageant singulièrement le Piémont, surtout la noblesse piémontaise, pour laquelle il avait une prédilection marquée.

A son retour sur la côte de Boulogne, redoublant ses préparatifs, il tint son armée toute prête à franchir le détroit. Mais le succès était subordonné à l'exécution d'un plan si vaste, qu'on ne croyait pas possible qu'il ne fût dérangé, soit par des incidens, soit par des chances imprévues. Faire concourir les flottes françaises de haut bord à la descente de l'armée de terre, n'était pas chose aisée. C'était sous la protection de

cinquante vaisseaux de ligne sortis de Brest, Rochefort, Lorient, Toulon, Cadix, puis réunis à la Martinique, et venant de là sur Boulogne à toutes voiles, que devait s'opérer le débarquement de cent quarante mille soldats et de dix mille chevaux. Le débarquement opéré, la prise de Londres paraissait infaillible. Napoléon était persuadé que, maître de cette capitale, l'armée anglaise battue et disséminée, il se serait élevé à Londres même un parti populaire qui eût renversé l'oligarchie et détruit le gouvernement. Toute la correspondance secrète en montrait la possibilité.

Hélas! il s'abîma dans ses combinaisons maritimes, croyant faire mouvoir nos divisions navales avec la même précision que mettraient ses armées de terre à manœuvrer devant lui. D'un autre côté, ni lui ni son ministre de la marine, Decrès, qui était en possession de toute sa confiance, ne surent former ni démêler le marin assez intrépide pour conduire une si prodigieuse opération. Decrès se persuada que l'amiral Villeneuve, son ami, en supporterait tout le poids, et il fut cause de la catastrophe qui acheva la destruction de notre marine.

Il ne s'agissait de rien moins pour Villeneuve que de réunir à ses vingt vaisseaux les escadres du Ferrol et de Vigo, pour aller débloquer la rade de Brest; là, se joignant aux vingt-un vaisseaux de la flotte de Gantheaume, ce qui lui eût fait soixante-trois vaisseaux de haut bord, tant français qu'espagnols, il aurait fait voile sur Boulogne, comme le portaient ses instructions.

Quand on sut qu'il venait de rentrer à Cadix au lieu d'accomplir sa glorieuse mission, l'empereur en éprouva la plus violente contrariété; pendant plusieurs jours, ne se possédant plus, il ordonna au ministre de faire passer Villeneuve à un conseil d'enquête, et nomma Rosily pour lui succéder; ensuite il voulut faire embarquer l'armée sur la flotille, malgré l'opposition de Bruix, maltraitant ce brave amiral au point de le pousser à mettre la main sur la garde de son épée, scène déplorable qui causa la disgrâce de Bruix, et ne laissa plus aucun espoir de rien entreprendre.

Mais on eût dit que la fortune, tout en interdisant à Napoléon de triompher sur un élément qui lui était contraire, lui ménageait sur le continent de plus grands triomphes, en lui ouvrant une immense carrière de gloire pour lui et d'humiliation pour l'Europe. C'était principalement dans les lenteurs et dans les fautes des cabinets qu'il allait puiser toute sa force.

Aucun des avertissemens de sa diplomatie et de mes agens au dehors n'avaient pu le détourner jusque-là de son idée fixe contre l'Angleterre. Il savait pourtant que, dès le mois de janvier 1804, le ministre autrichien, comte de Stadion, s'était efforcé de réveiller le démon des coalitions dans un Mémoire adressé au cabinet de Londres, et dont on s'était procuré la copie. Napoléon n'ignorait pas non plus que Pitt avait donné aussitôt à la légation anglaise en Russie l'ordre de pressentir le cabinet de Saint-Pétersbourg, qui, depuis l'affaire des sécularisations allemandes, était en froideur avec la France. Le meurtre du duc d'Enghien était venu attiser le feu qui couvait sous la cendre. A la note du ministre russe à Ratisbonne, Napoléon avait opposé une note choquante remise au chargé d'affaires d'Oubril, où l'on rappelait la mort tragique d'un père à la sensibilité de son auguste fils; d'Oubril avait été désapprouvé de sa cour pour l'avoir reçue. Je venais de rentrer au ministère quand survint la note en réponse de la part de la Russie: elle demandait l'évacuation du royaume de Naples, une indemnité au roi de Sardaigne, et l'évacuation du nord de l'Allemagne. «Voilà, dis-je à l'empereur, qui équivaut à une déclaration de guerre.—Non, me répondit-il, pas encore; ils n'y entendent rien; il n'y a que ce fou de roi de Suède qui s'entende réellement avec l'Angleterre contre moi; d'ailleurs ils ne peuvent rien faire sans l'Autriche, et vous savez que j'ai à Vienne un parti plus fort que le parti anglais.—Mais ne craignez-vous pas, lui dis-je, que ce parti ne vous échappe?...»—Avec l'aide de Dieu et de mes armées, reprit-il, je ne suis dans le cas de craindre personne!» Paroles qu'il eut soin de consigner plus tard dans le *Moniteur*. Soit que les mystères du cabinet aient dérobé les transactions subséquentes, soit que Napoléon ait gardé à dessein le silence avec ses ministres, nous n'eûmes connaissance qu'au mois de juillet du *traité de concert* signé à Saint-Pétersbourg le 11 avril. Déjà l'archiduc Charles quittait la direction des affaires à Vienne, et l'Autriche faisait des préparatifs. On le savait, et pourtant la bonne intelligence entre elle et la France ne paraissait pas troublée. M. de Talleyrand s'efforçait, auprès du comte de Cobenzel, de dissiper les craintes qu'inspirait la prépondérance de l'empereur en Italie. L'Autriche se présenta d'abord comme médiatrice entre les cours de Saint-Pétersbourg et de Paris; mais l'empereur déclina sa médiation.

Instruit néanmoins qu'on poussait avec ardeur les préparatifs militaires à Vienne, il fait signifier, le 15 août, qu'il les considère comme formant une diversion en faveur de la Grande-Bretagne, ce qui le force à remettre à un autre temps l'exécution de son projet contre les Anglais, et il demande impérieusement que l'Autriche remette ses troupes sur le pied de paix. La cour de Vienne, ne pouvant dissimuler plus long-temps, publie, le 18, une ordonnance qui met, au contraire, ses troupes sur le pied de guerre. Par sa note du 13 septembre elle développa une suite de plaintes sur les atteintes portées aux traités, sur la dépendance des républiques italiennes suisse et batave; elle s'éleva surtout contre la réunion des couronnes d'Italie et de France sur la tête de Napoléon.

Toutes ces communications restèrent enveloppées des voiles d'une discrète diplomatie; et le public, qui n'était occupé uniquement que du projet de descente en Angleterre, vit avec étonnement le *Moniteur* du 21 septembre annoncer que l'Autriche, sans rupture ni déclaration préalable, venait d'envahir la Bavière.

Quelle heureuse diversion pour l'empereur des Français! elle mettait à couvert son honneur maritime, et vraisemblablement le préservait d'un désastre qui l'eût englouti avec son empire naissant.

L'armée se hâta d'abandonner les côtes de Boulogne. Elle était magnifique, et dans le ravissement de quitter un séjour d'inaction et d'ennui, pour marcher vers le Rhin.

La ligue européenne avait pour objet de réunir contre la France cinq cent mille hommes, ou au moins quatre cent mille; savoir: deux cent cinquante mille Autrichiens, cent quinze mille Russes et trente-cinq mille soldats de la Grande-Bretagne. C'est avec ces forces réunies que les cabinets se flattaient d'obtenir l'évacuation du pays d'Hanovre et du nord de l'Allemagne, l'indépendance de la Hollande et de la Suisse, le rétablissement du roi de Sardaigne et l'évacuation de l'Italie.

Au fond, c'était le renversement du nouvel Empire qu'on voulait, avant qu'il n'eût acquis toute sa force.

Il faut l'avouer, Napoléon ne crut pas devoir se reposer uniquement sur ses excellentes troupes. Il se rappela ce que dit Machiavel: qu'un prince bien avisé doit être à la fois renard et lion^[24]. Après avoir bien étudié son nouveau champ de bataille (car c'était la première fois qu'il guerroyait en Allemagne), il nous dit qu'on verrait incessamment que les campagnes de Moreau n'étaient rien auprès des siennes. En effet il s'y prit à merveille pour désorganiser Mack, qui se laissa pétrifier dans sa position d'Ulm. Tous ses espions furent achetés plus aisément qu'on ne pense, la plupart s'étant déjà laissé suborner en Italie, où ils n'avaient pas peu contribué aux désastres d'Alvenzi et de Wurmser. Ici on opéra plus en grand, et presque tous les états-majors autrichiens furent moralement *enfancés*. J'avais remis à Savary, chargé de la direction de l'espionnage au grand quartier-général, toutes mes notes secrètes sur l'Allemagne, et, les mains pleines, il l'exploita vite et avec succès, à l'aide du fameux Schulmeister, vrai protégé d'exploration et de subornation. Une fois toutes les brèches faites, ce devint un jeu à la bravoure de nos soldats et à l'habileté de nos manœuvres d'accomplir les prodiges d'Ulm, du pont de Vienne et d'Austerlitz. Aux approches de cette grande bataille, l'empereur Alexandre donna tête baissée dans le piège: s'il l'eût différée de quinze jours, la Prusse stimulée entraînait en ligne.

Ainsi Napoléon, d'un seul coup, détruisit le concert des puissances; mais cette belle campagne eut pourtant son revers de médaille; je veux parler du désastre de Trafalgar, qui acheva de ruiner notre marine et de fonder la sécurité insulaire. Ce fut peu de jours après la capitulation d'Ulm, et sur la route de Vienne, que Napoléon reçut le paquet contenant le premier avis de la catastrophe. Berthier me raconta depuis que, lisant la dépêche fatale, assis à la même table que Napoléon, et n'osant la lui présenter, il la poussa insensiblement sous ses yeux, avec son coude. A peine Napoléon en eut-il pris connaissance, que se relevant courroucé, il s'écria: «Je ne puis être partout!...» Son agitation fut extrême, et Berthier désespéra de le calmer. Napoléon se vengea de l'Angleterre dans les champs d'Austerlitz, écartant ainsi les Russes, paralysant les Prussiens et dictant des lois dures à l'Autriche.

Occupé de la guerre et d'intrigues diplomatiques, il ne lui était guère possible, au milieu de ses soldats, de suivre tous les détails de l'administration de l'Empire. C'était le Conseil qui gouvernait pendant son absence; et, par la hauteur de mes fonctions, je me trouvais, en quelque sorte, premier ministre; du moins personne n'éluait mon

influence. Mais il entra dans les vues de l'empereur de faire croire que, dans son camp même, il savait tout, voyait tout et faisait tout. Ses correspondans officieux de Paris s'empressaient de lui adresser, entortillés dans de belles phrases, tous les menus faits qu'ils glanaient à la suite de mes bulletins de police. Napoléon voulait surtout qu'on eût la bonhomie de croire que dans l'intérieur on jouissait d'un régime doux et d'une libéralité touchante. Ce fut d'après ce motif que, pendant la même campagne, il affecta de me tancer, par la voie du *Moniteur* et dans ses bulletins, pour avoir refusé à Collin-d'Harleville l'autorisation d'imprimer une de ses pièces. «Où en serions-nous, s'écria-t-il hypocritement, s'il fallait avoir la permission d'un censeur en France pour imprimer sa pensée?» Moi qui le connaissais, je ne vis dans cette boutade qu'un avis indirect pour me hâter de régulariser la censure et de nommer des censeurs.

Une autre boutade plus grave signala sa rentrée dans Paris, le 26 janvier, après la paix de Presbourg. Il débuta aux Tuileries par une explosion de mécontentement qui rejaillit sur quelques fonctionnaires et notamment sur le vénérable Barbé-Marbois, au sujet d'un embarras dans les paiemens de la Banque, au commencement des hostilités. Cet embarras, il l'avait occasionné lui-même par l'enlèvement, dans les caves de la Banque, de cinquante millions. Mis sur le dos des mulets du roi Philippe, ces millions contribuèrent puissamment aux succès prodigieux de cette campagne improvisée. Mais ne sommes-nous pas encore trop près des événemens, pour qu'on puisse, sans inconvénient, déchirer tous les voiles?

La paix de Presbourg rendit Bonaparte maître de l'Allemagne et de l'Italie entière, où il s'empara du royaume de Naples. En dissidence avec la cour de Rome, il commençait dès lors à tourmenter le pape, qui naguère était accouru dans sa capitale pour lui donner l'onction sacrée. Cette paix si glorieuse amena un autre résultat très-important, l'érection des électors de Bavière et de Wurtemberg en royaumes, et le mariage de la fille du roi de Bavière avec Eugène Beauharnais, fils adoptif de Napoléon. Tel fut le premier chaînon de ces alliances qui à la fin perdirent Bonaparte, déjà moins touché de sa propre gloire, qu'enivré de distribuer des couronnes, et de mêler son sang à celui des vieilles dynasties contre lesquelles il s'armait sans cesse.

Dans l'intérieur, la bataille d'Austerlitz et le traité de paix réconcilièrent Napoléon avec l'opinion publique: son auréole de gloire commençait à éblouir tous les yeux. Je lui vantai cette heureuse amélioration de l'esprit public. «Sire, lui dis-je, Austerlitz a ébranlé la vieille aristocratie; le faubourg Saint-Germain ne conspire plus.» Il en fut enchanté et m'avoua que dans les batailles, dans les plus grands périls, au milieu des déserts même, il avait toujours eu en vue l'opinion de Paris, et surtout celle du faubourg St.-Germain. C'était Alexandre-le-Grand tournant sans cesse ses regards vers la ville d'Athènes.

Aussi vîmes-nous l'ancienne noblesse affluer aux Tuileries, comme dans mon salon, et venir solliciter, postuler des places. Les vieux républicains me reprochaient de protéger les nobles. Je n'en changeai pourtant pas pour cela mes habitudes; j'avais d'ailleurs un grand but, celui d'éteindre et de fondre tous les partis dans le seul intérêt du gouvernement.

Beaucoup de sévérité, mêlée d'indulgence, avait pacifié les départemens de l'Ouest, si long-temps déchirés par la guerre civile. Nous pouvions dire qu'il n'y avait plus ni Vendée ni chouannerie. Les récalcitrans erraient en Angleterre, en petite minorité, comme l'émigration. Beaucoup d'anciens chefs s'étaient soumis de bonne foi; peu s'obstinaient. Il n'y avait plus ni organisation ni intrigues dangereuses. L'association royaliste de Bordeaux, l'une des plus compactes, était dissoute. Tous les agens des Bourbons, dans l'intérieur, avaient été successivement pénétrés ou connus, depuis M. Hyde de Neuville et le chevalier de Coigny, jusqu'à Talon et M. Royer-Colard. On avait traité durement quelques émissaires, soupçonnés d'entreprises hostiles, tels que le baron de Larochefoucauld, qui mourut dans une prison d'état. Quant au vieillard Talon, arrêté par Savary dans sa terre du Gâtinais, à la suite d'une délation *officieuse*, il éprouva d'abord un traitement si brutal, que j'en réfèrai à l'empereur. Savary fut tancé. La fille de Talon, très-intéressante personne^[25], toucha tout le monde et contribua beaucoup à l'adoucissement du sort de son père; elle sauva même des papiers importans. Je me prêtais de tout mon cœur à l'allègement des victimes du royalisme, de même qu'au soulagement des martyrs des opinions républicaines. De ma part, ce système étonna d'abord; il me fit ensuite une foule de partisans. Je parus réellement sur la voie d'ériger la police, ministère d'inquisition et de sévérité, en un ministère de douceur et d'indulgence.

Mais un mauvais génie s'en mêla; je fus sans cesse contrarié par la jalousie, l'envie et l'intrigue, d'une part; et de l'autre par la défiance et les ombrages du maître.

Se sentant appuyée, la faction contre-révolutionnaire, couverte du masque d'une coterie religieuse et anti-philosophique, se fit un système de dénigrer, d'écarter les hommes de la révolution et de circonvenir l'empereur. A cet effet, elle envahit les journaux et la littérature, voulant par là maîtriser l'opinion publique. Tout en ayant l'air de défendre le goût et la bonne littérature, elle faisait à la révolution une guerre à mort, soit dans les feuilletons de Geoffroi, soit dans le *Mercure*. Tout en invoquant le grand siècle de la monarchie tempérée, elle travaillait pour un pouvoir sans frein et sans limites. Quant à Napoléon, il n'attachait d'importance politique, comme organe, qu'au *Moniteur*, croyant en avoir fait la force et l'âme de son gouvernement, ainsi que son intermédiaire avec l'opinion publique du dedans et du dehors. Se voyant imité plus ou moins, sous ce point de vue, par les autres gouvernements, il se crut sûr de la solidité de ce mobile moral.

J'étais censé le régulateur de l'esprit public et des journaux qui en étaient les organes, et j'avais même des bureaux où l'on s'en occupait. Mais on ne manqua pas de représenter que c'était me donner trop de force et de puissance. On mit hors de ma tutelle le *journal des Débats*, qui eut pour censeur et pour directeur un de mes ennemis personnels^[26]. On crut me donner une fiche de consolation en me laissant arracher le *Mercure* à la coterie qui l'exploitait au profit de la contre-révolution. Mais le système de me ravir les journaux n'en prévalut pas moins dans le cabinet, et je fus bientôt réduit au *Publiciste* de Suard et à la *Décade philosophique* de Ginguené.

Le crédit de Fontanes n'ayant fait que s'accroître depuis son avènement à la présidence du Corps législatif, il poussa tant qu'il put ses amis dans les avenues du pouvoir. M. Molé, son adepte, héritier d'un nom parlementaire illustre, donna ses *Essais de morale et de politique*. C'était l'apologie la plus inconvenante du despotisme, tel qu'on l'exerce à Maroc. Fontanes fit le plus grand éloge de cet écrit dans le *journal des Débats*; je m'en plaignis. L'empereur blâma publiquement Fontanes, qui s'excusa sur le désir d'encourager un *si beau talent dans un si beau nom*. Ce fut à ce sujet que l'empereur lui dit: «Pour Dieu! M. de Fontanes, laissez-nous au moins la république des lettres.»

Mais c'était un jeu joué; le jeune adepte de l'orateur impérial fut nommé presque immédiatement auditeur au Conseil d'état, puis maître des requêtes et ministre *in petto*.

Il faut convenir aussi que l'empereur se laissait prendre volontiers à l'amorce du prestige des noms de l'ancien régime, de même qu'il se laissait séduire par la magie de l'éloquence de Fontanes, qui le louait avec noblesse, lorsque tant d'autres ne lui offraient qu'un encens grossier.

On se fera une idée de la disposition de l'esprit public d'alors et de la direction de la littérature, quand on saura que cette même année parut une histoire de la Vendée, où les Vendéens étaient représentés comme des héros, et les républicains comme des incendiaires et des brigands; ce n'est pas tout: cette histoire, regardée comme impartiale, fut préconisée, enlevée, et fit fureur dans le monde. Tous les hommes de la révolution en furent indignés. Il me fallut intervenir pour faire mettre au jour un antidote capable de corriger les récits de l'historien des détresseurs de diligences^[27].

Cependant ils allaient être immenses les résultats et les avantages politiques d'Austerlitz et de Presbourg. D'abord Joseph Bonaparte fut, par décret impérial, proclamé roi des Deux-Siciles, le *Moniteur* ayant annoncé préalablement que la dynastie qui occupait ce trône avait *cessé de régner*. Presqu'aussitôt Louis Bonaparte fut proclamé roi de Hollande, couronne à envier sans doute, mais qui, pour lui, ne put le dédommager de ses ennuis domestiques. Murat eut le grand duché de Berg. Les principautés de Lucques et de Guastalla furent données, en cadeau, l'une à Elisa, l'autre à Pauline. Le duché de Plaisance échut à Lebrun; celui de Parme à Cambacérès, et plus tard la principauté de Neuchâtel fut donnée à Berthier.

Dans un conseil privé, Napoléon nous avait annoncé qu'il prétendait disposer souverainement de ses conquêtes pour créer des grands de l'Empire et une nouvelle noblesse. L'avouerai-je? lorsque, dans un conseil plus nombreux, il proposa la question de savoir si l'établissement des titres héréditaires était contraire aux principes de l'égalité que nous professons presque tous, nous répondîmes négativement. En effet,

l'Empire étant une nouvelle monarchie, la création de grands officiers, de grands dignitaires, et le renfort d'une nouvelle noblesse nous parurent indispensables. Il s'agissait, d'ailleurs, de réconcilier la France ancienne avec la France nouvelle, et de faire disparaître les restes de la féodalité, en rattachant les idées de noblesse aux services rendus à l'État.

Dès le 30 mars, parut un décret impérial, que Napoléon se contenta de faire communiquer au Sénat, et qui érigeait en duchés, grands fiefs de l'Empire, la Dalmatie, l'Istrie, le Frioul, Cadore, Bellune, Conegliano, Trévise, Feltre, Bassano, Vicence, Padoue et Rovigo; Napoléon se réservant d'en donner l'investiture à titre héréditaire. C'est aux contemporains à juger ceux qui furent du petit nombre des élus.

Créé prince de Bénévent, le ministre Talleyrand posséda cette principauté comme *fief* immédiat de la couronne impériale. J'eus aussi un assez bon billet dans cette loterie; je ne tardai pas à prendre rang, sous le titre de duc d'Otrante, parmi les principaux feudataires de l'Empire.

Jusque-là, toute fusion ou amalgame de l'ancienne noblesse avec les chefs de la révolution eût été frappée de réprobation par l'opinion publique. Mais la création de nouveaux titres et d'une noblesse nationale effaça la démarcation et fit naître de nouvelles mœurs dans les hautes classes.

Une affaire plus importante, la dissolution du corps germanique, fut aussi la conséquence de l'extension prodigieuse de l'Empire. En juillet parut le traité de la confédération du Rhin. Quatorze princes allemands déclarèrent leur séparation du corps germanique et leur nouvelle confédération, sous le protectorat de l'empereur des Français. Ce nouvel acte fédératif, préparé avec adresse, avait surtout pour objet d'isoler la Prusse, et de resserrer le joug imposé aux Allemands.

Ceci et les nuages qui s'élevaient entre la France et la Prusse firent démasquer la Russie, dont la diplomatie avait paru équivoque. Elle refusa de ratifier le traité de paix conclu récemment, d'après le motif que son envoyé s'était écarté de ses instructions. Dans ses tergiversations, nous ne vîmes qu'une ruse pour gagner du temps.

Depuis la mort de Williams Pitt, conduit au tombeau par le chagrin des désastres de la dernière coalition, l'Angleterre négociait sous les auspices de Charles Fox, qui avait repris le timon des affaires. On croyait pouvoir tout attendre d'un ministère improbateur des coalitions formées pour rétablir en France l'ancien gouvernement.

Dans ces entrefaites vint à éclater la guerre de Prusse, guerre mitonnée depuis Austerlitz, et moins provoquée par les conseils du cabinet que par les faiseurs de Mémoires clandestins. D'avance ils avaient représenté la monarchie prussienne prête à tomber d'un souffle comme un château de cartes. J'ai lu plusieurs de ces Mémoires, un entr'autres artificieusement rédigé par Montgaillard, alors aux grands gages. Je puis dire que, pendant les trois derniers mois, cette guerre fut préparée comme un coup de théâtre; toutes les chances, toutes les vicissitudes en furent exactement pesées et calculées.

Je trouvai triste, pour la dignité des couronnes, de voir un cabinet si mal tenu. La monarchie prussienne, dont il aurait dû être la sauvegarde, dépendait de l'astuce de quelques intrigans et du mouvement de quelques subsides, avec lesquels nous jouions à la hausse et à la baisse à volonté. Jéna! l'histoire dévoilera un jour tes causes secrètes. Le délire causé par le résultat prodigieux de la campagne de Prusse acheva d'enivrer la France. Elle s'enorgueillit d'avoir été saluée du nom de grande nation par son empereur, triomphant du génie de Frédéric et de son ouvrage.

Napoléon se crut le fils du Destin, appelé pour briser tous les sceptres. Plus de paix ni trêve avec l'Angleterre; rupture des négociations; mort de Charles Fox; départ de lord Lauderdale; arrogance du triomphateur. L'idée de détruire la puissance anglaise comme seul obstacle à la monarchie universelle, devint son idée fixe. C'est dans ce but qu'il fonda le *système continental*, dont le premier décret fut daté de Berlin. Napoléon était convaincu qu'en tarissant à l'Angleterre tous ses débouchés, il la réduirait à la phthisie et à subir la catastrophe. Il pensait non-seulement à la soumettre, mais encore à la détruire.

Peu susceptible d'illusion, et à portée de tout voir et de tout savoir, je pressentis les malheurs des peuples et leur réaction plus ou moins prochaine. Ce fut bien pis quand il n'y eut plus de doute qu'il fallait aller se mesurer avec les Russes. La bataille

d'Eylau, sur laquelle j'eus des détails particuliers, me fit frémir. Là, tout avait été disputé et balancé. Ce n'étaient plus des capucins de cartes qui tombaient comme à Ulm, à Austerlitz, à Jéna. Le spectacle était aussi imposant que terrible; il fallait se battre corps à corps, à trois cents lieues du Rhin. Je pris la plume et j'écrivis à Napoléon à peu près dans les mêmes termes dont je m'étais servi avant Marengo, mais avec plus de développemens, car la situation était plus compliquée. Je lui dis que nous étions sûrs de maintenir la tranquillité dans Paris et dans toute la France; que l'Autriche ne bougerait pas; que l'Angleterre hésitait de s'engager avec la Russie, dont le cabinet lui paraissait chanceux; mais que la perte d'une bataille entre la Vistule et le Niémen pouvait tout compromettre; que le décret de Berlin froissait beaucoup trop d'intérêts, et qu'en faisant la guerre aux rois il fallait se garder de la faire aux peuples pour ne pas les irriter. Je le suppliai, dans les termes les plus pressans, d'employer tout son génie, tous ses élémens de destruction et de captation, pour amener une paix prompte et glorieuse comme toutes celles dont nous avons été redevables à sa fortune. Il me comprit; mais il lui fallait gagner encore une bataille.

Là, et à compter d'Eylau, il fut vraiment avisé et habile; fort de conception, fort de caractère, poursuivant son but avec constance: celui de dominer le cabinet russe. Rien d'essentiel ne lui échappait; il surveillait l'intérieur, et avait l'œil à tout. Beaucoup d'intrigues furent nouées contre lui sur le continent, mais sans succès. On vint de Londres tâter Paris; on vint me tâter moi-même.

Qu'on se figure le cabinet anglais donnant dans le panneau de notre police, même après les mystifications de Dracke et de Spencer-Smith; qu'on se figure lord Howick, ministre des affaires étrangères, me dépêchant un émissaire chargé d'instructions secrètes, et porteur d'une lettre pour moi renfermée dans les nœuds d'une canne. Ce ministre me faisait demander deux passe-ports en blanc, pour deux négociateurs chargés d'ouvrir avec moi une négociation mystérieuse. Mais son émissaire s'étant ouvert imprudemment à l'agent de la préfecture, Perlet, vil instrument de toute cette machination, le bambou de Vitel fut ouvert, et une fois la mission connue avec le secret, ce malheureux jeune homme ne put éviter la peine de mort.

Il était impossible qu'une telle affaire ne laissât pas quelque ombrage dans l'esprit de Napoléon; il devait en inférer au moins qu'on avait l'idée, dans l'étranger, qu'il était possible d'essayer d'intriguer auprès de moi, et que j'étais homme à tout écouter, à tout recueillir, sauf à me décider selon les temps. Ce ne fut pas d'ailleurs la dernière ouverture de ce genre qu'on crut pouvoir tenter, car tel était l'aveuglement des hommes qui circonvenaient le cabinet de Saint-James, dans l'intérêt de la contre-révolution, qu'ils se persuadèrent que je n'étais pas éloigné de travailler dans l'intérêt des Bourbons et de trahir Bonaparte. Ceci était uniquement fondé sur l'opinion généralement répandue qu'au lieu de persécuter les royalistes dans l'intérieur, je cherchais, au contraire, à les garantir et à les protéger; qu'en outre, on était toujours le bien venu quand on s'adressait directement à moi, pour toutes espèces de révélations et de confidences.

Ce fut au point que peu de mois après la mort de Vitel, ayant pris sur mon bureau une lettre cachetée, adressée à *moi seul*, je l'ouvris et je la trouvai si pressante, que j'accordai l'audience particulière qu'on me demandait pour le lendemain. Cette lettre était souscrite d'un nom emprunté, mais très-connu dans l'émigration, et je crus réellement que le signataire était la personne qui voulait s'ouvrir à moi. Mais quelle fut ma surprise, quand cet homme plein d'audace, doué d'un langage persuasif, étalant les formes les plus distinguées, m'avoua sa supercherie et osa se déclarer devant moi l'agent des Bourbons et l'envoyé du cabinet anglais. Dans un exposé chaud et rapide, il établit la fragilité de la puissance de Napoléon, sa prochaine décadence (c'était au commencement de la guerre d'Espagne) et sa chute inévitable! Partant de là, il finit par me conjurer, dans l'intérêt de la France et de la paix du monde, de me joindre à la bonne cause, pour détourner la nation de l'abîme...; toutes les garanties qu'il était possible d'imaginer me furent offertes. Et qui était cet homme? le comte Daché, ancien capitaine de la marine royale. «Malheureux! lui dis-je, c'est à la faveur d'un subterfuge que vous vous êtes introduit dans mon cabinet...—Oui, s'écria-t-il, ma vie est dans vos mains, et, s'il le faut, j'en ferai volontiers le sacrifice pour mon Dieu et pour mon roi!—Non, repris-je; vous êtes assis sur mon foyer, et je ne violerai pas l'hospitalité du malheur; car, comme homme, et non comme magistrat, je puis pardonner à l'excès de votre égarement et à votre démarche insensée. Je vous accorde vingt-quatre heures pour vous éloigner de Paris; mais je vous déclare que des ordres sévères seront donnés pour que, passé ce terme, vous soyez arrêté partout où l'on

pourra vous découvrir et vous saisir. Je sais d'où vous venez; je connais votre ligne de correspondance; ainsi souvenez-vous bien que ceci n'est qu'une trêve de vingt-quatre heures; et encore ne pourrais-je pas vous sauver dans ce court espace de temps, si d'autres que moi ont eu connaissance de votre secret et de votre démarche.» Il me protesta que personne au monde n'en avait la moindre idée, ni dans l'étranger ni en France; et que ceux mêmes qui l'avaient reçu sur la côte ignoraient qu'il se fût hasardé jusqu'à Paris. «Eh bien, lui dis-je, je vous donne vingt-quatre heures: partez.

J'eusse manqué à mes devoirs, en ne rendant pas compte à l'empereur de ce qui venait de se passer. La seule variante que je me permis fut la supposition d'un court sauf-conduit qu'aurait préalablement obtenu de moi le comte Daché, sous prétexte de révélations importantes qu'il ne voulait faire qu'à moi seul. Cette variante était indispensable; car j'étais sûr que Napoléon aurait désapprouvé ma générosité et y aurait même vu quelque chose de louche. Indépendamment des ordres de la police, il en donna lui-même, de son cabinet, de très-rigoureux, tant il redoutait, dans ses ennemis, l'énergie et le caractère. Toutes les polices furent mises aux troussees du malheureux comte, et l'on s'acharna tellement, qu'au moment de se rembarquer pour Londres, sur la côte du Calvados, il périt d'une mort affreuse, trahi par une femme dont le nom est aujourd'hui en exécration dans son ancien parti.

On sent bien qu'une mission si hasardée et si périlleuse n'eût été ni donnée, ni remplie immédiatement après les négociations et le traité de Tilsitt, glorieux résultat de la victoire de Friedland.

Il me reste à caractériser cette grande époque de la vie politique de Napoléon. L'événement était de nature à fasciner tous les esprits. La vieille aristocratie en fut subjuguée. *Que n'est-il légitime?* disait-on dans le faubourg Saint-Germain. «Alexandre et Napoléon se rapprochent, la guerre cesse, et cent millions d'hommes sont en repos.» On crut à cette niaiserie et l'on ne vit pas que le *duumvirat* de Tilsitt n'était qu'un traité simulé de partage du monde entre deux potentats et deux Empires qui, une fois en point de contact, finiraient par s'entrechoquer.

Dans le traité secret, Alexandre et Napoléon se partageaient le monde continental: tout le midi de l'Europe était abandonné à Napoléon, déjà maître de l'Italie et arbitre de l'Allemagne, poussant ses avant-postes jusqu'à la Vistule, et élevant Dantzick comme l'une de ses places d'armes les plus formidables.

De retour à Saint-Cloud, le 27 juillet, il y fut l'objet des plus fades et des plus extravagantes adulations, de la part de tous les organes des autorités premières. Je voyais chaque jour le progrès de l'enivrement altérer ce grand caractère; il devenait bien plus réservé avec ses ministres. Huit jours après son retour, il fit des changemens remarquables dans le ministère. Il donna le porte-feuille de la guerre au général Clarke, depuis duc de Feltre, et celui de l'intérieur à Cretet, alors simple conseiller d'état; Berthier fut fait vice-connétable. Mais ce qui étonna le plus, ce fut de voir passer le porte-feuille des relations extérieures à Champagny, depuis duc de Cadore. Ôter à M. de Talleyrand ce département, c'était un signe de disgrâce, mais qui fut colorée par de nouvelles faveurs purement honorifiques. M. de Talleyrand fut promu vice-grand-électeur; ce qui ne laissa pas de prêter aux quolibets. Il est sûr qu'un dissentiment d'opinion sur les projets relatifs à l'Espagne fut la principale cause de sa disgrâce; mais cet important objet n'avait encore été traité que d'une manière confidentielle entre l'empereur et lui. A cette époque, il n'en avait pas encore été question au conseil, du moins en ma présence. Mais j'en pénétrai le mystère avant même le traité secret de Fontainebleau, qui n'eut lieu qu'à la fin d'octobre. De même que celui de Presbourg, le traité de Tilsitt fut marqué d'abord par l'érection d'un nouveau royaume dévolu à Jérôme, au sein de l'Allemagne. On y installa ce roi écolier sous la tutelle des précepteurs que lui assigna son frère, qui se réserva la haute main dans la direction politique du nouveau roi tributaire.

Vers cette époque on apprit le succès de l'attaque de Copenhague par les Anglais, ce qui fut un premier dérangement aux stipulations secrètes de Tilsitt, en vertu desquelles la marine du Danemarck devait être mise à la disposition de la France. Depuis la catastrophe de Paul I^{er}, je n'avais pas revu Napoléon s'abandonner à de plus violens transports. Ce qui le frappa le plus dans ce vigoureux coup de main, ce fut la promptitude de la résolution du ministère anglais. Il soupçonna une nouvelle infidélité dans le secret de son cabinet, et me chargea de vérifier si cela tenait au dépit d'une récente disgrâce. Je lui représentai de nouveau combien il était difficile, dans un si

ténébreux dédale, de rien pénétrer autrement que par instinct et par conjecture: «Il faudrait, lui dis-je, que les traîtres voulussent se trahir eux-mêmes, car la police ne sait jamais que ce qu'on lui dit, et ce que le hasard lui découvre est peu de chose.» J'eus à ce sujet une conférence curieuse et véritablement historique avec un personnage qui a survécu et qui survit à tout; mais ma position actuelle ne me permet pas d'en révéler les détails.

Les affaires de l'intérieur marchèrent dans le système des plans relatifs au dehors, et qui commençaient à se développer. Le 18 septembre, furent supprimés enfin les restes du Tribunat, non que la troupe réduite des tribuns eût rien d'hostile, mais parce qu'il entra dans les desseins de l'empereur de supprimer la discussion préalable des lois; elle ne devait plus avoir lieu que par commissaires.

Ici va s'ouvrir la mémorable année 1808, époque d'une nouvelle ère, où commence à pâlir l'étoile de Napoléon. J'eus enfin une connaissance confidentielle de l'arrière-pensée qui venait de dicter le traité secret de Fontainebleau et l'invasion du Portugal. Napoléon m'avoua que les Bourbons d'Espagne et la maison de Bragance allaient cesser de régner. «Passe pour le Portugal, lui dis-je, qui est bien réellement une colonie anglaise; mais quant à l'Espagne, vous n'avez point à vous en plaindre; ces Bourbons-là sont et seront tant que vous voudrez vos très-humbles préfets. Ne vous méprenez-vous pas d'ailleurs sur les dispositions des peuples de la Péninsule? Prenez garde; vous y avez beaucoup de partisans, il est vrai; mais parce qu'on vous y regarde comme un grand et puissant potentat, comme un ami et un allié. Si vous vous déclarez sans motif contre la maison régnante; si, à la faveur de ses dissensions domestiques, vous renouvez la fable de l'huître et des plaideurs, il faudra vous déclarer contre la plus grande partie de la population. Et, vous ne devez pas l'ignorer, l'Espagnol n'est pas un peuple flegmatique comme l'Allemand; il tient à ses mœurs, à son gouvernement, à ses vieilles habitudes; il ne faut pas juger de la masse de la nation par les sommités de la société, qui sont là, comme partout ailleurs, corrompues et peu patriotiques. Encore une fois, prenez garde de transformer un royaume tributaire en une nouvelle Vendée.—Que dites-vous? reprit-il; tout ce qui est raisonnable en Espagne méprise le gouvernement; le prince de la Paix, véritable maire du palais, est en horreur à la nation; c'est un gremlin qui m'ouvrira lui-même les portes de l'Espagne. Quant à ce ramas de canaille dont vous me parlez, qui est encore sous l'influence des moines et des prêtres, une volée de coups de canon la dispersera. Vous avez vu cette Prusse militaire, cet héritage du grand Frédéric, tomber devant mes armées comme une vieille mesure; eh bien, vous verrez l'Espagne entrer dans ma main sans s'en douter, et s'en applaudir ensuite; j'y ai un parti immense. J'ai résolu de continuer dans ma propre dynastie le système de famille de Louis XIV, et d'unir l'Espagne aux destinées de la France; je veux saisir l'occasion unique que me présente la fortune de régénérer l'Espagne, de l'enlever à l'Angleterre et de l'unir intimement à mon système. Songez que le soleil ne se couche jamais dans l'immense héritage de Charles-Quint, et que j'aurai l'Empire des deux Mondes.»

Je vis que c'était un dessein arrêté, que tous les conseils de la raison n'y feraient rien, et qu'il n'y avait plus qu'à laisser aller le torrent. Toutefois, je crus devoir ajouter que je suppliai Sa Majesté de bien examiner dans sa sagesse si tout ce qui se passait n'était pas un jeu joué; si le Nord ne cherchait pas à le précipiter sur le Midi, comme diversion utile, et dans l'arrière-pensée de renouer en temps opportun avec l'Angleterre, afin de prendre l'Empire entre deux feux. «Voilà bien un ministre de la police, s'écria-t-il, qui se défie de tout, qui ne croit à rien de bon ni à rien de bien! Je suis sûr d'Alexandre, qui est de très-bonne foi; j'exerce maintenant sur lui une sorte de charme, indépendamment de la garantie que m'offrent ses entours, dont je suis également sûr.» Ici Napoléon me répéta tout ce que j'avais entendu dire de futile par sa suite sur l'abouchement de Tilsitt et sur le subit amour de la cour de Russie pour l'empereur et les siens; il n'oublia pas les cajoleries au moyen desquelles il croyait avoir captivé le grand-duc Constantin lui-même, qui, disait-on, n'y avait pas tenu de s'entendre dire qu'il était le prince le mieux habillé de l'Europe, et qu'il avait les plus belles cuisses du monde.

Ces épanchemens ne me furent pas inutiles. Voyant Napoléon en bonne humeur, je lui reparlai en faveur de plusieurs personnes pour lesquelles je m'intéressai particulièrement, et qui toutes furent placées d'une manière avantageuse. Il commençait à être plus content du faubourg St.-Germain, et tout en approuvant ma manière large de faire la police avec l'ancienne aristocratie, il me dit qu'il y avait, du côté de Bordeaux, deux familles^[28] que je regardais comme récalcitrantes et

dangereuses, mais qu'il voulait qu'on les laissât tranquilles, c'est-à-dire qu'on les surveillât sans inquisition. «Vous m'avez dit souvent que vous deviez être comme moi le médiateur entre l'ancien et le nouvel ordre de choses: c'est votre mission; car voilà, en effet, ma politique dans l'intérieur. Mais quant au dehors, ne vous en mêlez pas; laissez-moi faire, et surtout n'allez pas vouloir défendre le pape; ce serait par trop ridicule de votre part; laissez-en le soin à M. de Talleyrand qui lui a l'obligation d'être aujourd'hui séculier et de posséder une belle femme en légitime mariage.» Je me mis à rire, et, reprenant mon porte-feuille, je fis place au ministre de la marine.

Ce que Napoléon venait de me dire sur le pape, faisait allusion à ses différends avec le Saint-Siège, qui remontaient en 1805 et s'aggravaient tous les jours. L'entrée de nos troupes dans Rome vint coïncider avec l'invasion de la Péninsule. Pie VII lança presque aussitôt un bref par lequel il menaçait Napoléon de diriger contre lui ses armes spirituelles: sans doute elles étaient bien émoussées, mais ne laissaient pas que de remuer encore bien des consciences. A mes yeux ces différends paraissaient d'autant plus impolitiques, qu'ils ne pouvaient manquer d'aliéner une grande partie des peuples de l'Italie, et, parmi nous, de favoriser la *petite église* qui nous avait tourmentés longtemps; elle commençait à s'en prévaloir pour faire cause commune avec le pape contre le gouvernement. Mais Napoléon ne poussait tout à l'extrême envers le chef de l'Église, que pour avoir le prétexte de s'emparer de Rome, et de le dépouiller de tout son temporel: c'était une des branches de son vaste plan de monarchie universelle et de reconstruction de l'Europe. J'y aurais donné les mains volontiers; mais je voyais à regret qu'il partait d'une base fautive, et que l'opinion commençait à se gendарmer. Comment, en effet, vouloir procéder ainsi à la conquête de tous les États, sans avoir au moins pour soi les peuples? Avant de dire imprudemment que sa propre dynastie, qui était la dynastie de la veille, serait bientôt la plus ancienne de l'Europe, il aurait fallu connaître l'art d'isoler les rois de leurs peuples, et, pour cela, ne pas abandonner les principes sans lesquels on ne pouvait soi-même exister.

Cette affaire de Rome était alors étouffée par tout ce qui se passait à Madrid et à Baïonne, où Napoléon était arrivé le 15 avril, avec sa cour et sa suite. Déjà l'Espagne était envahie, et, sous les dehors de l'amitié, on venait de s'emparer de ses principales forteresses du nord. Plein d'espérance et ravisseur de l'Espagne, Napoléon s'apprêtait à saisir les trésors du Nouveau-Monde, que cinq ou six aventuriers étaient venus lui offrir comme le résultat infailible de leurs intrigues. Tous les ressorts de cette vaste machination étaient montés; ils s'étendaient du château de Marrac à Madrid, à Lisbonne, à Cadix, à Buenos-Ayres et au Mexique. Napoléon avait à sa suite son établissement particulier de fourberies politiques: son duc de Rovigo, Savary; son archevêque de Malines, abbé de Pradt; son prince Pignatelli, et tant d'autres instrumens plus ou moins actifs de ses fraudes diplomatiques. L'ex-ministre Talleyrand le suivait aussi, mais plutôt comme patient que comme acteur.

J'avais averti Napoléon, au moment de son départ, que l'opinion publique s'irritait dans une attente pénible; et que les causeries de salon prenaient un essor que mes trois cents régulateurs de Paris ne pouvaient déjà plus maîtriser.

Ce fut bien pis, quand les événemens se développèrent; quand, par la ruse et la perfidie, toute la maison d'Espagne se trouva prise dans les filets de Baïonne; quand Madrid eut subi le massacre du 2 mai; et quand le soulèvement de presque toute une nation eut embrasé la presque totalité de la Péninsule. Tout fut connu et avéré dans Paris, malgré les efforts incroyables de toutes les polices, de toutes les administrations pour intercepter et dérober la connaissance des événemens publics. Jamais, dans le cours de mes deux ministères, je ne vis un pareil déchaînement contre l'insatiable ambition et le machiavélisme du chef de l'État. Je pus m'assurer alors que, dans les grandes crises, la vérité reprend tous ses droits et tout son empire. Je reçus de Baïonne deux ou trois lettres assez dures, sur le mauvais état de l'esprit public, dont on semblait me rendre, en quelque sorte, responsable: mes bulletins répondaient à tout. Vers la fin de juillet, après la capitulation de Baylen, il n'y eut plus moyen d'y tenir. La contre-police et les correspondans particuliers de l'empereur prirent l'alarme; ils se méprirent jusqu'à donner l'éveil sur de prétendus indices d'une conspiration dans Paris, tout-à-fait imaginaire. L'empereur s'éloigna de Baïonne en toute hâte, après plusieurs accès d'emportement, transformés, dans les salons de la Chaussée d'Antin et du faubourg Saint-Germain, en accès de fièvre chaude. Traversant la Vendée, il revint à Saint-Cloud, par la Loire. Je m'attendais à un coup de boutoir à mon premier travail, et je me tenais sur mes gardes. «Vous avez été trop indulgent, duc d'Otrante, furent ses premières paroles. Comment avez-vous pu laisser établir

dans Paris tant de foyers de bavardage et de malveillance?—Sire, quand tout le monde s'en mêle, il n'y a plus moyen de sévir; la police n'a point accès d'ailleurs dans l'intérieur des familles et dans les épanchemens de l'intimité.—Mais l'étranger a remué Paris?—Non, Sire; le mécontentement public s'est exhalé tout seul; de vieilles passions se sont réveillées; et, dans ce sens, il y a eu malveillance. Mais on ne remue pas les nations, sans remuer les passions. Il serait impolitique, imprudent même, d'aigrir et d'exaspérer les esprits par des rigueurs hors de saison. Du reste, on a exagéré à Votre Majesté cette turbulence, qui s'apaisera comme tant d'autres; tout va dépendre de l'issue de cette affaire d'Espagne et de l'attitude que prendra l'Europe continentale. Votre Majesté a surmonté des difficultés plus ardues et vaincu des crises plus fortes.» Ce fut alors que, parcourant à grands pas son cabinet, il me reparla de la guerre d'Espagne comme d'une échauffourée qui méritait à peine une volée de coups de canon, s'emportant et se déchaînant contre Murat, contre Moncey, surtout contre Dupont, et qualifiant sa capitulation d'infamie, bien résolu de faire dans l'armée un exemple. «Cette guerre de paysans et de moines, reprit-il, je la ferai moi-même, et j'espère y étriller les Anglais. Je vais m'entendre avec l'empereur Alexandre, pour que les traités s'accomplissent et pour que l'Europe ne soit pas agitée. Dans trois mois, je ramènerai mon frère dans Madrid, et dans quatre mois j'entrerai moi-même dans Lisbonne, si les Anglais osent y aborder. Je punirai ce ramassis de canaille et je chasserai les Anglais.»

Tout fut désormais dirigé sur ce plan d'opérations. Des agens confidentiels et des courriers étaient partis pour Saint-Pétersbourg. La réponse favorable ne se fit pas attendre. La ville d'Erfurt fut choisie pour l'entrevue des deux empereurs. Rien de plus heureux que cette entrevue, où, à la fin de septembre, le czar vint fraterniser avec Napoléon. Ces deux arbitres formidables du continent passèrent dix-huit jours ensemble dans l'intimité, au milieu des fêtes et des délices. On eut encore recours à une momerie diplomatique collective auprès du roi d'Angleterre, dans le but apparent d'obtenir son adhésion à la paix générale. J'avais donné à l'empereur, avant son départ, des informations qui auraient dû le désabuser; mais, que dis-je? il ne croyait pas plus que moi peut-être à la possibilité d'une paix dont il n'aurait su que faire.

Erfurt ramena l'opinion. A l'ouverture du Corps législatif, le 26 octobre, Napoléon, de retour, se déclara d'accord et invariablement uni avec l'empereur Alexandre pour la paix comme pour la guerre.... *Bientôt*, dit-il, *mes aigles planeront sur les tours de Lisbonne*.

Mais ceci révélait aux penseurs sa faiblesse dans une guerre nationale qu'il n'osait poursuivre sans un appui européen qui pouvait lui échapper. Ce n'était plus Napoléon faisant tout par lui-même. Ses embarras étaient sensibles depuis qu'il déclarait la guerre aux peuples.

Cette Espagne où allait s'enfoncer Napoléon, m'assiégeait de noirs pressentimens; j'y voyais un foyer de résistance alimenté par l'Angleterre et qui pouvait offrir à nos adversaires du continent, des chances favorables pour attenter de nouveau à notre existence politique. Il était triste d'avoir, par une entreprise imprudente, tout remis en question, et la solidité de nos conquêtes et même notre avenir. En affrontant sans cesse de nouveaux dangers, Napoléon, notre fondateur, pouvait tomber frappé d'une balle ou atteint par un boulet, ou sous le fer d'un fanatique. Il n'était que trop vrai, toute notre puissance ne résidait que dans un seul homme, qui, sans postérité, sans avenir certain, réclamait de la Providence vingt années encore pour achever son ouvrage. S'il nous était enlevé avant ce terme, il n'aurait pas même, comme Alexandre le Macédonien, ses propres lieutenans pour héritiers de son pouvoir et de sa gloire, ni pour garanties de nos existences. Ainsi ce vaste et formidable Empire créé comme par enchantement, n'avait qu'une base fragile qui pouvait s'évanouir sur les ailes de la mort. Les mains qui avaient aidé à l'élever étaient trop faibles pour le soutenir sans un appui vivant. Si les graves circonstances où nous nous trouvions faisaient naître ces réflexions dans mon esprit, la situation particulière de l'empereur y ajoutait un plus haut degré de sollicitude.

Le charme de ses habitudes domestiques s'était rompu; la mort dans ses rigueurs était venue planer sur cet enfant qui, à la fois son neveu et son fils adoptif, avait par sa naissance tant resserré le nœud qui l'attachait à Joséphine par Hortense, et à Hortense par Joséphine. «Je me reconnais, disait-il, dans cet enfant!» Et il caressait déjà la chimère qu'il pourrait lui succéder. Combien de fois sur la terrasse de Saint-Cloud, après ses déjeuners, ne l'avait-on pas vu contempler avec délices ce rejeton

dont les manières et les dispositions étaient si heureuses, et se délassant des soins de l'Empire, se mêler à ses jeux enfantins! Pour peu qu'il montrât de l'opiniâtreté, du penchant pour le bruit du tambour, pour les armes et le simulacre de la guerre, Napoléon s'écriait avec enthousiasme: «Celui-là sera digne de me succéder, il pourra me surpasser encore!» Au moment même où il lui préparait de si hautes destinées, ce bel enfant, atteint du croup, lui fut enlevé. Ainsi fut brisé le roseau sur lequel voulait s'appuyer un grand homme.

Jamais je ne vis Napoléon en proie à un chagrin plus concentré et plus profond; jamais je n'avais vu Joséphine et sa fille dans une affliction plus déchirante: elles semblaient y puiser le sentiment douloureux d'un avenir désormais sans bonheur et sans espérances. Les courtisans eux-mêmes eurent pitié d'une si haute infortune; je crus voir briser le chaînon de la perpétuité de l'Empire.

Je ne devais pas renfermer en moi-même les réflexions que me suggérait ma prévoyance; mais j'attendis pour les présenter à Napoléon que sa douleur ne laissât plus d'autres traces que des cicatrices. Pour lui d'ailleurs les peines du cœur étaient subordonnées aux soins de l'Empire, aux plus hautes combinaisons de la politique et de la guerre. Quelles plus grandes diversions! Déjà même des distractions d'un autre genre, des consolations plus efficaces avaient trompé ses regrets et rompu la monotonie de ses habitudes: officieusement secondé par son confident Duroc, il s'était jeté, non dans l'amour des femmes, mais dans la possession physique de leurs charmes. On citait deux dames de sa cour honorées de ses hommages furtifs, et qui venaient d'être remplacées par la belle italienne, Charlotte Gaz... née Brind.... Napoléon, frappé de sa beauté, la comblait d'une faveur récente.

On savait d'ailleurs qu'affranchi de l'assujettissement d'un ménage bourgeois, il n'avait plus ni la même chambre ni le même lit que Joséphine. Cette espèce de séparation nuptiale avait eu lieu à la suite d'une scène violente excitée par la jalousie de sa femme^[29], et depuis lors il s'était refusé à reprendre aucune chaîne domestique. Du côté de Joséphine, les tourmens étaient bien moins occasionnés par les blessures du cœur que par les épines d'une appréhension inquiétante. Elle était effrayée des suites de la perte subite du fils d'Hortense, du délaissement de sa fille et de son propre abandon. Elle pressentait l'avenir et se désolait de sa stérilité.

Le concours de ces circonstances à la fois politiques et domestiques, et la crainte de voir un jour l'empereur en vieillissant se traîner sur les traces d'un sardanapale, me suggérèrent l'idée de travailler à donner un avenir au magnifique Empire dont j'étais l'un des principaux gardiens. Dans un mémoire confidentiel dont je lui fis moi-même la lecture, je lui représentai nécessité de dissoudre son mariage, de former immédiatement, comme empereur, un nouveau nœud plus assorti et plus doux, et de donner un héritier au trône sur lequel la Providence l'avait fait monter. Ma conclusion était la conséquence naturelle des considérations et des argumens les plus forts et les plus solides que pussent suggérer les besoins de la politique et les nécessités de l'État.

Sans me rien manifester de positif sur ce sujet grave et pressant, Napoléon me laissa entrevoir que, sous le point de vue politique, la dissolution de son mariage était arrêtée déjà dans son esprit; mais qu'il n'en était pas de même du nœud qu'il serait à propos de former; que, d'un autre côté, il tenait singulièrement, par ses habitudes autant que par une sorte de superstition, à Joséphine; et que la démarche qui lui coûterait le plus serait de lui signifier le divorce. Je m'en tins aux monosyllabes significatifs et aux deux ou trois phrases presque énigmatiques, mais pour moi faciles à deviner. Poussé par un excès de zèle, je résolus d'ouvrir la brèche et d'amener Joséphine sur le terrain de ce grand sacrifice que réclamaient la solidité de l'Empire et la félicité de l'empereur.

Une telle ouverture exigeait quelques préliminaires; j'épiaï l'occasion. Elle se présenta un dimanche à Fontainebleau, à la rentrée de la messe. Là, tenant Joséphine dans l'embrasement d'une fenêtre, je lui donnai, avec toutes les précautions oratoires, tous les ménagemens possibles, la première atteinte d'une séparation que je lui présentai comme le plus sublime et en même temps le plus inévitable des sacrifices. Son teint se colora d'abord; elle pâlit ensuite; ses lèvres se tuméfièrent, et j'aperçus dans tout son être des signes qui me firent redouter une attaque de nerfs, ou toute autre explosion. Ce ne fut qu'en balbutiant qu'elle m'interpella, pour savoir si j'avais l'ordre de lui faire une si triste insinuation. Je lui dis que je n'avais aucun ordre, mais que je pressentais les nécessités de l'avenir; et me hâtant, par une réflexion générale, de rompre un si pénible entretien, je feignis d'avoir à conférer avec un de mes

collègues, et je m'éloignai. Je sus, le lendemain, qu'il y avait eu beaucoup de chagrins et de troubles dans l'intérieur; qu'une explication, à la fois vive et touchante, s'était engagée entre Joséphine et Napoléon, qui m'avait désavoué; et que cette femme, naturellement si douce, si bonne, m'ayant d'ailleurs plus d'un genre d'obligations, avait sollicité en grâce et avec instance mon renvoi, pour avoir préféré le bien de la France à son intérêt personnel et aux jouissances de sa vanité. Tout en protestant que j'avais parlé sans mission, l'empereur se refusa de me *chasser*, car ce fut là le mot, et il calma tant bien que mal Joséphine, en alléguant à mon égard des prétextes politiques. Il était, pour moi, évident que si déjà il n'eût arrêté secrètement son divorce, il m'eût sacrifié, au lieu de se borner à un simple désaveu de ma démarche. Mais Joséphine en fut la dupe; elle n'avait point assez d'esprit pour ne pas se bercer d'illusion; elle crut obvier à tout par de misérables artifices. Qui le croirait? elle mit l'empereur sur la voie d'une de ces fraudes politiques, qui eussent été la dérision de toute l'Europe, s'offrant de supposer une grossesse factice, osant même le proposer formellement à l'empereur. Sur qu'elle en viendrait là, j'avais fait ébruiter la possibilité de cette supercherie par mes limiers, de sorte que l'empereur n'eut qu'à lui montrer ses bulletins de police se débarrasser de ses obsessions.

De plus grands événemens firent une diversion éclatante. Le 4 novembre, Napoléon en personne ouvrit cette seconde campagne de la Péninsule, après avoir retiré de l'Allemagne quatre-vingt mille vieux soldats. Il avait allumé un vaste incendie, et il courut l'éteindre avec des flots de sang. Mais que pourra-t-il contre des peuples soulevés et en révolution? Tout d'ailleurs va lui inspirer le soupçon et l'inquiétude; il ira jusqu'à se persuader qu'il se forme dans Paris un foyer de résistance, dont M. de Talleyrand et moi sommes les deux mobiles invisibles.

Ayant appris que cent vingt-cinq boules noires, un tiers d'opposans à ses volontés, venaient d'étonner le Corps législatif, il en fut si choqué, si alarmé, qu'il crut devoir lancer, de Valladolid, le 4 décembre, une note officielle explicative de l'essence du gouvernement impérial, et de la place qu'il lui plaisait d'y assigner aux législateurs. «Nos malheurs, dit-il, sont venus, en partie, de ces exagérations d'idées qui ont porté un corps à se croire le représentant de la nation: ce serait une prétention chimérique et même criminelle, de vouloir représenter la nation avant l'empereur. Le Corps législatif devrait être appelé Conseil législatif, puisqu'il n'a pas la faculté de faire des lois, n'en ayant point la proposition. Dans l'ordre de la hiérarchie constitutionnelle, le premier représentant de la nation, c'est l'empereur et ses ministres, organes de ses décisions. Tout rentrerait dans le désordre, si d'autres idées constitutionnelles venaient à pervertir les idées de nos constitutions monarchiques.»

Ces oracles du pouvoir absolu n'auraient fait qu'aigrir les esprits, sous un prince faible et capricieux; mais Napoléon avait sans cesse l'épée à la main, et la victoire marchait encore sur ses pas. Aussi tout s'inclinait encore; et le seul ascendant de sa puissance suffisait pour dissiper tout germe d'opposition légale.

Quand on sut qu'il venait d'entrer à Madrid en vainqueur irrité, et qu'il était résolu de surprendre et de chasser l'armée anglaise, on crut la guerre finie, et j'endoctrinai dans ce sens tous mes organes mobiles. Mais tout-à-coup, laissant les Anglais et abandonnant cette guerre à ses lieutenans, l'empereur nous revint d'une manière subite et inattendue; soit, comme ses entours me l'ont assuré, qu'il ait été frappé de l'avis qu'une bande de fanatiques espagnols s'était organisée pour l'assassiner; (j'y avais cru, et j'avais donné, de mon côté, le même avis); soit qu'il fût encore dominé par l'idée fixe de l'existence d'une coalition, dans Paris, contre son autorité. Je croirais assez à l'un et à l'autre motifs réunis, mais qui furent masqués par l'annonce de l'urgence de ce retour subit, d'après les préparatifs de l'Autriche. Napoléon eut encore trois ou quatre mois devant lui, et il savait tout aussi bien que moi que si l'Autriche remuait, elle n'était pas encore prête.

A mon premier travail, il me souda sur l'affaire du Corps législatif et sur son admonition impériale. Je le vis venir et je répondis que c'était très-bien; que c'était ainsi qu'il fallait gouverner; que si un corps quelconque s'arrogeait le droit de représenter, à lui seul, le souverain, il n'y aurait d'autre parti à prendre que de le dissoudre; et que si Louis XVI eût agi ainsi, ce malheureux prince vivrait et régnerait encore. Me fixant alors avec des yeux étonnés: «Mais quoi! duc d'Otrante, me dit-il après un instant de silence, il me semble pourtant que vous êtes un de ceux qui ont envoyé Louis XVI à l'échafaud?—Oui, Sire, répondis-je sans hésitation, et c'est le premier service que j'ai eu le bonheur de rendre à Votre Majesté.»

Rappelant à lui toute la force de son génie et de son caractère pour surmonter l'agression de l'Autriche, il combina son plan et se hâta d'en venir à une prompté exécution. Il était à craindre qu'il ne fût poussé ou surpris aux défilés des Montagnes Noires, car ses forces étaient faibles, et on l'eût réduit à la défensive s'il eût laissé opérer la concentration des masses autrichiennes. Tann, Abensberg, Eckmühl, Ratisbonne, virent le rapide triomphe de nos armes et signalèrent l'heureux début d'une campagne d'autant plus grave, que nous faisons, contre les règles d'une saine politique, deux guerres à la fois.

La levée de boucliers de Schill, en Prusse, nous révéla tout le danger. Ce major prussien, arborant l'étendard de la révolte, venait d'être lancé par les Schneider, les Stein, chefs des illuminés; c'était un timide essai que faisait la Prusse. Il tint à peu de chose que les peuples de l'Allemagne septentrionale ne vinsent dès lors, par imitation, à s'insurger comme les peuples de la Péninsule. Pressé entre deux guerres nationales, Napoléon eût succombé quatre ans plutôt. Ceci me fit faire de sérieuses réflexions sur la fragilité d'un Empire qui n'avait d'autre appui que les armes, et d'autre mobile qu'une ambition effrénée.

Nous respirâmes après l'occupation de Vienne; mais Schill courait encore en Saxe, et les Viennois se montraient irrités et exaltés. Il y eut plusieurs émeutes dans cette capitale de l'Autriche. Bientôt les premiers bruits sur la bataille d'Essling vinrent renouveler nos transes et aggraver nos inquiétudes. A ces bruits succédèrent les informations confidentielles, presque toutes désolantes. Non-seulement Lannes, le seul ami de Napoléon qui fût resté en possession de lui dire la vérité, avait péri glorieusement, mais on comptait huit mille morts, dix-huit mille blessés, parmi lesquels trois généraux et au-delà de cinq cents officiers, de tout grade. Si, après tant de pertes, l'armée fut sauvée, elle m'en fut pas redevable à Napoléon, mais au sang-froid de Masséna. Qu'on juge de notre perplexité dans Paris, et combien il nous fallut d'efforts et d'adresse pour jeter un voile sur ce grand échec, qui pouvait être suivi de plus d'un désastre! Quant à Napoléon, il se proclamait victorieux dans ses bulletins, et, s'il n'avait pas profité de la victoire, il en accusait, d'une manière assez triviale, le *général Danube*, le meilleur officier de l'Autriche. En effet, on ne pouvait s'expliquer l'immobilité de l'archiduc, après tant de pertes de notre part, et après que nous n'avions pu trouver de refuge que dans l'île de Lobau. Plus le bulletin était impudent, plus on faisait des commentaires.

Les nombreux ennemis que Napoléon avait en France, soit parmi les républicains, soit parmi les royalistes, se réveillèrent; le faubourg St.-Germain redevint hostile, et il y eut même quelques menées dans la Vendée. On se flattait déjà tout haut que la journée d'Essling porterait un coup fatal à l'empereur.

On était si préoccupé des événemens du Danube, qu'à peine fit-on alors attention aux événemens de Rome. Il nous était réservé, à nous philosophes, enfans du dix-huitième siècle et adeptes de l'incrédulité; il nous était réservé, dis-je, de déplorer, comme impolitique, l'usurpation du patrimoine de Saint-Pierre et la persécution du chef de l'Église, par celui même que nous avions élu notre dictateur perpétuel. Un décret de Napoléon, de la fin de mai, avait ordonné la réunion des États romains à l'Empire français. Qu'arriva-t-il? Le vénérable pontife, cramponné sur le siège de Rome, se voyant désarmé, dépouillé, n'ayant à sa disposition que ses armes spirituelles, lança des bulles d'excommunication contre Napoléon et ses coopérateurs. Tout cela n'eût été que ridicule, si les peuples y fussent restés indifférens; si l'indignation publique n'eût pas ravivé la foi presque éteinte, en faveur de l'opiniâtre pontife des chrétiens. Ce fut alors que, soutenant une espèce de siège dans son palais, Pie VII en fut arraché par la force, et enlevé de Rome pour être confiné à Savone. Napoléon savait combien je répugnais à de pareilles violences; aussi n'eut-il garde de m'en donner la direction. Ce fut la police de Naples qui s'en chargea. Les principaux instrumens contre le pape furent Murat, Salicetti, Miollis et Radet.

Il me fallut prendre beaucoup sur moi, quand le pape eut gagné le Piémont, pour qu'on ne lui fît pas franchir les Alpes; c'eût été sur moi qu'on aurait fait peser volontiers la responsabilité des dernières scènes de cette persécution, qui parut généralement odieuse et déloyale. En dépit de la réserve de l'administration et du silence de ses organes, tout l'intérêt se porta sur Pie VII, qui, aux yeux de l'Europe, fut considéré comme une illustre et touchante victime de l'avidité de l'empereur. Prisonnier à Savone, Pie vu fut dépouillé de ses honneurs extérieurs et privé de toute communication avec les cardinaux, ainsi que de tous les moyens de publier des bulles

ou de convoquer un concile. Quel aliment pour la petite église, pour la turbulence de quelques prêtres et pour la haine de quelques dévots! Je prévis dès lors que de tous ces levains se reformeraient les secrètes associations que nous avons eu tant de peine à dissoudre. En effet, Napoléon, en défaisant tout ce qu'il avait fait jadis pour calmer et concilier l'esprit des peuples, les disposait, de longue main, à s'isoler de sa puissance, et même à s'allier à ses ennemis, dès qu'ils auraient le courage de se montrer en force.

Mais cet homme extraordinaire n'avait encore rien perdu de sa vigueur belliqueuse; son courage et son génie relevèrent bientôt au-dessus de ses fautes. Ma correspondance et mes bulletins, qu'il recevait tous les jours à Vienne, ne lui dissimulaient pas le fond des choses ni le fâcheux état de l'esprit public. «Tout cela changera dans un mois, m'écrivait-il.» Une autre fois, en parlant de l'intérieur: «Je suis bien tranquille, vous y êtes,» furent ses propres expressions. Jamais je n'avais accumula sur ma tête tant de pouvoirs et autant de responsabilité. Je réunissais à la fois dans mes mains le ministère colossal de la police, et par *intérim* le porte-feuille de l'intérieur. Mais j'étais rassuré, parce que jamais les encouragemens de l'empereur n'avaient été aussi positifs, ni sa confiance aussi étendue. Je touchais à l'apogée du pouvoir ministériel; mais, en politique, l'apogée conduit souvent à la roche Tarpéienne.

L'horizon changea presque subitement. La bataille de Wagram livrée et gagnée quarante-cinq jours après la perte de la bataille d'Essling, l'armistice de Znaïm consenti six jours après la bataille de Wagram, et la mort de Schill, nous ramenèrent des jours sereins.

Mais, dans l'intervalle, les Anglais apparurent dans l'Escaut avec une formidable expédition, qui, plus habilement conduite, aurait pu amener des chances heureuses pour nos ennemis et donner le temps à l'Autriche de se rallier.

J'appréciai le danger. Investi dans l'absence de l'empereur d'une grande partie de son pouvoir, par le concours de deux ministères, je donnai l'impulsion au conseil dont j'étais l'âme et j'y fis passer des mesures fortes.

Il n'y avait pas de temps à perdre, il fallait sauver la Belgique. Les troupes disponibles n'auraient pas suffi à préserver cette partie si importante de l'Empire. Je fis décider, sans le concours de l'empereur, qu'à Paris et dans plusieurs départemens du Nord, une levée extraordinaire de gardes nationaux aurait lieu immédiatement.

J'adressai, à cette occasion, à tous les maires de Paris une circulaire qui contenait la phrase suivante: «Prouvons à l'Europe que si le génie de Napoléon peut donner de l'éclat à la France, sa présence n'est pas nécessaire pour repousser les ennemis.»

Qui le croirait? La phrase et la mesure firent ombrage à Napoléon, qui, par une lettre adressée à Cambacérès, ordonna de suspendre la levée dans Paris, où tout se borna pour le moment à la nomination des officiers.

Je ne soupçonnai pas d'abord le vrai motif de cette suspension pour la capitale, d'autant plus que partout ailleurs la levée s'opérait sans obstacle et avec rapidité, nous donna une quarantaine de mille hommes tous équipés et pleins d'ardeur. Rien n'entrava plus les mesures que j'avais fait adopter, et à l'exécution desquelles je présidais avec autant de soins que de zèle. Il y avait long-temps que la France n'avait donné le spectacle d'un pareil élan de patriotisme. Dans son voyage aux eaux de Spa, la mère de l'empereur en fut tellement frappée, qu'à son retour elle m'en félicita elle-même.

Mais il fallait un commandant général à cette force nationale auxiliaire qui allait se réunir sous les murs d'Anvers. Je ne savais trop sur qui faire tomber le choix, quand Bernadotte arriva inopinément de Wagram. Le jour même, à peine eus-je appris son retour, que je le proposai au ministre de la guerre, duc de Feltre, qui se hâta de lui expédier sa commission.

Quelle fut ma surprise, le lendemain, quand Bernadotte m'apprit, dans l'épanchement de l'intimité et de la confiance, qu'ayant tenu la gauche à Wagram, et les Saxons qui en faisaient partie s'étant mis en déroute, l'empereur, sous ce prétexte, lui avait ôté le commandement, et l'avait renvoyé à Paris; que pourtant son aîle s'était à la fin bien comportée; mais qu'on ne l'avait pas moins blâmé au quartier-général d'avoir, dans un ordre du jour, adressé à ses soldats une espèce de proclamation

approbative; qu'il imputait cette nouvelle disgrâce à des rapports malveillans faits à l'empereur; qu'on se plaignait beaucoup de Savary, chargé de la police secrète de l'armée; que Lannes ayant eu avec lui les scènes les plus violentes, avait pu seul le réprimer; mais que depuis la mort de ce brave des braves, le crédit de Savary n'avait plus de bornes; qu'il épiait les occasions d'aigrir l'empereur contre certains généraux sur lesquels planaient des préventions; qu'il allait même jusqu'à leur imputer des connexions avec la société secrète des *Philadelphes* dont on faisait un épouvantail à l'empereur, en supposant, sur les plus vagues indices, qu'elle avait dans l'armée des ramifications dangereuses.

D'après ces motifs, Bernadotte montrait de la répugnance à se charger de la commission d'aller commander la levée des gardes nationaux de l'Empire, appelés pour la défense d'Anvers. Je lui représentai que c'était le moment, au contraire, de se rétablir dans l'esprit de l'empereur; que j'avais déjà contribué plusieurs fois à les rapprocher et à dissiper entre eux plus d'un nuage; que, dans le haut rang qu'il occupait, s'il refusait de remplir la commission que venait de lui conférer le ministre de la guerre, il aurait l'air de prendre l'attitude d'un mécontent et de fuir l'occasion de rendre de nouveaux services à sa patrie; qu'au besoin, il fallait servir l'empereur malgré lui-même, et qu'en faisant ainsi son devoir, c'était pour la patrie qu'on se dévouait. Il me comprit, et, après d'autres épanchemens mutuels, il se mit en route pour Anvers.

On sait avec quel succès le mouvement s'opéra; il fut général dans nos provinces du Nord, et les Anglais n'osèrent tenter le débarquement. Un si heureux résultat et la conduite sage de Bernadotte contraignirent Napoléon de renfermer en lui-même ses soupçons et son mécontentement; mais au fond, il ne pardonna jamais, ni à Bernadotte ni à moi, cet éminent service; et notre liaison lui devint plus que jamais suspecte.

D'autres informations particulières qui me vinrent de l'armée, coïncidèrent parfaitement avec ce que m'avait dit Bernadotte, au sujet des *Philadelphes*, dont l'organisation secrète remontait au consulat à vie. Les associés ne s'en cachaient pas; leur but était de rendre au peuple français la liberté que Napoléon lui avait ravie par le rétablissement de la noblesse et par son concordat. Ils regrettaient Bonaparte premier consul, et regardaient comme insupportable le despotisme de Napoléon comme empereur. L'existence présumée de cette association avait déjà donné lieu à l'arrestation et à la détention prolongée de Mallet, Guidal, Gindre, Picquerel et Lahorie. Dans ces derniers temps, on soupçonna le brave Oudet, colonel du 9^e régiment de ligne, d'avoir été porté à la présidence des *Philadelphes*. Une lâche délation l'ayant signalé comme tel, voici quelle fut la malheureuse destinée de cet officier. Nommé général de brigade la veille de la journée de Wagram, on l'attira, le soir même qui suivit la bataille, dans un guet-apens, à quelques lieues de là, dans l'obscurité de la nuit, où il tomba sous le feu d'une troupe, qu'on supposa être des gendarmes; le lendemain, il fut trouvé étendu, sans vie, avec vingt-deux officiers de son parti, tués autour de son corps. Cet événement fit grand bruit à Schoenbrunn, à Vienne et dans tous les états-majors de l'armée, sans qu'on eût aucun moyen de percer ou d'éclaircir un si horrible mystère.

Cependant, depuis l'armistice, les difficultés s'aplanissaient lentement; on ne voyait point arriver la conclusion du nouveau traité de paix avec l'Autriche; mais toutes les lettres présentaient la paix comme infaillible. Nous en attendions la nouvelle d'un moment à l'autre, quand j'appris que l'empereur, passant la revue de sa garde à Schoenbrunn, avait failli tomber sous le fer d'un assassin. Rapp n'eut que le temps de le faire saisir, Berthier s'étant mis devant l'empereur. C'était un jeune homme d'Erfurt, à peine âgé de dix-sept ans, et poussé uniquement par un fanatisme patriotique; on trouva sur lui un long couteau bien affilé, avec lequel il allait commettre son crime. Il avoua son dessein et fut passé par les armes.

Le traité de Vienne fut signé peu de jours après (15 octobre). Napoléon, vainqueur et pacificateur, revint presque aussitôt dans sa capitale. Ce fut de sa bouche même que nous apprîmes combien il avait eu de difficultés à surmonter dans cette pénible campagne, et combien l'Autriche s'était montrée forte et menaçante.

J'eus avec Napoléon plusieurs conférences à Fontainebleau, avant sa rentrée dans Paris; je le trouvai très-aigri contre le faubourg Saint-Germain qui avait repris ses habitudes satiriques et mordantes. Je n'avais pu me dispenser d'informer l'empereur qu'après la journée d'Essling, comme après Baïonne; les beaux-esprits du faubourg

avaient répandu le bruit ridicule qu'il était frappé d'une aliénation mentale. Napoléon en fut singulièrement offensé, et il me parla de sévir contre des êtres qui, disait-il, le déchiraient d'une main et le sollicitaient de l'autre. Je l'en dissuadai. «C'est de tradition, lui dis-je; la Seine coule; le faubourg intrigue, demande, consomme et calomnie; c'est dans l'ordre: chacun a ses attributions. Qui a été plus calomnié que Jules-César? Je réponds d'ailleurs à Votre Majesté que, parmi cette troupe, il ne se trouvera ni des Cassius ni des Brutus. Du reste, les plus mauvais bruits ne sortent-ils pas des antichambres de Votre Majesté; ne sont-ils pas propagés par des personnes qui font partie de sa maison et de son gouvernement? Avant de sévir, il faudrait établir un Conseil des dix, aller aux écoutes, interroger les portes, les murailles, les cheminées. Il est d'un grand homme de mépriser les caquetages insolens, et de les étouffer sous une masse de gloire.» Il se rendit.

Je savais qu'après la journée de Wagram il avait balancé s'il ne démembretrait pas la monarchie autrichienne; qu'il avait plusieurs plans à ce sujet; qu'il s'était même vanté de distribuer bientôt des couronnes à des archiducs qu'il supposait mécontents ou aveuglés par l'ambition; mais qu'arrêté par la crainte d'éveiller les soupçons de la Russie et de soulever les peuples de l'Autriche, dont l'affection pour François II ne pouvait être révoquée en doute, il avait eu le temps d'apprécier une autre difficulté dans l'exécution de son plan. Il exigeait l'occupation militaire de toute l'Allemagne; ce qui ne lui eût pas permis d'éteindre la guerre de la Péninsule, qui réclamait toute son attention.

Le moment me parut favorable pour lui montrer la vérité toute entière; je lui représentai, dans un rapport confidentiel sur notre situation présente, combien il devenait urgent de mettre un terme à un système politique qui tendait à nous aliéner tous les peuples; et d'abord je le suppliai d'accomplir l'œuvre de la paix, soit en faisant sonder l'Angleterre, soit en lui adressant des propositions raisonnables, ajoutant que jamais il n'avait été plus en mesure de se faire écouter; que rien n'égalait le pouvoir de ses armes, et qu'il n'y avait maintenant plus de doute sur la solidité de ses transactions avec les deux plus puissants potentats de l'Europe après lui-même; qu'en se montrant peu exigeant relativement au Portugal et disposé d'un autre côté à évacuer la Prusse, il ne pouvait manquer d'arriver à la paix et au maintien de sa dynastie en Italie, à Madrid, en Westphalie et en Hollande; que là devaient être posées les bornes de son ambition et d'une gloire durable; que c'était déjà une assez brillante destinée d'avoir fait renaître l'Empire de Charlemagne, mais qu'il fallait donner à cet Empire des garanties pour l'avenir; qu'à cet effet il devenait pressant, comme je le lui avais déjà représenté, de dissoudre son mariage avec Joséphine et de former un autre nœud réclamé autant par la raison d'État que par les considérations politiques les plus décisives; car, en se voyant revivre, il assurait en même temps la vie à l'Empire, que lui seul pouvait déterminer s'il était préférable de former une alliance de famille avec l'une des deux grandes cours du nord, soit la Russie, soit l'Autriche, ou de s'isoler dans sa puissance, et d'honorer sa propre patrie en partageant le diadème avec une française toujours assez riche de sa fécondité et de ses vertus. Mais qu'au total le plan inspiré par le besoin de la fixité sociale et de la permanence monarchique, croulerait dans sa base si la paix générale n'en devenait pas le complément nécessaire; que j'insistai fortement sur ce point, le suppliant de me faire connaître ses intentions sur les deux vues principales de mon rapport et de mes conclusions.

Je n'obtins qu'un assentiment tacite, le seul qu'on m'eût accoutumé d'espérer dans les matières graves qui étaient censées hors de mes attributions. Mais je vis que la dissolution du mariage était arrêtée pour une époque prochaine, Cambacérès ayant été autorisé à en conférer avec moi. J'en fis répercuter aussitôt la rumeur dans les salons, et on en chuchottait partout que Joséphine, plongée dans la sécurité, n'en avait aucun éveil, tant on la ménageait et on la plaignait.

Je vis également que l'empereur, soit par orgueil, soit par politique, penchait à serrer son nouveau nœud dans une des vieilles cours de l'Europe, et que la dissolution préalable avait surtout pour objet de les stimuler à faire des ouvertures ou de les préparer à en recevoir.

Cependant l'appareil de la puissance ne fut pas négligé. Napoléon, tenant sous sa dépendance absolue les rois qu'il avait fait, les manda à sa cour, et, le 3 décembre, exige qu'ils assistent dans la métropole au *Te Deum* chanté pour ses victoires et pour l'anniversaire de son couronnement.

A sa sortie de Notre-Dame, il court faire l'ouverture du Corps législatif; là, dans un

discours présomptueux, il s'exprime en ces termes «Lorsque je reparaitrai au-delà des Pyrénées le léopard épouvanté cherchera l'Océan pour éviter la honte, la défaite ou la mort.»

C'était avec ces grandes images qu'il cherchait à pallier les difficultés de la guerre d'Espagne, s'abusant lui-même peut-être, car il n'avait, sur la nature de cette guerre, que des idées incomplètes.

Le surlendemain, dînant tête-à-tête avec Joséphine, il lui fit part de sa résolution. Joséphine s'évanouit. Il fallut toute la rhétorique de Cambacérès et toute la tendresse de son fils, Eugène, soit pour la calmer, soit pour la disposer à la résignation.

Le 15 décembre, on procéda cérémonieusement à la dissolution du mariage. Tout s'étant terminé dans les formes, un officier de la garde fut chargé d'escorter Joséphine à la Malmaison, tandis que, de son côté, l'empereur se rendait au Grand-Trianon, pour y passer quelques jours en retraite.

Tout était déjà monté dans le mystère de la chancellerie pour ouvrir une négociation parallèle auprès des deux cours de Saint-Pétersbourg et de Vienne; dans la première, on voulait obtenir la grande-duchesse, sœur du czar; et en Autriche, il s'agissait de l'archiduchesse Marie-Louise, fille de l'empereur François. On tâta d'abord la Russie. L'empereur Alexandre se montrait favorable, disait-on, dans le conseil, mais il y avait dissentiment d'opinion dans la famille impériale russe.

Ce qui eut lieu à Vienne presque en même temps, mérite de ma part quelques préliminaires auxquels je ne suis pas tout-à-fait étranger.

Un des hommes les plus marquans dans les fastes de la politesse et de la galanterie de la cour de Louis XVI, était sans contredit le comte Louis de Narbonne; on s'était complu à le rendre célèbre en tirant, de ses traits frappans de ressemblance avec Louis XV, une induction qui supposait un auguste mystère à sa naissance. Il avait aussi travaillé lui-même à sa célébrité, par son amabilité parfaite, par sa liaison intime avec la femme la plus extraordinaire du siècle, M^{me} de Staël, et enfin par la manière facile et chevaleresque avec laquelle il avait exercé, dans le département de la guerre, un ministère constitutionnel au déclin de la monarchie. Forcé d'émigrer, en butte aux traits des républicains exaltés et des royalistes extrêmes, il avait d'abord été délaissé à sa rentrée en France; plus tard je l'accueillis avec tout l'intérêt que m'inspiraient les patriotes de 1789, qui avaient voulu concilier la royauté et la liberté. Aux grâces des manières il joignait les traits saillans de l'esprit, et souvent même la justesse et la profondeur des vues. J'avais fini par le recevoir tous les jours; et tel était le charme de sa conversation, qu'au milieu de mes travaux fatigans, j'y trouvais le délassement le plus doux. Tout ce que me demandait M. de Narbonne dans l'intérêt de ses amis et de ses connaissances, je le lui accordais. Je parlai de lui à l'empereur; j'eus d'abord de la peine à le lui faire goûter; il redoutait ses anciens rapports avec M^{me} de Staël, en qui Napoléon voyait une ennemie implacable. J'insistai, et l'empereur finit par se le faire présenter. L'engouement s'en suivit, et Napoléon se l'attacha d'abord comme officier d'ordonnance. Le général Narbonne le suivit dans la campagne d'Autriche, où il fut nommé gouverneur de Trieste, avec une mission politique dont j'avais connaissance.

Au retour de l'empereur, et quand l'affaire du mariage fut entamée, je le lui désignai comme le personnage le plus capable de sonder adroitement les intentions de la cour d'Autriche. Il était hors des convenances et des usages que Napoléon fît aucune démarche directe avant de connaître positivement les dispositions de l'empereur Alexandre; or, les instructions envoyées au comte de Narbonne se bornèrent à l'autorisation d'agir en son propre et privé nom, avec tout le ménagement et la dextérité que comportait une affaire si délicate et si majeure. Il se rendit à Vienne au mois de janvier (1810), dans le seul but apparent d'y passer pour rentrer en France par l'Allemagne. Là, dressant bientôt ses batteries, il vit d'abord M. de Metternich, et fut ensuite admis auprès de l'empereur François. La question du mariage occupait alors toute l'Europe, et ce fut naturellement un des sujets de son entretien avec l'empereur d'Autriche. M. de Narbonne ne manqua pas de jeter en avant que les plus grands souverains de l'Europe briguaient l'alliance de Napoléon. L'empereur d'Autriche témoigna aussitôt sa surprise de ce que la cour des Tuileries ne songeât point à sa maison, et il en dit assez pour que M. de Narbonne sût à quoi s'en tenir. Il m'écrivit le même jour, et en me faisant part des insinuations de la cour de Vienne, il crut pouvoir en conclure qu'une alliance avec une archiduchesse entrerait dans les vues de l'Autriche. A l'arrivée du courrier, je courus communiquer sa dépêche à

l'empereur. Jamais je ne le vis si radieux, ni si satisfait. Il fit sonder le prince de Schwartzemberg, ambassadeur d'Autriche à Paris, ordonnant que cette négociation particulière fût conduite avec une telle circonspection que l'ambassadeur se trouvât engagé sans qu'il le fût lui-même. Il s'agissait de ne pas choquer l'empereur Alexandre en lui faisant soupçonner qu'on avait ouvert une double négociation, et de faire supposer à l'Europe qu'on avait eu le choix entre une grande-duchesse et une archiduchesse, car, pour la princesse de Saxe, il n'en avait été question que pour la forme.

Le 1^{er} février, Napoléon convoqua aux Tuileries un grand conseil privé composé des grands dignitaires, grands officiers, tous les ministres, le président du Sénat, celui du Corps législatif et les ministres d'état, présidents des sections du Conseil d'état. Nous étions en tout vingt-cinq personnes. Le conseil assemblé et la délibération ouverte, le ministre Champagny communiqua d'abord les dépêches de Caulaincourt, ambassadeur en Russie, et il les présenta comme si le mariage avec une princesse russe n'eût tenu qu'à l'accord de l'exercice public de son culte, et à l'érection, à son usage, d'une chapelle du rit grec. Il fit connaître ensuite les insinuations et les désirs de la cour de Vienne: ainsi on paraissait n'être que dans l'embarras du choix. Il y eut partage d'opinions. Comme j'étais dans le secret, je m'abstins d'émettre la mienne; je m'esquivai même à dessein avant la fin de la délibération. Au lever de la séance, le prince Eugène fut chargé par l'empereur de faire au prince de Schwartzemberg l'ouverture diplomatique. L'ambassadeur avait reçu ses instructions, et tout fut consenti sans difficulté. Ainsi le mariage de Napoléon avec Marie-Louise fut proposé, discuté, décidé dans le conseil et stipulé dans les vingt-quatre heures.

Le lendemain de la tenue du conseil, un sénateur de mes amis, toujours très au fait des nouvelles^[30], vint m'informer que l'empereur s'était décidé pour une archiduchesse; je jouai la surprise et en même temps le regret de ce qu'on n'avait pas choisi une princesse russe. «En ce cas, m'écriai-je, je n'ai plus qu'à faire mon paquet!» saisissant ainsi un prétexte pour donner à mes amis l'éveil sur ma prochaine disgrâce.

Doué de ce qu'on appelle tact, j'avais un secret pressentiment que mon pouvoir ministériel survivrait peu au nouvel ordre de choses qui allait altérer, sans aucun doute, les habitudes et le caractère de Napoléon. Je ne doutais nullement que, devenu l'allié de la maison de Lorraine, se croyant sûr désormais du cabinet d'Autriche, et, par conséquent, d'être en mesure d'assujettir la vieille Europe à sa volonté, il ne se crût en état de se débarrasser de son ministre de la police, ainsi qu'il avait déjà cru pouvoir s'en passer après la paix d'Amiens. Je savais d'ailleurs, d'une manière certaine, qu'il ne me pardonnerait jamais d'avoir levé, tout seul, une armée, fait rembarquer les Anglais et sauvé la Belgique; je savais enfin que, depuis cette époque, ma liaison avec Bernadotte lui était devenue suspecte. Plus il concentrait en lui-même ses dispositions peu favorables à mon égard, plus je les devinais.

Elles se décelèrent, quand je lui proposai de mettre en liberté, à la prochaine occasion de la solennité de son mariage, une partie des prisonniers d'état et de lever un grand nombre de surveillances. Au lieu d'adhérer à ma proposition, il s'éleva avec une feinte humanité contre le déplorable arbitraire qu'exerçait la police, me disant qu'il avait songé à y mettre un terme. Deux jours après, il m'envoya un projet de rapport, fait en mon nom, et de décret impérial, qui, au lieu d'une prison d'état, en établissait six^[31], statuant en outre que désormais nul ne pourrait être détenu qu'en vertu d'une décision du conseil privé. C'était une amère dérision, le conseil privé n'étant pas autre chose que la volonté de l'empereur. Le tout était si artificieusement présenté, qu'il me fallut consentir à produire le projet au Conseil d'état où il fut délibéré et adopté le 3 mars. Voilà comment Napoléon éluda de mettre un terme aux arrestations illégales, et comment il voulut faire rejaillir sur la police tout l'odieux des détentions arbitraires. Il m'astreignit aussi à lui présenter le tableau des individus mis en surveillance.

La surveillance était une mesure de police très-supportable, que j'avais imaginée précisément pour soustraire aux rigueurs de la détention arbitraire, les nombreuses victimes que signalaient et poursuivaient chaque jour les délateurs à gages, que j'avais bien de la peine à contenir dans de certaines bornes. Cette odieuse milice occulte était inhérente au système monté et maintenu par l'homme le plus ombrageux et le plus défiant qui peut-être ait jamais existé. C'était une des plaies de l'État.

J'avais parfois la faiblesse de croire qu'une fois affermi et tranquille, Napoléon

adopterait un système de gouvernement plus paternel et en même temps plus conforme à nos mœurs. Sous ce point de vue, le mariage avec une archiduchesse donnait des espérances; mais je sentais de plus en plus qu'il lui fallait la sanction de la paix générale. Ne pouvais-je pas moi-même contribuer à la paix, comme j'avais coopéré, par mon impulsion, à la dissolution d'un nœud stérile et à l'alliance avec l'Autriche? Si je parvenais à ce but, je pouvais, par l'importance d'un pareil service, triompher des préventions de l'empereur et reconquérir toute sa confiance; mais il fallait d'abord pressentir l'Angleterre. J'hésitais d'autant moins que le changement survenu dans la composition du ministère anglais me donnait de justes motifs d'espoir.

Le mauvais succès de la plupart de ses opérations dans cette dernière campagne, avait excité le mécontentement de la nation anglaise et amené de graves dissensions parmi les ministres. Deux d'entre eux, lord Castlereagh et M. Canning, en étaient même venus à un combat singulier, après avoir donné leur démission. Le cabinet s'était hâté de rappeler de son ambassade d'Espagne le marquis de Wellesley, pour succéder à M. Canning dans la place de secrétaire d'état des affaires étrangères, et de mettre à la tête du secrétariat de la guerre le comte de Liverpool, ci-devant lord Hawkesbury. Je savais que ces deux nouveaux ministres avaient des vues hautes, mais conciliantes. D'ailleurs la cause de l'indépendance espagnole étant alors presque désespérée, par suite de la victoire d'Ocana et de l'occupation de l'Andalousie, je m'imaginai que je retrouverais le marquis de Wellesley plus accessible à des ouvertures raisonnables: or, je me déterminai à sonder le terrain, et cela en vertu des pouvoirs dont j'avais usé fréquemment, d'envoyer des agens au dehors.

J'y employai M. Ouvrard, par deux raisons: d'abord, parce qu'une ouverture politique, à Londres, ne pouvait guère être entamée que sous le masque d'opérations commerciales, et ensuite parce qu'il était impossible de confier une mission aussi délicate à un homme plus rompu aux affaires, d'un caractère plus insinuant et plus entraînant. Mais comme M. Ouvrard n'aurait pu se mettre sans inconvénient en rapport direct avec le marquis de Wellesley, je lui adjoignis M. Fagan, ancien officier irlandais, qui, chargé des premières démarches, devait lui ouvrir, pour ainsi dire, les voies de la chancellerie britannique.

Je résolus de ne faire partir M. Ouvrard qu'après les fêtes du mariage. L'entrée de la jeune archiduchesse dans Paris eut lieu le 1^{er} avril: rien de plus magnifique et de plus touchant. Quelle belle journée! quelle hilarité dans une si prodigieuse affluence! La cour repartit aussitôt pour Saint-Cloud, où se fit l'acte civil, et le lendemain la bénédiction nuptiale fut donnée à Napoléon et à Marie-Louise, par le cardinal Fesch, dans une des salles du Louvre garnies de femmes resplendissantes de parures et de pierreries. Les fêtes furent splendides. Mais celle que donna le prince de Schwartzemberg, au nom de son maître, offrit un présage sinistre. Le feu prit à la salle de bal construite dans le jardin de son hôtel, et en un instant la salle fut embrasée; plusieurs personnes périrent, entr'autres la princesse de Schwartzemberg, femme du frère de l'ambassadeur. On ne manqua pas de comparer l'issue malheureuse de cette fête donnée pour célébrer l'alliance des deux nations, à la catastrophe qui avait marqué les fêtes du mariage de Louis XVI et de Marie-Antoinette: on en tira les plus fâcheux présages; Napoléon lui-même en fut frappé. Comme j'avais donné à la préfecture tous les ordres convenables, et qu'elle était spécialement chargée de cette partie de la surveillance publique, ce fut sur elle, ou du moins sur le préfet de police, que vint éclater la colère de l'empereur. Il destitua Dubois, et malheureusement il fallut un désastre public pour être débarrassé de cet homme qui avait tant de fois dénaturé le but moral de la police.

A la cour et à la ville, le mot d'ordre fut désormais de complaire à la jeune impératrice qui, sans aucun partage, captivait Napoléon: c'était même de sa part une sorte d'enfantillage. Je savais qu'on épiait l'occasion de prendre la police en défaut au sujet de la vente de certains ouvrages sur la révolution, qui auraient pu choquer l'impératrice. Je donnai des ordres pour en faire la saisie^[32]; mais telle était la cupidité des agens de la préfecture que ces mêmes ouvrages étaient vendus clandestinement par ceux mêmes qu'on chargeait de les mettre au pilon.

Vers la fin d'avril, l'empereur partit avec l'impératrice, pour visiter Middlebourg et Flessingues; il se rendit aussi à Breda. Ce voyage me fut fatal. L'empereur, frappé de mes réflexions sur le besoin de la paix générale, avait essayé, sans me mettre dans le secret, d'ouvrir des négociations secrètes avec le nouveau ministère anglais, par l'entremise d'une maison de commerce d'Amsterdam. Il en résulta une double

négociation et de doubles propositions, ce qui choqua singulièrement le marquis de Wellesley. Les agens de l'empereur et les miens, devenus également suspects, furent également éconduits.

L'empereur, surpris d'une conclusion si brusque et si inattendue, employa, pour en découvrir la cause, sa contre-police et ses limiers des affaires étrangères. D'abord il n'eut que des informations vagues; mais il put juger bientôt que sa négociation avait été traversée par d'autres agens dont il ignorait la mission. Ses soupçons se portèrent d'abord sur M. de Talleyrand; mais, à son retour, ayant reçu de nouvelles pièces et s'étant fait faire un rapport circonstancié, il reconnut que M. Ouvrard avait dirigé des ouvertures faites à son insçu au marquis de Wellesley; et comme on savait M. Ouvrard en rapport avec moi, on en inféra que je lui avais donné des instructions. Le 2 juin, étant à Saint-Cloud, l'empereur me demanda, en plein conseil, ce que M. Ouvrard était allé faire en Angleterre. «Connaître de ma part, lui dis-je, les dispositions du nouveau ministère, relativement à la paix, d'après les vues que j'ai eu l'honneur de soumettre à Votre Majesté, avant son mariage.—Ainsi, reprend l'empereur, vous faites la guerre et la paix sans ma participation.» Il sortit et donna l'ordre à Savary d'aller arrêter M. Ouvrard et de le conduire à Vincennes. En même temps, je reçus la défense de communiquer avec le prisonnier. Le lendemain, le porte-feuille de la police fut donné à Savary. Pour cette fois, c'était une véritable disgrâce.

J'eusse fait, sans doute, une prédiction trop pressante, en rappelant les paroles du prophète: «Dans quarante jours, Ninive sera détruite»; mais j'aurais pu prédire, sans me tromper, que dans moins de quatre ans l'Empire de Napoléon n'existerait plus.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

NOTES:

- [1] Ce nom tout français, déjà si célèbre par son illustration historique, est devenu plus honorable encore, s'il est possible, depuis que le duc Mathieu de Montmorency, à la conduite duquel Fouché fait ici allusion, s'est honoré par l'aveu public de sa faute. D'ailleurs, la franchise et la noblesse de sa conduite comme ministre et homme d'état, lui ont acquis l'estime universelle. M. Fouché ne peut rien sur la réputation d'un si haut personnage. Grand protecteur de l'ancienne noblesse sous le régime impérial, Fouché récrimine ici pour reprocher à cette même noblesse sa participation à la révolution; c'est parmi les révolutionnaires une récrimination obligée. Ce qu'il dit peut être vrai à certains égards; mais la petite minorité d'un ordre n'est pas l'ordre tout entier; il y aura toujours d'ailleurs une distance immense entre les prestiges, les imprudences et les fautes de 1789, et les crimes affreux de 1793. La manière de raisonner artificieuse dont se sert Fouché pour s'en laver ne nous paraît pas historiquement concluante. (*Note de l'éditeur.*)
- [2] Depuis la mort de Danton, de Camille-Desmoulins et autres députés enlevés pendant la nuit de leur domicile sur un simple ordre des Comités, traduits au tribunal révolutionnaire, jugés et condamnés sans pouvoir présenter leurs moyens de défense, Legendre, ami de Danton, Courtois, Tallien, et plus de trente autres députés, ne couchaient plus chez eux; ils erraient la nuit d'un endroit à un autre, craignant d'éprouver le même sort que Danton. Fouché fut plus de deux mois sans avoir de domicile fixe. C'est ainsi que Robespierre faisait trembler ceux qui semblaient vouloir s'opposer à ses vues de dictature. (*Note de l'éditeur.*)
- [3] Même dans les aveux de Fouché il y a toujours un certain artifice. Sachons-lui gré d'avoir été vrai autant qu'il lui était possible de l'être; c'est déjà quelque chose que d'avoir obtenu de lui l'aveu qu'il a commencé sa fortune dans le tripotage des fournitures. On verra d'ailleurs, dans le cours de ses Mémoires, à quelles sources il a puisé plus tard ses immenses richesses. (*Note de l'éditeur.*)
- [4] Aveux précieux, et qui expliquent le mobile de toute révolution passée, présente et future. (*Note de l'éditeur.*)
- [5] Aucune des premières têtes de la révolution n'en avait encore dit autant, que je sache. Fouché est vraiment naïf dans ses aveux. (*Note de l'éditeur.*)
- [6] Fouché ne nous met pas assez au fait de ce plan de tout révolutionner au dehors, plan alors écarté par la majorité du Directoire, et dont le général

Augereau fut une des premières victimes. Commandant en chef de l'armée d'Allemagne, après le 16 fructidor, il allait révolutionner la Souabe quand il fut rappelé et disgracié. Bonaparte y eut part; il était furieux qu'on voulût déjà démolir son ouvrage: la paix de Campo-Formio. On va voir, après son départ pour l'Égypte, Brune et Joubert partager la disgrâce d'Augereau, pour le même motif. Il paraît que ce plan, renouvelé de la propagande de 1792, n'avait pour adhérent au Directoire que Barras: c'était un faible appui. Rewbel et Merlin ne voulaient pas aller si vite en besogne; effrayés déjà de leurs violences en Égypte et en Suisse, ils persistaient à se bercer dans une situation qui n'était ni la paix, ni la guerre. Il faut avouer que la tentative hardie de tout révolutionner, qu'ils n'osèrent essayer qu'à demi, eût donné aux révolutionnaires de France une immense initiative sur les opérations de la campagne de 1799 qui tournèrent contre eux au dehors et au dedans. La révolution s'arrêta; *elle se fit homme.* (Note de l'éditeur.)

- [7] Très-bien, Monsieur Fouché. L'histoire va prendre acte de la déclaration de votre système de 1798. Puisque vous êtes si véridique, vous allez nous donner de nouvelles preuves sans doute que ce système, qui n'a été que modifié *par la force des circonstances*, s'est perpétué jusqu'en 1815, époque de votre dernier avènement au pouvoir. (Note de l'éditeur.)
- [8] Ici la désignation personnelle est inutile. Le lecteur peu au fait n'a qu'à recourir aux almanachs. Nous devons respecter la discrétion de M. le duc d'Otrante à l'égard d'un de ses anciens collègues. (Note de l'éditeur.)
- [9] Petite vanité de Fouché qui prépare tout comme dans un mélodrame, pour entrer lui-même en scène comme seul capable de tenir le timon de la police, d'exploiter ses ténébreuses intrigues et ses fertiles émoluments. (Note de l'éditeur.)
- [10] Tout ceci est fort clair, et nous ne connaissons aucun écrit aussi lumineux sur les intrigues de cette époque. (Note de l'éditeur.)
- [11] Et quelles étaient donc les vues de Fouché en manœuvrant ainsi contre ces foyers du gouvernement populaire, ou plutôt contre la souveraineté du peuple, dogme favori de Fouché? Il nous l'a dit lui-même; il aspirait à devenir l'une des premières têtes de l'*aristocratie* révolutionnaire. (Note de l'éditeur.)
- [12] Ici ce n'était plus le Fouché de l'aristocratie révolutionnaires, mais le Fouché de la Convention; sa police d'ailleurs était comme Janus, elle avait deux visages. (Note de l'éditeur.)
- [13] Ici c'est Fouché précurseur et promoteur du régime impérial. (Note de l'éditeur.)
- [14] Toujours même marche quand on aspire à gouverner sans contradicteurs et sans contradictions; Fouché ne suit ici que les errements de la Convention, du Comité de salut public et du Directoire au 18 fructidor; il fera de même sous Bonaparte, et il *nous prouvera* qu'il a raison. (Note de l'éditeur.)
- [15] Quelle candeur! quel désintéressement dans Fouché! (Note de l'éditeur.)
- [16] Fouché nous prépare adroitement au 18 brumaire. (Note de l'éditeur.)
- [17] Voici réellement l'homme habile, et on sait ce que veut dire l'adjectif *habile* en révolution. (Note de l'éditeur.)
- [18] L'histoire d'*Irma* parut sous la forme de l'allégorie. Les scènes se passaient en Asie, et tous les noms étaient changés; mais il était facile d'en retrouver la clef par leur anagramme. Cette manière adroite de publier l'histoire des malheurs de la maison de Bourbon, piqua singulièrement la curiosité et intéressa le public. On dévora cet ouvrage; en suivant les événements et arrivant aux catastrophes, chacun devina les noms. Sous une fausse apparence de liberté, le premier consul laissa publier sur la révolution tout ce qui tendait à la décrier; alors parurent successivement les Mémoires du marquis de Bouillé, de Bertrand de Moleville, de la princesse de Lamballe; les Mémoires de Mesdames de France, l'Histoire de Madame Elisabeth, le Cimetière de la Madelaine. Mais cette tolérance cessa dès que le premier consul se crut affermi; c'est ce qu'on verra dans la suite de ces Mémoires. (Note de l'éditeur.)
- [19] La machine infernale ne remplit pas son but, qui était d'atteindre le premier consul; mais elle n'en causa pas moins la mort d'une vingtaine de personnes et en blessa cinquante-six plus ou moins grièvement. On vint au secours de tous les malheureux blessés suivant que les blessures étaient plus ou moins graves. Le *maximum* des secours fut de 4500 francs, et le *minimum* de 25 fr. Les orphelins et les veuves furent pensionnés, ainsi que les enfans de ceux qui avaient péri; mais seulement jusqu'à leur majorité; ils devaient toucher à

cette époque 2000 francs pour leur établissement.

Voici les noms des personnes qui reçoivent des secours par ordre du premier consul, avec le montant des sommes qui leur furent allouées:

	fr.
Bataillé (M ^{me}), épicière, rue St-Nicaise	100.
Boiteux (Jean-Marie-Joseph), ci-devant frère de la Charité	50.
Bonnet (M ^{me}), rue Saint-Nicaise	150.
Boulard (veuve), musicienne, rue J.-J.-Rousseau	4000.
Un second supplément lui fut accordé à cause de ses blessures, il fut de	3000.
Bourdin (Françoise Louvrier, femme) portière, rue Saint-Nicaise	50.
Buchener (Louis), tailleur, rue St-Nicaise	25.
Chapuy (Gilbert), officier-civil de la Marine, rue du Bac	800.
Charles (Jean-Etienne), imprimeur, rue Saint-Nicaise	400.
Clément, garçon maréchal, rue du Petit-Carrousel	50.
Cléreaux (Marie-Joséphine Lehodey), épicière, rue Neuve-de-l'Egalité	3800.
Colinet (Marie-Jeanne-Cécile), revendeuse à la halle	200.
Corbet (Nicolas-Alexandre), employé par l'état-major de la 17 ^e division, rue St.-Honoré	240.
Couteux, vermicellier, rue des Prouvaires	150.
Duverne (Louis), ouvrier serrurier, rue du Harlay	1000.
Fleury, (Catherine Lenoir, veuve), rue de Malte	50.
Fostier (Louis-Philippe), remplaçant au poste de la rue Saint-Nicaise	25.
Fridzery (Alexandre-Marie-Antoine), musicien aveugle, rue St-Nicaise	750.
Gauthier (Marie Poncette, fille), rue de Chaillot	100.
Harel (Antoine), garçon limonadier, rue de Malte	3000.
Hiblot, (Marie-Anne, fille), rue de Malte	240.
Honoré (Marie-Thérèse Larne, veuve), rue Marceau	100.
Honoré (Thérèse, fille), ouvrière	50.
Huguet (Louis), cuisinier aux Champs-Élysées	50.
Jardy (Julien), remplaçant au poste Saint-Nicaise	100.
Kalbert (Jean-Antoine), apprenti menuisier	100.
Lambert (Marie-Jacqueline Gillot, femme), rue Fromenteau	100.
Leclerc, élève en peinture, mort à l'hospice	200.
Lefèvre (Simon-François), garçon tapissier, rue de la Verrerie	200.
Léger (madame), limonadière, rue St.-Nicaise	1500.
Lepape (Elisabeth Satabin, femme), portière, rue Saint-Nicaise	300.
Lemière (Nicolas), rue de Malte, tenant maison garnie	400.
Lion (Pierre-Nicolas), domestique, allée d'Antin	600.
Masse (Jean-François), garçon marchand de vin, rue des Saints-Pères	150.
Mercier (Jean-Baptiste), rentier, rue Saint-Honoré	4000.
Orilliard, (Stéphanie-Madeleine, fille) couturière, rue de Lille	900.
Palluel, portier, rue Saint-Nicaise	50.
Preville (Claude-Barthelemi), tapissier, rue des Saints-Pères	4500.
Proverbi (Antoine), homme de confiance, rue des Filles-Saint-Thomas	750.
Regnault (femme), ouvrière, rue de Grenelle-Saint-Honoré	200.
Saint-Gilles (Louis, femme), ouvrière en linge, galerie des Innocens	400.
Selleque (veuve), rue Saint-Denis	200.
Thirion (Jean), cordonnier en vieux, rue Saint-Nicaise	25.
Trepsat, architecte, rue de Bourgogne	4500.
Varlet, rue Saint-Louis, remplaçant au poste Saint-Nicaise	25.
Warmé, marchand de vin, rue Saint-Nicaise	100.
Vitriée (Elisabeth, femme), cuisinière, rue Saint-Nicaise	100.
Vitry, perruquier, rue Saint-Nicaise	50.
Wolff (Arnoult), tailleur, rue de Malte	150.
Zambrini (Félix), garçon glacier chez Corazza	600.
Banny (Jean-Frédéric), garçon traiteur, rue des Grands-Augustins	1000.
Barbier (Marie-Geneviève Viel, veuve), rue Saint-Honoré	1000.
Beirlé (Alexandre), marchand gantier-peaussier, rue Saint-Nicaise	800.
Boyeldieu (Marie-Louise Chevalier, veuve), rue Sainte-Placide	1000.
Orphelins: Lister (Agnès, Adélaïde)	1200.

Mitaine (Jeanne Prévost, veuve), rue de Malte 450.
Platel (Jeanne Smith, veuve) 1000.

La recette générale fut de 77,601 fr.; le surplus fut placé au Mont-de-Piété pour payer les pensions. (*Note de l'éditeur.*)

- [20] Auteur de l'*Ambigu* et d'une foule de pamphlets très-spirituels contre Bonaparte et sa famille. (*Note de l'éditeur.*)
- [21] Sans chercher à innocenter M. le duc de Rovigo qui s'est si mal justifié lui-même de sa participation au meurtre du duc d'Enghien, nous ferons observer que Fouché est ici un peu suspect de partialité; il n'aimait pas M. de Rovigo qui fut chargé plus tard de le remplacer au ministère de la police. (*Note de l'éditeur.*)
- [22] Le tribun Curée.
- [23] Le prince de L..., le prince de C..., et le prince de M...
- [24] Dans son livre *du Prince*, chap. XVIII. (*Note de l'éditeur.*)
- [25] Aujourd'hui M^{me} la comtesse du Cayla. (*N. de l'éd.*)
- [26] Sans doute M. Fiévée. (*Note de l'éditeur.*)
- [27] Fouché veut sans doute parler de la brochure de M. de Vauban, qui fut publiée alors par la police pour balancer l'effet produit par l'histoire de la guerre de la Vendée. (*Note de l'éditeur.*)
- [28] Apparemment les familles Donnissan et Larochejaquelein, unies par le mariage du marquis de Larochejaquelein, mort en 1815, avec la veuve du marquis de Lescure, fille de la marquise de Donnissan; ils habitaient alors le château de Citran, dans le Médoc. (*Note de l'éditeur.*)
- [29] Depuis 1805, au camp de Boulogne, selon le *Mémorial de Sainte-Hélène*. (*Note de l'éditeur.*)
- [30] Un recueil d'anecdotes, où cette circonstance est rapportée, désigne M. de Sémonville; mais Fouché se tait sur le nom. (*Note de l'éditeur.*)
- [31] Vincennes, Saumur, Ham, Landskaone, Pierre-Châtel et Fénestrelles. (*Note de l'éditeur.*)
- [32] La police, en vertu d'un ordre du duc d'Otrante, fit les perquisitions les plus sévères, défendit et saisit tous les ouvrages sur la révolution qui étaient rédigés dans un esprit royaliste. L'éditeur d'*Irma* ayant publié une grande partie de ces ouvrages qui rappelaient aux Français la famille royale des Bourbons, fut principalement l'objet des recherches inquisitoriales de la police. Aussi cette dernière perquisition dans ses magasins dura-t-elle deux jours; presque tous ses livres furent confisqués; il fut arrêté lui-même et conduit à la préfecture. Un seul ouvrage fut cause, en partie, de cette excessive rigueur, et il avait paru depuis long-temps: c'était l'histoire des procès iniques faits à Louis XVI, à la Reine, à Madame Elisabeth et au duc d'Orléans. L'ouvrage contenait des pièces de la plus haute importance, telles que des interrogatoires secrets, des déclarations secrètes, des arrêtés et autres pièces inconnues tirées des cartons du tribunal révolutionnaire, et qui n'avaient jamais vu le jour. A lui seul il avait valu à l'éditeur plus de trente visites domiciliaires, sans qu'on pût jamais saisir l'édition entière, mais seulement quelques exemplaires isolés. Malgré tant d'inquisitions et de perquisitions, l'ouvrage se vendait toujours; on se cachait pour le lire. (*Note de l'éditeur.*)

*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK MÉMOIRES DE JOSEPH FOUCHÉ, DUC D'OTRANTE, MINISTRE DE LA POLICE GÉNÉRALE ***

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this

eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE
THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE
PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg™ License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg™ electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg™ electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg™ electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg™ electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg™ electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg™ electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg™ electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg™ electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg™ mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg™ works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg™ name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg™ License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg™ work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg™ License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg™ work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work

with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg™ trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg™ License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg™ License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg™.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg™ License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg™ work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg™ website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg™ License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg™ works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg™ electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg™ works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg™ trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, “Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation.”
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the “Right of

Replacement or Refund” described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you ‘AS-IS’, WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg™ work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg™ work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg™

Project Gutenberg™ is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg™’s goals and ensuring that the Project Gutenberg™ collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg™ and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation’s EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state’s laws.

The Foundation’s business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation’s website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support

and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate.

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate

Section 5. General Information About Project Gutenberg™ electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg™ concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg™ eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg™ eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg™, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.